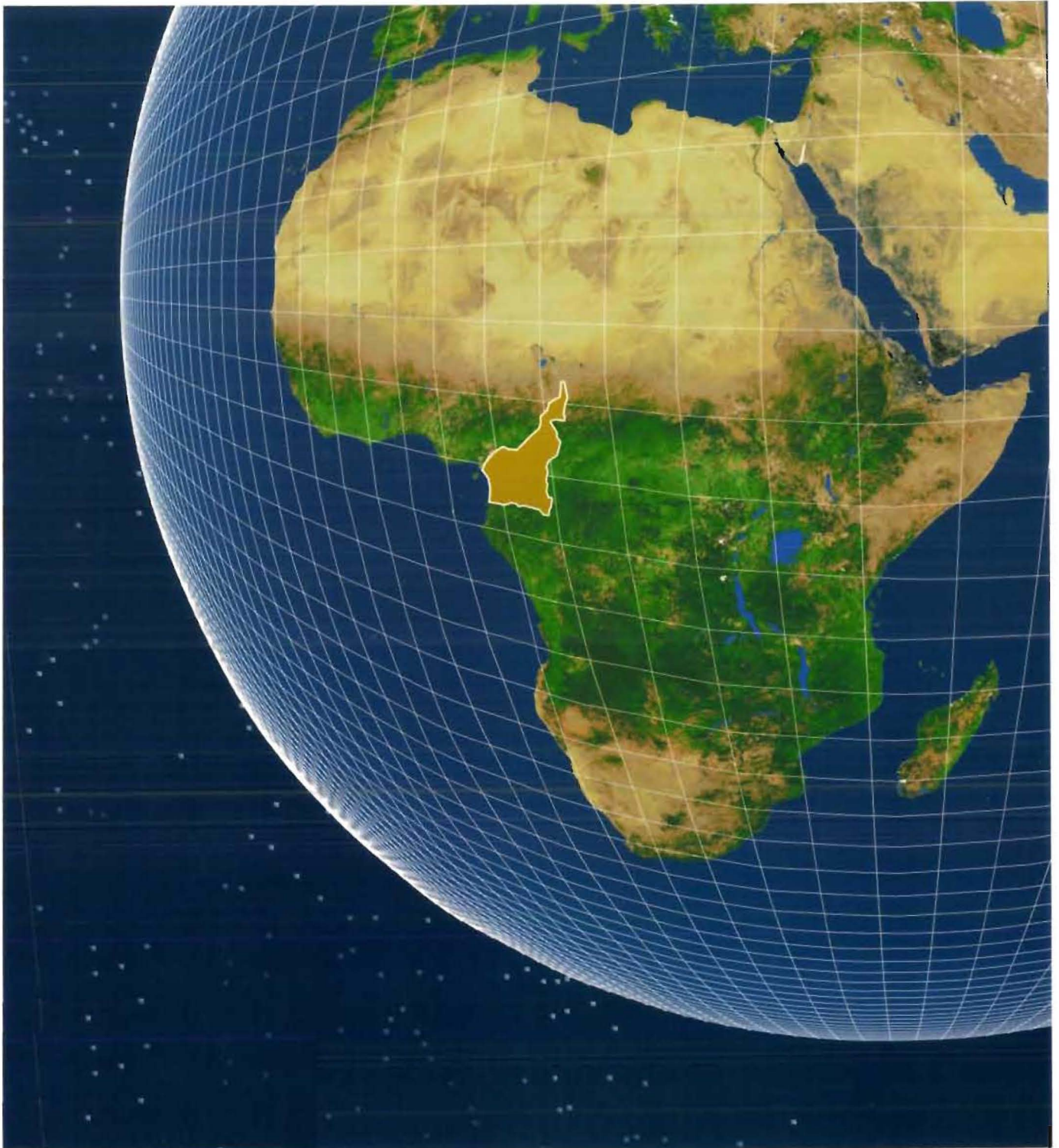


ATLAS DE



L'AFRIQUE

CAMEROUN



LES ÉDITIONS J.A.

ATLAS DE



L'AFRIQUE

Atlas du Cameroun

LES ÉDITIONS J.A.

57 bis, rue d'Auteuil - 75016 Paris-France

ATLAS DU CAMEROUN

DIRECTION GÉNÉRALE

Danielle Ben Yahmed

DIRECTION ET COORDINATION

Nicole Houstin

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Christian Seignobos

AVEC LA COLLABORATION DE

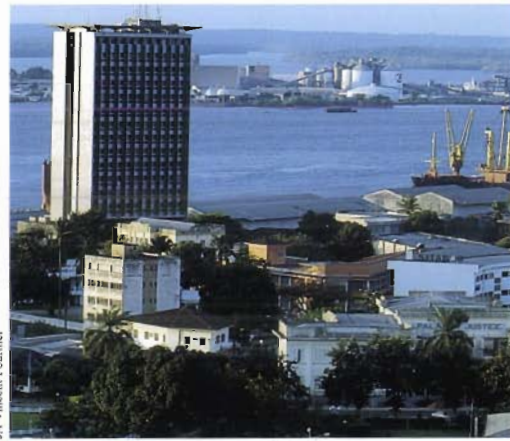
Daniel Abwa, *historien, Université Yaoundé I*
Gaston Achoundong, *botaniste, Herbar national, IRAD (Institut de Recherche Agronomique pour le Développement)*
Sali Babani, *historien, CNE (Centre National de l'Éducation)*
Athanasie Bopda, *géographe, INC (Institut National de Cartographie)*
Jean Boutrais, *géographe, IRD (Institut de Recherche pour le Développement)*
Fred Éboko, *politologue, IRD (Institut de Recherche pour le Développement)*
Jeannot Engola Oyep, *économiste, MINRESI (Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation)*
Alain Froment, *anthropologue, IRD (Institut de Recherche pour le Développement)*
Fernand Guy Isséri, *géographe, INC (Institut National de Cartographie)*
Olivier Iyébi-Mandjek, *géographe, INC (Institut National de Cartographie)*
Olivier Langlois, *archéologue, CNRS (Centre National de la Recherche scientifique)*
Maud Lasseur, *géographe, doctorante*
Médard Lieugomg, *géographe, Université de Ngaoundéré*
Christophe Mbida Mindzié, *archéologue, directeur du Patrimoine culturel*
Léonie Metangmo Tatou, *linguiste, Université de Ngaoundéré*
Emmanuel Moselly-Makasso, *linguiste, CNE (Centre National de l'Éducation)*
Vincent Ngako, *géologue, IRGM (Institut de recherches géologiques et minières)*
Zephania Nji Fogwe, *géographe, Université de Douala*
Christian Seignobos, *géographe, IRD (Institut de Recherche pour le Développement)*
Michel Simeu-Kamdem, *géographe, INC (Institut National de Cartographie)*
Paul Tchawa, *géographe, Université Yaoundé I*
Henry Tourneux, *linguiste, CNRS (Centre National de la Recherche scientifique)*
Maurice Tsaléfak, *géographe climatologue, Université de Yaoundé I*
Henri Yambéné Bomono, *géographe, CNE (Centre National de l'Éducation)*
Joseph Yves Zoa, *géographe, CNE (Centre National de l'Éducation)*

CARTOGRAPHIE

Jacques Sablayrolles et Editerra



IRD Yves Margueras



JA Vincent Fournier



JA Vincent Fournier

■ Les visages divers du Cameroun :
 Rey Bouba, entrée du palais du
 sultan ; Douala et son port de
 commerce ; un village près de la
 chefferie de Bandjoun ; pêcheurs
 à Kribi ; éléphants et girafes dans
 le parc national de Waza ; chutes
 de la Lobé près de Kribi.



JA Pascal Maille



JA Jean-François Rottlinger



JA Vincent Fournier



Océan
Atlantique

Arch. de Madère
(Port.)

Iles
Canaries
(Esp.)

Nouadhibou
Cap Blanc

I. Sto Antao
CAP-VERT
I. Boa Vista
Praia
I. Santiago

GUINÉE BISSAU
Banjul

GUINÉE
Conakry
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
Liberia
Cap des Palmes

SÃO TOMÉ
I. de Principe
I. de Sao Tomé

ET PRINCE
I. Annobón

Île d'Ascension
(R.-U.)

Ste-Hélène
(R.-U.)

Canal de Mozambique

Cap de Bonne-Espérance
Cap des Aiguilles

Grand Keroo
Port Elizabeth

East London

Maroc
Casablanca
Rabat
Tanger
Alger
Oran
Constantine
Annaba
Tunis
Sfax
Tripoli
Ghadames
Ghat
Tamanrasset
Hoggar
2918 m

Algérie
J. Toubkal
4167 m

Libye
Benghazi
Alexandrie
Le Caire
Suez
Assiout
Assouan
Lac Nasser

Égypte
Désert de Libye
Désert de Nubie

Érythrée
Port-Soudan
Asmara
Massaoua
Djibouti
Berbera
Hargeisa

Soudan
Omdurman
Khartoum
Ouad Madani
El-Obeid
Malakal
Sudd

Éthiopie
Ras Dargan
4620 m
Massif Éthiopien
Addis-Abeba
Djimmâ
Shabelle

Somalie
Mogadiscio
Kismaayo

Kenya
Mt Kenya
5198 m
Nairobi
Kilimanjaro
5895 m

Uganda
Kampala
Juba

Rwanda
Kigali
Burundi
Bujumbura

Tanzanie
Dodoma
Dar-es-Salaam
Mombasa
I. Pemba
I. Zanzibar

Malawi
Lilongwe
Lusaka

Zambie
Livingstone
Harare

Zimbabwe
Bulawayo
Beira

Mali
Tombouctou
Niger
Gao

Niger
Agadez
Niamey
Maradi

Nigeria
Kano
Maiduguri
N'Djaména

Tchad
Abéché
N'Djaména

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Libye
Tibesti
Emi Koussi
3414 m

Libye
Libreville

Congo
Brazzaville
Kinshasa

Angola
Luanda
Lobito
Huambo

Botswana
Gaborone
Lobatse

Namibie
Windhoek
Tsumeb

Lesotho
Maseru
Nasirou

AFRIQUE DU SUD
Durban

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

AFRIQUE DU SUD
Grand Keroo

AFRIQUE DU SUD
Port Elizabeth

AFRIQUE DU SUD
East London

AFRIQUE DU SUD
Le Cap

Testain da Cunha
(R.-U.)

0 400 800 1200 km

Introduction

Les navigateurs portugais de Fernando Poo qui, en 1472, remontent l'estuaire du fleuve Wouri sont tellement surpris par l'abondance des crevettes qu'ils l'appellent le Rio dos Camaroes, « la rivière des crevettes ». De là vient le nom de Cameroun qui désigne aujourd'hui ce pays au fond du golfe de Guinée, de 475 440 kilomètres carrés et de 16 087 000 habitants.

À l'influence portugaise succèdera la présence hollandaise, puis anglaise et allemande. Partagé entre Français et Britanniques après la Première Guerre mondiale, le pays ne trouvera son indépendance qu'en 1960 (partie française) et en 1961 (partie anglaise). La structure fédérale est alors remplacée en 1972 par la République unie du Cameroun. Le 4 novembre 1982, le président Ahmadou Ahidjo cède le pouvoir à Paul Biya, aujourd'hui au pouvoir. Depuis le 25 janvier 1984, le pays s'appelle République du Cameroun. Bilingue anglais-français, il a trouvé l'unité et la stabilité, malgré sa grande diversité culturelle.

Au sud, le pays est bordé par la Guinée Équatoriale, le Gabon et le Congo ; au sud-ouest, il s'ouvre sur l'immensité de l'océan Atlantique ; à l'ouest, il s'adosse au Nigeria, son unique voisin le long de cette frontière ; de l'autre côté, à l'est, il frôle l'État Centrafricain et le Tchad ; enfin au nord, il se termine en forme de couloir et touche les eaux poissonneuses du lac Tchad.

Avec des kilomètres de côtes, de montagnes arrondies, de plaines arides et de plateaux verdoyants, de forêts denses aux arbres gigantesques de 30 à 50 mètres de haut, mais aussi de forêts claires qui cèdent la place peu à peu aux savanes, le Cameroun est une terre de contrastes. De nombreux fleuves irriguent le territoire, la plupart prennent leur source dans les deux « châteaux d'eau » du pays, c'est-à-dire la zone montagneuse de l'Ouest et le plateau de l'Adamaoua. L'ensemble est dominé par le majestueux mont Cameroun (4095 mètres), volcan que le navigateur carthaginois Hannon avait baptisé « le char des Dieux ».

Quarante sept chapitres présentent le Cameroun sous ses différents aspects : archéologiques, historiques, démographiques, économiques... avec en première partie les données générales du continent africain.

Des textes clairs, des cartes facilement lisibles, œuvres de spécialistes, universitaires et chercheurs, font de cet Atlas un ouvrage indispensable à tous ceux qui souhaitent découvrir le Cameroun, son histoire et son peuple.

L'ÉDITEUR

Le continent africain

Relief et hydrographie

Avec 30 310 000 km² de superficie et plus de 7 000 km entre ses extrémités est-ouest et nord-sud, l'Afrique apparaît comme un continent massif et relativement homogène. Elle est constituée de plateaux et de larges cuvettes intérieures bordés de hauts reliefs périphériques qui lui font tourner le dos à la mer. L'altitude moyenne de l'Afrique est de 675 mètres.

L'Afrique occidentale et centrale est surtout occupée par des plaines et des plateaux.

Les grandes cuvettes du Niger, du Tchad, du Congo et du Haut-Nil ne dépassent pas 200 à 400 m. Le relief s'élève vers le nord où les plateaux sahariens sont dominés par les hauts massifs du Hoggar, du Darfour et du Tibesti (qui culmine à 3 414 m).

Du Sénégal à l'Angola, les cuvettes sont isolées de la mer par une série de plateaux et quelques chaînes de roches dures qui ont résisté à l'érosion : massif du Fouta Djallon, dorsale guinéenne (1 752 m au mont Nimba), Adamaoua, monts de l'Angola.

Au Maghreb, où le relief atteint 4 167 m au jebel Toubkal (Maroc), les chaînes de l'Atlas s'ordonnent de part et d'autre d'une zone de plateaux parsemée de dépressions aux sols salés, les chotts.

C'est dans la partie orientale et australe de l'Afrique que le relief est le plus compartimenté. Le socle y a été disloqué.

Les parties effondrées forment les Rift Valleys, alignées sur plus de 4 000 km dans le sens général nord-sud.

Les parties surélevées forment de hauts plateaux situés à plus de 1 000 m d'altitude et surmontés de hauts massifs comme celui du Ruwenzori (5 119 m) en Ouganda.

Le volcanisme a donné naissance aux plus hauts sommets du continent (Kilimandjaro, 5 895 m ; mont Kenya, 5 199 m) et formé les hauts plateaux basaltiques d'Éthiopie et du Drakensberg (Afrique du Sud).

Les plaines littorales de l'Afrique sont en général étroites et dominées à l'intérieur par des reliefs élevés aux pentes fortes, tandis que les fonds marins s'enfoncent rapidement. La mer ne pénètre nulle part très avant dans le continent et les baies propices à l'installation de bons ports sont rares.

L'essentiel du réseau hydrographique est concentré dans les régions pluvieuses. Plus de la moitié des terres n'a pas d'écoulement vers la mer (endoréisme) ; les eaux de pluie y sont éliminées par infiltration et par évaporation. Ce domaine sans écoulement externe s'étend principalement sur la zone aride qui va de l'Atlantique à la mer Rouge ; seule exception, l'Égypte où le Nil (6 670 km), le plus long fleuve du monde, ou le second après l'Amazone si l'on inclut le cours supérieur de celui-ci, se jette dans la Méditerranée.

L'accumulation des eaux dans des bassins, dépressions ou fossés, qui est l'une des caractéristiques de l'hydrographie africaine, est souvent due aux accidents du relief.

En Afrique orientale, une longue suite de lacs ont comblé le fond des zones effondrées au pied des montagnes ou les bassins des hauts plateaux ; se succédant du nord au sud, souvent étroits et parfois très profonds (1 435 m au lac Tanganyika), ils couvrent jusqu'à 83 000 km² (lac Victoria).

Les irrégularités du relief influencent le cours des fleuves, coupés de chutes et de rapides, tandis que le climat conditionne en général leur régime. Dans la zone équatoriale, le Congo, deuxième fleuve africain avec 4 700 km de long, draine un bassin de 3 690 000 km². Son régime est régulier et abondant (débit moyen : 41 300 m³/s).

Dans les régions où les pluies se concentrent en une seule saison, le régime des fleuves connaît des variations importantes. Ainsi, le Sénégal écoule plus de 3 500 m³/s en septembre, à la fin de la saison des pluies, mais il est pratiquement à sec en mai au sortir de la longue saison sèche.

Pour les cours d'eau méditerranéens, les crues coïncident avec la saison froide, qui est aussi celle des pluies. Les oueds n'ont qu'un écoulement temporaire.

Le troisième grand fleuve africain, le Niger (4 200 km), a un régime plus complexe, car il traverse des régions climatiques notablement différentes.

Les irrégularités de leur régime ainsi que le caractère accidenté de leur cours font que les fleuves africains constituent des voies d'accès médiocres vers l'intérieur du continent et relient mal les régions qu'ils traversent. Mais ils sont porteurs de potentialités économiques (irrigation, énergie) encore largement inexploitées.

L'altitude moyenne de l'Afrique est de 675 mètres

Le Kilimandjaro, situé en Tanzanie, est, avec 5 895 m, le point culminant du continent.

Le Nil (6 670 km), un des deux plus grands fleuves du monde, dépasse de loin le Congo et le Niger.



Géologie

L'Afrique a subi bien des transformations au cours des âges. Ainsi, l'actuelle Arabie faisait autrefois partie du continent africain, dont elle a été séparée il y a 50 millions d'années par l'effondrement du fossé de la mer Rouge. Il en va de même pour Madagascar, qui s'est détachée au niveau du Mozambique il y a près de 150 millions d'années. L'Afrique du Nord, en revanche, issue du plissement alpin, n'est venue s'amarrer au continent africain qu'il y a quelques millions d'années seulement.

Voici environ 300 millions d'années, l'Afrique n'était qu'une partie d'un plus vaste continent, le Gondwana, qui englobait non seulement l'Amérique du Sud et l'Inde, mais aussi l'Australie et l'Antarctique.

Ce continent succédait à un autre plus ancien à l'intérieur duquel, à une époque antérieure à 550 millions d'années, dite « précambrienne », se seraient formés les dépôts de minerais et métaux précieux qu'on exploite aujourd'hui. Ils se trouvent inclus dans les vieilles roches cristallines très rigides qui constituent l'essentiel du socle actuel du continent. À plusieurs reprises, des plissements ont formé de grandes chaînes montagneuses, orientées nord-sud, que l'action de l'érosion a fini par réduire à l'état de pénéplaine.

Sur le socle précambrien, ainsi arasé, sont venus se déposer des grès, des marnes, des calcaires et autres roches sédimentaires. Ces dépôts sont, jusqu'au début de l'ère primaire, surtout d'origine marine, notamment dans le nord-ouest du continent où se forment alors les gisements de pétrole du Sahara. Une vaste calotte glaciaire recouvre le sud de l'Afrique au Carbonifère supérieur. Puis des roches sédimentaires d'origine continentale se déposent en Afrique australe, comme les formations du Karroo qui sont empilées sur plus de 7 000 mètres.

À la fin de l'ère primaire (il y a quelque 250 millions d'années), une forte distension du continent entraîne des cassures qui commencent la fragmentation du Gondwana. En même temps, le plissement hercynien a pour effet d'onduler la plate-forme africaine en de vastes cuvettes (Sahara, Tchad, Niger, Congo, Kalahari) ou en bombements (Hoggar ou Ahaggar, Atakora, Fouta Djallon) et d'en plisser la partie méridionale (région du Cap).

Au Secondaire, entre 250 et 65 millions d'années avant notre époque, se produit le démembrement du Gondwana.

Le Sahara est bordé par une mer qui occupe le Maghreb et où s'accumulent d'épaisses couches de sédiments : il s'en dépose aussi dans plusieurs golfes marins à l'ouest comme à l'est du continent. Au Crétacé supérieur, l'Afrique sera même coupée en deux par des mers joignant le golfe de Guinée actuel à la Méditerranée (ancienne Téthys).

Les mouvements tectoniques, au cours de l'ère tertiaire (il y a moins de 65 millions d'années), cassent la table africaine dont le matériel trop rigide ne peut se plisser. Les chaînes de l'Atlas surgissent de la fosse méditerranéenne pour atteindre plus de 4 000 m dans leur partie occidentale.

C'est l'est du continent qui va connaître les plus grands bouleversements, avec l'apparition de vastes déchirures qui s'étendent de la mer Rouge au Zambèze. Certaines parties du socle s'effondrent, formant des « rifts », et seront occupées par des lacs tandis que d'autres se soulèvent, donnant naissance à de hautes montagnes.

Les laves volcaniques qui remontent par les fractures bâtissent des volcans qui sont les plus hauts sommets de l'Afrique de l'Est (Kilimandjaro, mont Kenya) et du Centre (mont Cameroun).

Madagascar connaît alors des cassures comparables et les plateaux cristallins du centre se voient surplombés par des appareils volcaniques dépassant 2 500 mètres (Ankaratra, Tsaratanana).

Comme sur le reste de la planète, l'ère quaternaire, dans laquelle nous vivons depuis 1,8 million d'années, a été surtout marquée par des variations climatiques importantes. C'est lors des périodes humides que se sont constituées les nappes phréatiques sahariennes, alors que les grands ensembles dunaires du Sahara et du Kalahari se sont modelés durant les périodes sèches.

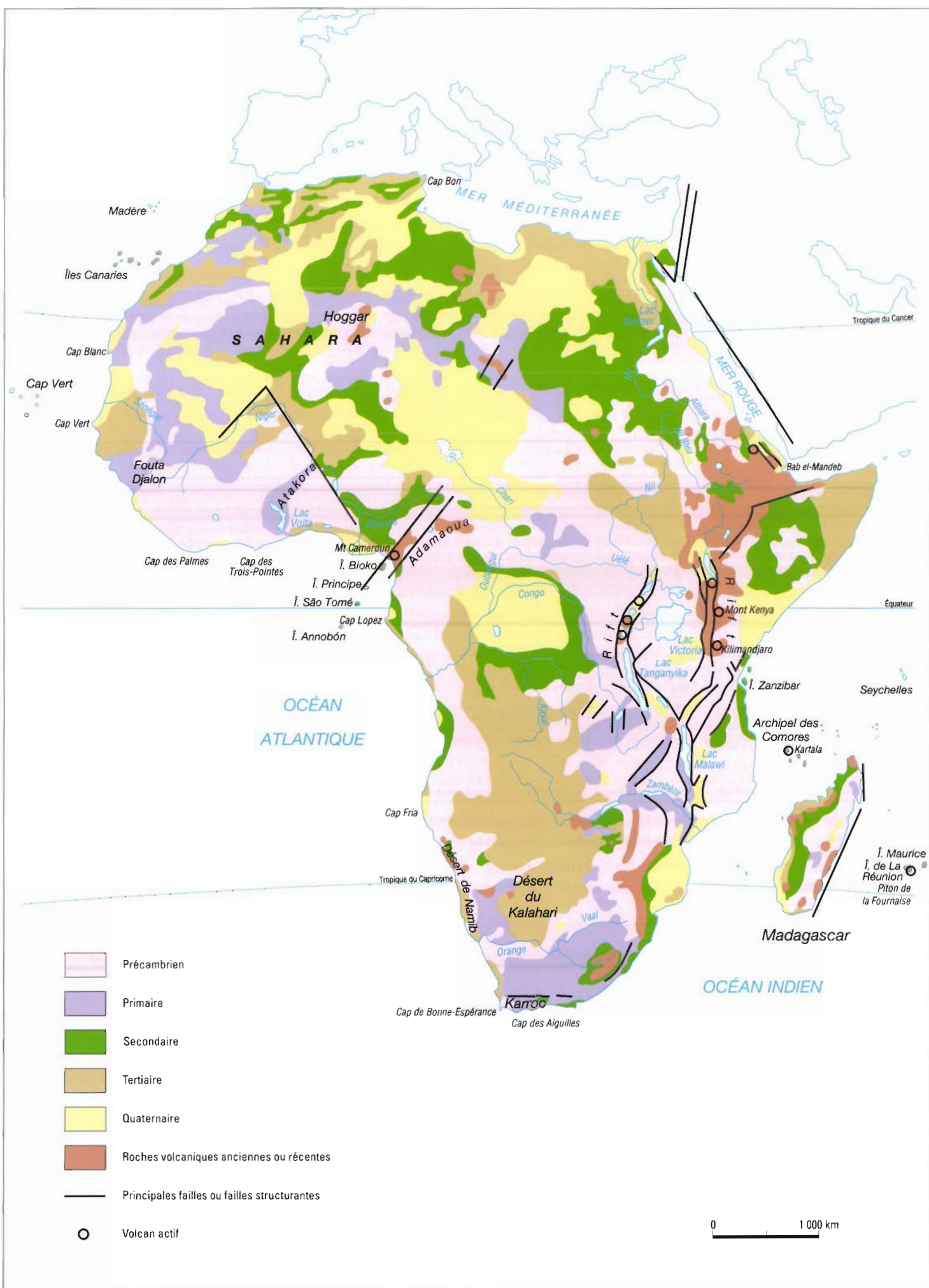
L'évolution géologique de l'Afrique, longue de près de 4 milliards d'années, est loin d'être achevée.

Le volcanisme reste actif en Afrique centrale, en Éthiopie et dans l'océan Indien. Les tremblements de terre sont fréquents dans la région des Grands Lacs et surtout au Maghreb.

**Jusqu'à la fin de l'ère primaire,
l'Afrique se trouvait au centre d'un vaste
continent appelé Gondwana.**

**De l'ère primaire à l'ère tertiaire,
l'Afrique se hérissé de
montagnes et de volcans tandis que
les lacs et les mers l'envahissent.**

**Le volcanisme reste
relativement actif et les séismes
sont fréquents.**



Climat

Située entre le 37° degré de latitude Nord et le 34° degré de latitude Sud, l'Afrique s'étend pour près des trois quarts de son territoire dans la zone intertropicale. Seules ses deux extrémités nord et sud relèvent du domaine méditerranéen.

L'Afrique est ainsi avant tout un continent chaud. La température moyenne annuelle est supérieure à 20° C dans toute la zone intertropicale, et les amplitudes thermiques annuelles ou journalières ne sont élevées que dans les déserts. C'est le régime des pluies qui détermine les principales variations climatiques.

Le climat équatorial s'étend sur la cuvette congolaise, de part et d'autre de la ligne de l'Équateur. Les températures sont élevées et varient peu au cours de l'année (25° C de moyenne). Les pluies tombent toute l'année et leur total dépasse 1 500 mm, voire 2 000 mm.

Les climats qui règnent le long des côtes du golfe de Guinée et sur les côtes du Natal s'apparentent au climat équatorial. Les pluies sont encore abondantes mais tombent de façon moins régulière qu'à l'Équateur.

Le climat tropical se caractérise par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison humide. La différenciation des saisons est de plus en plus marquée au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'Équateur et que l'on se rapproche des Tropiques ; de même les amplitudes thermiques s'accroissent ; et le total des précipitations diminue.

En raison de la forme massive du continent, l'influence de la latitude est prépondérante dans l'hémisphère Nord, et les différentes zones tropicales se succèdent en bandes parallèles à l'Équateur.

Le climat tropical humide est encore proche du climat équatorial par l'abondance des précipitations, mais voit l'apparition de deux saisons sèches de durée inégale - en août, et de décembre à mars pour ce qui concerne l'hémisphère Nord. Ce type de climat règne en particulier le long du golfe de Guinée, de la Sierra Leone à la Côte d'Ivoire. Dans la région des Grands Lacs, sauf sur les reliefs élevés, les précipitations sont inférieures à 1 500 mm par an.

Dans le climat tropical sec, ou soudanien, la saison sèche s'allonge à mesure qu'on s'approche du tropique, durant de 3 à 6 mois en moyenne. La sécheresse est accentuée par l'harmattan, vent chaud qui souffle du nord-est vers l'Atlantique. La saison

humide, appelée hivernage, se situe quand le soleil passe au zénith. Le total des pluies annuelles dépasse 1 000 mm au sud du Mali, par exemple, mais reste inférieur à 800 mm au nord du Nigeria.

Le climat sahélien marque la transition vers le climat désertique. Les pluies sont de plus en plus rares (moins de 500 mm) et ne tombent que pendant une courte période (3 mois maximum) ; elles se caractérisent aussi par une très forte irrégularité interannuelle. Les températures sont plus élevées que dans les régions humides et atteignent 40° C en fin de saison sèche.

Au sud de l'Équateur, les saisons sont inversées par rapport à l'hémisphère Nord et la répartition des zones climatiques se fait dans le sens est-ouest. Les régimes aride et semi-aride sont limités à la région du Sud-Ouest africain, alors que la bordure côtière de l'océan Indien, au sud-est, connaît des climats très humides (mousson). Les températures sont en moyenne plus basses que dans l'hémisphère Nord. Ces différences tiennent à la forme plus étroite de la

partie méridionale du continent qui rend la mer plus proche et son influence plus sensible. Le relief relativement élevé contribue également à l'abaissement des températures.

À Madagascar, où l'altitude tempère le climat des « hautes terres » centrales, le versant oriental de l'île exposé aux alizés maritimes reçoit plus de 2 000 mm de pluie par an, alors que le versant occidental « sous le vent » connaît un climat

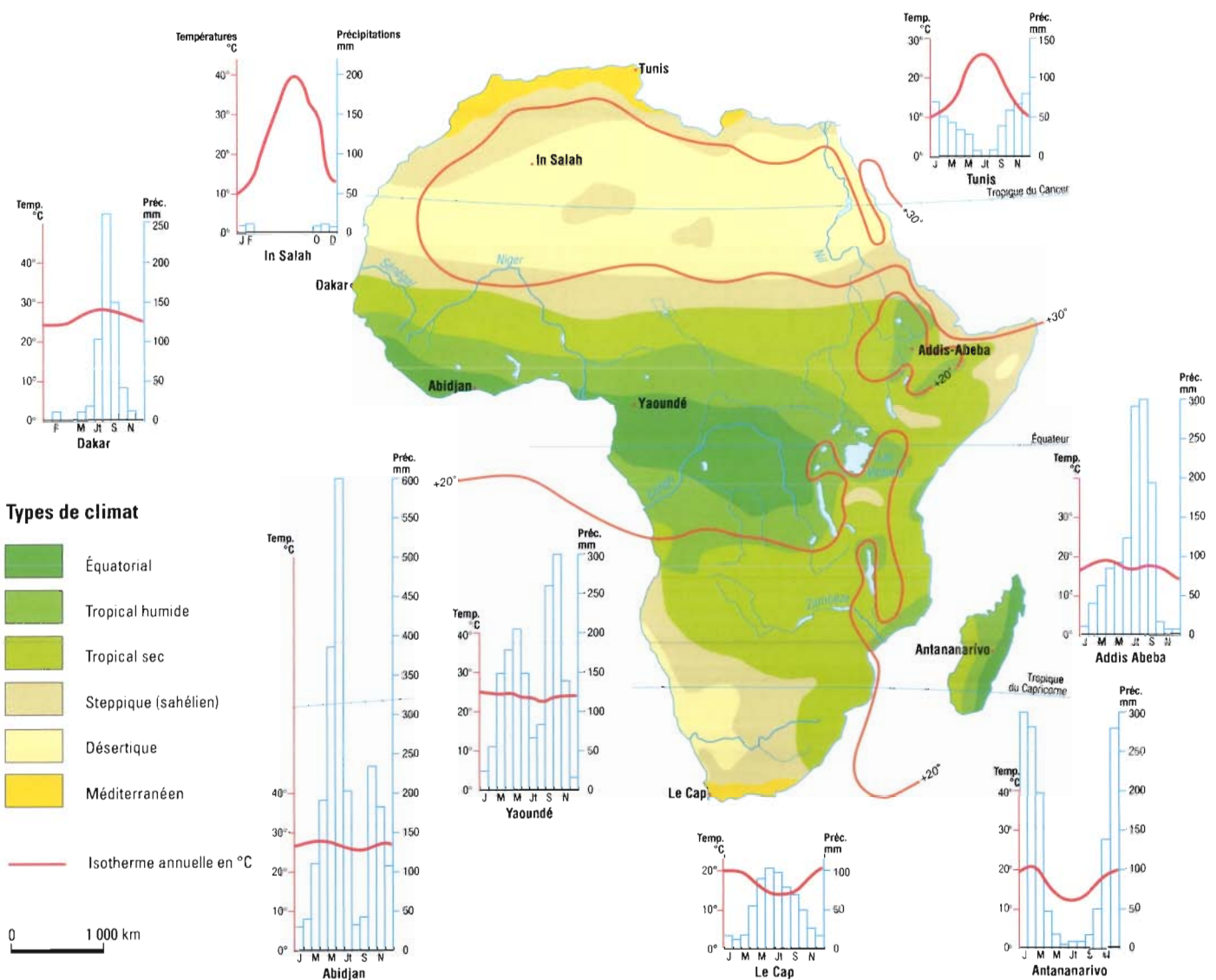
nettement plus sec. Le domaine désertique s'étend inégalement au niveau des deux tropiques. Au nord, le Sahara, plus grand désert du monde, couvre plus de 8 millions de km².

Le Kalahari et le Namib occupent une aire plus restreinte en Afrique australe. Les pluies sont très souvent inférieures à 100 mm par an. Les hautes pressions atmosphériques, l'action des courants marins froids sont autant de facteurs de sécheresse dont les vents aggravent les effets. Les différences de température entre le jour et la nuit atteignent 50° C et l'amplitude thermique annuelle est de 25° à 30° C.

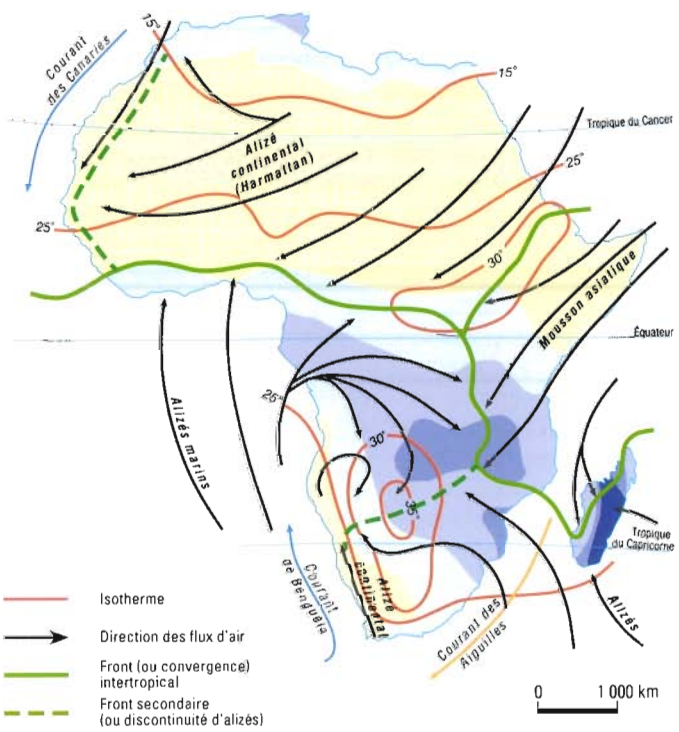
Le domaine méditerranéen se localise aux extrémités nord et sud du continent. Les étés sont chauds et secs, les hivers doux et humides. Les écarts de température s'accroissent vers l'intérieur où gel et chutes de neige sont fréquents. Au Maghreb, la moyenne thermique annuelle est de 18° C dans les plaines, mais de 14° C seulement dans les montagnes de l'Atlas.

Avec une température moyenne annuelle presque partout supérieure à 20° C, l'Afrique est le plus chaud des cinq continents.

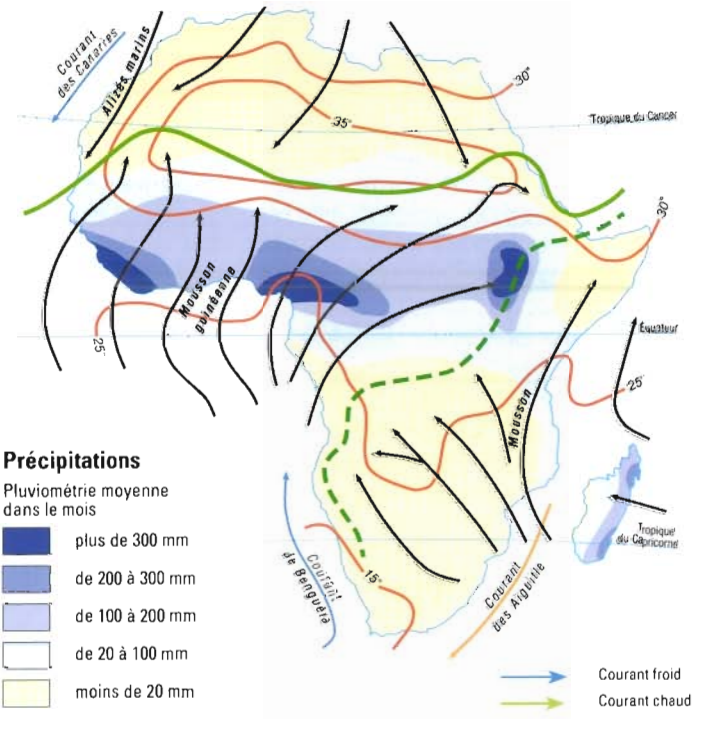
Le continent se partage en grands domaines climatiques - équatorial, tropical, sahélien, désertique et méditerranéen - qui se caractérisent essentiellement par leur régime des pluies.



SITUATION EN JANVIER



SITUATION EN JUILLET



Végétation

Les paysages végétaux ont joué un rôle important dans l'histoire africaine en interdisant ou en facilitant, selon les régions, les mouvements de population. Leur configuration correspond en grande partie à celle des zones climatiques. L'influence des précipitations est déterminante, mais interviennent également d'autres facteurs comme le relief, la nature du sol et l'action de l'homme. Les feux de brousse et la culture sur brûlis ont en effet entraîné le recul de la forêt, au profit des zones herbeuses comme la savane et la steppe.

La forêt dense (ou ombrophile) couvre les régions de climat équatorial et certaines régions où l'humidité est exceptionnellement élevée, comme la bordure côtière du sud-est du continent et de l'est de Madagascar, les rives et les deltas des grands fleuves tropicaux, tels que le Congo ou le Zambèze.

Toujours verte, la forêt équatoriale est composée de plusieurs étages d'arbres d'espèces très variées et dont les plus hauts dépassent 40 mètres. Pénétrée par les forestiers, défrichée par les petits paysans à la recherche de terres fertiles, la forêt a beaucoup régressé. Elle est également le domaine des grandes plantations agro-industrielles. Dans les zones deltaïques et lagunaires, la forêt dense cède la place à la mangrove où croissent les palétuviers.

La forêt claire couvre les régions de climat tropical humide. Les arbres ne dépassent pas 25 m et perdent leurs feuilles durant la saison sèche. Leur espacement autorise le développement d'un tapis herbacé. On est ici dans le domaine de la forêt caducifoliée. Les défrichements ont fortement dégradé cette forêt sèche et précipité son évolution en savane. Cette dernière est, en Afrique, la formation végétale la plus répandue : son aire va du Sénégal à l'Éthiopie. Elle couvre aussi les hauts plateaux de l'Afrique orientale et australe et tout le centre de Madagascar.

Dans la savane boisée puis arborée, on trouve les arbres en bouquets. Dans les forêts-galeries, le long des fleuves, se réfugient le palmier à huile et le fromager. Dans la savane arbustive et dans la savane herbeuse, les arbres, plus ou moins clairsemés et de taille relativement modeste, s'estompent progressivement au profit des buissons. Beaucoup d'essences utiles sont rassemblées autour du village ; c'est le cas du rônier, du baobab, de l'*Acacia albida*, du néré.

À l'approche des déserts, quand les précipitations annuelles ne sont pas supérieures à 400 mm et que la saison sèche s'étend sur plus de 8 à 9 mois, la

végétation arbustive disparaît. Dans la steppe, les herbes ne forment qu'un tapis discontinu et seuls poussent des plantes et des arbustes épineux. L'agriculture n'est pratiquée qu'aux abords des fleuves, la plus grande partie de l'espace étant consacrée à l'élevage itinérant ou transhumant.

Les conditions de vie sont encore plus sévères dans les zones désertiques où la végétation se limite à quelques buissons d'épineux et à d'éphémères pâturages (*acheb*). Dans les montagnes sahariennes, des galeries de savanes et des bouquets d'arbres bordent parfois les oueds asséchés, mais, dans le Sahara central, où la sécheresse est absolue, la végétation est inexistante. La vie se concentre dans les oasis où les plantations de palmiers-dattiers constituent la végétation dominante.

La végétation naturelle dans le domaine méditerranéen est adaptée à l'alternance d'une saison froide et humide et d'un été chaud et sec : arbres à

feuilles persistantes comme les chênes-lièges et les chênes verts, les pins. La forêt ne subsiste que sur les massifs montagneux les mieux arrosés. Ailleurs, elle a été progressivement détruite par l'action des hommes et du bétail et a fait place à un couvert d'arbustes et de broussailles : la garrigue ou le maquis.

Dans les régions de montagnes, l'altitude et l'orientation des versants entraînent des modifications importantes des paysages végétaux. La végétation

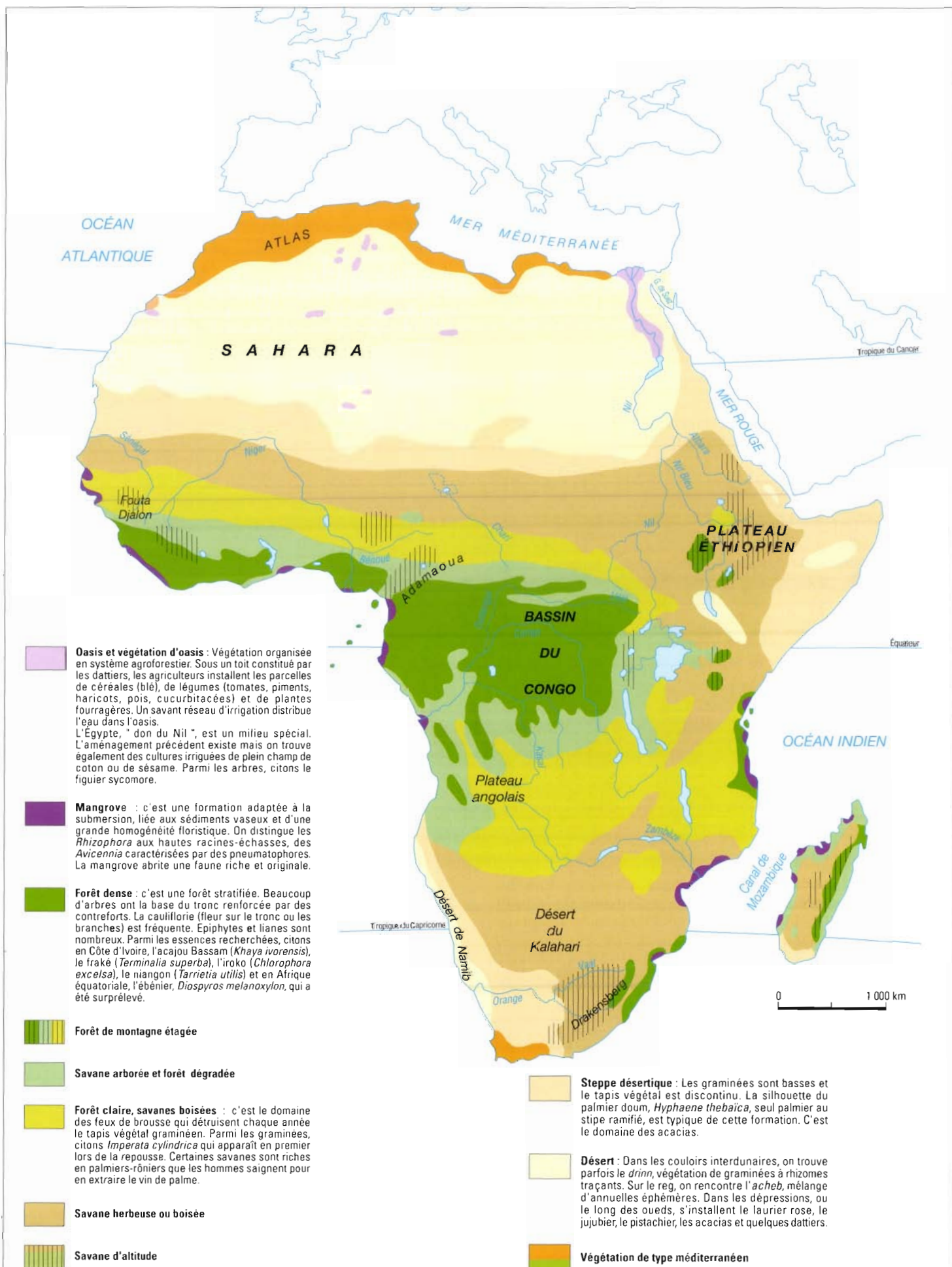
s'échelonne sur cinq à six étages. Au-dessus de 1 000 m, la forêt s'éclaircit et les arbres sont petits. Sur les très hautes montagnes d'Afrique orientale, au-delà de 2 000 m, se succèdent la prairie alpine, la bambouseraie, la forêt de brouillard, *Nebenwald*, les lobélies et séneçons, auxquels succède à son tour une végétation herbeuse courte et clairsemée. Dans la zone méditerranéenne, la partie occidentale du Haut Atlas marocain, qui dépasse 4 000 m, présente aussi une végétation étagée. Elle est notamment le domaine du cèdre de l'Atlas.

La végétation singulière de Madagascar, île-continent, présente une grande richesse. C'est dans la région de Toliara que l'on rencontre les végétaux aux formes les plus étranges : baobabs malgaches, arbres-bouteilles, euphorbes arborescentes, didieracées dressées comme des candélabres. Le flamboyant, *Delonix regia*, comme l'arbre du voyageur, *Ravenala madagascariensis*, sont originaires de l'île Rouge.

La configuration des paysages
végétaux reflète
pour une grande part
le régime des précipitations.

●
La forêt équatoriale occupe
les régions recevant plus
de 1 500 mm
de pluies annuelles.

●
La savane est le paysage végétal
le plus répandu en Afrique.



Histoire

Les découvertes des paléontologues les ont convaincus que l'humanité est née en Afrique. De l'australopithèque qui vivait il y a plus de 5 millions d'années jusqu'à l'*Homo sapiens*, notre véritable ancêtre, apparu entre -100 000 et -200 000 ans, peut-être plus, l'évolution de notre espèce est restituée par les vestiges humains ou préhominiens retrouvés sur le continent (dont Abel en 1995, Toumaï en 2001, au Tchad, Selam en décembre 2000, en Éthiopie).

C'est au néolithique (-10 000 ans), période qui voit le passage de la cueillette à l'agriculture et de la chasse à l'élevage, que se met en place le peuplement actuel de l'Afrique. Environ 5 000 ans avant J.-C., des civilisations perfectionnées voient le jour en Nubie, dans la vallée du Nil, et s'étendent progressivement aux plateaux éthiopiens et aux pays du Tchad et du Niger.

Le Sahara préhistorique, qui connaît alors une période humide, est un important carrefour de populations. Il commence à se dessécher un millénaire plus tard et constitue désormais un obstacle aux relations entre l'Afrique tropicale et le nord du continent. Ce dernier tombera successivement dans l'orbite des grands empires égyptien, perse, grec, romain, byzantin, puis arabe et turc.

Les Égyptiens ont en effet créé l'une des plus précoces, des plus brillantes et des plus durables civilisations, de 3000 avant J.-C. à la conquête perse en 525 avant J.-C. Cette civilisation s'étendit à l'est jusqu'en Syrie et au sud jusqu'à la Nubie à laquelle elle emprunta de nombreux traits négro-africains.

La navigation maritime s'était développée en Méditerranée et les Phéniciens fondèrent vers 1200 avant J.-C. la ville de Carthage (près du site actuel de Tunis) qui exercera plusieurs siècles durant son hégémonie de la Cyrénaïque au Maroc. Carthage tombera sous les coups de Rome (200 avant J.-C.), laquelle assoira ainsi son emprise sur l'Afrique du Nord pour quelque cinq siècles.

Le christianisme se répand alors en Égypte, en Nubie, en Abyssinie. Mais l'islam et la civilisation arabe déferlent bientôt sur l'Égypte (VII^e siècle), atteignent le Maroc et la Corne de l'Afrique au VIII^e siècle. Les colonies musulmanes se multiplient dès cette époque le long de la côte de l'océan Indien où un vaste commerce esclavagiste s'organise à partir notamment de Zanzibar.

Au XI^e siècle, l'islam franchit le Sahara et gagne les grands centres commerciaux du Soudan. La Nubie et le Haut-Nil s'y convertiront beaucoup plus tard et le christianisme ne se maintiendra qu'en Abyssinie.

L'évolution de l'Afrique noire à l'époque antique est beaucoup moins bien connue. Le phénomène le plus marquant est celui de la lente et régulière migration des peuples noirs vers le cœur puis le sud du continent. La mise en place du peuplement bantou se fera ainsi depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du XV^e siècle. Partis de la région du lac Tchad, des groupes parviennent en Afrique congolaise et rhodésienne où ils s'organisent en confédérations et en États.

La grande île de Madagascar était probablement déserte avant l'arrivée, il y a près de 2 000 ans, de populations indonésiennes dont la langue et les coutumes s'imposèrent définitivement.

Les premiers États soudanais naissent de la rencontre de pasteurs berbères et d'agriculteurs noirs. L'intensification des échanges avec le Maghreb assure dès le VIII^e siècle la prospérité du Ghana qui contrôle le commerce de l'or et du sel. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, il est cependant submergé par les conquérants almoravides qui, partis de Mauritanie, étendent leur domination sur tout le nord-ouest du continent. Il perd toute influence dès le XII^e siècle, avant d'être englobé au XIII^e dans l'Empire du Mali.

Les progrès de l'islam avaient favorisé la constitution de plusieurs autres grands États comme le Kanem-Bornou le Tekrour et les royaumes haoussa entre Niger et Tchad, dont la fortune reposait en grande partie sur le commerce des esclaves. Le déclin du Mali à la fin du XIV^e siècle profite à l'État songhaï dont le centre est à Gao et qui affirmera à son tour, deux siècles durant, sa suprématie dans la région sahélo-soudanaise.

Dans les régions de forêt guinéenne où les peuples des savanes avaient progressé, les premiers royaumes se seraient constitués dès le XI^e siècle dans le sud-ouest du Nigeria actuel (Ife), puis au XII^e siècle en Côte de l'Or et sur la Volta noire (Bono). Au XV^e siècle, une civilisation originale florissait au royaume de Benin.

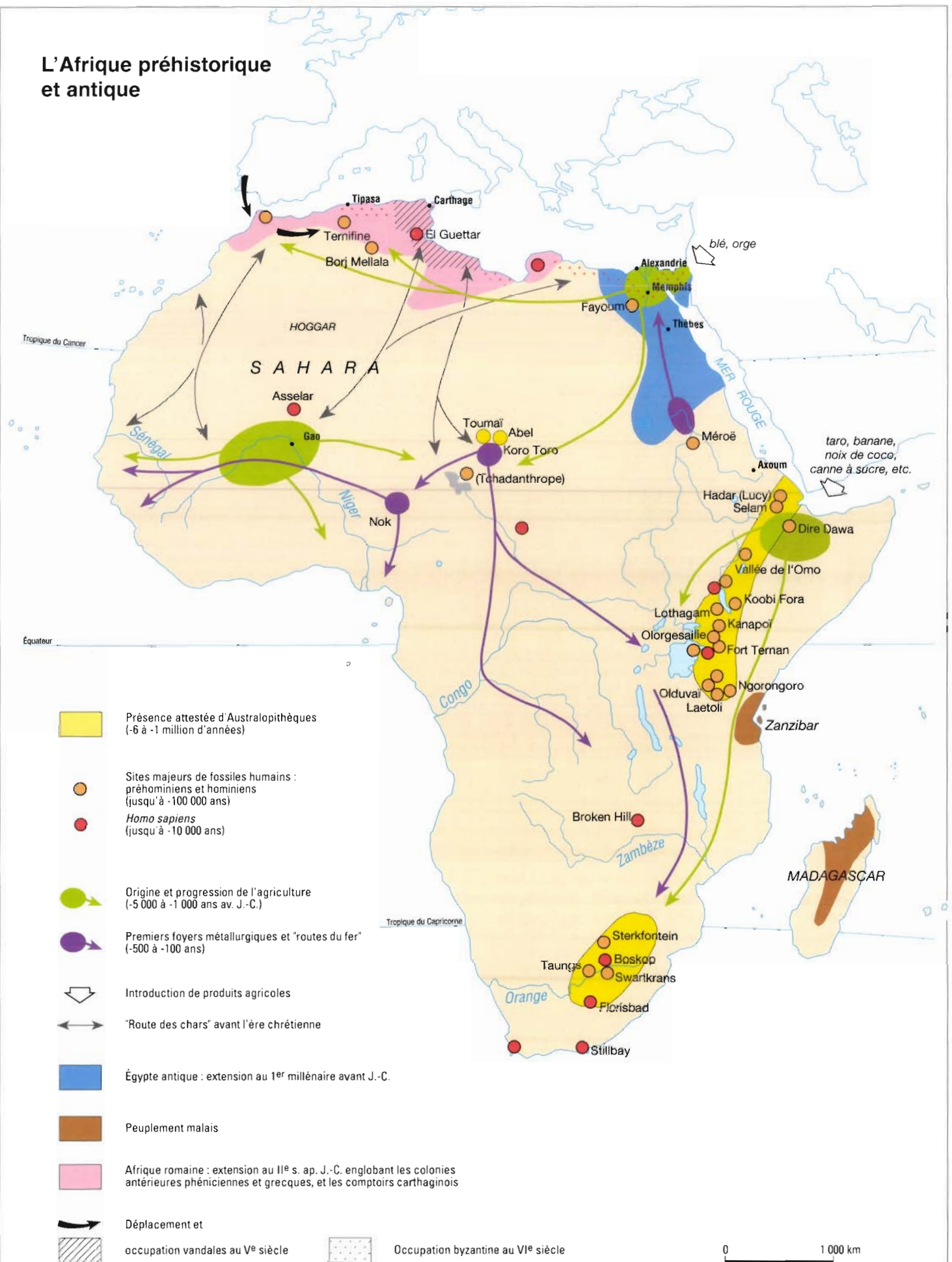
L'expansion des Bantous avait permis l'émergence de plusieurs grands États, notamment le royaume de Kongo, au nord-ouest de l'Angola, le royaume loubas (dans l'actuel Katanga) et, plus au sud

**3 000 ans avant l'ère chrétienne,
les Égyptiens créent l'une des plus
brillantes civilisations de
l'histoire du monde.**

**Au VIII^e siècle, l'islam et
la civilisation arabe gagnent
l'ensemble de l'Afrique du Nord.**

**Du I^{er} au XV^e siècle, par vagues
migratoires successives, les peuples noirs
se répandent vers
le sud du continent.**

L'Afrique préhistorique et antique



encore, le prestigieux royaume shona de Monomotapa dont l'apogée se situe au ^{xv}^e siècle et dont les imposantes ruines de Zimbabwe attestent le niveau d'organisation et de prospérité.

Au début du ^{xvi}^e siècle, à l'est, la migration des Gallas, nomades venus du lac Rodolphe (aujourd'hui Turkana), précipite le déclin de l'Empire éthiopien, tandis qu'au sud les États bantous sont affaiblis par les attaques répétées des Héréros.

En 1591, une expédition marocaine détruit l'Empire songhaï et conquiert une bonne partie du Soudan, cependant que les États haoussa et mossi et surtout le Bornou parviendront à se maintenir jusqu'au ^{xix}^e siècle.

L'Afrique noire, divisée par les conflits politiques, militaires et tribaux, cède alors aux pénétrations étrangères que les Portugais avaient inaugurées dès le ^{xv}^e siècle en établissant leurs premiers comptoirs le long du golfe de Guinée.

Dans la première moitié du ^{xvi}^e siècle, la traite des esclaves vers l'Amérique, avec ses terribles effets, allait s'ajouter à celle qui sévissait depuis longtemps vers l'Afrique du Nord, du Nord-Est et de l'Est à destination du monde islamique.

Ensemble, elles ont drainé sans doute 20 millions d'êtres humains et ont contribué pour une part à la stagnation démographique et économique de l'Afrique noire.

Le triomphe rapide de l'islam avait eu pour effet de rattacher de façon durable le nord du continent au monde oriental. La désagrégation de l'Empire arabe à partir du ^x^e siècle laisse le champ libre aux Turcs (Empire ottoman), qui unifient à leur profit la quasi-totalité de l'Afrique du Nord, de l'Algérie à l'Érythrée, au ^{xvi}^e siècle.

Au ^{xvii}^e siècle, le commerce des esclaves favorise l'émergence, près de la côte du golfe de Guinée, d'États organisés et prospères comme la confédération ashanti, le Dahomey et le royaume d'Oyo.

Au Sahel, des entités politiques plus modestes (Mossi, Bambara, Peul et Toucouleur du Sénégal et du Fouta Djallon) se font et se défont et coexisteront jusqu'à la colonisation.

Le réveil africain est annoncé en 1804 par l'émancipation de l'Égypte où Mehemet Ali rejette l'autorité turque et s'empare du Soudan nilotique (1820-1830).

En Afrique de l'Ouest, les Peuls poursuivent

leur expansion politico-religieuse avec la constitution du Sokoto et du Macina. El Hadj Omar fonde l'Empire toucouleur du Niger (1850-1890) et Samory Touré se taille un État en Guinée entre 1870 et 1898.

Au sud du Congo démocratique actuel, les royaumes de Kouba, Louba et Lunda connaissent une grande prospérité, tandis que Chaka, au début du ^{xix}^e siècle, constitue en société militaire la nation zouloue qui soumet ses voisines. À Madagascar, la reine Andrianampoinimerina unifie le pays autour du peuple mériina, cependant qu'en Éthiopie les empereurs Théodoros et Ménélik parviennent à préserver leur pays des menaces de conquête coloniale.

Jusque vers 1850, les tentatives de colonisation européenne en Afrique noire sont isolées : Français au Sénégal, Anglais en Gambie, en Sierra Leone, en Côte de l'Or, Portugais en Angola et au Mozambique. Au nord et au sud, cependant, d'importantes colonies de

peuplement se sont formées. En Afrique du Sud, des Hollandais se sont établis dès le ^{xvii}^e siècle dans la région du Cap, à laquelle l'Angleterre impose son autorité en 1814. Alger est prise en 1830 par les Français, qui achèvent la conquête de l'Algérie en 1857. Ce n'est que dans la seconde moitié du ^{xix}^e siècle que les explorateurs européens se hasardent jusqu'au cœur de l'Afrique. Le continent devient alors

l'enjeu d'une âpre compétition entre les puissances européennes. La Conférence de Berlin, en 1885, conduit à réglementer cette ruée en délimitant les zones d'influence coloniale.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la quasi-totalité de l'Afrique était partagée entre la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. En 1918, les colonies allemandes passèrent sous contrôle anglais, français et belge.

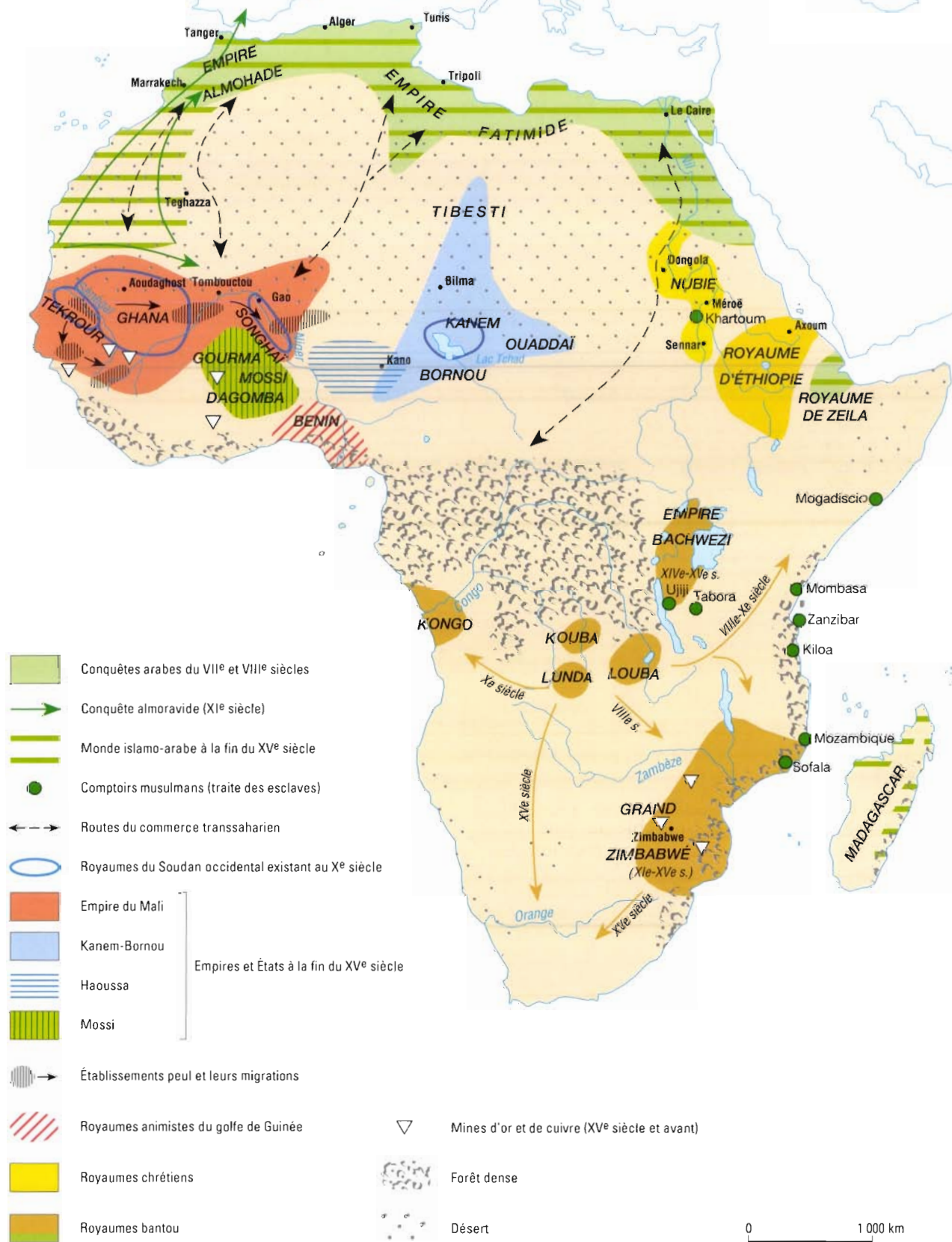
Après 1945, l'Afrique suit le mouvement d'émancipation du monde arabe. Le Maroc et la Tunisie obtiennent leur indépendance en 1956. Du Ghana en 1957, le mouvement s'étend à toute l'Afrique occidentale et centrale en 1960, puis à l'Afrique orientale britannique. Après la libération des territoires portugais en 1974-1975 et la création de la République de Namibie en 1990, l'Afrique s'est définitivement affranchie de la domination coloniale.

Jusqu'à la fin du ^{xv}^e siècle, les grands Empires ou États du Mali, Kanem-Bornou, Haoussa ou Mossi se développent.

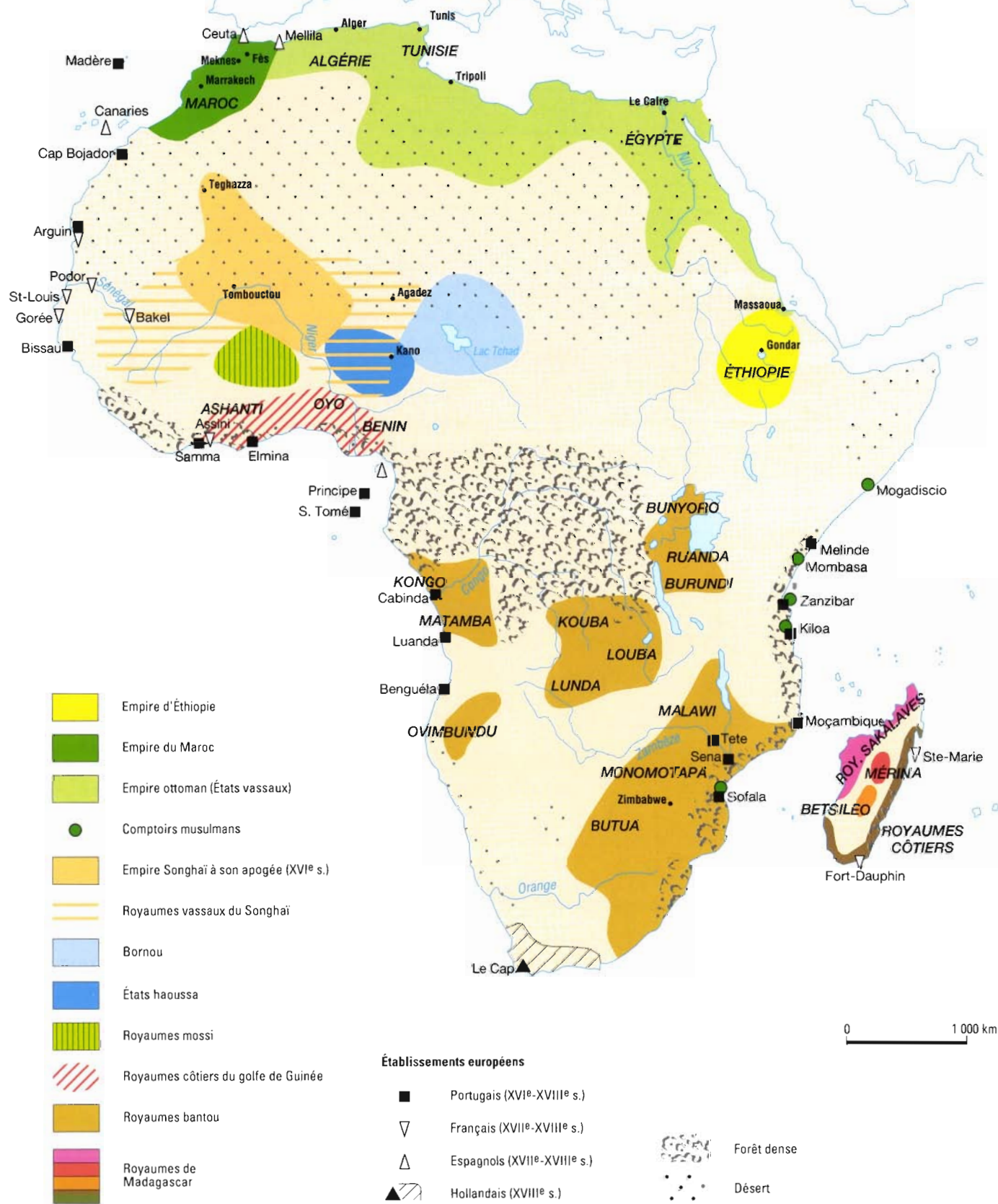
Les Ottomans occupent le nord du continent à partir du ^{xvi}^e siècle.

La Conférence de Berlin, en 1885, établit les règles du partage colonial de l'Afrique. La plupart des pays africains accèdent à l'indépendance entre 1956 et 1975.

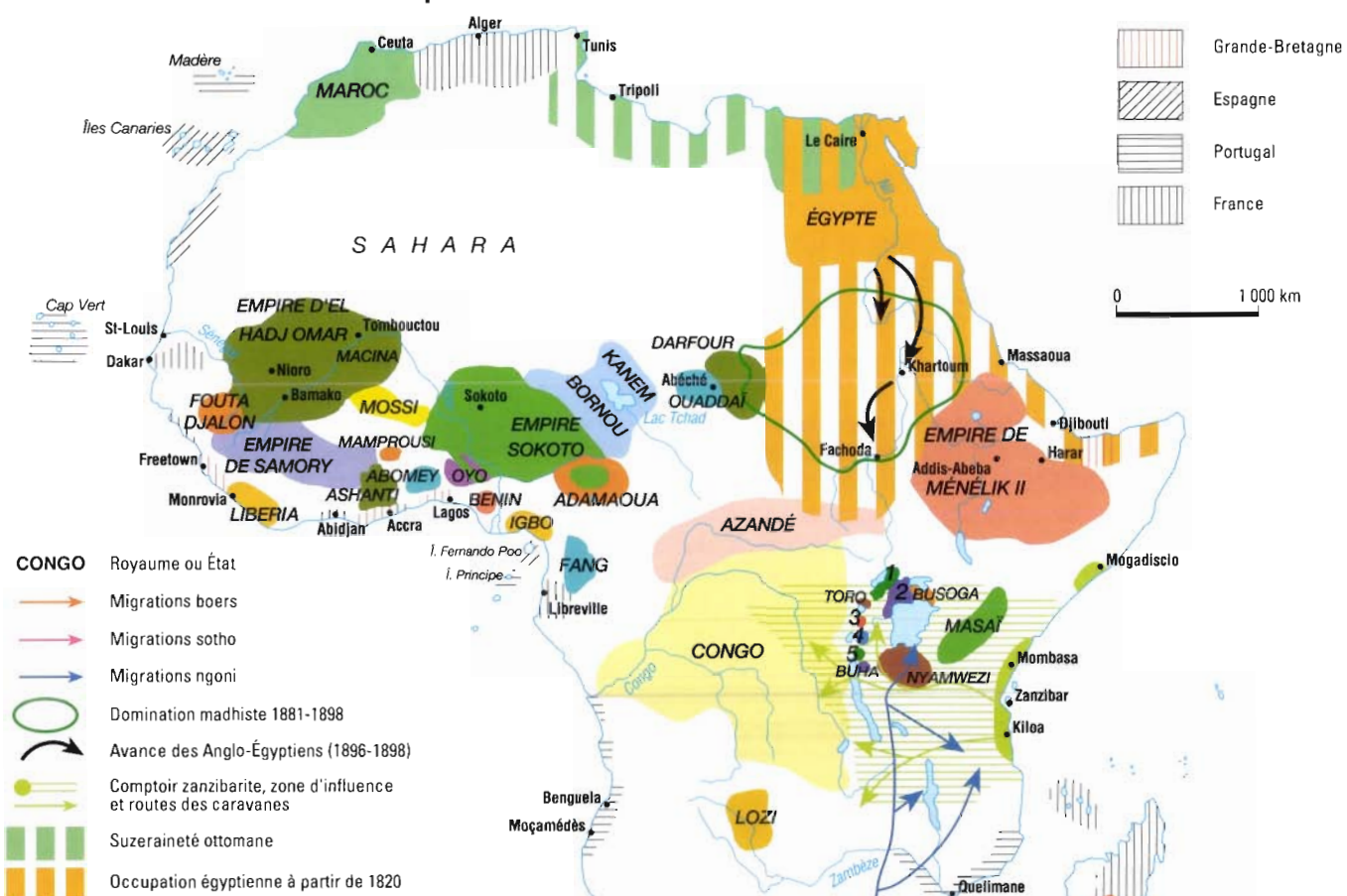
L'Afrique médiévale (du VII^e au XV^e siècle)



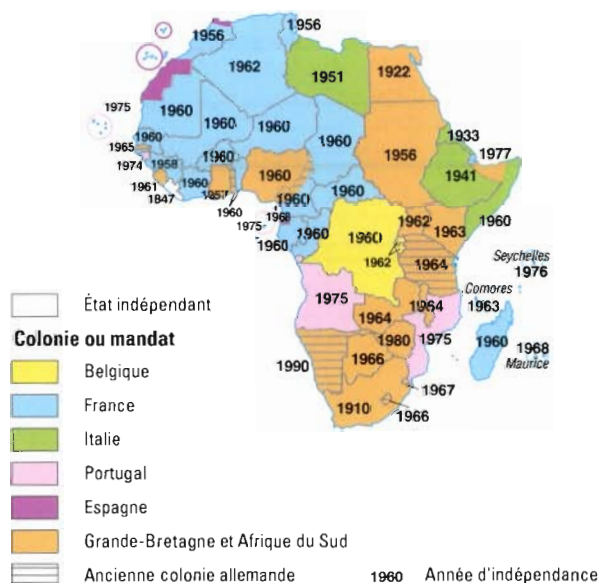
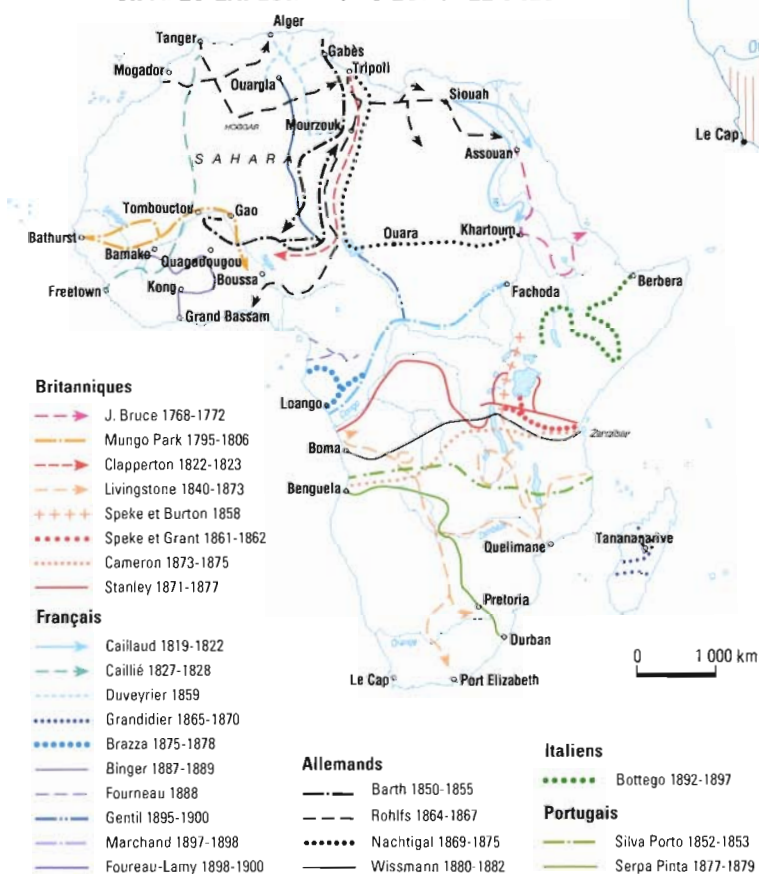
L'Afrique du xvi^e au xviii^e siècle



POSSESSIONS EUROPÉENNES EN 1880



PRINCIPALES EXPLORATIONS EUROPÉENNES



1960 Année d'indépendance

L'Afrique dans le monde

L'Afrique couvre 30 millions de km². Par ses dimensions, c'est le troisième continent, après l'Asie et l'Amérique. Elle est divisée en 53 États indépendants : 46 sur le continent lui-même, 6 îles ou archipels constitués en États, le dernier (la Guinée équatoriale) en partie continental et en partie insulaire.

La configuration politique de l'Afrique moderne résulte pour une grande part de la colonisation et des divisions que celle-ci a imposées au continent. C'est ainsi que l'on retrouve dix États de plus de 1 million de km² occupant les deux tiers de la superficie du continent et dix-sept autres de moins de 100 000 km², soit le tiers des pays, ne totalisant guère que 10 % de cette superficie. La multiplicité des États, l'arbitraire de nombreuses frontières, l'enclavement, la petite taille et la faible population de certains pays - qui rendent parfois difficile leur viabilité économique et politique - sont autant d'entraves au développement de cette partie du monde.

Couvrant environ 22 % de la superficie des terres émergées, l'Afrique comptait quelque 906 millions d'habitants en 2005, soit environ 14 % de la population mondiale. Elle se situe loin de l'Asie (3,9 milliards d'habitants), mais dépasse l'ensemble des Amériques (888 millions) et l'Europe (730 millions).

Bien qu'en recul depuis dix ans, le taux de croissance naturelle, + 2,3 % en 2005, atteint presque le double de la moyenne mondiale (+ 1,2 %). L'Afrique demeure cependant encore relativement peu peuplée (29,5 habitants au km²). Si elle reste le moins urbanisé des continents, le rythme d'urbanisation y pose de multiples problèmes d'habitat, d'alimentation et d'emploi dans les villes, et tend à précipiter la déstructuration sociale et économique des zones rurales.

Les indicateurs retenus pour mesurer le revenu et le niveau de vie des pays doivent être utilisés avec réserves. Ils n'expriment pas toute la réalité économique et sociale de l'Afrique, notamment l'importance de l'agriculture de subsistance, de l'autoconsommation et du secteur informel. Néanmoins, les chiffres officiels, calculés aujourd'hui en parité de pouvoir d'achat avec le dollar américain, traduisent la situation de pauvreté de l'Afrique. En 2004, le revenu (ou produit) national brut en parité de pouvoir d'achat (RNB ou PNB ppa) par habitant était, avec 2 300 dollars pour l'ensemble du continent,

plus de dix-sept fois inférieur à celui des États-Unis (39 710 dollars) et plus de trois fois et demie inférieur à la moyenne mondiale (8 540 dollars).

Ces chiffres cachent de très grandes disparités. En Afrique subsaharienne, plus de 300 millions d'habitants ont moins de 1 dollar américain par jour pour vivre. 26 pays ont un RNB en parité de pouvoir d'achat par habitant inférieur à 1 500 dollars et figurent presque tous parmi les quarante-deux pays les plus pauvres de la planète ; sept autres, à l'opposé, dépassent 6 000 dollars : l'Afrique du Sud, le Botswana, la Libye, Maurice, la Namibie, les Seychelles et la Tunisie. Regroupant 21,4 % de la population, l'Afrique septentrionale réalise près de 39 % du produit intérieur brut (PIB) du continent. Elle fait partie des dix principales économies africaines (DPEA), les gros producteurs de pétrole et ceux qui ont diversifié leurs exportations : Afrique du Sud, Égypte, Algérie, Nigeria, Maroc, Tunisie, Libye, Soudan, Angola, Kenya. Ces pays fournissent

plus de 75 % du PIB total de l'Afrique et devraient jouer un rôle moteur dans l'économie du continent.

À l'échelle mondiale, les économies africaines sont faibles. En 2005, l'ensemble des PIB s'établissait à 2 433 milliards de dollars, moins de 1 % du total mondial.

Bien qu'une grande partie des Africains travaille dans l'agriculture (mais leur proportion dans la population active est tombée de 70 % en 1980 à environ 50 % en

2004), ce secteur reste peu productif et ne parvient pas à satisfaire les besoins du continent en nourriture. La production agricole avait augmenté de moins de 2 % par an de 1965 à la fin du xx^e siècle, beaucoup moins que la croissance démographique ; depuis, cette croissance a atteint et dépassé 3 %, mais les importations du continent en céréales sont toujours nécessaires.

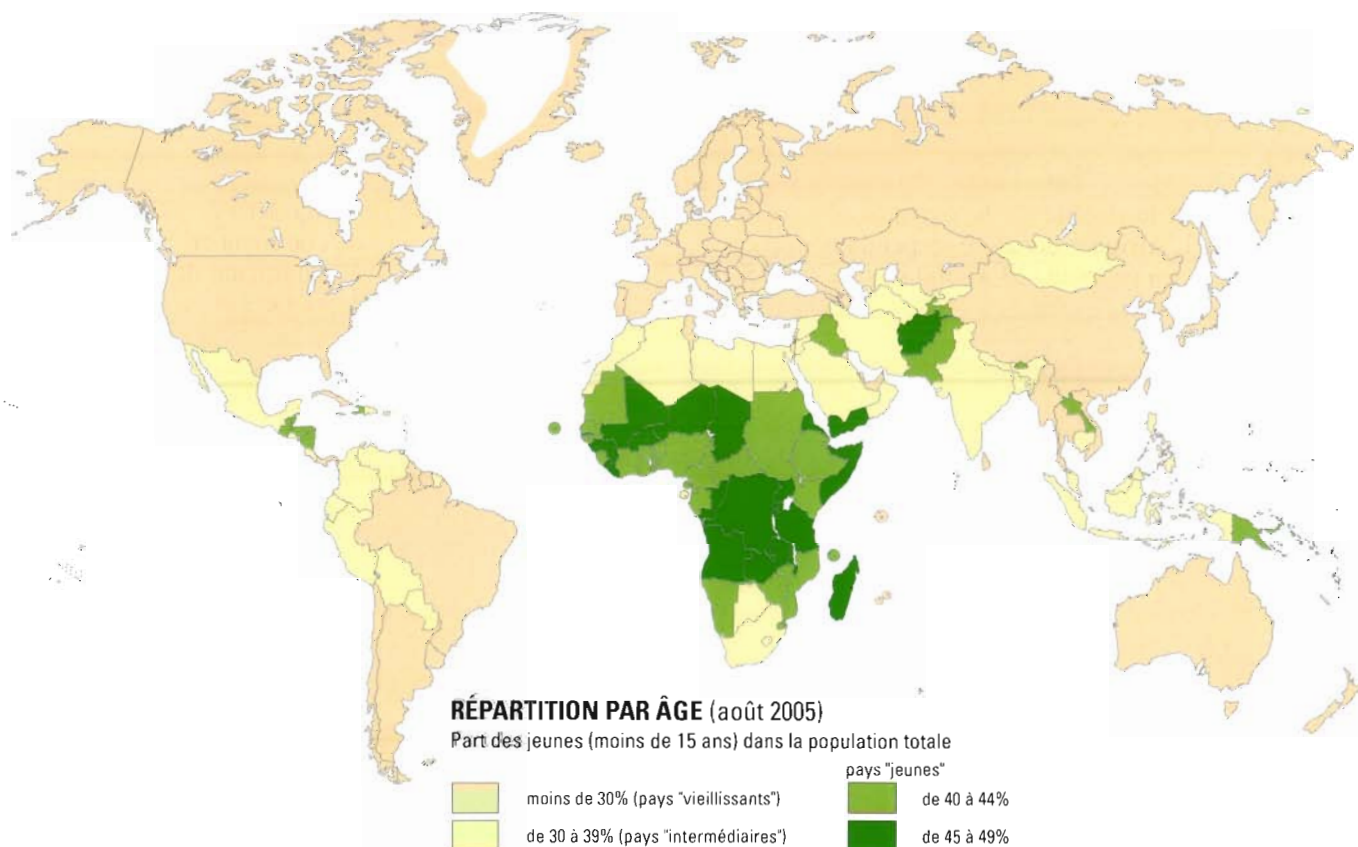
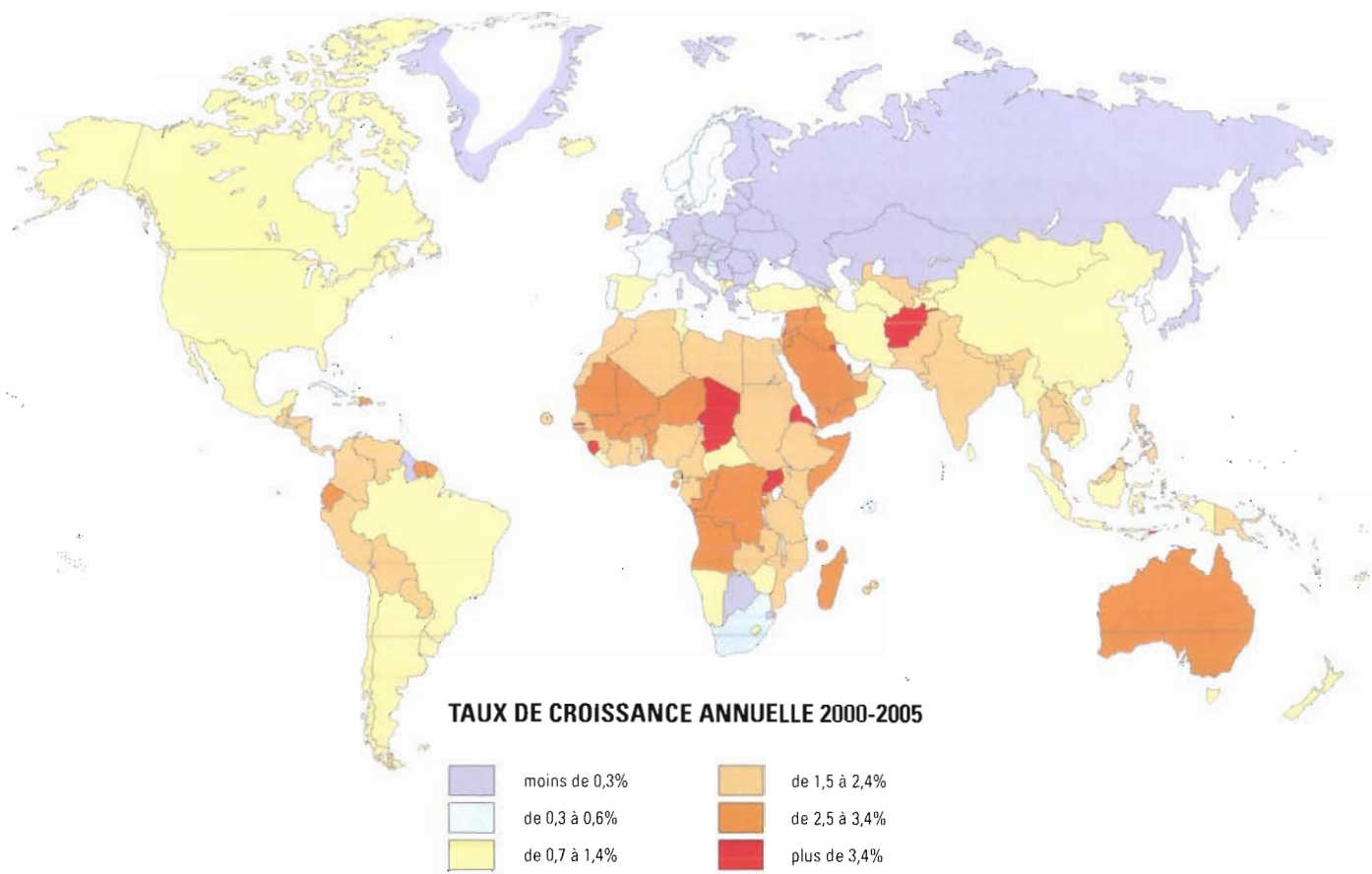
Dans les domaines de l'élevage (un peu plus de 17,5 % du cheptel mondial bovin et près de 24 % des ovins) et de la pêche (5,7 % des captures), les ressources sont importantes mais encore très mal mises en valeur.

Introduites et développées sous la colonisation, les cultures commerciales assurent à l'Afrique une meilleure place dans le monde pour plusieurs productions : près de 68 % du cacao, 23,6 % de l'arachide, plus de 13 % du café, près de 14,2 % du thé, 10,5 % des agrumes et 7,3 % de la graine de coton. Pendant plusieurs décennies à la fin du

**L'Afrique, avec 30 millions de km²,
occupe 22 % des terres émergées.
Elle compte environ 14 % de la
population mondiale.**

●
**Le revenu national brut en parité
de pouvoir d'achat était de 2 300 dollars
en moyenne pour l'Afrique en 2004, et
de 39 710 aux États-Unis, pour une moyenne
mondiale de 8 540 dollars.**

Population



xx^e siècle, toutefois, les cours mondiaux de ces produits ont été orientés à la baisse. La valeur annuelle des exportations agricoles du continent a ainsi chuté de plusieurs milliards ; depuis, la hausse des cours les a rendues plus performantes.

L'archaïsme des techniques de production agricoles, les accidents climatiques, la médiocrité des voies de communication, l'insuffisance des systèmes de commercialisation, la croissance démographique et l'urbanisation accélérée ont pour conséquence une insécurité alimentaire inquiétante et l'appel fréquent à l'aide étrangère. L'Afrique reste très dépendante du reste du monde, à la fois pour l'écoulement de ses cultures commerciales et pour la satisfaction de ses besoins alimentaires.

L'exploitation des ressources du sous-sol a pris une place grandissante dans les économies de nombreux pays. En 2005, une dizaine d'entre eux - et notamment le Nigeria, l'Algérie, la Libye, l'Angola et l'Égypte - ont contribué pour près de 12 % à la production mondiale de pétrole. Et cette part devrait augmenter avec la croissance rapide de l'extraction dans des pays comme le Soudan, la Guinée équatoriale et le Tchad. L'Afrique dispose par ailleurs d'abondantes réserves en minerais de toute sorte : or, platine, cuivre, cobalt, manganèse, diamants, bauxite, zinc, nickel, uranium, étain, charbon, phosphates, fer. Le secteur minier compte pour plus de 15 % dans le PIB de la Namibie (diamants), 36 % dans celui du Botswana, 44,8 % dans celui du Nigeria. Mais l'Afrique demeure le continent le moins industrialisé.

Dans la plupart des pays, une ou deux matières premières dominent le commerce extérieur. Les hydrocarbures représentent entre 75 % et plus de 85 % des exportations de plusieurs d'entre eux : Angola, Guinée équatoriale, Nigeria, Libye, Soudan, Congo, Gabon. La Zambie dépend à plus de 60 % du cuivre et du cobalt, le Niger à plus de 70 % de l'uranium, le Botswana à plus de 85 % des diamants, le Ghana à plus de 55 % de l'or et du cacao, la Guinée à plus de 60 % de la bauxite, la Mauritanie à près de 40 % du fer. Ailleurs, ce sont des produits agricoles qui dominent les exportations : le coton pour le Burkina Faso et le Bénin ; le café pour le Burundi et l'Ouganda ; le thé et le café pour le Rwanda ; le cacao pour la Côte d'Ivoire, etc.

Si les échanges de l'Afrique avec les autres régions du monde, l'Europe de l'Ouest en particulier, s'étaient développés de façon continue entre 1945 et 1970, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est tombée de 4,4 % en 1970 à environ 2 % au début du xxi^e siècle.

En 2005, la part de l'Afrique dans le commerce mondial, où l'Asie tient une place croissante, était de 2,9 % pour les exportations et de 2,4 % pour les importations. La situation du continent s'est améliorée, mais dans de nombreux États l'augmentation rapide des importations, notamment de denrées alimentaires, qui n'est pas toujours accompagnée d'une progression correspondante des exportations, se traduit par des déficits des balances commerciales. Les pays africains ont par ailleurs d'importantes difficultés de remboursement d'emprunts extérieurs contractés à des taux très élevés. Devant l'impossibilité d'honorer leurs engagements, les

États ont sollicité au début des années 1980 le rééchelonnement de leur dette. Les institutions financières internationales leur ont imposé des politiques de stabilisation et des programmes d'ajustement structurel. Visant à libéraliser les économies et à rétablir les mécanismes du marché, ces programmes ont ouvert la voie aux privatisations. Dans de nombreux cas, ce sont de puissants groupes étrangers au continent qui se sont

portés acquéreurs des anciennes entreprises publiques.

À la fin du xx^e siècle, un allègement de la dette a été consenti à des pays entrant dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) ; puis, en 2005, décision a été prise d'effacer la dette d'un certain nombre de ces pays (dont 15 pays africains). D'autre part, l'Afrique a pris une nouvelle orientation pour accélérer son développement dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD), initié par les présidents de cinq pays (Sénégal, Afrique du Sud, Algérie, Nigeria, Égypte) et lancé à Lusaka en 2001.

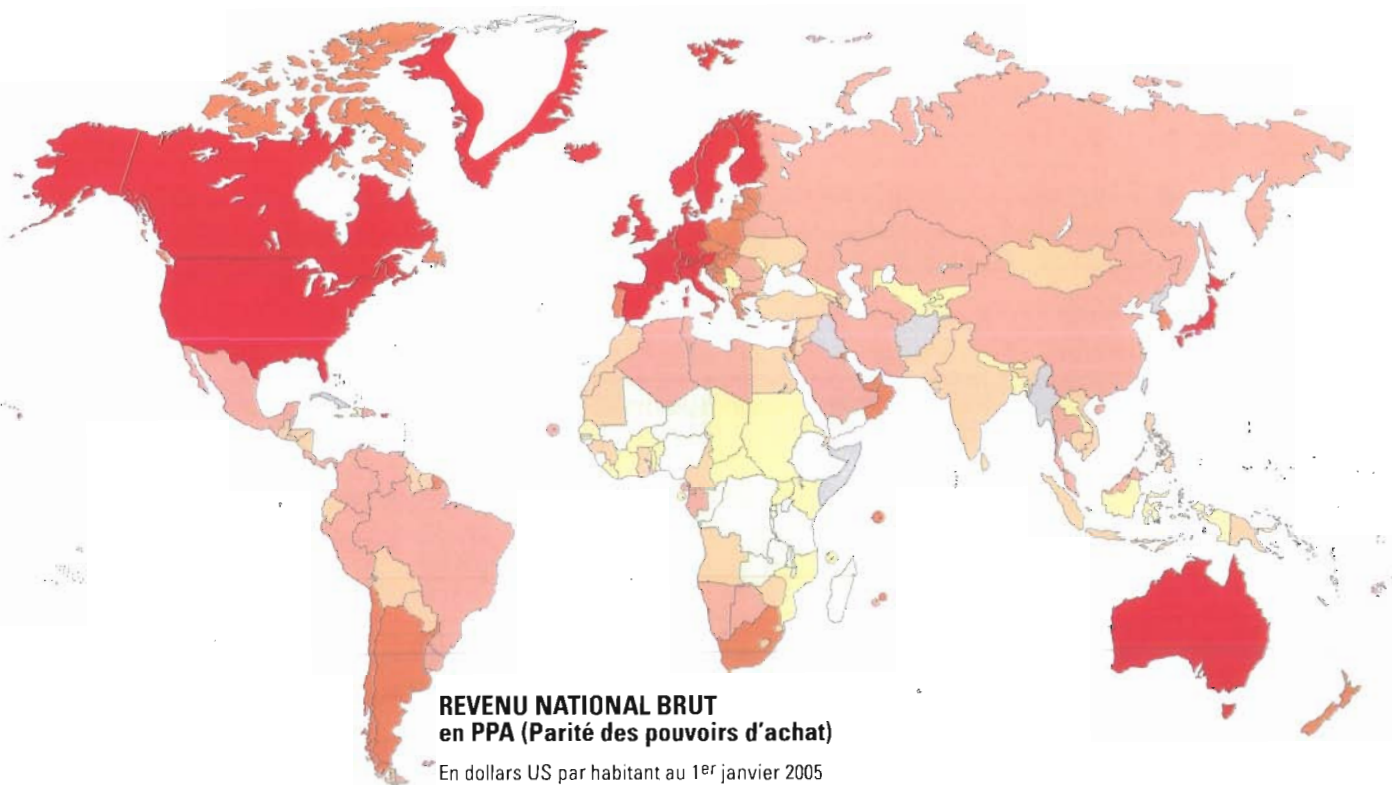
Ce programme, appuyé par le PNUD, a pour but de remplacer les aides par des investissements et de relancer les investissements étrangers ; en contrepartie, les pays africains s'engagent à une bonne gouvernance, à l'intégration régionale (5 zones) et à intervenir dans sept domaines prioritaires, dont l'éducation, la santé et les infrastructures.

En 2005, dix pays d'Afrique ont contribué pour près de 12 % à la production mondiale de pétrole.

Dans le commerce mondial, l'Afrique participe pour 2,9 % aux exportations et 2,4 % aux importations.

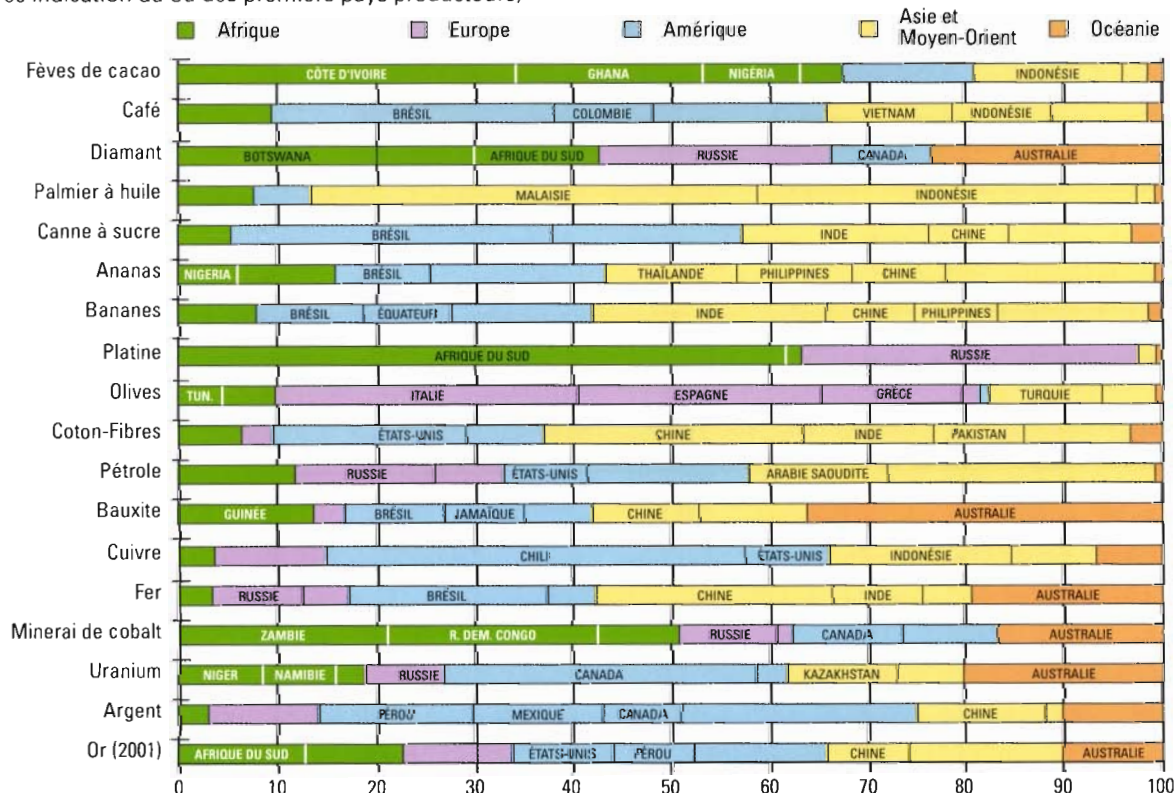
L'Afrique a pris une nouvelle orientation en créant le NEPAD, entériné en 2001 à Lusaka.

Économie



PART DE L'AFRIQUE DANS LE MONDE AU TRAVERS DE QUELQUES PRODUCTIONS (au 1/01/2006)

(avec indication du ou des premiers pays producteurs)



L'intégration régionale

L'idée selon laquelle le développement de l'Afrique exige le dépassement du cadre national remonte aux indépendances. Très tôt, des leaders comme Kwame Nkrumah ou Sékou Touré se firent les hérauts du panafricanisme, et le début des années 1960 fut marqué par d'éphémères unions interétatiques. Le 25 mai 1963, toutefois, les chefs d'État et de gouvernement de trente-deux pays signèrent à Addis-Abeba la charte créant l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ils y affirmèrent notamment l'égalité souveraine des États-membres ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et y consacrèrent le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation.

L'Union africaine, l'UA, initiée à Syrte (Libye) en septembre 1999 et lancée en juillet 2001, est devenue réalité en juillet 2002 à Durban lors du dernier sommet de l'OUA à laquelle elle s'est substituée. Celle-ci comptait cinquante-trois membres, soit la totalité des États du continent, à l'exception du Maroc qui s'en retira en 1984 quand l'organisation accueillit la République arabe sahraouie démocratique. Si l'OUA a joué un rôle non négligeable dans le règlement des conflits, elle n'a guère progressé dans l'unification du continent. Destinée à unifier les cinquante-trois États africains sur le plan politique, économique et social, l'UA a son siège à Addis-Abeba et ses institutions : Conférence, Conseil exécutif, Commission, Conseil de paix et de sécurité, Cour de justice..., qui entrent progressivement en activité. En janvier 2005, son 4^e sommet a eu lieu à Abuja (Nigeria).

L'autre grande organisation continentale est la Banque africaine de développement (BAD), créée en 1964, et dont le siège est à Abidjan. Financée par l'ensemble des pays du continent ainsi que par vingt-quatre autres membres non africains, elle accorde des prêts pour la réalisation de projets dans les domaines économiques et sociaux et joue un rôle stimulant pour les communautés économiques régionales.

La zone franc, constituée en 1946 pour mettre en place une coopération monétaire entre la France et ses colonies, comprend aujourd'hui 15 États en Afrique (Madagascar et la Mauritanie l'ont quittée en 1973 et la Guinée équatoriale l'a rejointe en 1985). Depuis 1999, l'euro est devenu la référence du franc CFA.

Les organisations interafricaines se sont surtout

développées au niveau sous-régional. Elles ont parfois pris un caractère politique, comme l'Union africaine et malgache, aujourd'hui disparue, ou l'Union du Maghreb arabe (UMA), créée le 17 février 1989 à Marrakech lors d'une réunion des chefs d'État d'Algérie, de Libye, du Maroc, de Mauritanie et de Tunisie. Mais on a surtout assisté à la naissance d'une pléthore de nouvelles entités à vocation économique.

À l'ouest, la CEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest), née en 1973, réunissait initialement six États : Burkina Faso (alors Haute-Volta), Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal. Le Bénin la rejoignit en 1984. L'ensemble de ses membres, à l'exception de la Mauritanie, utilisant une monnaie commune (le franc CFA), et la même langue administrative (le français), cette structure cohérente obtint des résultats appréciables dans la réduction des préférences commerciales et des taux de protection.

La CEAO a été peu à peu supplantée par la CEDEAO (Communauté économique des États de

**En 2002, l'Union africaine (UA)
a remplacé l'Organisation
de l'Unité africaine (OUA).**

**La CEDEAO organisme d'intégration
économique de l'Afrique de l'Ouest,
s'est dotée en 1990
d'une force d'interposition,
l'Ecomog.**

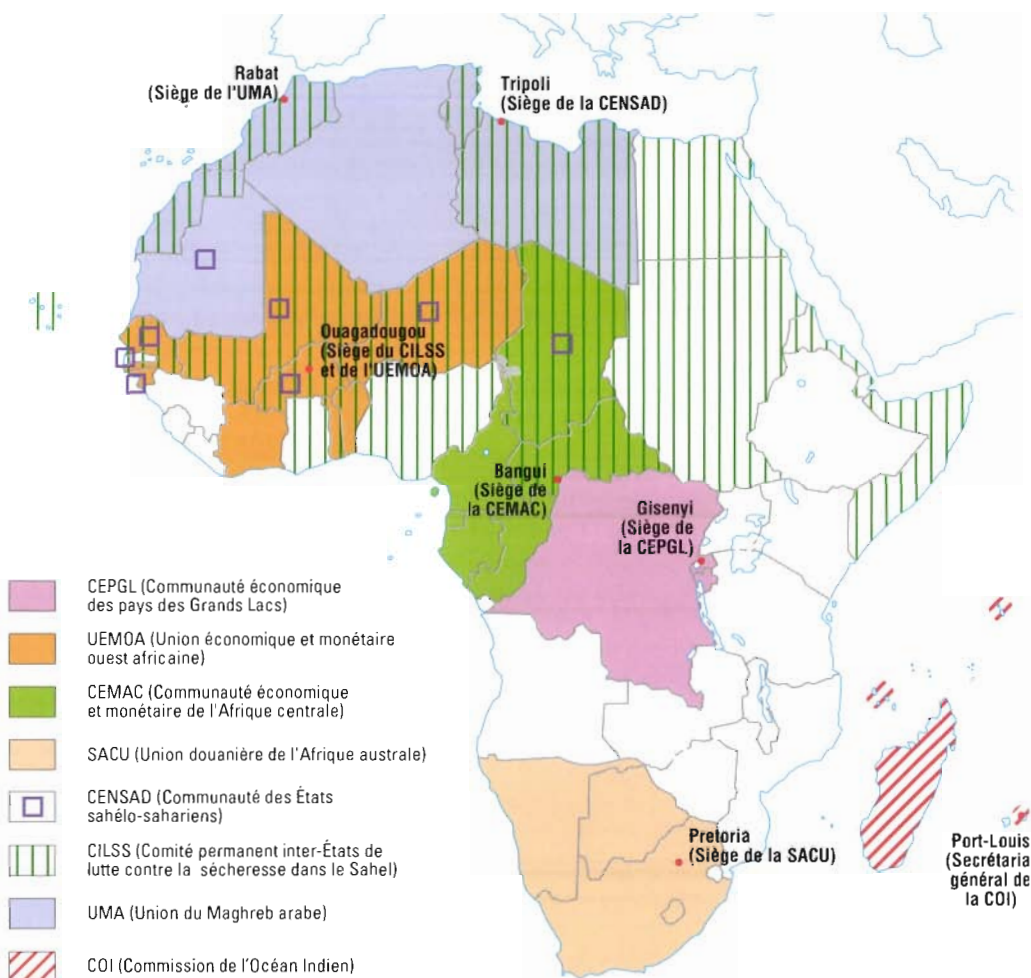
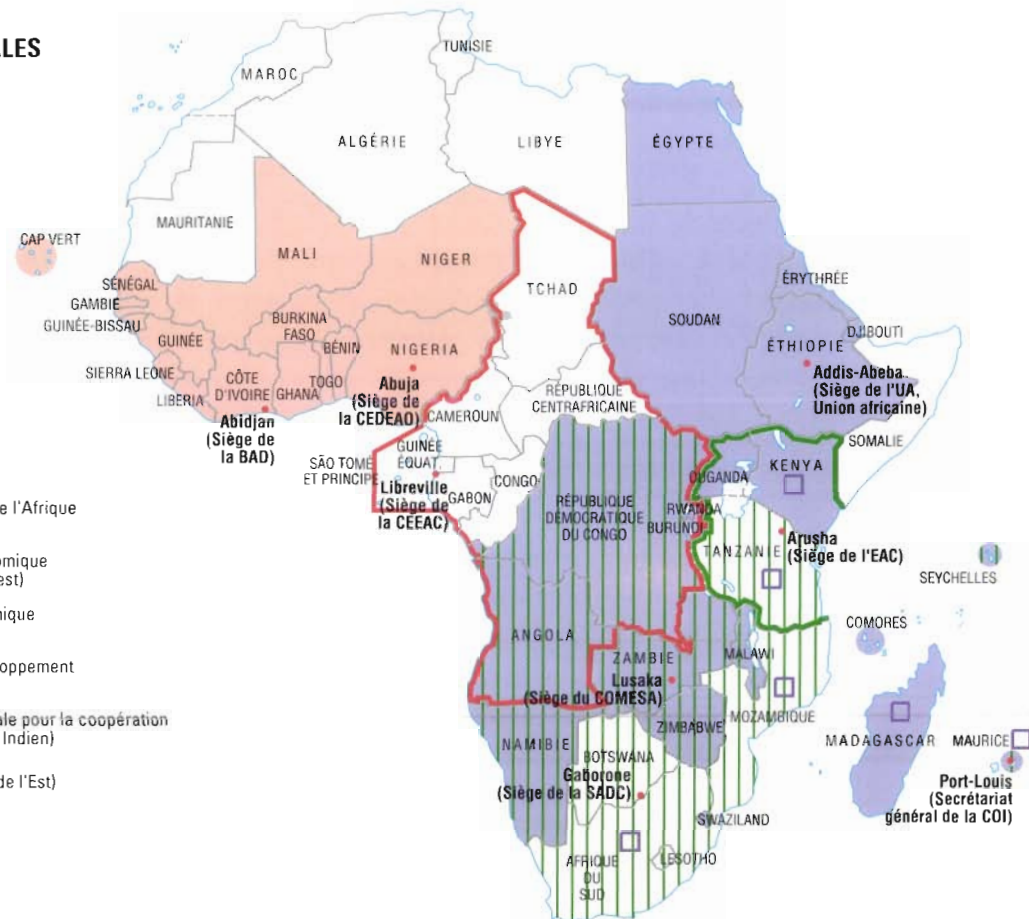
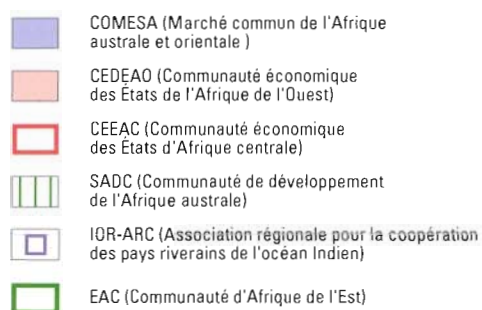
l'Afrique de l'Ouest, Ecowas en anglais). Créée à Lagos en 1975, elle a son siège à Abuja et regroupe, outre les huit pays ouest-africains de la zone franc (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée, la Gambie et le Cap-Vert. Son objectif majeur est la constitution d'un vaste marché ouest-africain et d'une union monétaire avec monnaie

unique. Elle dispose d'un Fonds de coopération et de développement (Ecowas Fund), destiné au financement de projets dans les pays membres les moins bien lotis. À ces objectifs économiques et commerciaux, la Cedeao a adjoint un volet politique et militaire en se dotant d'une force d'interposition, l'Ecomog, créée en avril 1990 et qui est intervenue au Liberia, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone.

Les pays de la zone franc appartiennent aussi à l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Instituée en 1994, avec Ouagadougou pour siège, cette dernière est un prolongement de la CEAO et de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine) et a notamment pour objectif l'unification des espaces économiques nationaux. Lui sont rattachées deux institutions spécialisées autonomes : la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, Dakar) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD, Lomé).

On retrouve ce rôle de la zone franc en Afrique

ORGANISATIONS RÉGIONALES



A horizontal scale bar with a vertical tick at the left end labeled '0' and another vertical tick at the right end labeled '1000 km'.

centrale où la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), créée en 1994 et dont le siège est à Bangui, a succédé à l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC). Ce regroupement de six pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad) a également pour objectif la création d'un marché commun. Il a notamment pour instruments la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC, Yaoundé) et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC, Libreville). Il projette le lancement de la compagnie aérienne Air CEMAC.

Dans l'est du continent, diverses organisations regroupent plusieurs pays. Avec l'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et São Tomé, les six pays de la Cemac forment la CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale), organisation de coopération régionale créée en 1983, dont le siège est à Libreville.

La Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), constituée en 1976 par l'ex-Zaïre, le Burundi et le Rwanda, qui était en sommeil, va être relancée. Créée en 1967 et dissoute en 1977, l'EAC (East African Community ou Communauté d'Afrique de l'Est) a été reconstituée en 2000. Elle a pour objectif la coopération entre l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya.

Autour de l'océan Indien s'est constituée en 1997

l'Association pour la coopération régionale des pays riverains de l'océan Indien (IOR-ARC) qui comprend 5 membres en Afrique.

Beaucoup plus vaste, le COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa ou Marché commun de l'Afrique australe et orientale) vise la création d'une zone de libre-échange englobant la plupart des pays d'Afrique orientale et australe, y compris les îles de l'océan Indien, mais à l'exception notable de l'Afrique du Sud. Cette structure, qui compte vingt membres - et dont le siège est à Lusaka -, s'est substituée en 1994 à la PTA (Preferential Trade Areas, ou ZEP, Zone d'échanges préférentiels).

La SACU (Southern African Customs Union ou Union douanière de l'Afrique australe), créée en 1969, et dont le siège est à Pretoria, réunit l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Les mêmes pays sont membres également de la SADC (Southern African Development Community ou Communauté de

développement de l'Afrique australe), qui s'est fixée des objectifs très ambitieux d'intégration économique mais aussi de coopération dans le domaine politique ainsi que dans la santé, l'éducation, la question des ressources en eau, etc. ; elle a son siège à Gaborone au Botswana et compte quatorze membres.

Au nord du continent, la coopération régionale a marqué le pas, du fait notamment des dissensions liées à la question du Sahara occidental ; cependant de nombreuses institutions sont basées sur l'identité arabe ou de la religion musulmane : Union du Maghreb arabe, Ligue des États arabes, Organisation de la conférence islamique, Banque islamique de développement...

Une des dernières constructions inter-étatiques a pour originalité d'associer des pays du nord et du sud du Sahara. Créée en février 1998 à Tripoli, la Communauté des États sahélo-sahariens, la COMESSA ou CENSAD, réunit 21 membres, dont

les initiateurs : la Libye, le Soudan, le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. Son but est de développer les liens économiques, sociaux et culturels entre États membres et avec les autres pays africains et arabes.

Aux organisations d'intégration commerciale et financière s'ajoutent de nombreux organismes à vocation sectorielle et technique, et des institutions de recherche et de formation

ou d'intervention dans les divers secteurs de l'agriculture et de la santé. Parmi ces dernières, on relève le CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), dont le siège est à Ouagadougou, et l'OCLALAV (Organisation commune anti-acridienne et anti-larvaire).

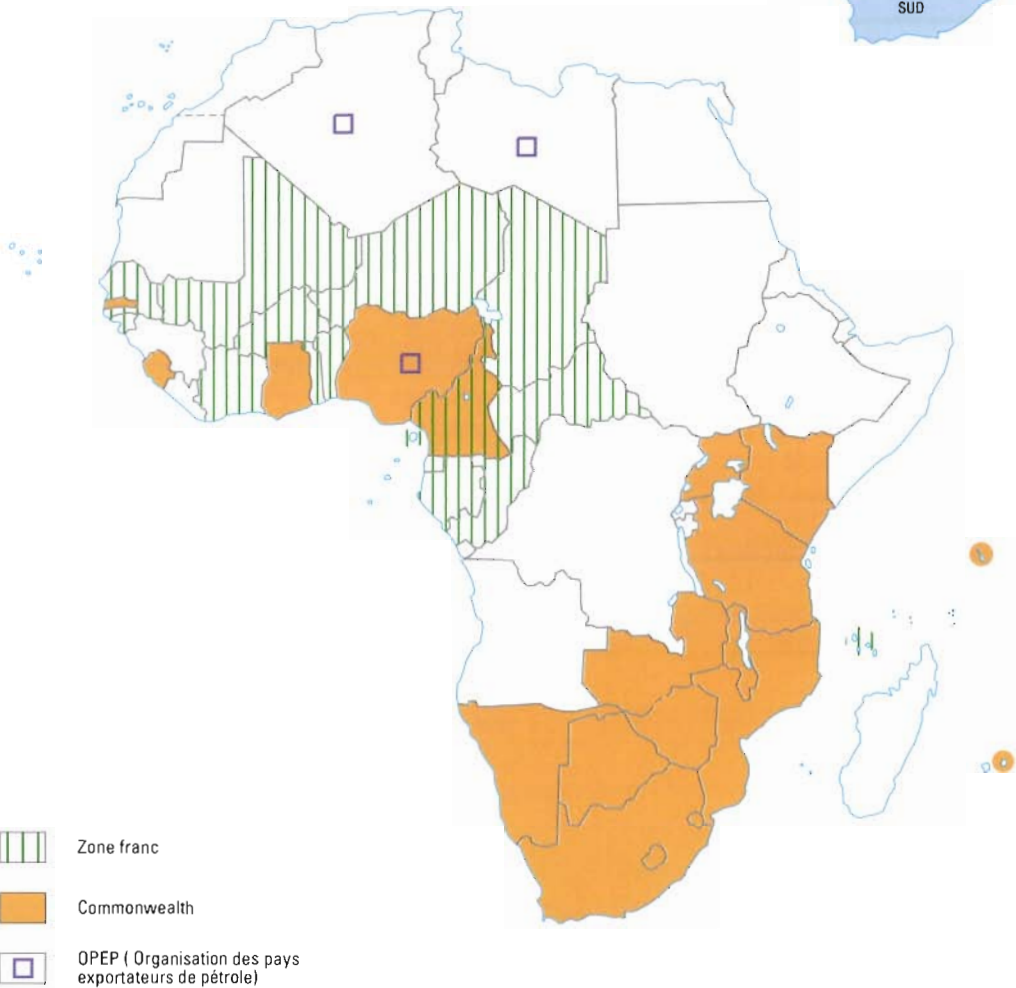
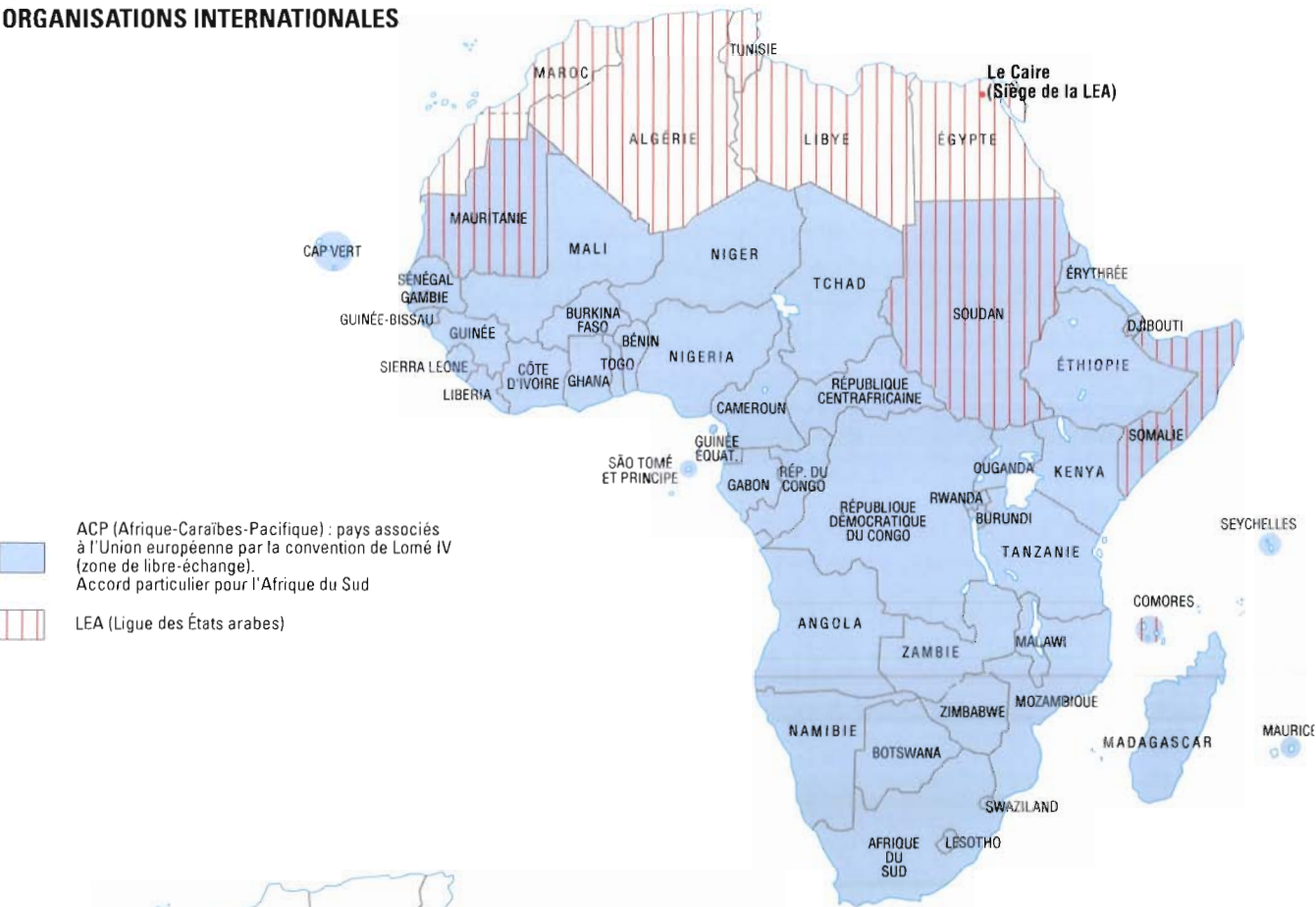
Des projets industriels multinationaux ont par ailleurs été expérimentés. Lancée en 1980 par le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, la CIMAO (Ciments ouest-africains) a fait long feu. Quant à la compagnie Air Afrique, créée en 1961 et qui appartenait à dix États, elle a déposé son bilan en 2002.

Après des décennies de tentatives intégratrices décevantes, dont la réalisation a été freinée par l'insuffisance des moyens, par l'absence de complémentarité entre les productions nationales et par le manque de volonté politique, le XXI^e siècle semble s'ouvrir sur une dynamique plus positive avec la naissance et la mise en activité de l'UA, et la relance de certaines organisations régionales.

Les organisations interafricaines sont surtout développées au niveau sous-régional et ont principalement des vocations économiques, commerciales et financières.

●
Autre grande organisation continentale, la Banque africaine de développement, créée en 1964, a pour actionnaires 53 pays d'Afrique et 24 autres appartenant aux continents américain, asiatique et européen.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES



0 1000 km

Agriculture, élevage, pêche

La majorité des paysans africains continue à travailler la terre dans le cadre de systèmes de production traditionnels souvent bien adaptés aux possibilités de l'environnement naturel. Les différences entre les climats et les sols ainsi que certains facteurs historiques locaux expliquent la très grande variété des productions vivrières.

Dans les régions forestières à longue saison humide, on cultive surtout les plantes à tubercules (taro, ignames, patates, manioc) ainsi que le maïs, les bananiers et les palmiers. Les sociétés paysannes des savanes ont pour leur part une vie rythmée par l'alternance d'une saison sèche de longueur variable et d'une unique saison des pluies. L'agriculture y est fondée sur les céréales : petit mil ou millet, sorgho, maïs. L'alimentation est complétée par les ressources de l'élevage bovin, et ovin dans les zones les plus sèches.

Dans les régions arides, proches des déserts, la plus grande partie de l'espace est consacrée à l'élevage itinérant. La mobilité des hommes et des troupeaux permet de tirer le meilleur parti de ressources en eau rares, et de pâturages temporaires et dispersés sur de vastes étendues. Dans les oasis sahariennes, où l'exploitation des eaux souterraines autorise l'irrigation, les principales cultures sont celles du palmier-dattier et des céréales (blé et orge).

Dans le nord du continent, la vie agricole, jusqu'au XIX^e siècle, était cantonnée dans les zones montagneuses tandis que les plaines étaient occupées par les populations nomades ou semi-nomades. Avec le recul progressif du pastoralisme, les plaines côtières sont devenues le domaine privilégié de la culture des céréales (blé et orge principalement) ainsi que des légumineuses (pois, fèves, lentilles). Sur l'ensemble du continent, les montagnes, qui ont souvent joué un rôle de refuge, ont connu des aménagements perfectionnés permettant à des populations souvent très denses de se livrer à la polyculture intensive.

La riziculture, autrefois surtout développée à Madagascar, dans le delta central du Niger, le delta du Nil et sur la côte atlantique entre le Sénégal et la Sierra Leone, est aujourd'hui présente dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne. La création d'hybrides a permis d'en multiplier les rendements, et le riz supplante les autres céréales comme aliment de base. L'Afrique en a produit 18,6 millions de tonnes en 2005.

La colonisation et la mondialisation de l'économie de marché sont venues bouleverser ces systèmes de production centrés sur la satisfaction des besoins locaux. Les produits pour la vente ont pris une place croissante à côté des cultures vivrières. La bordure méditerranéenne s'est ainsi vouée aux plantations de vignes, d'oliviers et d'agrumes. Dans les zones de savane, les deux cultures commerciales dominantes sont l'arachide, surtout dans la zone soudanienne (9 millions de tonnes en 2005), et le coton (5,1 millions de tonnes) ; l'Égypte, le Mali et le Burkina Faso sont les plus gros producteurs de coton du continent. Certains pays procèdent à des recherches et des essais sur le coton génétiquement modifié, mais seule actuellement l'Afrique du Sud cultive du coton OGM.

Les régions de climat tropical humide ont connu, notamment dans les zones côtières, un essor important des cultures de plantation, dans le cadre d'exploitations familiales ou agro-industrielles. Le cacao (2,6 millions de tonnes), dont l'Afrique assurait près de 68 % de la production mondiale en 2005, est cultivé principalement en Côte d'Ivoire (1^{er} pays producteur du monde), au Ghana, au Nigeria et au Cameroun. Le café (1 million de tonnes, 13 % de la production mondiale en Afrique) provient pour l'essentiel de l'Éthiopie (1^{er} producteur africain), de l'Ouganda, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Kenya et de Madagascar.

À ces deux produits-phares s'ajoutent l'ananas et l'hévéa. L'ananas africain représente aujourd'hui plus de 16,2 % de la production mondiale et le caoutchouc 5,2 %.

En Afrique de l'Est, le Kenya principalement, ainsi que le Malawi et l'Ouganda, dominent la production de thé (près de 14,2 % de la production mondiale en Afrique) et la Tanzanie, le Kenya et Madagascar, celle de sisal (près de 21 %). En Afrique australe, on trouve, entre autres, de la canne à sucre, du tabac, des agrumes, de la vigne. L'Afrique du Sud tient, selon les années, entre la 8^e et la 10^e place des producteurs mondiaux de vin (environ 3 % de la production mondiale).

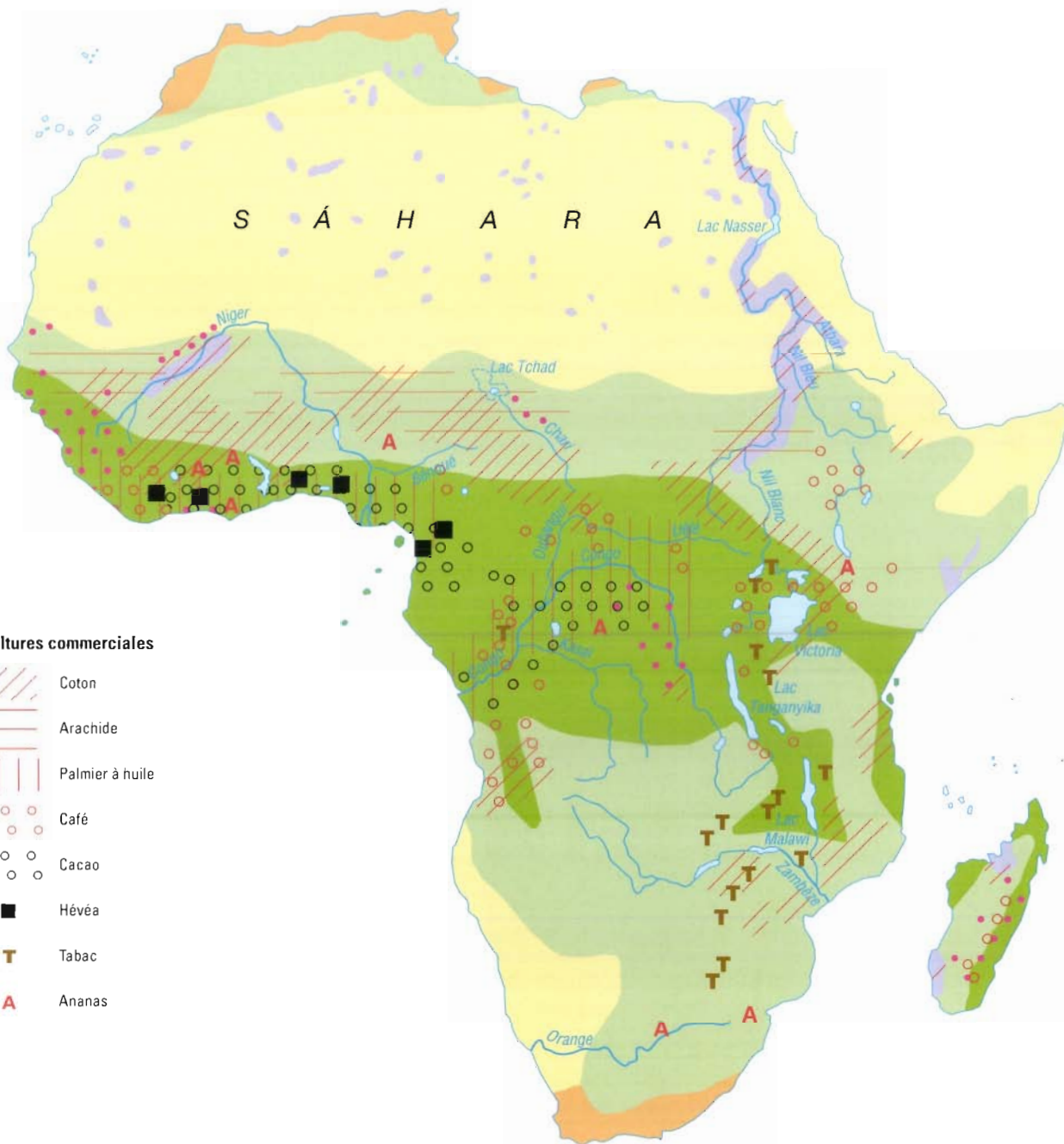
La prospérité de l'île Maurice repose en partie sur le sucre alors que Madagascar, outre le riz et le café, produit de la vanille (1^{er} producteur mondial).

Les performances de l'agriculture africaine sont dans l'ensemble médiocres. Occupant encore en 2005 environ 50 % de la population active, elle contribue à hauteur d'un tiers au PIB du continent. Si les surfaces

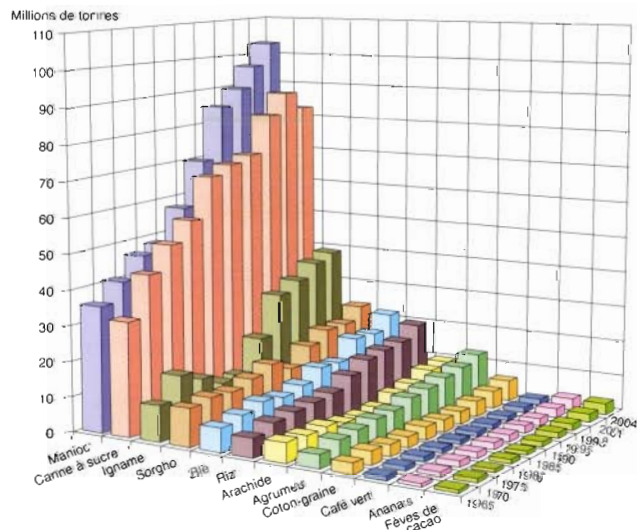
L'agriculture occupe environ 50 % de la population active et contribue au tiers du PIB du continent.

●
Principales cultures vivrières : manioc (régions forestières), mils (savanes), blé (Afrique du Nord) et riz.

●
Principales cultures commerciales : cacao, café, palmier à huile, coton, hévéa, canne à sucre, agrumes et arachide.



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE



AGRICULTURE



consacrées aux principales cultures ont été accrues de plus de 20 % depuis une quinzaine d'années, la population a augmenté encore plus rapidement, alors que, faute d'investissements et d'innovations techniques, les rendements restent faibles. Seuls 12,9 millions d'hectares de terres agricoles bénéficient d'une irrigation. Le continent reste exposé aux disettes et aux problèmes de soudure, et doit compter sur les importations et l'aide alimentaire pour se nourrir.

La croissance agricole a été encore faible ces dernières années, même si certains pays ont eu de bonnes récoltes. En effet, les résultats sont très inégaux selon les régions ; ils ont pu être considérablement réduits par la situation climatique (sécheresse en Afrique australe et en Éthiopie par exemple), les invasions de criquets localement, ou l'instabilité politique et l'insécurité comme en Afrique centrale ou en Côte d'Ivoire. De plus, la situation est aggravée par les effets du sida sur les populations rurales. En 2003, le taux de croissance agricole était de 3,1 % (2,8 % en 2002, 4,5 % en 2001). Entre 2002 et 2003, la production céréalière est passée de 117,2 millions de tonnes à 126,1 millions de tonnes. Les importations se sont élevées à un peu plus de 38 millions de tonnes en 2003 (44 millions de tonnes en 2001).

Les économies africaines continuent de dépendre fortement d'un petit nombre de cultures d'exportation. Six produits agricoles assurent bon an mal an les deux tiers de ses exportations agricoles : le café, le cacao, le coton, le sucre, le tabac et le thé. Or, au cours des trois dernières décennies du xx^e siècle, les cours sur les marchés mondiaux ont été défavorables aux produits africains ; leur valeur a été divisée par trois. Une légère remontée des cours ces dernières années a amélioré leurs performances.

L'élevage des bovins, ovins et caprins (plus de 700 millions de têtes pour toute l'Afrique) repose essentiellement sur la transhumance. Il est surtout pratiqué dans la zone sahélo-soudanienne, dans les régions montagneuses de l'Afrique de l'Est, dans les zones semi-arides de l'Afrique australe et dans les prairies du Maghreb. Cette activité assure la sécurité alimentaire des populations dans des régions généralement exposées à la sécheresse. L'élevage intensif des volailles est concentré dans les zones périurbaines, tandis que la production de viande de gibier et d'autruches représente une part croissante

de l'activité agricole de certains pays comme le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.

La pêche offre un potentiel énorme, notamment dans les zones littorales baignées par des courants froids (en Atlantique, du Maroc au Sénégal, et de l'Angola à l'Afrique du Sud ; sur la côte méridionale de Madagascar). Les prises des flottes africaines ont atteint un peu plus de 7,5 millions de tonnes en 2003 pour une production mondiale de près de 132,5 millions de tonnes (environ 5,7 %). Les captures dans les eaux intérieures représentent plus de 30 % de ce total (moins de 25 % pour les captures mondiales), le quart des prises provenant du lac Victoria.

Bien que le poisson ne représente qu'un très faible pourcentage du commerce mondial, il constitue l'un des principaux postes d'exportation de certains pays (Seychelles, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Mozambique...).

Mais, de façon générale, l'Afrique valorise encore très mal ses ressources halieutiques. Ainsi, le

Nigeria, malgré la longueur de ses zones côtières et les potentialités de ses eaux douces, est un des principaux importateurs mondiaux de poisson congelé (290 000 t en 2001). Les flottes africaines, dont les projets de modernisation tardent à se concrétiser, ne réalisent que 30 % des captures marines dans les eaux africaines, qui sont surtout le fait de navires étrangers autorisés à pêcher au large du continent

moyennant une contrepartie, principalement financière. La flottille africaine est en grande partie destinée à la pêche côtière et artisanale ; une faible proportion est composée de chalutiers congélateurs pour la pêche hauturière.

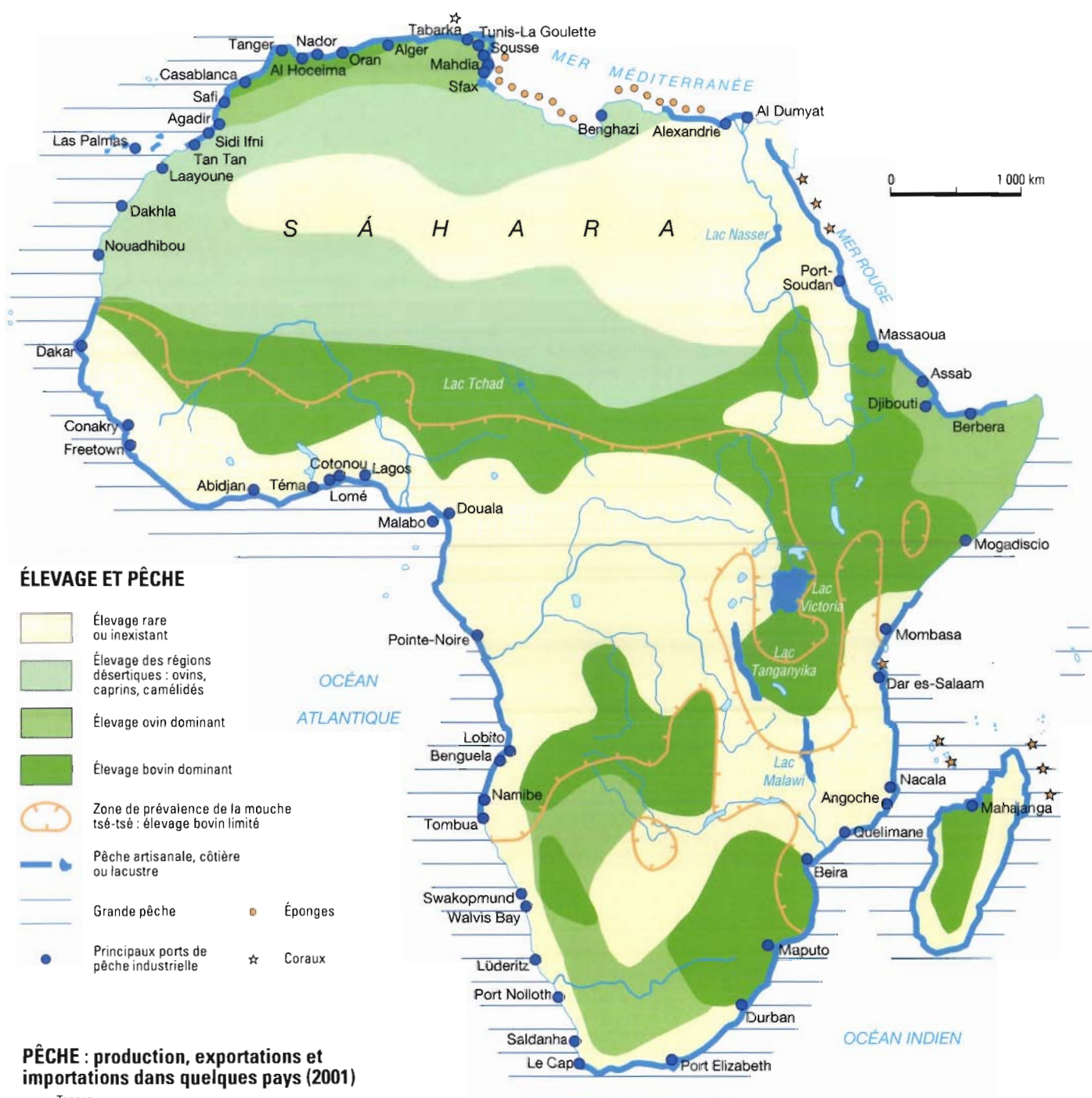
Le problème général de la raréfaction du poisson dans les océans surexploités se pose aussi en Afrique. C'est pourquoi certains pays élaborent une gestion des pêcheries et une planification de l'exploitation halieutique, comme la Mauritanie ou le Maroc (1^{er} producteur africain avec 887 000 de tonnes) qui a établi en particulier des quotas pour la capture des poulpes.

L'aquaculture est très peu développée en Afrique bien que nombre de pays aient un potentiel intéressant ; l'Égypte est le principal producteur. Elle fournit moins de 5 % de la production totale de la pêche. La part de l'aquaculture mondiale atteint environ 30 % du total de la pêche, celle de l'Afrique 1,2 % du total mondial.

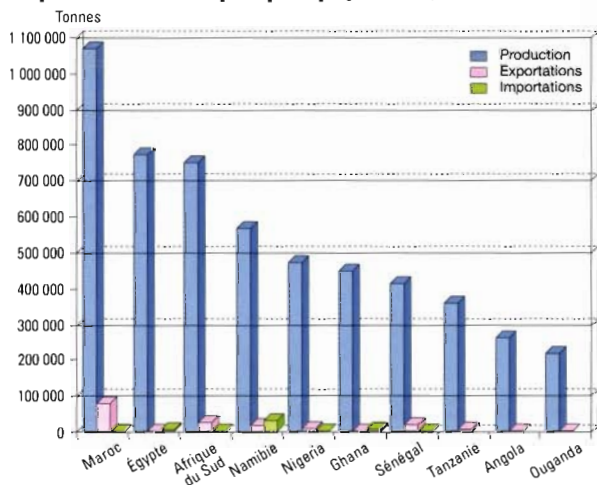
**On compte plus de
700 millions de têtes de bétail
sur le continent.**

**Avec un total de 7,5 millions
de tonnes, l'Afrique
n'assure que 5,7 %
des prises mondiales de poisson.**

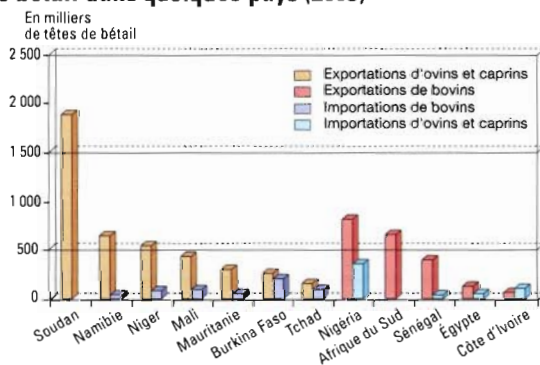
**30 % des captures proviennent
des rivières et des lacs.**



PÊCHE : production, exportations et importations dans quelques pays (2001)



ÉLEVAGE : exportations et importations de bétail dans quelques pays (2003)



Mines et industries

Bien qu'elles ne soient pas encore totalement recensées, les ressources en minerais de l'Afrique sont considérables et fournissaient près de 8 % de la production mondiale à la fin du xx^e siècle. Le continent détiendrait environ 30 % des réserves minérales mondiales, dont 90 % de platine et platinoïdes, 60 % du cobalt, 40 % de l'or. Plusieurs pays dépendent fortement de l'exportation d'un petit nombre de produits miniers. Cuivre et cobalt constituent plus de 60 % des ventes à l'étranger de la Zambie. Le Botswana tire plus de 85 % de ses recettes en devises des diamants. L'uranium fournit plus de 70 % des ressources du Niger, le fer près de 40 % de celles de la Mauritanie, les diamants 43 % de celles de la République centrafricaine. La bauxite, l'alumine, les diamants et l'or représentent près de 75 % des exportations de la Guinée.

Pendant longtemps la plupart des sociétés minières parapubliques ont souffert d'une mauvaise gestion et les ressources tirées de cette activité ont été peu réinvesties dans le secteur. Il s'est ensuivi un vieillissement de l'outil de production et une forte baisse de la compétitivité. Des troubles de tous ordres ont détruit quantité d'infrastructures et paralysé les activités minières. La révision du code minier dans certains pays, laissant plus de liberté aux investissements privés, et le récent boom des produits miniers ont entraîné une reprise des activités dans ce secteur.

Au début du xx^e siècle, la tendance est à un accroissement de l'exploration (diamant en Angola, nickel et cuivre au Botswana, or dans plusieurs pays...). L'or en particulier connaît un rebond, si bien que le continent africain est à la 3^e place pour les dépenses d'exploration : nouvelles mines d'or exploitées au Mali, en Tanzanie, Afrique du Sud, au Niger. L'Afrique aurait produit plus de 550 tonnes d'or en 2004 selon les estimations (avec en tête l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tanzanie, le Mali). D'autres exploitations se développent ou sont en projet : platine au Zimbabwe, cuivre en Zambie, platinoïdes en Afrique du Sud, fer et manganèse au Gabon, uranium au Niger... La relance de l'activité minière a fait remonter le taux de croissance industrielle à 4,1 % en 2003 (2,6 % en 2002). Mais l'exploitation minière est en général coupée des autres secteurs de l'économie et n'a guère favorisé l'industrialisation, dont le taux est passé de 3,5 % à 2,3 % pour ces deux années.

Pourtant le taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) était passé de 3 % pendant la

période 1992-1997, à 4,2 % pendant la période 1997-2002. Mais ce résultat masquait la différence entre la croissance positive en Afrique du Nord et principalement en Afrique centrale, et la diminution de celle de l'Afrique de l'Ouest et surtout de l'Afrique orientale et australe (hors Afrique du Sud).

La production industrielle du continent ne représente qu'environ 1 % de la production mondiale et sa contribution à l'ensemble des PIB du continent est inférieure à 30 %. Les tentatives pour développer des industries métallurgiques et chimiques lourdes en Algérie, en Égypte, au Nigeria, en République démocratique du Congo n'ont guère été fructueuses. Le secteur manufacturier traditionnel comprend surtout de petits établissements produisant des biens de consommation (aliments, boissons, ciment...) pour les marchés nationaux et des activités de première transformation pour l'exportation : huileries, sciage et déroulage de bois, égrenage de coton, décorticage d'arachides, raffinerie de sucre, etc.

Plusieurs pays ont développé des industries légères

performantes, bénéficiant pour certains de la délocalisation de l'industrie textile, et sont exportateurs de produits manufacturés : Maurice (textile, habillement), Tunisie (textile, mécanique), Maroc (textile, mécanique, haute technologie), Sénégal (agroalimentaire, textile), Lesotho (textile), Kenya (agroalimentaire), Botswana (taille et polissage du diamant). Mais ils vont devoir faire face à la concurrence asiatique avec l'ouverture plus grande de ce marché.

L'Afrique du Sud est de loin la première puissance industrielle du continent avec une industrie diversifiée. Un seul exemple, sa production automobile a dépassé 520 000 véhicules en 2005, loin devant celle de l'Égypte (69 000 véhicules).

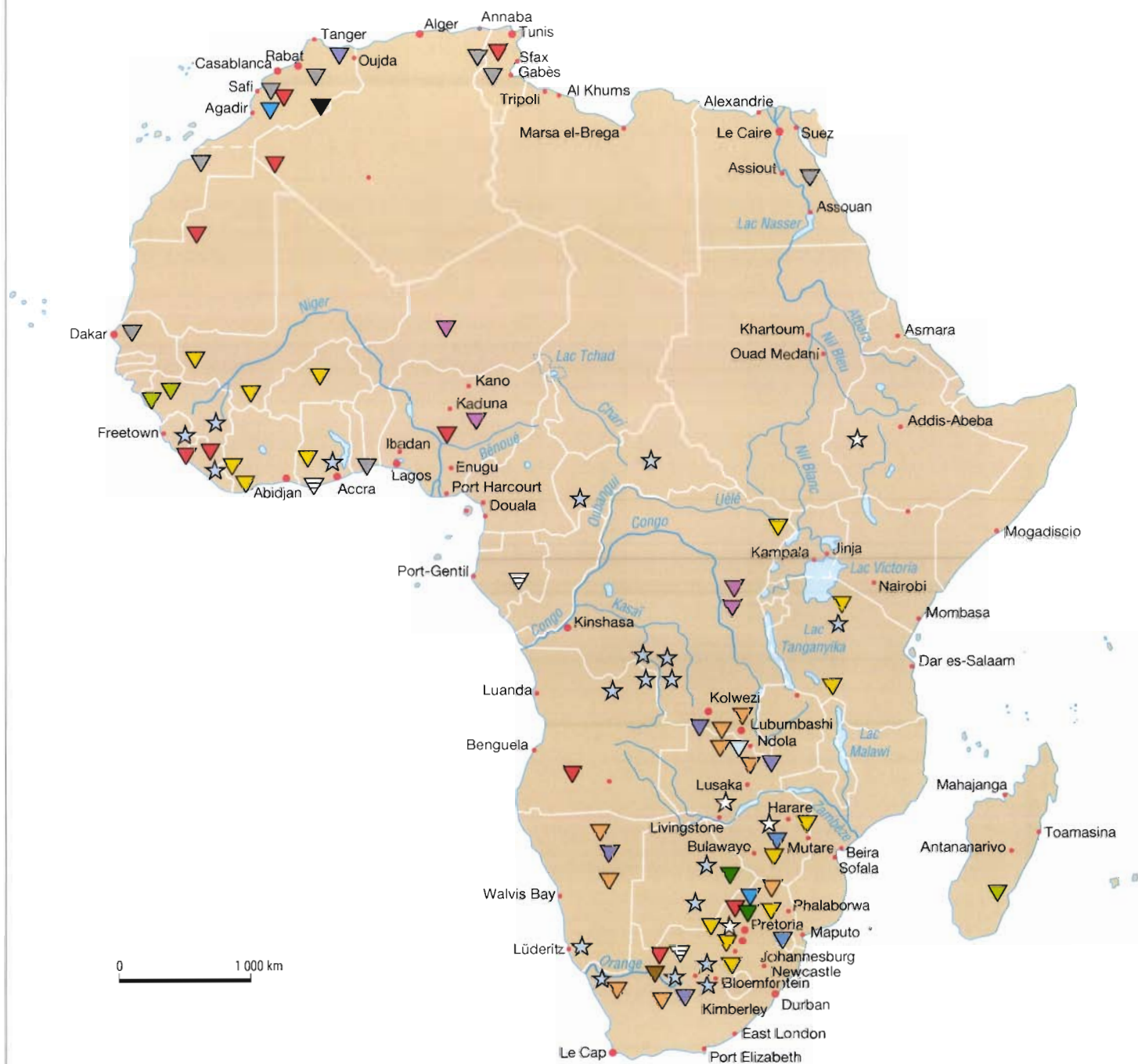
L'exploitation de la forêt occupe une place importante dans une dizaine de pays (Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République centrafricaine, Cameroun...), mais ne représente qu'une part modeste dans le commerce international du bois d'œuvre : 1 % des panneaux et sciages, 5 % des grumes.

L'industrialisation de l'Afrique souffre de maints handicaps : pénurie de capitaux, manque d'entrepreneurs, de chercheurs et de main-d'œuvre qualifiée, insuffisance des infrastructures de transport, étroitesse des marchés nationaux. Elle est aussi freinée par les droits de douane progressifs qui pèsent sur les produits transformés. La sous-industrialisation explique pour une bonne part la prolifération des activités artisanales et du secteur informel, qui occupent une majorité des habitants des villes.

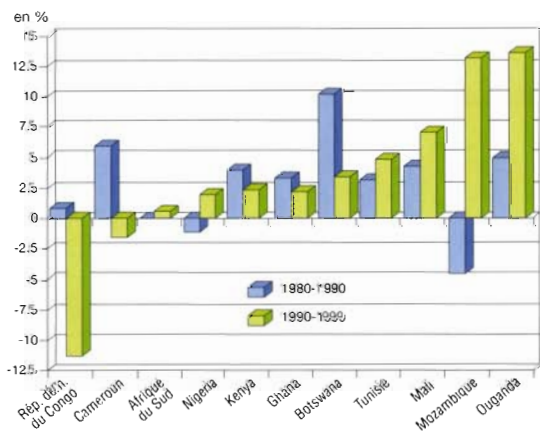
L'Afrique assure 8 % de la production mondiale de minerais.

●
La contribution de l'industrie au PIB est inférieure à 30 %.

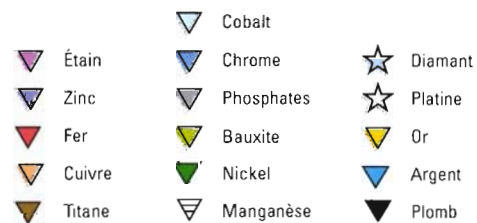
●
Le secteur artisanal et l'informel sont très développés sur l'ensemble du continent.



TAUX DE CROISSANCE MOYEN ANNUEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



PRINCIPAUX GISEMENTS MINIERS



● Centre industriel

Énergie

L'Afrique dispose de sources d'énergie abondantes et diversifiées. Elle détient 9,5 % des réserves mondiales connues de pétrole (15,2 milliards de tonnes) et 7,8 % de celles de gaz naturel (14 126 milliards de m³), environ 17 % de celles d'uranium (plus de 620 000 t) et 10 % de celles de charbon (61,7 milliards de t), mais le tiers du capital hydroélectrique du monde. Elle possède en outre un important potentiel d'énergies renouvelables : énergies éolienne, solaire, géothermique.

Ces ressources sont toutefois mal réparties sur le continent et ne sont pas bien exploitées. À un point tel que 40 % de la population utilise toujours le bois comme combustible. Le recours à cette source d'énergie pose lourdement sur le déboisement et la déforestation.

En 2005, l'Afrique a produit environ 467 millions de tonnes de pétrole (9,3 millions de barils/jour), le Nigeria, la Libye, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola assurant à eux cinq 82,8 % de ce total, qui représentent près de 10 % de la production mondiale. La part de l'Afrique devrait encore augmenter dans les années à venir. De récents producteurs tiennent en effet une place croissante : le Soudan, la Guinée équatoriale et le Tchad (dont la production est évacuée par un oléoduc vers Kribi au Cameroun) ; et de nouveaux producteurs sont à prévoir : Mauritanie, São Tomé et Príncipe, Niger. La Libye, par ailleurs, si elle n'a produit que 80,1 millions de tonnes en 2005, dispose de plus de 34 % des réserves du continent (5,5 milliards de tonnes).

L'exploration par les compagnies occidentales, intensifiée à partir des années 1990, s'étend toujours, en particulier dans le golfe de Guinée où se trouvent d'importantes réserves en off-shore profond.

Mais l'Afrique s'affirme aussi comme un gros producteur de gaz naturel. De 1973 à 2005, sa part dans la production mondiale est passée de 0,8 % à plus de 6 % et devrait s'accroître encore. Avec plus de 91 milliards de m³, l'Algérie fournit à elle seule 53 % de la production africaine et 3,2 % de celle du monde ; les autres producteurs principaux sont le Nigeria (21,8 milliards de m³), qui doit développer l'exploitation de son gaz actuellement brûlé dans les torchères, l'Égypte et la Libye. Un gazoduc transsaharien reliant l'Algérie et le Nigeria est en projet.

La consommation africaine d'hydrocarbures étant faible (129,3 millions de tonnes de pétrole, soit 2,6 millions de barils/jour, en 2005 ; 73,1 milliards de m³ de

gaz), une grande partie de la production est exportée à l'état brut. Les capacités de raffinage du pétrole se développent pourtant ; avec 161,5 millions de tonnes (3,2 millions de barils/jour), les raffineries du continent représentaient 3,9 % du total mondial en 2004. Cinq pays (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Libye et Nigeria) regroupent 77 % du raffinage de l'Afrique.

Le seul gisement important de charbon est localisé en Afrique du Sud, qui compte à elle seule environ 90 % des réserves du continent (le Botswana en a 8 %) et est le 5^e producteur mondial avec près de 139 millions de tonnes en 2005.

Les faiblesses de l'Afrique dans le domaine du charbon pourraient être compensées par l'énergie hydroélectrique ; mais, si la production hydroélectrique a progressé depuis le milieu des années 1970, plus de 80 % de l'électricité proviennent encore de centrales à combustibles fossiles. De nombreux cours d'eau se prêtent à la construction de barrages, en particulier en Afrique centrale, le bassin du Congo détenant à lui seul

la moitié du potentiel du continent : barrages d'Inga en République démocratique du Congo, de Cahora Bassa au Mozambique, Kariba au Zimbabwe, d'Édéa au Cameroun ; et aussi dans les régions ayant des cours d'eau assez puissants : barrages d'Akosombo au Ghana, de Kainji au Nigeria, Kossou en Côte d'Ivoire, Garafiri en Guinée, Assouan sur le Nil, Manantali au Mali, qui alimente aussi le Sénégal et la Mauritanie.

**L'Afrique détient 9,5 %
des réserves mondiales
de pétrole, du gaz naturel,
10 % du charbon, 17 % de
l'uranium et le tiers du capital
hydroélectrique.**

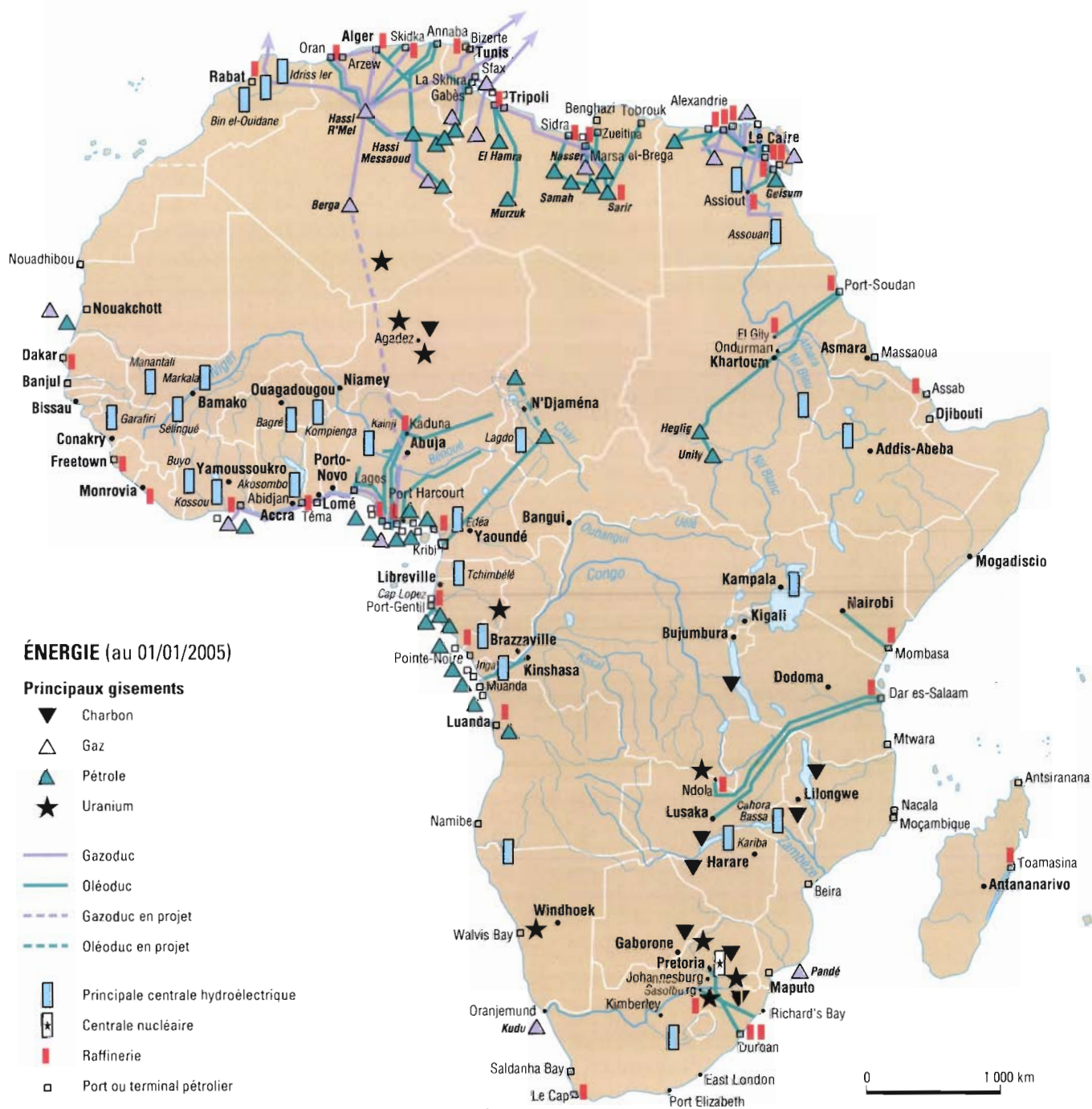
**Le bois constitue toujours
le combustible de 40 %
des Africains.**

L'Afrique du Sud est le seul pays africain à disposer de l'énergie nucléaire. Ses deux réacteurs, d'une puissance de 1 930 mégawatts, assurent environ 11 % de sa production électrique.

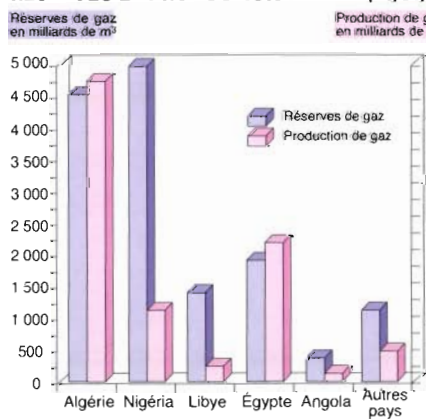
Au total, la production d'énergie commerciale atteignait 779,4 millions de tonnes d'équivalent pétrole (tep) en 2005 (7,7 % de la production mondiale). Le pétrole et le gaz constituent ensemble près de 79 % de ce total et le charbon 18,3 %.

La consommation énergétique par habitant reste faible. Celle d'électricité s'est élevée à 518 kWh par habitant contre une moyenne de 2 384 kWh pour le monde entier en 2005 ; la consommation de combustibles traditionnels y reste 6 fois plus élevée.

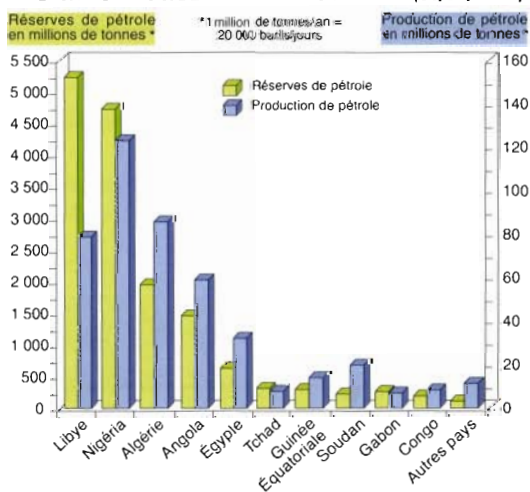
Divers projets sont à l'étude pour développer la production d'électricité : centrales thermiques, principalement au Nigeria ; hydroélectriques, dont l'extension du barrage d'Inga ; projets d'électricité solaire dans les pays du Sahel pour alimenter le monde rural ; nouvelles éoliennes au Maroc et en Tunisie.



RÉSERVES ET PRODUCTION DE GAZ (01/01/2006)



RÉSERVES ET PRODUCTION DE PÉTROLE (01/01/2006)



Commerce

Les échanges commerciaux de l'Afrique restent encore profondément marqués par l'époque de la colonisation. Celle-ci y répandit l'économie monétaire par le commerce de traite, qui consistait à échanger les produits agricoles et miniers des colonies contre les produits manufacturés des métropoles.

Le développement des exportations s'est accéléré au cours de la Seconde Guerre mondiale, puis, surtout, à partir des années 1960, avec la montée des prix des matières premières. Elles sont ainsi passées de 5 milliards de dollars en 1960 à plus de 100 milliards en 1980. Cela était dû en grande partie aux découvertes de pétrole dans quelques pays (Libye, Algérie, Nigeria, Angola, Gabon, etc.) et à l'envolée des prix de « l'or noir » au cours des années 1970 ainsi qu'à l'exploitation croissante d'autres produits très recherchés comme le manganèse, les diamants, l'uranium.

Au cours des années 1980, cependant, avec la chute des cours des matières premières, les exportations du continent ont décliné, tombant à 72,5 milliards de dollars en 1990. Depuis, elles sont reparties à la hausse et, après une légère régression en 2001, se sont élevées à 232 milliards de dollars en 2004 (2,6 % du commerce mondial). Les produits primaires (hydrocarbures, métaux et minerais, produits agricoles) représentent près de 60 % de ce total.

Dans la plupart des pays, une ou deux matières premières dominent le commerce extérieur. Les hydrocarbures représentent plus de 90 % des exportations de l'Angola, plus de 80 % de celles du Nigeria, de la Guinée équatoriale, de la Libye, plus de 75 % de celles du Gabon, du Soudan et du Congo. Les recettes des ventes des produits de ressources minières sont vitales dans des pays comme la Zambie (cuivre), la République démocratique du Congo (diamants), la Mauritanie (fer), le Niger (uranium), la Guinée (bauxite), le Ghana (or). Ailleurs, ce sont des produits de l'agriculture qui occupent la même place, le coton fournissant plus de 65 % de la valeur des exportations pour le Burkina Faso et le Bénin ; le café près de 80 % pour le Burundi...

Cependant, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Zimbabwe, l'Égypte, le Maroc, le Kenya, la Tanzanie, Maurice disposent d'une économie plus diversifiée (industrie manufacturière, tourisme), ce qui ne les rend pas tributaires des cours d'un seul produit primaire.

D'autre part, les échanges entre un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne et les États-Unis se sont accrus et diversifiés depuis 2000 dans le cadre de l'AGOA (African growth and opportunity Act), qui concerne les textiles et les produits de l'agriculture et de l'artisanat.

L'Afrique du Sud occupe une part écrasante dans les exportations du continent : avec 57 milliards de dollars en 2004, elle en totalise plus de 21 %. Dans le peloton de tête des exportateurs, on trouve ensuite les gros producteurs de pétrole (Algérie, 25,1 milliards ; Nigeria, 30,3 milliards de dollars ; Libye, 15 milliards ; Angola, 13,7 milliards) et les autres pays de l'Afrique du Nord : Maroc (16 milliards), Tunisie (11,7 milliards), Égypte (6,2 milliards).

Le plus gros marché de l'Afrique est l'Europe (42,9 % en 2005), suivie par l'Amérique du Nord (20,2 %) et l'Asie (16,3 %) ; ses principaux fournisseurs sont l'Europe occidentale (46,6 %) et l'Asie (22,5 %). Les produits manufacturés constituent plus de

70 % de la valeur des importations, mais, dans de nombreux pays où la production vivrière est très insuffisante, les denrées alimentaires peuvent atteindre et même dépasser un tiers de la valeur des importations.

Les échanges interafricains échappent pour une bonne part aux statistiques douanières du fait du caractère souvent insaisissable du commerce frontalier. Même si les exportations ne repré-

sentent officiellement que 10,2 % du total, elles ont doublé depuis 1980. Elles portent principalement sur les produits de l'agriculture et de l'élevage, et les produits manufacturés.

Le commerce intrarégional est souvent circonscrit dans les zones monétaires héritées de la période coloniale et les regroupements douaniers créés après les indépendances. Son essor est limité par la faiblesse des infrastructures de transport, le manque de complémentarité entre les productions nationales et la faiblesse des industries manufacturières.

Une forme nouvelle de commerce, encore modeste, a pris naissance à la fin du xx^e siècle, « le commerce équitable », entre consommateurs des pays du Nord et producteurs des pays du Sud qui fournissent des produits (agricoles et artisanaux) satisfaisant à des conditions de qualité et de préservation de l'environnement, et payés à un meilleur prix qu'habituellement. Ce commerce s'est développé en Europe, en particulier en Suisse et aux Pays-Bas.

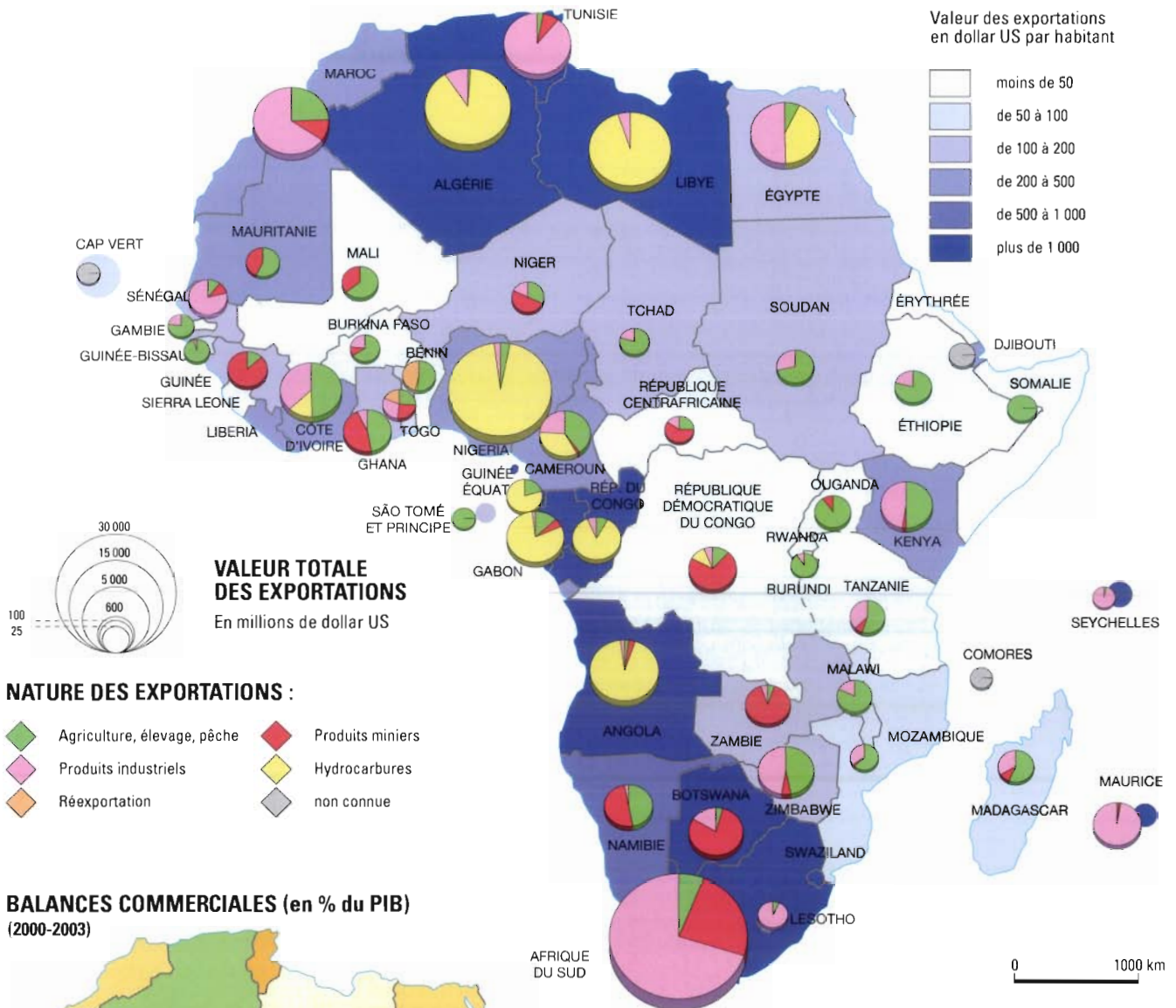
Les exportations de l'Afrique se montent en 2004 à 232 milliards de dollars et représentent 2,6 % du commerce mondial.

Les produits primaires (hydrocarbures, métaux, minerais, produits agricoles) forment 60 % du total des exportations.

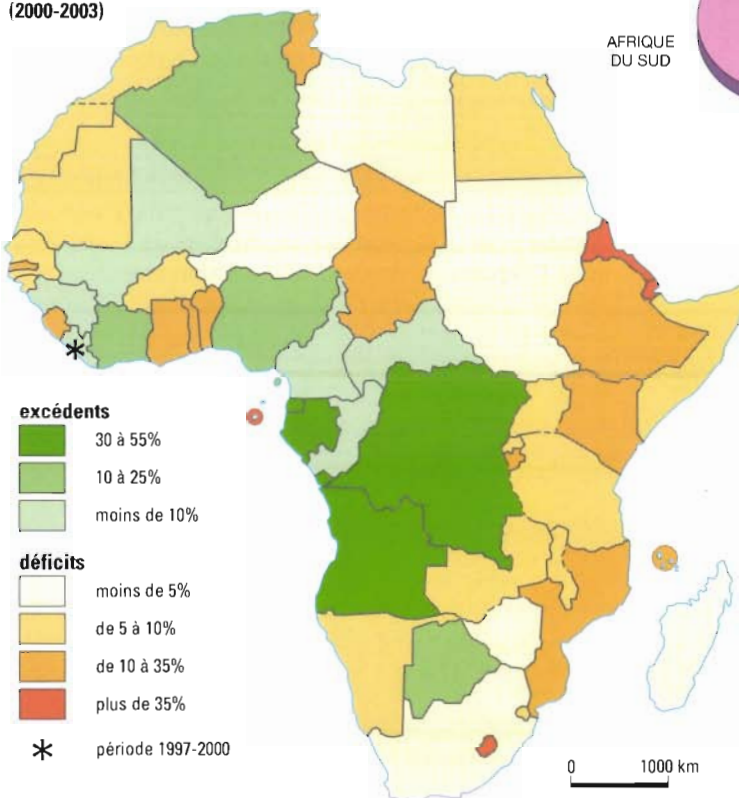
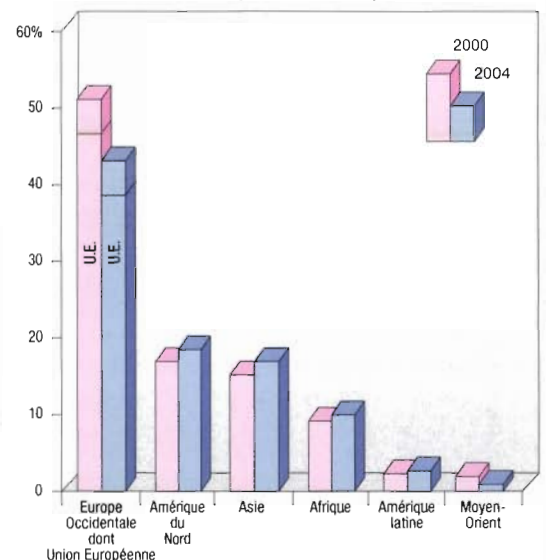
Les produits manufacturés constituent plus de 70 % des importations en valeur.

EXPORTATIONS ET POPULATION (au 01/01/2006)

Valeur des exportations
en dollar US par habitant



AFRIQUE-EXPORTATION PAR DESTINATION (2000 et 2004)



Transport, communications

Les voies de communication et les réseaux de télécommunications légués par la colonisation avaient été conçus principalement en vue des échanges avec l'extérieur ; les routes et les voies ferrées étaient tracées pour drainer les productions agricoles et minérales vers les ports. Aussi les pays africains communiquent-ils parfois difficilement entre eux, et les pays enclavés sont souvent mal reliés aux régions voisines. Les infrastructures terrestres assurant la liaison avec les ports sont insuffisantes et pas toujours de bonne qualité. Moins de 15 % des routes sont goudronnées, et les pistes et routes de l'Afrique subsaharienne n'ont été que très peu entretenues. Ceci augmente le coût du transport (12,7 % de la valeur des marchandises contre 8,7 % dans les autres pays en développement), qui est un frein pour les échanges interrégionaux et extérieurs. Or le transport peut jouer un rôle clef dans le développement économique.

Au début du XXI^e siècle, l'Afrique a repris de grands projets avec l'aide de la Banque mondiale, de financements privés et le soutien du NEPAD pour réaliser des liaisons inter-régionales : liaison Maputo-Johannesburg par autoroute, transmaghrébine entre Casablanca et Tripoli, transcôtère de 4 560 km Nouakchott-Lagos (construite entre Lagos et San Pedro); et d'autres projets plus lointains, telle la transsahélienne. L'ensemble du réseau ferré totalise un peu plus de 89 000 km, soit une densité de moins de 3 km de voies pour 1 000 km² ; la plus grande partie se trouve en Afrique australe. Partout, excepté en

Afrique australe et au Maghreb, le chemin de fer est constitué de courts tronçons reliant la bande côtière aux mines ou aux principales zones de cultures d'exportation. Quelques lignes ont été construites depuis les indépendances, mais souvent destinées au transport des minerais. Une dizaine de pays ne disposent d'aucune voie (Niger, Tchad, République centrafricaine, Somalie...). Beaucoup de voies sont vétustes, avec une vitesse commerciale moyenne de 40 km/heure. Cependant, à la suite de privatisations ou de mise en concession, certaines lignes ont été rénovées : Camrail au Cameroun, lignes Dakar-Bamako-Koulikoro, Casablanca-Fès, réseau est-africain ... ; et des mises en concession sont en projet : Transgabonais, CFCO. Le NEPAD prévoit des réalisations ambitieuses comme le chemin de fer reliant Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo. Pour ce qui est des transports urbains, le continent compte un seul métro, celui du Caire (2 lignes, 62,5 km) ; un autre est en construction à Alger.

Le trafic aérien progresse toujours. En 2005, 394 millions de passagers ont été transportés par les lignes africaines et le

double sur les lignes européennes, le tout dépassant 110 millions de passagers. La disparition d'Air Afrique a modifié le paysage aérien, donnant plus d'importance aux lignes africaines. South African Airways (SAA) vient en tête et de loin, suivie par Royal Air Maroc, Tunisair, Egyptair et Air Algérie. Certaines compagnies ont été stimulées par un partenariat avec une autre compagnie (Kenya Airways, Tanzania Airways), et de nouvelles compagnies apparaissent (Toumaï Air Tchad) ou sont en projet. Le palmarès des aéroports africains reflète en grande partie la géographie des destinations touristiques. Avec plus de 13 millions de passagers par an, Johannesburg devance largement Le Caire (10,2 millions) et Le Cap (6 700 000). Dans la liste des vingt premiers aéroports du continent, trois sont tunisiens : Tunis (3 600 000) et Monastir (3 600 000), et Djerba ; trois marocains : Casablanca (4 400 000), Marrakech et Agadir ; quatre égyptiens : outre Le Caire, Sharm el-Sheikh (4 700 000), Hourghada, Louxor ; deux nigériens : Lagos (3 800 000) et Abuja.

Plus de 90 % des échanges avec l'extérieur se font par

voie maritime. Le volume du trafic s'élève en moyenne à 750 millions de tonnes par an. Le trafic conteneurisé prend une place toujours croissante (Durban est le 1^{er} port de conteneurs africain). Outre Arzew (Algérie), Warri (Nigeria) et Saldanha (Afrique du Sud), dont le trafic est lié aux hydrocarbures, les principaux ports du continent sont Richard's Bay (1^{er} terminal charbonnier mondial), Durban, Alexandrie, Abidjan, Dakar, Mombasa et Casablanca. Avec

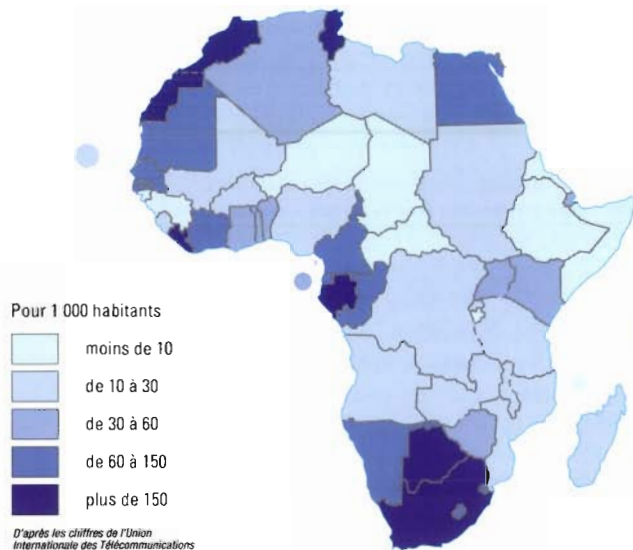
Plus de 90% des échanges de l'Afrique avec l'extérieur se font par voie maritime (750 millions de tonnes).

Les réseaux routier (2 000 000 km) et ferroviaire (89 000 km) du continent sont les moins denses du monde.

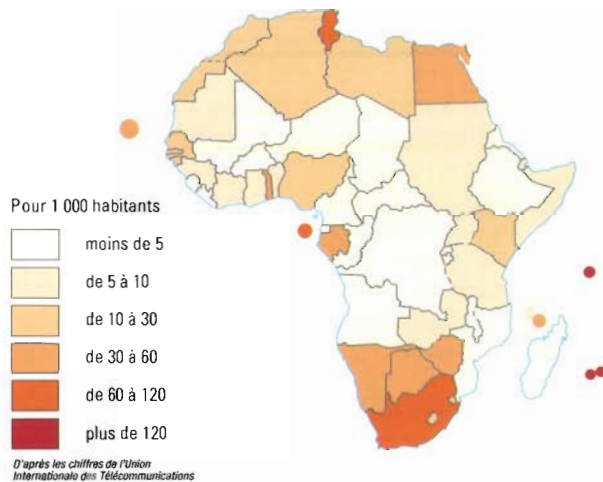
L'Afrique comptait en 2004 76,5 millions d'abonnés au téléphone mobile.

l'ouverture au secteur privé, les infrastructures portuaires sont rénovées et se modernisent (Maputo, Djibouti, Tema, Lomé, Dakar...) ; et le cabotage maritime se développe. Les transports fluviaux, quant à eux, sont handicapés par les débits irréguliers, rapides et chutes des cours d'eau. Importants sur le Nil, ils sont modestes sur le Congo et le Niger. Pour décongestionner certains ports et mieux desservir des pays enclavés, des projets de « ports secs » sont à l'étude.

Le réseau des télécommunications a connu une révolution avec la progression fulgurante de la téléphonie mobile et des liaisons internet, accélérées par la technologie ADSL. Alors que le nombre de lignes téléphoniques fixes n'était en 2003 que de 30 pour 1 000 habitants, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était déjà de 61 pour 1 000 habitants. On estime qu'en 2004 il y avait 76,5 millions d'abonnés dans toute l'Afrique, et ce nombre aurait progressé de plus de 65 % en 2005. De même, en 2003, il y avait 28 internautes pour 1 000 habitants en Afrique subsaharienne et 61 dans toute l'Afrique, soit près de 14 millions au total.



Nombre d'utilisateurs d'Internet (au 01/01/2004)



Démographie

Au milieu de 2005, la population du continent était estimée à 906 millions d'habitants. Cinq pays représentent 43 % de cette population : le Nigeria (132 millions d'habitants), l'Égypte (74 millions), l'Éthiopie (77 millions), la République démocratique du Congo (61 millions) et l'Afrique du Sud (47 millions). Le Nord du continent (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie) regroupe 194 millions de personnes (21,4 %).

Même si la répartition de la population est très inégale, la pression démographique ne se fait guère sentir : la densité moyenne atteint moins de 30 habitants au km² alors que la moyenne mondiale dépasse 48 hab./km².

L'Afrique est le continent des grands déserts comme le Sahara, le Namib et le Kalahari, qui comptent moins d'un habitant au kilomètre carré. Et certaines régions équatoriales, notamment une grande partie de la cuvette congolaise, présentent des densités inférieures à trois habitants au kilomètre carré.

Les plus fortes concentrations humaines se trouvent dans les régions où les conditions naturelles ont permis le développement de systèmes agro-pastoraux intensifs : la côte méditerranéenne, les hautes terres de l'Afrique orientale et de l'Éthiopie, les vallées des grands fleuves dans les régions de savane (Sénégal, Niger), quelques « montagnes-refuges » ou encore le littoral du golfe de Guinée.

On relève partout un glissement des populations vers les zones côtières. Mais c'est la vallée du Nil en Égypte et son delta qui atteignent les densités maximales (plus de 1 000 hab./km²).

La population africaine a connu des périodes de stagnation, voire de recul, entre le milieu du XVII^e siècle (100 millions d'habitants) et la fin du XIX^e siècle (120 millions).

Depuis cette date, l'essor démographique a été de plus en plus rapide. L'accroissement annuel est aujourd'hui de 2,3 % pour une moyenne mondiale de 1,2 %. Avec un tel taux, la population du continent double quasiment à chaque génération.

Le taux de natalité, estimé à 38 ‰ à mi-2005, est en baisse depuis le début des années 1990, mais reste le plus élevé du monde (21 ‰ en moyenne). Il en va de même pour la fécondité (nombre d'enfants par femme en âge de procréer) qui, avec un taux de 5,1 et bien qu'en forte diminution dans le nord du continent, reste près de deux fois supérieure à la moyenne mondiale (2,7).

Cette « explosion » démographique explique le nombre élevé de jeunes : 42 % environ de la population a moins de 15 ans, contre 29 % dans le reste du monde.

La mortalité reste forte : 15 ‰ (9 ‰ en moyenne mondiale). Très importants entre les sous-régions, les écarts (6 ‰ au Maghreb, 17 ‰ en Afrique orientale) sont encore plus marqués entre villes et campagnes.

La mortalité infantile est plus de vingt fois supérieure à celle observée en Europe occidentale : 89 ‰ contre 4 ‰ (moyenne mondiale : 55 ‰).

Plus nombreux sont encore les décès des jeunes enfants de 1 à 5 ans en raison des mauvaises conditions sanitaires et alimentaires. Il n'est pas surprenant dans ces conditions, et avec l'aggravation due au VIH/sida, que l'espérance de vie à la naissance, c'est-à-dire la durée moyenne de vie, soit en Afrique la plus courte du monde : 52 ans (68 ans au Maghreb, 47 ans en Afrique orientale, 48 en Afrique centrale), contre 68 ans en Asie et environ 79 ans dans les régions les plus industrialisées. Certains pays d'Afrique ont une

espérance de vie inférieure à 40 ans.

Avec moins de 40 citadins pour 100 habitants en 2004, l'Afrique reste le continent le moins urbanisé malgré une urbanisation très rapide de 1960 à 1990. Le taux d'urbanisation est beaucoup plus élevé en Afrique du Nord que dans l'Afrique subsaharienne.

Jusqu'en 1990, la population urbaine a connu généralement les plus fortes concentrations, alimentées surtout par l'exode rural, dans les plus grands

centres, souvent les capitales qui regroupaient les fonctions économiques et administratives. Mais depuis, les grands centres progressent moins, et davantage par leur croissance naturelle que par l'exode rural ; et ce sont les villes moyennes et petites qui croissent plus rapidement.

En 1960, l'Afrique ne possédait que trois agglomérations de plus d'un million d'habitants. Elle compte aujourd'hui deux mégapoles regroupant plus de 12 millions de personnes (Lagos et Le Caire), ainsi qu'une vingtaine d'agglomérations de plus de deux millions d'habitants. Parmi ces dernières, Kinshasa, Johannesburg et Khartoum dépassent 5 millions d'habitants.

Au rythme actuel de croissance, l'Afrique devrait compter près de 1,3 milliard d'habitants en 2025, passant de moins de 14 % à plus de 16,5 % de la population mondiale, qui s'élèvera à environ 7,9 milliards d'individus. Le Nigeria aura plus de 200 millions d'habitants et la moitié des Africains seront des citadins.

La population africaine est estimée à plus de 906 millions d'habitants en juin 2005.

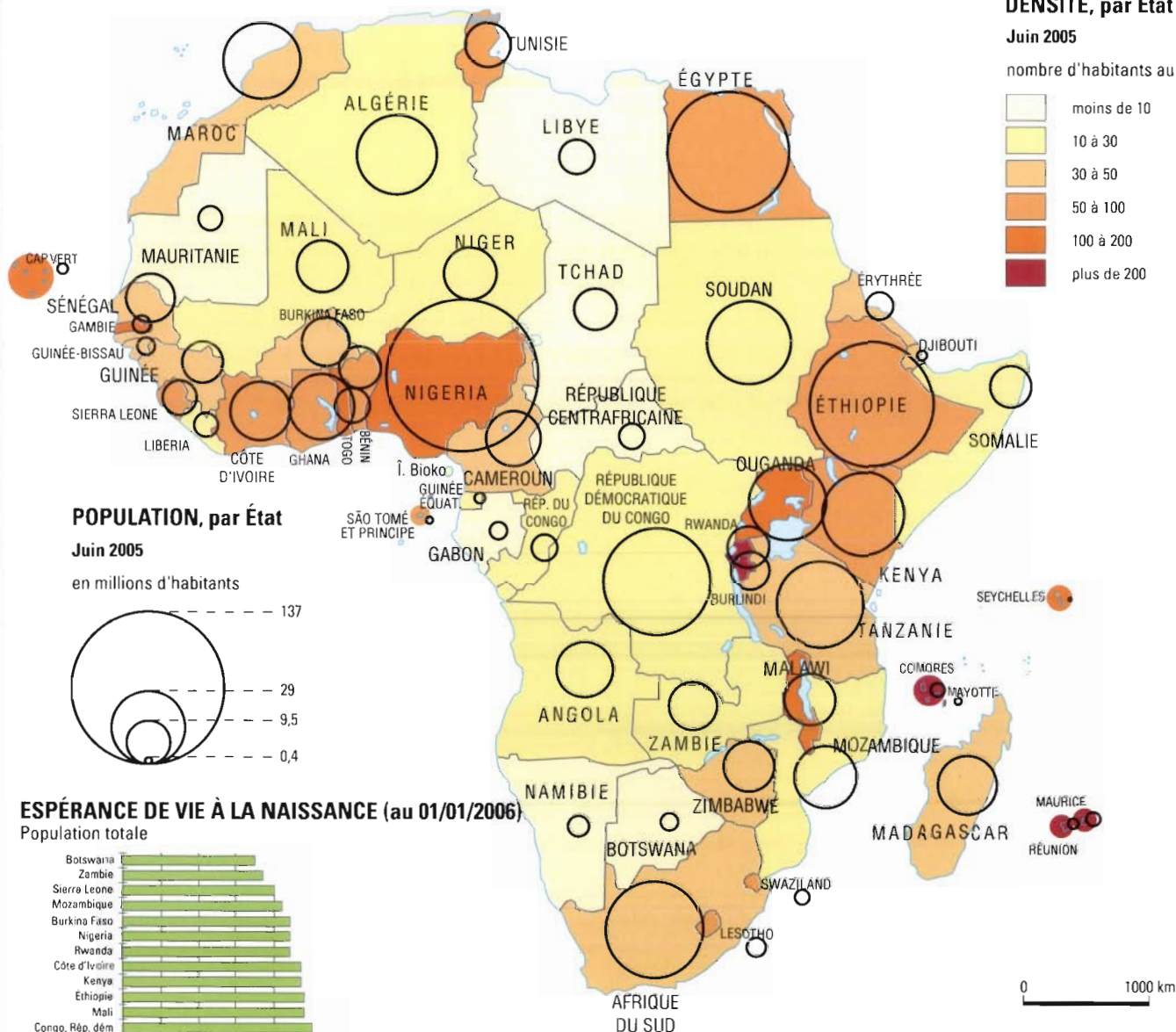
Le taux d'accroissement annuel de la population est de 2,3 %.

Les pays les plus peuplés sont le Nigeria, l'Égypte, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et l'Afrique du Sud.

DENSITÉ, par État

Juin 2005

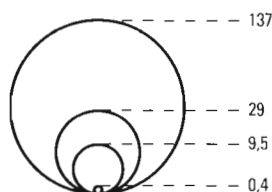
nombre d'habitants au km²



POPULATION, par État

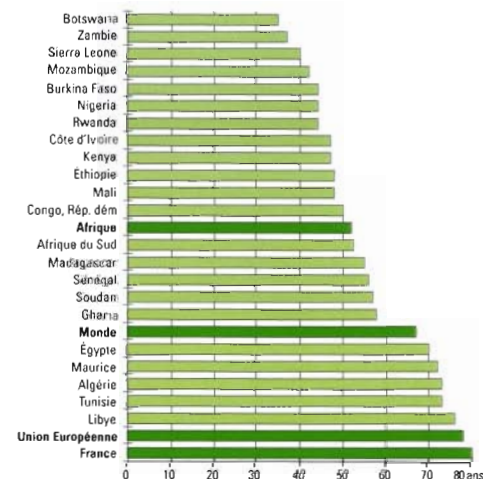
Juin 2005

en millions d'habitants



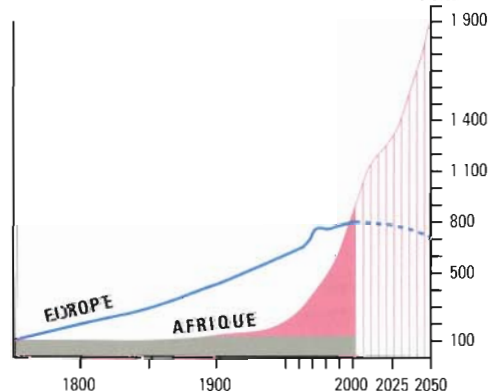
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (au 01/01/2006)

Population totale



ÉVOLUTION ET PRÉVISIONS

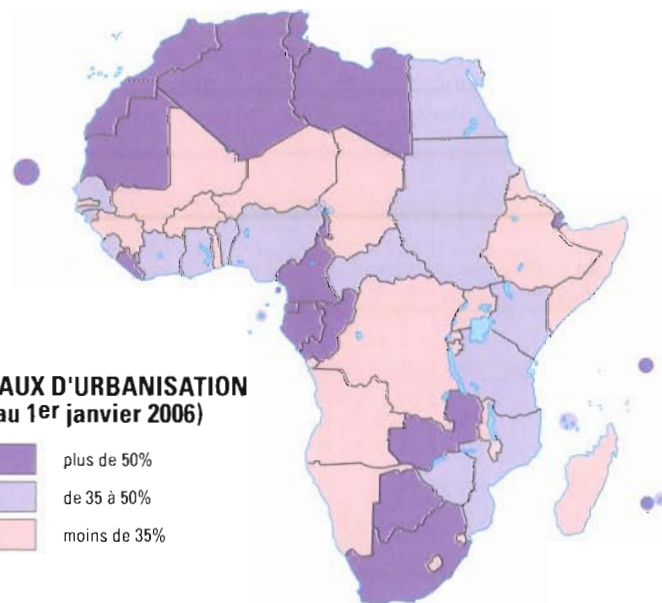
en millions d'habitants



TAUX D'URBANISATION (au 1er janvier 2006)



0 1500 km



Peuples et religions

Du Maghreb à l'Afrique du Sud, de nombreux vestiges préhistoriques prouvent que la présence de l'homme sur le continent africain remonte à la nuit des temps. Le peuplement actuel provient probablement de l'évolution d'une souche autochtone qui a été progressivement submergée, absorbée ou refoulée par des groupes de populations venues d'autres continents.

Les populations blanches qui occupent le nord et le nord-est de l'Afrique sont constituées de trois grands groupes :

- les Chamites, établis dans la vallée du Nil depuis plus de 5 000 ans, se sont peu à peu mélangés avec les Arabes ;
- les Hamites, c'est-à-dire les Berbères (Touaregs, Kabyles d'Algérie, etc.), auxquels les Maures sont apparentés, étaient les occupants du nord de l'Afrique au moment de l'arrivée des Arabes. Ils ont alors été assimilés ou refoulés dans le Sahara, ainsi que dans les zones montagneuses du Maghreb ;
- les Arabes (des Sémites), arrivés par vagues successives à partir du VII^e siècle, ont apporté à toute cette région la plus grande partie de sa culture actuelle : la langue arabe et la religion musulmane.

Le Sahara, plus qu'une coupure, est une zone de brassages entre populations blanches et populations noires. Au sud, dans ce qu'on nomme l'Afrique noire, on distingue quatre grands types de populations, d'importance très inégale.

Les plus anciennes sont les Pygmées, qui forment de petites communautés mobiles dans la zone forestière, du Cameroun à la région des Grands Lacs, où ils ont été repoussés par l'avancée des populations voisines. Il n'en reste guère plus de 150 000.

Repoussés également par les populations bantou voisines, mais dans le désert du Kalahari, les Bochimans sont des nomades chasseurs.

Les Hottentots, des pasteurs, nomadisent dans le désert de Namib. Hottentots et Bochimans, souvent métissés, sont moins de 100 000, en Afrique du Sud, au Botswana et en Namibie.

Les Éthiopiens occupent la Corne de l'Afrique et les plateaux éthiopiens : ce sont notamment les Somali et les populations de l'Éthiopie actuelle. Leurs caractères physiques (peau foncée) et leurs cultures les rattachent à l'Afrique noire, même si leurs langues sont apparentées à celles des populations blanches.

Les populations appelées négroïdes se sont établies sur une vaste aire au sud du Sahara et à l'ouest de la Corne orientale à la suite d'une longue série de migrations du nord vers le sud. Elles constituent près de 70 % du peuplement de toute l'Afrique. On distingue généralement :

- les Soudanais, qui peuplent les zones de savane du Sénégal au Kordofan (au centre de la République du Soudan), auxquels se rattachent les Guinéens, occupant la bande forestière qui s'étend le long du golfe de Guinée, de la Casamance au Cameroun ;
- les Nilotiques, établis dans la région du Haut-Nil, qui pourraient résulter de métissage avec des Éthiopiens, et dont les principaux groupes sont les Dinkas, les Turkanas, les Masaïs et les Tutsis ;
- les Congolais et les Zambéziens, répartis sur la moitié sud du continent, que les affinités linguistiques permettent de réunir sous le nom de Bantous.

Dans l'île de Madagascar, enfin, un peuplement original résulte du métissage entre Noirs africains et populations d'origine indonésienne.

À côté de cette grande diversité de peuples, que brassages et métissages rapprochent cependant, on trouve d'autres populations implantées plus récemment sur le sol africain, notamment plus de 5 millions de personnes d'origine européenne en Afrique du Sud, et d'importantes minorités d'origine asiatique et de métis.

Originaire de la péninsule arabique, l'islam s'est imposé dès le VII^e siècle dans le nord de l'Afrique et n'a cessé depuis de s'étendre au sud du Sahara. Il est ainsi devenu la première religion du continent avec 330 millions d'adeptes. Mais les religions chrétiennes, dont le développement ne remonte qu'au début de ce siècle, sont aussi en expansion et comptent également environ 376 millions de fidèles, dont 137 millions de protestants et 126 millions de catholiques.

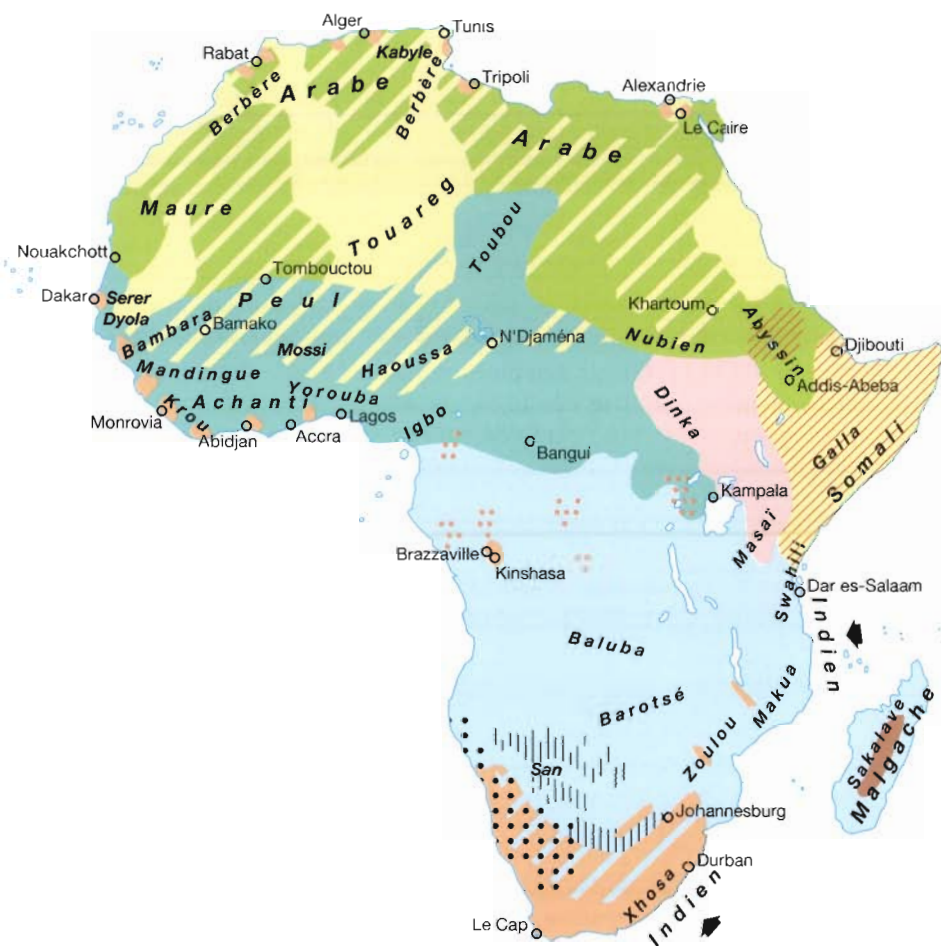
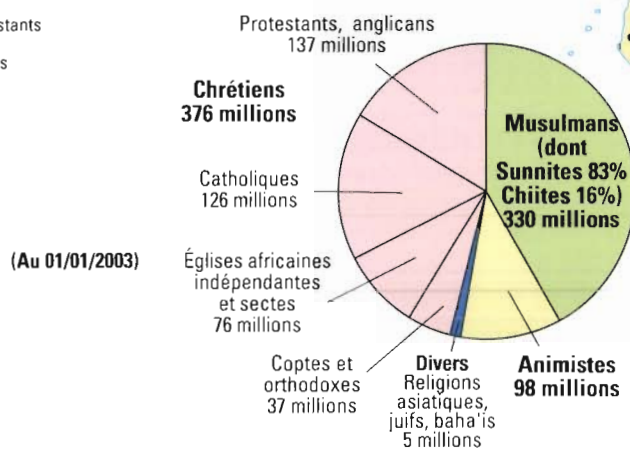
La forte dynamique religieuse du continent est aussi attestée par la prolifération d'Églises indépendantes (notamment le Kimbanguisme fondé dans les années 1980 dans l'ouest de l'actuel Congo démocratique) et de sectes autochtones ou étrangères (76 millions de personnes) au sud du Sahara, où les religions traditionnelles (ou animistes) demeurent très vivantes (98 millions d'adeptes) et restent même majoritaires dans nombre de pays.

Les Pygmées, 150 000 personnes environ, constituent la population la plus ancienne de l'Afrique noire.

Le peuplement de l'Afrique subsaharienne résulte d'une longue série de migrations du nord vers le sud.

L'Afrique compte plus de 330 millions de musulmans et 376 millions de chrétiens.

RELIGIONS



0 1000 km

PEUPLES



Enseignement

L' Afrique a accompli d'importants progrès dans le domaine de l'éducation pendant les deux décennies qui ont suivi les indépendances. Les effectifs du primaire ont doublé, tandis que ceux du secondaire ont quintuplé. Cette évolution a connu un coup d'arrêt au cours des années 1980. Le taux d'inscription dans le primaire était tombé de 79 % à 75 % entre 1980 et 1990 ; il était remonté à 90 % au début du ^{xxi}^e siècle, mais la fréquentation réelle moyenne est inférieure à 70 %.

Mais les disparités sont grandes d'un pays à un autre. Le Maroc, l'Algérie, le Cap-Vert, l'Égypte, la Libye, Maurice, São Tomé et Príncipe, les Seychelles, la Tunisie étaient scolarisés dans le primaire entre 90 et 100 % en 2003. À l'opposé, la scolarisation restait inférieure à 40 % dans les zones arides, entravée notamment par le nomadisme d'une partie de la population, ou dans d'autres pays frappés par des guerres civiles ou des difficultés économiques : Burkina Faso, République démocratique du Congo, Djibouti, Niger, Somalie....

Dans le secondaire, les progrès sont réguliers mais lents : le taux d'inscription est passé de près de 20 % en 1980 à 41 % au début du ^{xxi}^e siècle. Il va de moins de 12 % au Niger, au Burkina Faso, au Burundi, à plus de 70 % en Tunisie, au Botswana, au Cap-Vert, et dépasse 80 % en Afrique du Sud, en Algérie, à Maurice, en Égypte, Libye et aux Seychelles.

En moyenne, pour l'ensemble du continent, 8 % des adolescents accèdent à l'université (plus de 20 % en Afrique du Nord, sauf au Maroc [11 %] ; moins de 4 % dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne). C'est le plus faible taux mondial, bien que la croissance du nombre des étudiants dans l'Afrique subsaharienne ait été la plus élevée du monde depuis plusieurs décennies. Parmi les pays les plus favorisés, on trouve ceux qui ont une tradition universitaire ancienne, liée parfois à la présence d'une population européenne relativement importante. C'est le cas notamment de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte.

En 1960, il y avait deux fois plus de garçons que de filles dans les écoles primaires. Le fossé s'est nettement comblé : il y avait 90 filles pour 100 garçons en 2003, le rapport étant de 85 % dans le secondaire.

L'insuffisance de la scolarisation dans le primaire explique la persistance de l'analphabétisme, qui touche encore près de 37 % des Africains de plus de 15 ans (31 % des hommes et 49 % des femmes), même si

certains pays ont progressé dans ce domaine (le Nigeria a vu son taux passer de plus de 50 % en 1990 à 32 % en 2002). Si les taux ont été ramenés en dessous de 20 % dans plusieurs des pays d'Afrique australe, ils dépassent souvent 50 % dans la zone sahélienne. Dans le nord du continent, ils restent supérieurs à 25 %, excepté en Libye, dépassant même 40 % en Égypte et au Maroc. Au début du ^{xxi}^e siècle, l'Afrique comptait les pays du monde ayant la plus forte proportion d'analphabètes : Niger (82 %), Burkina Faso, Mali (73 %), Bénin, Gambie, Sénégal, Guinée, Sierra Leone (près de 60 %).

Les pays consacrent des moyens très variables à l'éducation : plus de 5 % du PIB et plus de 15 ou 20 % des dépenses publiques au début du ^{xxi}^e siècle, en Libye, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, au Cameroun, au Lesotho, au Swaziland. En Afrique subsaharienne, sous l'effet conjugué des conflits armés et des politiques d'ajustement structurel, les dépenses publiques d'enseignement ont parfois beaucoup baissé depuis

1980. Dans beaucoup de pays de cette zone, il sera difficile d'atteindre l'accès universel à l'éducation, un des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

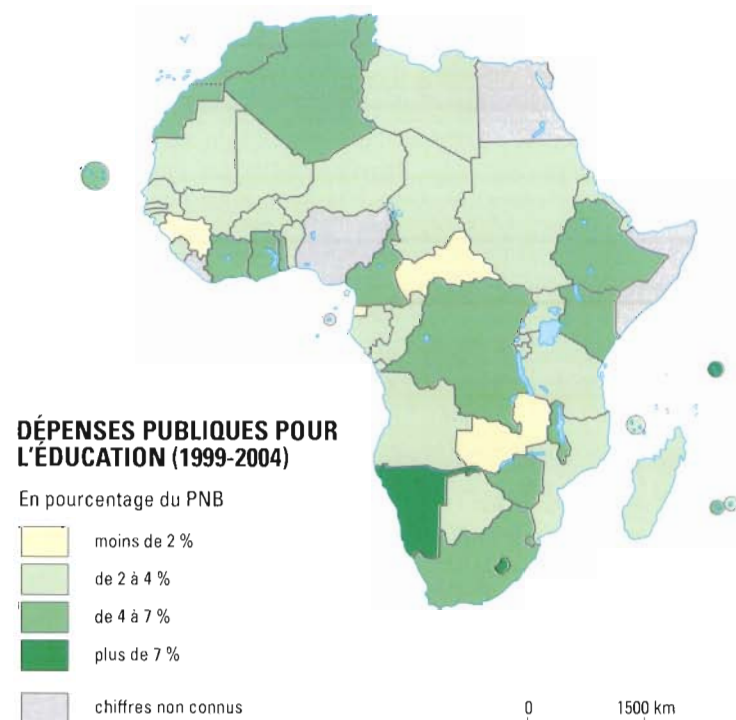
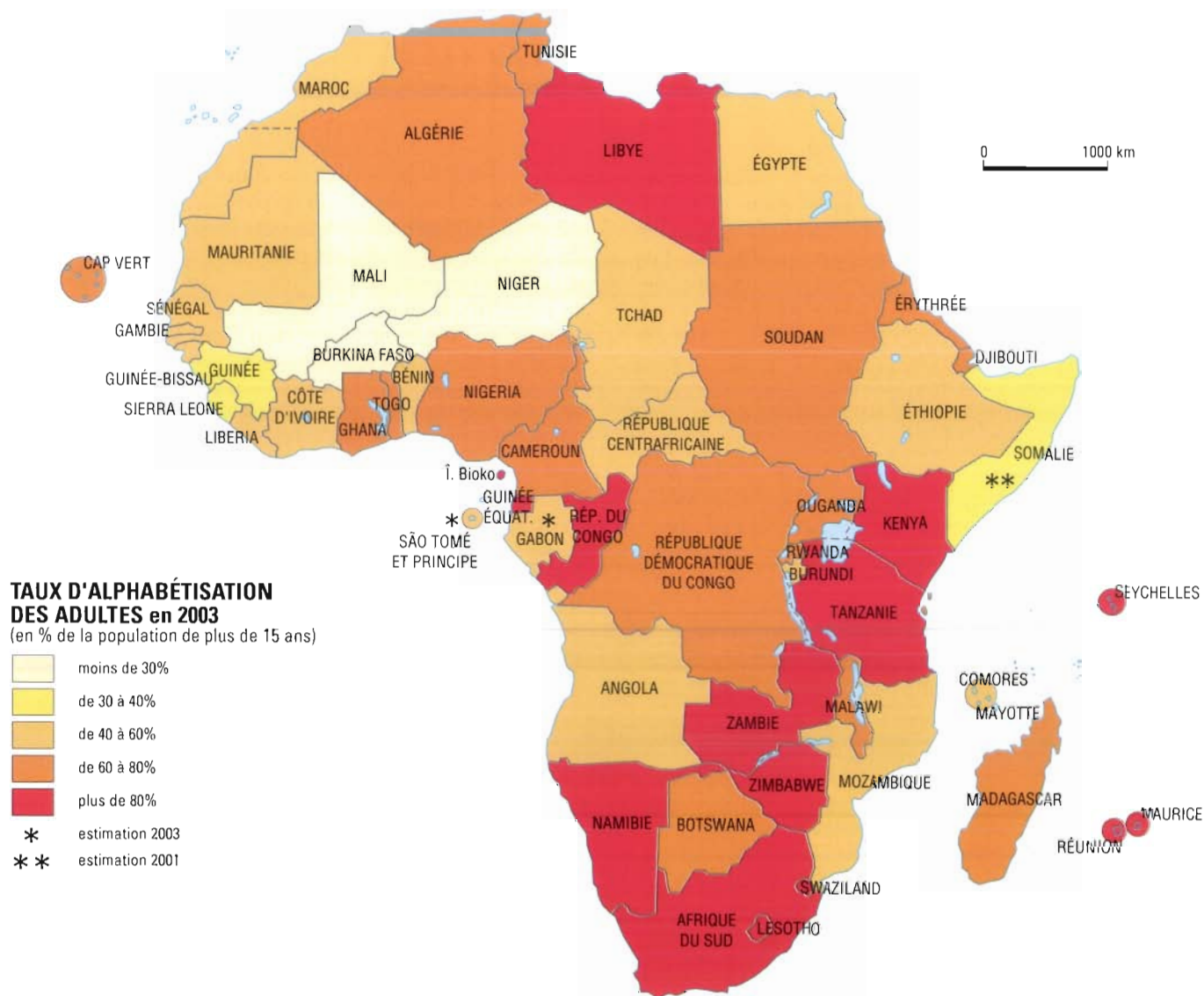
Des classes surchargées (dans certains pays, plus de 50 élèves par classe dans le primaire), des bâtiments délabrés, un manque de moyens pédagogiques, une formation des enseignants parfois médiocre sont autant de facteurs qui nuisent à la qualité de l'éducation. En

outre, l'orientation et le contenu des programmes ne répondent pas aux besoins des économies. Portant essentiellement sur les connaissances générales et théoriques, l'enseignement n'est pas toujours adapté aux besoins de l'économie moderne.

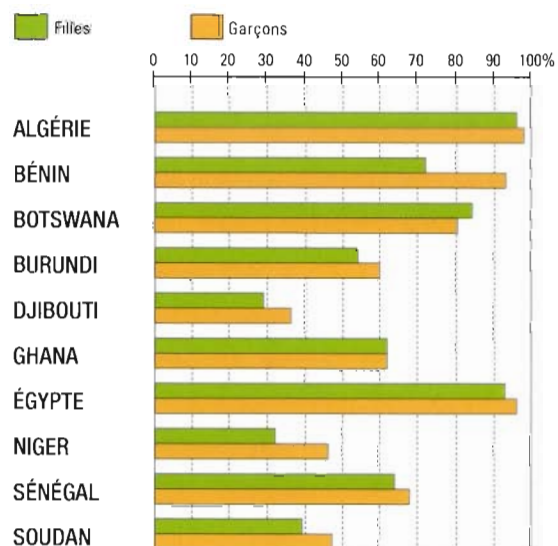
En trois décennies, le nombre des universités s'est multiplié ainsi que le nombre des étudiants. Mais le chômage touche aussi les diplômés de l'enseignement supérieur, souvent contraints de s'expatrier. Depuis quelques années, à la suite de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES) en 1998, des réformes ont été entreprises dans plusieurs pays pour améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et créer de nouveaux établissements (Afrique du Sud, Cameroun, Nigeria, Ouganda, Tanzanie). De plus, les universités ont investi dans les technologies de l'information et de la communication, et le développement de l'Internet a permis l'accès à des ressources nouvelles, la formation à distance et la naissance de l'Université virtuelle africaine.

Le taux moyen de scolarisation en Afrique est de 90 % dans le primaire, 41 % dans le secondaire et 8 % dans le supérieur.

●
L'analphabétisme touche 31 % des hommes et 49 % des femmes de plus de 15 ans.



QUELQUES EXEMPLES DE TAUX NET DE FRÉQUENTATION DANS LE PRIMAIRE (en %) (2004)



Santé

Le faible taux de couverture sanitaire, le sous-équipement, la recrudescence de très nombreuses maladies et l'extension du VIH/sida constituent les principaux indicateurs du mauvais état de santé du continent. Bien qu'elle ait été diminuée de moitié entre 1960 et 1995, la mortalité infantile s'élevait encore en 2005 à 88 décès pour 1 000 naissances vivantes en moyenne.

Cette situation dépend de plusieurs facteurs ; les climats chauds et humides favorisent la prolifération d'insectes vecteurs de maladies ; près de 400 millions d'Africains ne disposent ni d'eau potable ni de services d'assainissement, et les hôpitaux, dispensaires et autres équipements sanitaires restent dramatiquement insuffisants ; la malnutrition, enfin, rend vulnérables les organismes.

Une grande majorité de la population souffre de maladies parasitaires chroniques. Le paludisme affecte plus de 300 millions de personnes. Chaque année près d'1 million en meurent en Afrique. La fièvre jaune resurgit périodiquement ; le choléra et la lèpre demeurent à l'état endémique, tandis que l'onchocercose (ou cécité des rivières) et la bilharziose sévissent encore dans la majeure partie de l'aire tropicale. Entre le 10^e parallèle Nord et le 20^e Sud, sauf dans les zones montagneuses, la mouche tsé-tsé, qui interdit l'élevage bovin, frappe les humains de trypanosomiase (ou maladie du sommeil).

Des maladies qui ont à peu près complètement disparu dans les pays industrialisés, comme la poliomyélite, sont encore largement répandues. La tuberculose connaît une recrudescence inquiétante et cause plus de 500 000 décès par an. En Afrique, le VIH est la cause la plus importante d'augmentation de cette maladie. Selon l'OMS, les cas de tuberculose ont triplé depuis 1990 dans 21 pays d'Afrique à taux de VIH élevé. Aussi, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour 2015, à l'instigation de l'OMS pour l'Afrique lors de la réunion du Partenariat mondial « Halte à la tuberculose » à Addis Abeba, un plan de campagne a été établi pour inciter l'Union africaine et le Nepad à intégrer la lutte contre la tuberculose, le VIH et le paludisme dans le programme de santé et de développement des États.

Depuis le début des années 1980, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et la maladie associée, le sida, constituent la principale menace pour la santé des populations africaines. En 2005, plus

de 25 millions de personnes vivaient avec le VIH au sud du Sahara, et la maladie y a causé environ 2 millions de décès. L'Afrique australe et centrale sont les plus touchées. Au Swaziland plus de 33 % et au Botswana, plus de 24 % des personnes âgées de 15 à 49 ans vivent avec le VIH ou le sida ; au Lesotho, au Zimbabwe, en Namibie et en Afrique du Sud plus de 18 % ; en Zambie 17 %. Le fléau n'épargne pas l'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo ; le nord du continent est jusqu'ici peu affecté.

Les maladies non transmissibles (cancers, affections cardio-vasculaires...) progressent. À ces maladies s'ajoutent de nouvelles maladies émergentes comme la fièvre d'Ébola, qui a déjà fait de nombreuses victimes en Afrique centrale, l'ulcère de Buruli, maladie invalidante dont les cas se multiplient en Afrique de l'Ouest, ou encore la fièvre de Marburg, principalement en Angola.

Le paludisme, la rougeole et les affections respiratoires et diarrhéiques, et surtout le VIH/sida, sont les causes de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui

touchait 152 enfants sur 1 000 naissances en Afrique subsaharienne en 2004. Ces maladies sont d'autant plus dévastatrices qu'elles se combinent avec des carences énergétiques et protéiques. Aussi l'OMS, dans son rapport sur la santé en 2005, considère la santé de la mère et de l'enfant comme un domaine prioritaire de santé publique.

L'Afrique subsaharienne est la seule partie du monde à ne pas avoir connu un véritable recul de la malnutrition. Entre

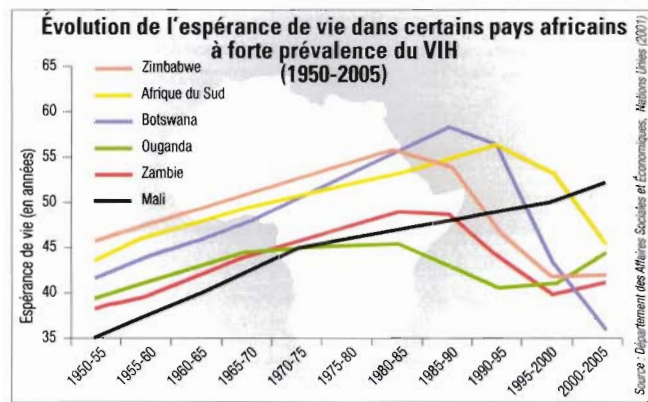
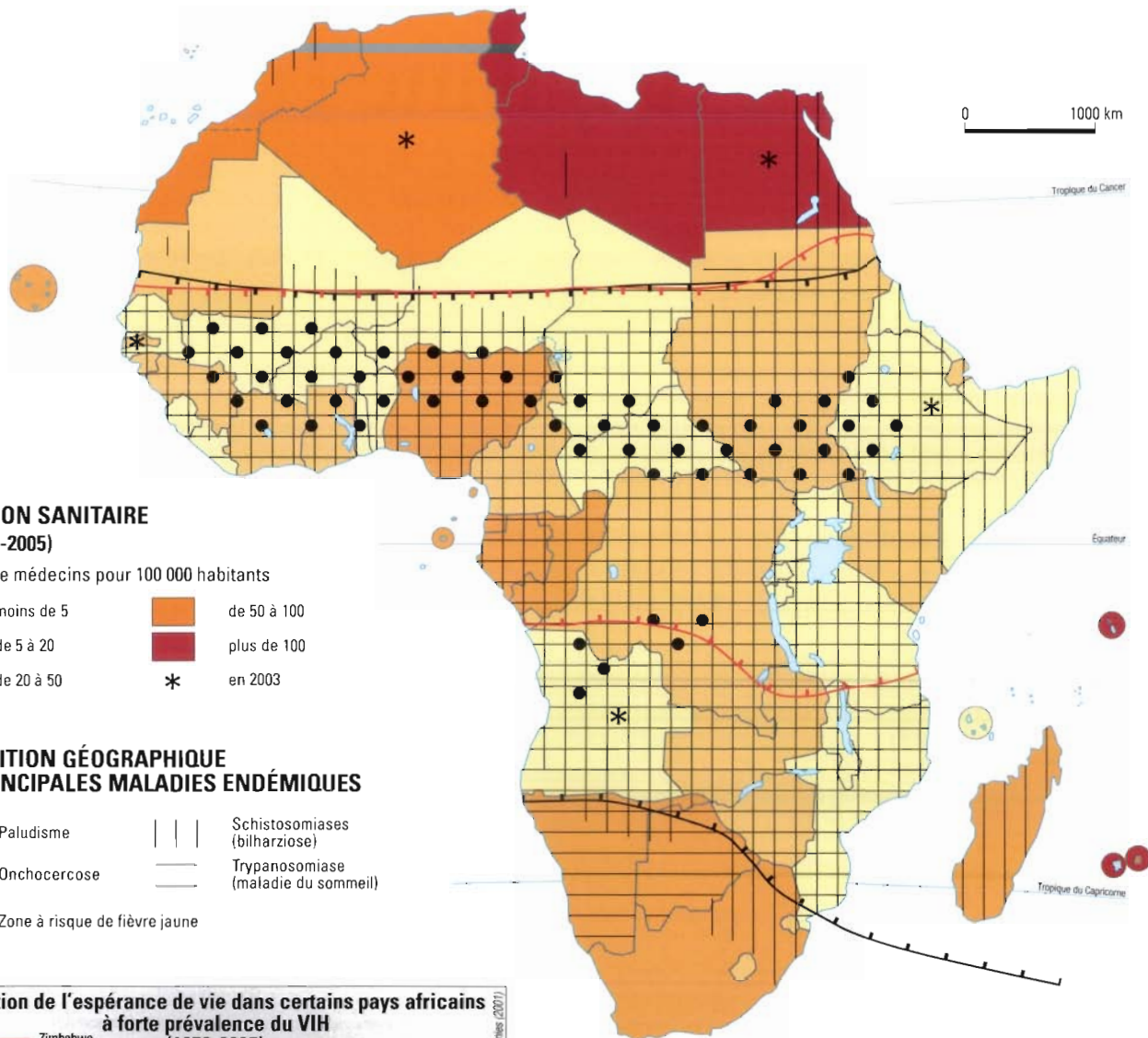
**La mortalité infantile est de 88 %
en moyenne en Afrique**

**Le paludisme cause la mort
de 1,8 million de personnes par an
en Afrique subsaharienne.**

**Le VIH/sida est devenu
la principale menace
pour la santé des Africains.**

1975 et 2002, les disponibilités alimentaires journalières sont passées de 2 217 à 2 425 calories par personne en moyenne contre 2 427 à 2 804 dans le monde ; ce qui reste en dessous des disponibilités minimales, estimées à 2 700 calories, d'autant que l'Afrique du Nord atteint le niveau des pays développés. En Afrique subsaharienne, près d'un tiers de la population souffre de malnutrition et beaucoup d'enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance (plus de 50 % au Burundi et en Éthiopie).

La densité médicale sur le continent reste très inégale. L'Égypte compte plus de 218 médecins pour 100 000 habitants, la Libye 120, Maurice et la Tunisie plus de 100, l'Algérie 85, le Maroc 49. Partout ailleurs, sauf à Saô Tomé et aux Seychelles, le taux est inférieur à 30, soit dix fois moindre que dans les régions développées. Dans de nombreux pays, plus de la moitié de la population n'a pas accès à des soins modernes. C'est dans les zones rurales que les besoins sont les plus grands : les soignants se concentrent dans les grands centres urbains et une grande partie des budgets publics sont affectés aux hôpitaux des villes.



SIDA

Nombre de personnes de 15 à 49 ans vivant avec le VIH-Sida au 01/01/2006

pour 1 000 habitants



TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

au 01/01/2006

pour 1 000 naissances vivantes



Tourisme

En 2005, l'Afrique a été la deuxième région du monde où le tourisme a le plus progressé devant l'Asie et le Moyen-Orient, avec une hausse de 8,5 % des arrivées internationales par rapport à 2004. Le nombre de touristes y atteint 36,7 millions. La même année, au plan mondial le nombre de touristes s'élevait à 806 millions. Mais si l'Afrique représente ainsi près de 4,6 % du tourisme mondial, sur le plan des recettes (21,5 milliards de dollars en 2005) sa part n'est que de 3,2 %. Ce décalage s'explique par la faiblesse des dépenses et de la durée des séjours sur le continent.

En 2004, les principales destinations africaines étaient les suivantes : Afrique du Sud (6,8 millions d'arrivées), Égypte (5,7 millions), Tunisie (6 millions), Maroc (5,4 millions), Zimbabwe (1,8 million), Algérie et Kenya (1,2 million), Nigeria (1,2 million), Botswana (975 000), Maurice (719 000), Namibie (695 000 en 2003). Ce classement doit être relativisé. Dans les chiffres d'entrée de l'Algérie et du Nigeria, notamment, les transits et les visites à la famille sont plus nombreux que les véritables voyages touristiques. Les autres destinations significatives restent sous la barre des 600 000 visiteurs : Zambie, Tanzanie, Ghana, Sénégal, Swaziland, La Réunion, Seychelles.

Pour les recettes, l'Égypte est maintenant dépassée, avec 6,9 milliards de dollars en 2005, par l'Afrique du Sud (7,3 milliards de dollars) ; viennent ensuite le Maroc (4,6 milliards de dollars) et la Tunisie (2,1 milliards de dollars).

L'Afrique possède un capital exceptionnel : déserts grandioses au nord et au sud, plages magnifiques à l'ouest, forêts denses au centre, réserves naturelles et de faune uniques au monde à l'est. Au sud du Sahara, les étrangers peuvent découvrir à la fois des sites naturels d'une grande pureté et des populations ayant préservé une bonne partie de leurs traditions culturelles. Le nord du continent, quant à lui, de Marrakech (Maroc) à Louxor (Égypte), en passant par Carthage (Tunisie) et Leptis Magna (Libye), possède quelques-uns des plus beaux ensembles monumentaux du monde.

Sur les 812 sites inscrits, au début de 2006, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, 110 se trouvaient en Afrique. Depuis 2004, 7 nouveaux sites ont été ajoutés sur le continent.

Si les potentialités sont assez bien réparties à travers

le continent, elles sont très diversement exploitées. Les pays qui enregistrent les meilleures performances se sont dotés des infrastructures (hôtels et moyens de communications) et des instruments commerciaux (offices de tourisme) nécessaires. La Tunisie par exemple, dont la capacité d'hébergement dépasse 200 000 lits, a construit une véritable industrie touristique sur ses côtes avec un parc hôtelier de qualité, et qui contribue pour près de 8 % à la formation du PNB. De même au Sénégal où ce secteur est le deuxième pourvoyeur de devises. Certains pays, à l'instar de Maurice et des Seychelles, jouent encore plus la carte du haut de gamme : hôtellerie de luxe, refus des vols charter. Le Kenya, pour sa part, comme le Botswana, la Namibie, le Zimbabwe, la Tanzanie et l'Afrique du Sud, a fondé sa réussite sur ses réserves naturelles. L'éventail des ressources se diversifie : l'Égypte a développé des sites balnéaires et de plongée sur la mer Rouge (Hourghada, Sharm el-Sheikh). De même le Maroc (où le tourisme occupe aussi le

deuxième poste pour l'entrée des devises), en plus de ses plages et des nouveaux projets de stations côtières, a cherché à valoriser les merveilles d'art et d'histoire que sont les cités impériales de Fès, Meknès, Marrakech et Rabat. Ce tourisme s'appuie aussi sur une hôtellerie de qualité, dont le fleuron est la Mamounia de Marrakech, un des quelques établissements d'Afrique classés parmi les meilleurs hôtels de la planète.

D'une manière générale, à côté des sites classiques, on observe l'essor d'attractions nouvelles : établissements de très haut luxe attirant des personnalités internationales, foires et festivals internationaux. Quels que soient les cas de figure, la qualité des relations aériennes internationales est déterminante : SAA (South African Airlines), Royal Air Maroc, EgyptAir, TunisAir, Air Mauritius, Kenya Airways, etc., dont certaines ont augmenté leur capacité de transport, apportent un concours décisif au développement du tourisme dans leur pays respectif.

L'avenir semble prometteur pour le tourisme africain, dont la croissance paraît s'affirmer malgré la concurrence de l'Asie du Sud et des Antilles. Le tourisme, d'abord le fait d'Occidentaux venant en vacances ou pour affaires, a élargi sa clientèle où le tourisme interrégional prend aussi une plus grande place. Cependant, le renforcement et l'amélioration des infrastructures d'accueil et de transport devront accompagner ce développement.

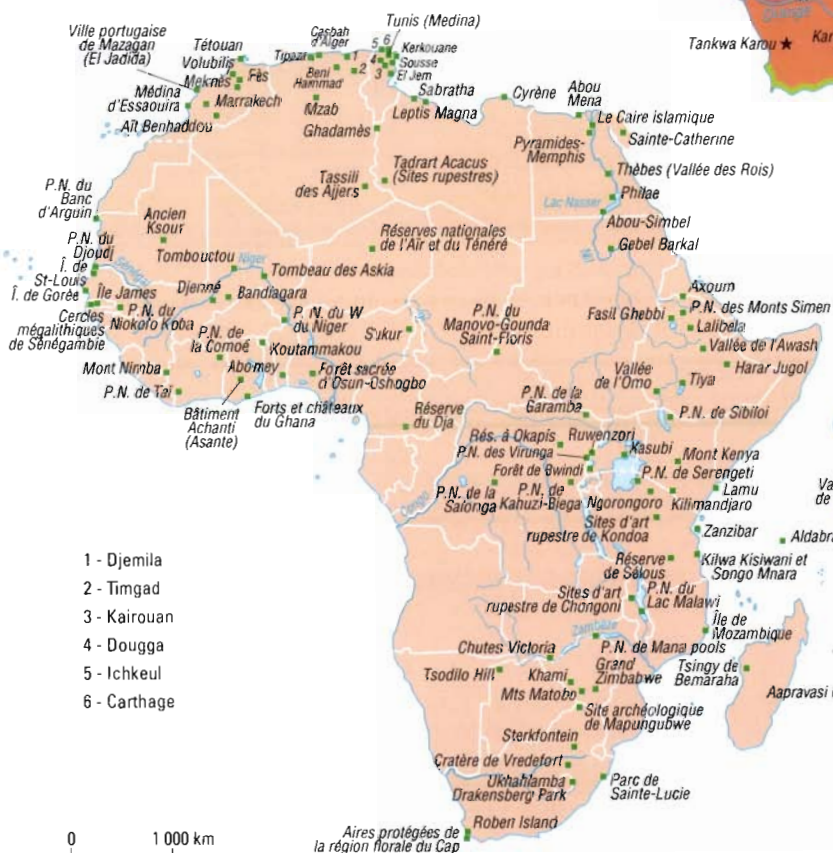
**36,7 millions de touristes
ont visité l'Afrique
en 2005.**

•

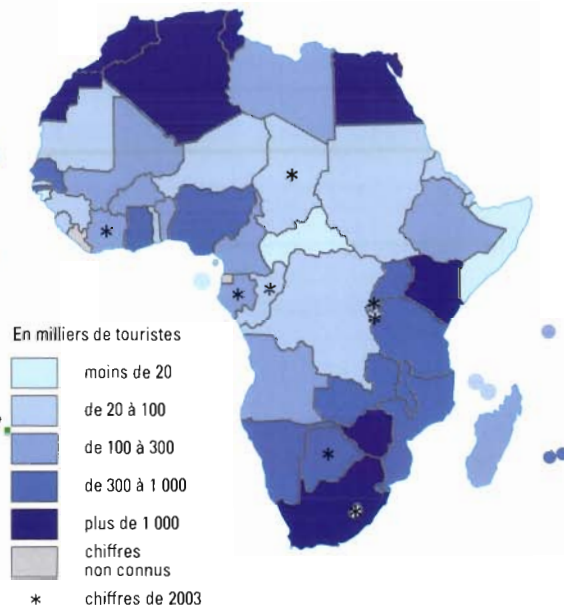
**Les principales destinations sont
l'Afrique du Sud, la Tunisie,
l'Égypte et le Maroc.**

•

**Diversification et croissance
font du secteur touristique
une source de revenus prometteuse.**



Nombre total de touristes par pays (2004)



Environnement

L'image qui frappe en premier lieu lorsqu'on examine le continent africain est l'extraordinaire mosaïque qu'il constitue, tant au plan culturel que naturel. Les problèmes environnementaux auxquels il est confronté sont l'exact reflet de cette diversité.

On peut néanmoins considérer que l'une des menaces parmi les plus graves est la déforestation. On estime qu'il disparaît au moins 5 millions d'hectares de forêt par an, dont 800 000 dans le bassin du Congo. En Éthiopie, la forêt ne couvre plus que 4 % du territoire, contre 15 % en 1960 et 40 % au début du xx^e siècle. Autre exemple, la Côte d'Ivoire, où le couvert forestier est passé de 12,5 millions d'hectares dans les années 1960 à moins de 5 millions.

L'homme est largement responsable du phénomène. Le bois reste le seul combustible pour une grande partie des populations. On continue aussi à abattre ou brûler de vastes portions de territoires forestiers pour les besoins de l'agriculture. À cela s'ajoute l'attrait économique que représentent les zones forestières pour les plantations agro-industrielles et l'exploitation commerciale des arbres.

La déforestation a grandement contribué à aggraver la désertification, phénomène imputable autant aux actions de l'homme qu'à l'évolution naturelle. En une cinquantaine d'années, le Sahara, le plus grand désert du monde avec environ 9 millions de km², a progressé sur plus de 600 000 km².

Dans les zones d'élevage, le surpâturage a accéléré le phénomène de désertification. Parallèlement, sous la pression de la croissance démographique, les agriculteurs doivent réduire, voire abandonner la jachère, un système naturel de restauration de la fertilité de la terre. L'appauvrissement des sols est aggravé par l'essor de cultures commerciales parfois inadaptées aux propriétés de la terre.

Si, avec ses grands fleuves de la zone intertropicale, l'Afrique n'est pas trop mal pourvue en ressources hydriques, celles-ci sont très inégalement réparties. Les pays du Maghreb, le Sahel et le cône Sud connaissent déjà le « stress hydrique », une pénurie chronique qui commence au-dessous de 1 000 m³ disponibles par habitant et par an.

Encore faut-il que cette eau soit mise à la disposition des consommateurs. Au début du xx^e siècle, bien que la couverture en eau ait progressé entre 1990 et 2000 en moyenne de 59 à 64 % (de 46 à 50 % seulement dans

les zones rurales), près de 400 millions d'habitants du continent n'ont pas un accès direct à l'eau potable et davantage encore ne bénéficient d'aucun équipement sanitaire efficace.

Autre menace grave, le pillage des ressources halieutiques par des armateurs étrangers au continent, sur les côtes occidentales, orientales et australes. On note partout une stagnation du volume des captures. La baisse des stocks va jusqu'à 50 % ; les prises sont de plus en plus petites et plusieurs espèces en voie d'extinction.

Le même constat peut être appliqué à la faune terrestre sur laquelle le braconnage à grande échelle fait peser les plus grands dangers.

L'urbanisation mal contrôlée est un autre enjeu fondamental des années à venir. Au rythme actuel, en 2025 la moitié des Africains vivront dans les villes. Ils étaient moins de 15 % au début des années 1950. Or les populations urbaines sont souvent concentrées sur des sites écologiquement fragiles (littoral, zones lacustres, fluviales ou lagunaires) qui sont menacés de destruction.

Faute d'infrastructures appropriées, les décharges ne sont pas contrôlées et les eaux usées sont déversées dans les cours d'eau ou la mer, quand elles ne s'infiltrent pas dans la nappe phréatique. À cela s'ajoutent les dégâts de la pollution industrielle, particulièrement graves dans les zones d'exploitation pétrolière, comme le delta du Niger.

Les réponses apportées par les États et la communauté internationale à ces problèmes ont rarement été à la mesure

de la gravité des problèmes. Un organisme comme l'OAB (Organisation africaine du bois) définit depuis les années 1980 des modes d'exploitation plus rationnels et moins destructeurs. Mais les coupes destructrices se sont poursuivies à grande échelle.

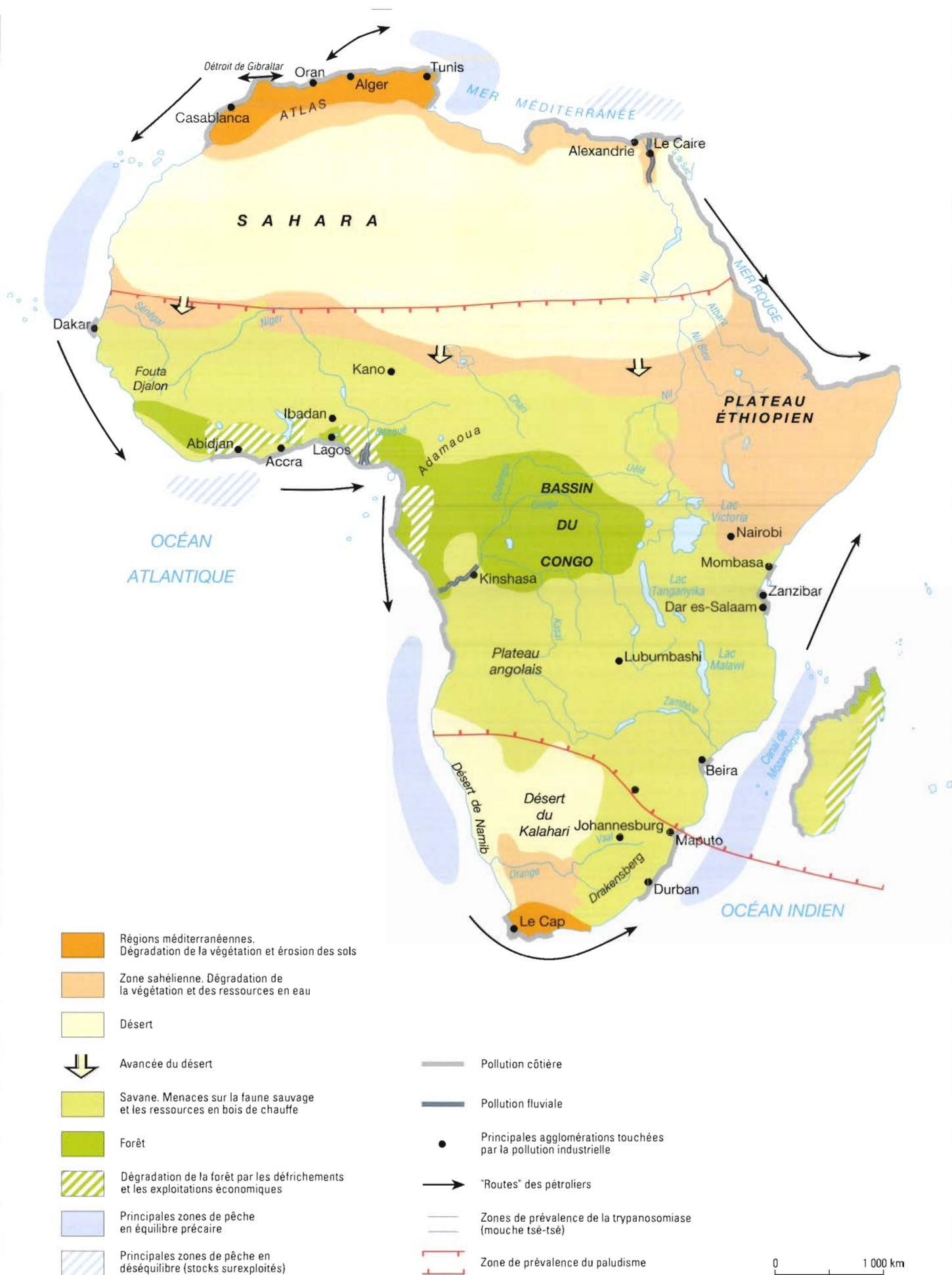
Cependant, en ce qui concerne la forêt, à la suite du sommet de Yaoundé (1999) a été créée, en 2000, la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), qui a mis en place un Plan de convergence pour une meilleure gestion des forêts. Elle est soutenue par le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), association d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui assure une coordination pour promouvoir la gestion durable des écosystèmes.

D'autre part, divers pays conjuguent leurs efforts pour la conservation des ressources côtières : conférence au sommet de Dakar en 2003 pour l'Afrique de l'Ouest, plans de gestion intégrée des zones côtières prévus en Afrique centrale et australe.

Parmi les menaces les plus graves figure la déforestation, qui contribue également à la désertification.

Autres dangers : le pillage des ressources halieutiques et le braconnage.

L'urbanisation et ses conséquences seront un des grands enjeux des années à venir.



Le Cameroun

Relief et hydrographie

par Paul TCHAWA

Le Cameroun s'étire en latitude sur plus de 11° N de la confluence de la Sangha et de la Ngoko au lac Tchad. Au plan méridien, il s'étend du Rio del Rey à la confluence Ngoko-Sangha. Sa superficie est de 475 440 km². Il est traversé par la dorsale camerounaise qui se termine au bord de l'Atlantique par le mont Cameroun (4 095 m). Au nord de cette dorsale s'étalent des basses terres ; au sud, le plateau méridional camerounais et à l'ouest, les basses terres côtières.

Le relief

Les hautes terres se décomposent en quatre principales unités : le plateau de l'Adamaoua, les hautes terres de l'Ouest, le plateau sud-camerounais et les monts Mandara. La dorsale camerounaise est une longue diagonale orientée SO-NE marquée par les sommets les plus élevés.

Unité la plus septentrionale de la dorsale camerounaise, les monts Mandara (900 m), avec leurs inselbergs et leurs culots de laves exhumés, offrent un paysage pittoresque. Leurs fortes pentes granitiques paraissent répulsives, c'est pourtant l'occupation humaine et l'aménagement des versants qui en constituent la note dominante.

Le plateau de l'Adamaoua est un immense bloc de socle soulevé (1 100 m). De la « falaise » de Ngaoundéré, au nord, il domine la plaine de la Bénoué. Au sud, il descend graduellement vers le plateau sud-camerounais. La surface de ce plateau est organisée en gradins de 900 à 1 500 m. Au centre, des collines surbaissées et de vastes vallées sont interrompues par des chicots (les ngaou) et de petits cônes volcaniques. Au nord et à l'ouest du plateau, on voit des reliefs aux allures montagnardes (Tchabal Mbabo, 2 460 m). Au-delà des monts Mambila, **les hautes terres de l'Ouest** rassemblent un ensemble de plateaux étagés, rehaussés par d'importants édifices volcaniques (Bamboutos, 2 740 m ; Oku, 3 008 m) et sont interrompues par des plaines d'effondrement (Mbo, Ndop). Limitée à l'ouest par la cuvette de la Cross River et à l'est par la plaine du Mbam, cette unité s'étend du nord au sud entre la vallée de la Donga et la trouée de Bakossi. Ces hautes terres de l'Ouest se décomposent en trois principaux paliers : le plateau bamiléké (1 400-1 800 m), le plateau bamoun (1 100-1 200 m) et les Grassfields (1 500-2 000 m). Cet ensemble est compartimenté par des escarpements.

D'une altitude variant de 650 à 900 m, **le plateau sud-camerounais** couvre environ le tiers de la superficie totale du pays. Il est limité au nord par l'escarpement de Linté-Yoko, à l'ouest par celui de Matomb, à l'ouest de Yaoundé, et la chaîne de Ngovayang. Au cœur du plateau, la monotonie n'est interrompue que par le Mbam Minkom (1 295 m), les inselbergs de la région de Yaoundé, les collines cuirassées et le massif de Ntem près d'Ebolowa. Au sud de Bertoua, il s'incline doucement vers le sud-est en direction de la cuvette congolaise.

Les basses terres du Nord s'organisent en deux unités de part et d'autre du bombement de Kaélé et de la retombée des monts Mandara. Au piémont de ceux-ci commencent les plaines du Tchad dont les altitudes décroissent d'ouest en est (de 550 m à 280 m) et dont la monotonie est interrompue autour de Maroua par des inselbergs. Au-delà du bourrelet sableux de Yagoua-Limani commencent les yayrés, plaines inondables qui s'abaissent en direction

du lac Tchad. La seconde unité est plus déprimée (200 m). Drainée par la Bénoué, ce bassin sédimentaire se caractérise au nord par des reliefs tabulaires gréseux, tandis qu'au sud pointent de-ci de-là, des massifs granitoïdes ou volcaniques appelés hossérés (Goma, Tcholliré, monts de Poli).

Les plaines côtières se présentent en un étroit couloir de 360 km divisé en trois principaux secteurs : les côtes rocheuses et à falaises des abords du mont Cameroun (60 km), les côtes basses des bouches de la Sanaga à l'estuaire du Wouri (220 km) et les côtes rocheuses à plages étroites sur 80 km du nord de Kribi à Campo. Vers l'hinterland, elles se prolongent dans la cuvette de Mamfé, le bassin sédimentaire de Ndian et celui de Douala dont les reliefs se redressent graduellement en direction des hautes terres de l'Ouest.

Hydrographie

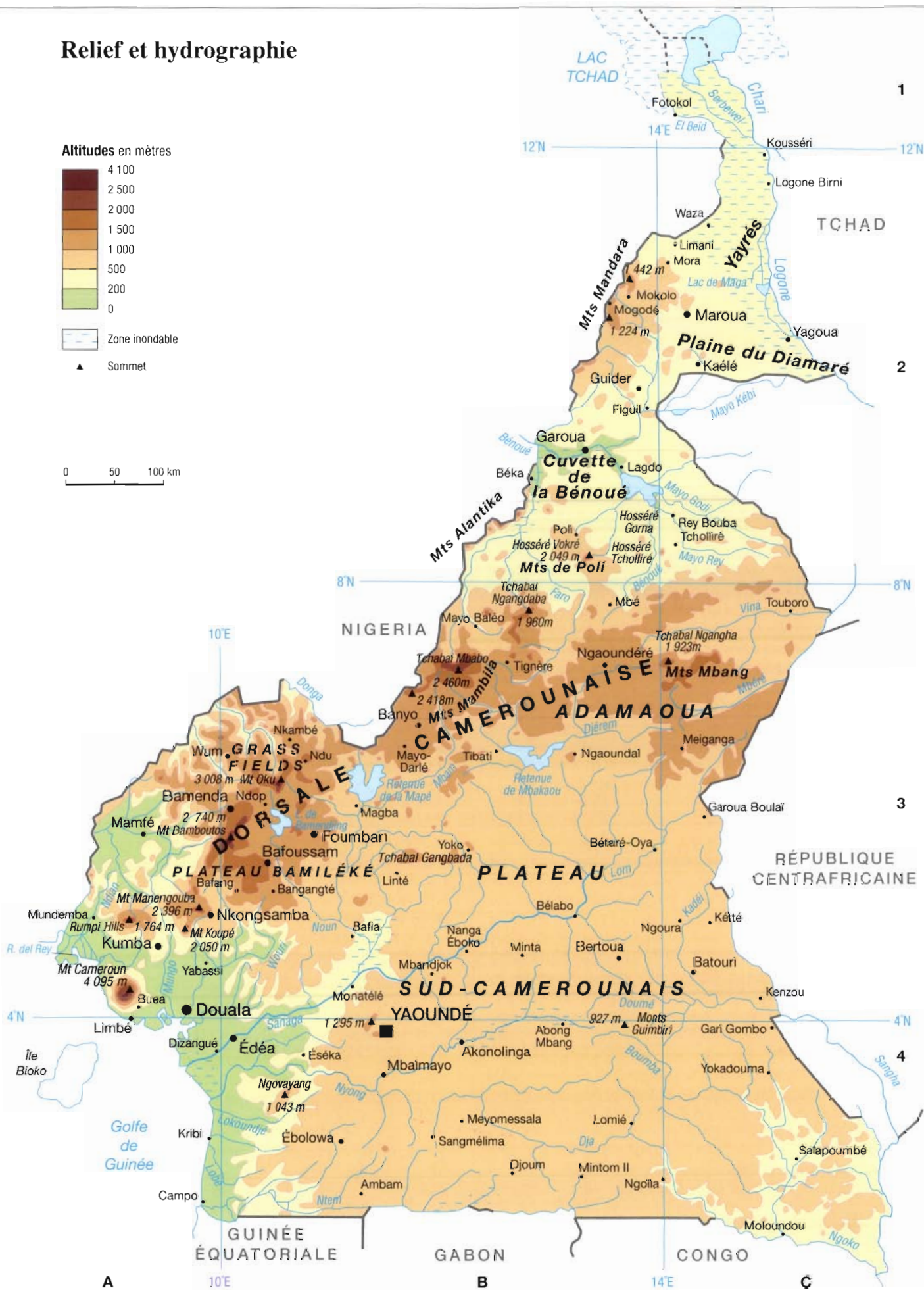
L'orientation et la morphologie de la dorsale camerounaise ont créé deux grands domaines hydrographiques majeurs, de part et d'autre de l'Adamaoua : au sud, les bassins hydrographiques de l'Atlantique et du Congo ; au nord, les bassins du Niger et du Tchad. L'étirement du pays en latitude et la variété des climats qu'il détermine expliquent la diversité des régimes des cours d'eau. Au sud, ils sont soumis soit au régime équatorial (Lokoundjé), soit au régime guinéo-soudanien (le Mbam) ; au nord, à quelques exceptions près, ils sont soit de régime tropical sahélien (Mayo Tsanaga), soit soudanien (Bénoué).

Les cours d'eau méridionaux ont un profil longitudinal irrégulier où cascades et chutes alternent avec des sections moins agitées.

Le bassin atlantique est le plus étendu. Avec son bassin versant (140 000 km²), sa longueur (920 km), mais surtout du volume d'eau qu'elle déverse dans l'Atlantique (66 milliards de m³/an), la Sanaga est le fleuve le plus important du Cameroun. Au cœur de la saison pluvieuse, son débit peut atteindre 7600 m³/s. Les autres cours d'eau de ce bassin comprennent ceux qui descendent des hautes terres de l'Ouest (la Manyu, le Ndian, la Memé, le Mungo, le Wouri, la Dibamba) et ceux issus du plateau sud-camerounais (le Nyong, la Lokoundjé, la Kienké, la Lobé et le Ntem). Le Wouri se distingue par son estuaire imposant tandis que, plus au sud, le Nyong (800 km) est navigable sur près de 250 km, en amont de Mbalmayo. Les rivières du **bassin du Congo** sont représentées par la Ngoko (120 km) et la Sangha qui confluent aux confins sud-est du pays, à la frontière congolaise.

Au nord de l'Adamaoua, **la Bénoué** (1 400 km, dont 350 en territoire camerounais) transfère en moyenne 5,5 milliards de m³/an dans le Niger. Ses affluents vont de la frontière occidentale (Mayo Déo, Faro) à la frontière orientale du pays (Mayo Rey, Mayo Godi). En amont du barrage de retenue de Lagdo, la surface couverte par le bassin versant de la Bénoué est d'environ 31 000 km². Moins étendu, **le bassin du lac Tchad** est composé du système Chari-Logone et, en aval de Kousséri, du Serbewel et de l'El Beïd. De Fianga (sur le Mayo Kébi, au Tchad) au lac Tchad, les cours d'eau qui coulent à fleur de surface entraînent les vastes inondations saisonnières des yayrés ; ce qui conduit aussi au déversement d'une partie des eaux du Logone à partir du canal naturel que représente le Mayo Kébi et souligne l'aspect original de ce système hydrologique.

Relief et hydrographie



Géologie, ressources minières

par Vincent NGAKO

Le début de l'histoire géologique du Cameroun remonte à l'Archéen (ère comprise entre 3,5 et 2,5 milliards d'années ou Ga). Les principales étapes de son évolution sont représentées par des ensembles géologiques formés au cours de cycles orogéniques (formation des chaînes de montagnes) successifs et de phases d'extension (fragmentation de la croûte continentale) ultérieures.

Trois cycles orogéniques y sont reconnus :

1. Le Libérien, représenté par l'unité du *Ntem* d'âge archéen, d'environ 2,5 milliards d'années ;
2. L'Ébuméen ou Transamazonien, avec les unités du *Nyong* et de l'*Ayna*, d'âge paléoprotérozoïque (2,5 à 1,8 milliards d'années) ;
3. Le Panafricain, qui comprend des ensembles d'âge néoprotérozoïque (1 000 à 600 millions d'années ou Ma.) ;

Les phases d'extension comprennent :

4. Le Paléozoïque inférieur, qui marque le dépôt des séries de type *Mangbaï*, vers 580 millions d'années ;
5. Le Crétacé, représenté par le fossé de la Bénoué et ses équivalents côtiers et continentaux, formés vers 110 millions d'années ;
6. Le Tertiaire, qui correspond à la mise en place des complexes plutoniques et volcaniques de la *Ligne du Cameroun*, depuis environ 70 millions d'années. Le Quaternaire se caractérise essentiellement par l'érosion continentale et la mise en place des dépôts alluvionnaires récents, notamment dans les plaines inondables et les zones d'effondrement.

L'Archéen regroupe les roches les plus anciennes connues sur le territoire camerounais. Celles-ci comprennent des charnockites, des tonalites, des granulites rubanées et des formations ferrières. Ces ensembles ont subi des transformations minéralogiques et tectoniques, donnant naissance à une croûte primitive.

Les unités paléoprotérozoïques et archéennes forment un même bloc continental stable, le « craton ou complexe du Ntem », considéré comme le socle des formations panafricaines. Le Paléoprotérozoïque se compose de roches intrusives, des ceintures ou sillons de roches vertes associées à des quartzites ferrières, dont les équivalents en domaine panafricain constituent des enclaves régionales à l'intérieur des masses intrusives.

Les ensembles néoprotérozoïques s'intègrent dans la tectonique globale de l'édification du Gondwana (ancêtre des continents actuels). Celle-ci débute vers 800 millions d'années : formation d'un bassin arrière-arc (ensembles volcaniques et volcanosédimentaires du groupe de Poli) en bordure d'une fosse océanique de type Japon ; puis d'un couloir magmatique NE-SO, formé de diorites, de granodiorites et de diorites quartziques calco-alcalines (domaine ouest-Cameroun), entre 660 et 600 millions d'années, et enfin, celle d'une fosse en subsidence en arrière de ce bassin, comprenant des pélites, dolomites et évaporites (groupe de Yaoundé), vers 620 millions d'années. Lors des plissements et des charriages sur le craton du Ntem (630 à 620 millions d'années) qui ont accompagné la mise en place de tous ces ensembles, des roches riches en nickel-cobalt ont été remontées dans la croûte, le long des failles profondes. Des transformations minéralogiques et mécaniques, ainsi que des phénomènes de fusion partielle ont généré des granulites. La fin de l'orogénèse panafricaine au Cameroun est marquée par la mise en place d'importantes intrusions de granitoïdes, la formation synchrone de grandes

zones de cisaillement (failles coulissantes) et de bassins d'effondrement (comme celui du Lom) ; cet épisode a été suivi par le rejeu dextre de la faille de la Sanaga et la restructuration de tous ces ensembles vers 585 millions d'années.

Les ensembles paléozoïques sont représentés par de petites fosses en bordure ou à l'intersection des failles. Il s'agit des groupes de Mangbaï, Balché, Noukla, Nigba, etc., et probablement la série du Dja située sur le craton, au front de la nappe.

Les ensembles crétacés se trouvent dans les bassins côtiers du golfe de Guinée (péninsule de Bakassi) et les bassins intérieurs : Bénoué, Mamfe, Mayo Rey, etc. Ces bassins sont pétrolifères et renferment d'autres indices de substances d'intérêt économique : des sels (phosphates, sulfates, chlorures, calcaires, gypse, etc.), des minéraux (vivianite) et des sites fossilifères à dinosaures, bois fossile, faune et flore variées. Leur formation est liée à la fragmentation du Gondwana au niveau du golfe de Guinée.

Les complexes plutoniques et volcaniques tertiaires forment deux entités pétrographiques et chronologiques distinctes appartenant à une structure tectonique unique au monde, la *Ligne du Cameroun*. Celle-ci est formée de l'alignement NE-SO d'une soixantaine de massifs intrusifs (Koupé, Mboutou, Kokoumi, Nigo, etc.) et d'édifices volcaniques qui s'étendent du domaine océanique (São Tomé, Principe et Bioko) jusqu'à l'intérieur du continent (monts Étindé, Cameroun, Manengouba, Bamboutos, Oku, etc.). Les intrusions se sont mises en place entre 67 et 30 millions d'années, et ont été relayées par l'activité volcanique qui débute vers 45 millions d'années (Éocène supérieur). Actuellement, le mont Cameroun est le seul volcan actif de la *ligne du Cameroun* ; sa dernière éruption date de 2000.

Les complexes plutoniques recèlent des indices de minéralisations variées (plomb, zinc, étain, niobium, tantale, uranium, thorium, etc.) ; la présence d'innombrables sources hydrothermales sur la ligne y suggère l'existence d'un potentiel géothermique important. De nombreux lacs de cratère jalonnent cette structure et certains d'entre eux constituent de véritables réservoirs où sont stockés des gaz magmatiques comme l'ont montré les catastrophes des lacs Monoun et Nyos (1984 et 1986), où l'accumulation de CO₂ constitue un danger potentiel pour les populations riveraines.

Les dépôts quaternaires et récents résultent d'une érosion continentale active sur les hautes terres où l'on enregistre de fréquents glissements de terrain ; il s'ensuit un comblement des zones d'effondrement (plaines de Ndop, des Mbo, etc.) et des épandages de type « yayrés » dans les plaines alluviales de l'extrême Nord, etc.

Au plan économique, le pays possède des potentialités minières appréciables, avec ses gisements de classe A : le cobalt (nickel) de Kongo (160 000 t), le rutile d'Akonolinga (2 600 000 t) et la néphéline d'Eboundja (800 000 000 t) ; des gisements de classe B, comme le fer des Mamelles (330 000 000 t), et de classe C, comme la wolframite de Ngoutchoumi (4.500 t) et l'uranium de Goblé-Kitongo (2 200 t). Certaines ressources minérales font l'objet d'une extraction industrielle ou artisanale intense (hydrocarbures, or, diamant, etc.). Pour d'autres, l'exploitation n'est qu'en projet (nickel-cobalt, fer, rutile, bauxite, etc.). Globalement, le pays présente d'importants indices miniers, mais leur valorisation est conditionnée par le niveau de développement de l'infrastructure géologique (cartes), routière et énergétique.

Géologie

Quaternaire

Dépôts alluvionnaires récents

Tertiaire

Complexes plutoniques et volcaniques de la Ligne du Cameroun (70-0 Ma)

Crétacé

Bassins côtiers et intérieurs (110 Ma)

Paléozoïque

Groupes de Mangbaï et du Dja (580 Ma)

Néoprotérozoïque (Panafricain)

Intrusions de granitoides (585 Ma)

Série de Lom (600 Ma)

Groupe de Yaoundé (620 Ma)

a) Micaschistes b) Granulites et migmatites

Couloir magmatique du domaine Ouest-Cameroun (660-600 Ma)

Groupe de Poli (800 Ma)

Paléoprotérozoïque

(Éburnéen / Transamazonien)

Unité du Nyong et de l'Ayna (2,05 Ga)

Archéen

Unité du Ntem (2,9-2,5 Ga)

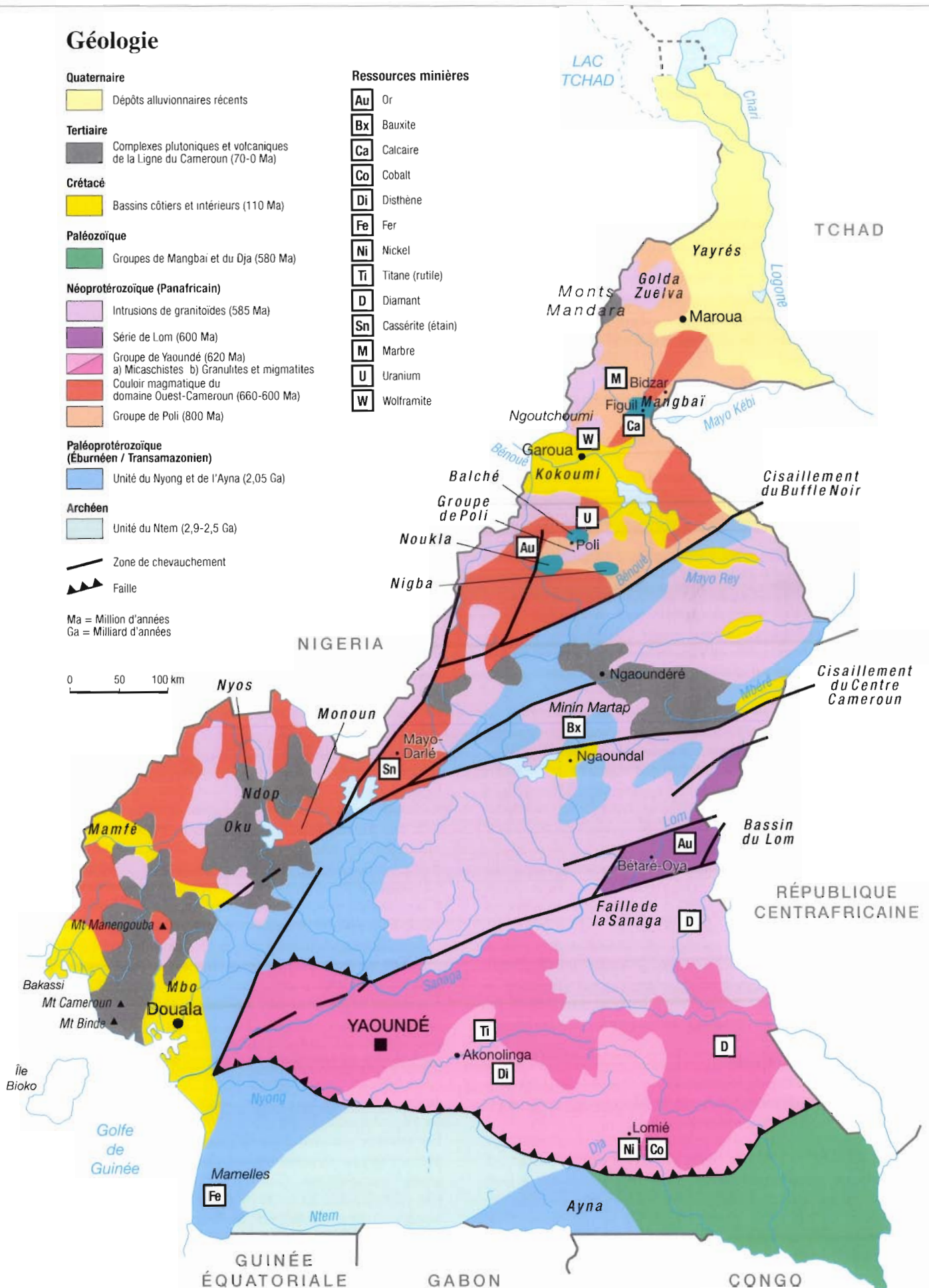
Zone de chevauchement

Faïlle

Ma = Million d'années
Ga = Milliard d'années

Ressources minières

Au	Or
Bx	Bauxite
Ca	Calcaire
Co	Cobalt
Di	Disthène
Fe	Fer
Ni	Nickel
Ti	Titane (rutile)
D	Diamant
Sn	Cassitérite (étain)
M	Marbre
U	Uranium
W	Wolframite



Climat

par Maurice TSALEFAC

Par sa situation au fond du golfe de Guinée entre 1° 38 et 13° 05 de latitude nord et entre 8° 33 et 16° 16 de longitude est, le Cameroun subit au cours de l'année les interférences des champs de pression caractéristiques de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale. Deux principales masses d'air, l'alizé du nord-est, encore appelé harmattan, et l'alizé du sud-ouest qui, en traversant l'équateur géographique, adopte une direction sud-ouest/nord-est, entrent en contact le long d'une surface de discontinuité instable appelée le Front intertropical (FIT). L'évolution de ce dernier est souvent entravée par la masse des hautes terres du Cameroun central. Cela vaut au Cameroun la gamme presque complète des climats zonaux ouest-africains et des variétés qui lui sont propres.

Le fonctionnement d'ensemble

Au cours de l'année, le FIT migre vers le nord de janvier à août et vers le sud d'août à janvier, déterminant saisons et types de temps.

L'alizé du nord-est intéresse le Cameroun pendant l'hiver boréal, en décembre, janvier, février, lorsque le front intertropical oscille entre 4-5° N. Au nord de cette limite, le temps se caractérise par un important écart diurne des températures, un degré hygrométrique de l'air faible, une insolation forte et un ciel peu couvert par des cirrus. Les poussées de l'alizé s'accompagnent souvent de coulées d'air froid qui abaissent les températures. Elles s'accompagnent de poussières sahariennes qui opacifient le ciel.

L'alizé austral en provenance de l'anticyclone de Sainte-Hélène change de trajectoire en traversant l'équateur et devient la mousson. Il intéresse le Cameroun à partir de la mi-mars et y séjourne jusqu'à la mi-novembre. Cette période correspond à la saison des pluies. En effet, à partir de la mi-mars, le FIT oscille entre 7° N et 8° N. Il continue sa progression vers le nord et se situe entre 15° N et 18° N au mois de juin et entre 20° N et 21° N aux mois de juillet-août. À partir de là, il redescend vers le sud.

Selon les régions, au début de la saison des pluies, entre mars et mai, soit les précipitations tombent sous forme d'orages, soit le ciel est totalement dégagé. À partir du mois de mai, il pleut un jour sur deux et le ciel souvent gris est plombé de brume. Aux mois de juillet-août, les bruines fréquentes sont ponctuées de violentes averses sous un ciel couvert en permanence. Les nuages prédominants de type stratiforme marquent la présence d'une masse d'air humide, fraîche et stable. Dans l'ensemble, la masse d'air de mousson ne présente pas une homogénéité et on distingue plusieurs régimes pluviométriques.

Les types de climat

Les climats humides (équatorial, subéquatorial et tropical à longue saison pluvieuse) occupent les 4/5 environ du territoire et les climats tropicaux à nuance sèche le 1/5.

Le Nord est le domaine des climats tropicaux qui se succèdent des rives du lac Tchad au rebord méridional de l'Adamaoua. La pluviosité annuelle passe de 400 à 1 400 mm, le nombre de jours pluvieux de 30 à 120, alors que la durée de la saison sèche régresse de 9 à 5 mois. Pendant cette période de l'année, le vent contribue à l'installation du « froid », comme il participe à l'atmosphère de fournaise par son haleine brûlante et desséchante. L'harmattan règne alors, accompagné de brume sèche qui réduit la visibilité à

moins de 500 m. Bénéfique pour les sorghos repiqués, il apporte souvent en revanche des épidémies de méningite.

En saison humide, la région baigne dans une certaine touffeur et vit au rythme des perturbations pluvio-orageuses, et leur caractère heurté (tornades violentes et brèves) laisse une plus grande place au temps chaud et ensoleillé. Le commencement de la saison des pluies, presque toujours hypothétique aussi bien en climat soudano-sahélien des plaines du Tchad qu'en climat soudanien de cuvette de la Bénoué, est la période la plus critique, car c'est le moment des semailles pour les populations du Nord. Le climat tropical humide de l'Adamaoua constitue un domaine à part : du fait de l'altitude, il est plus humide et frais ; 8 à 9 mois y bénéficient d'une forte pluviosité.

Le Sud est le domaine des climats subéquatoriaux et équatoriaux. L'humidité y est permanente : plus aucun mois de l'année n'est à l'abri des précipitations. La nébulosité demeure importante en toutes saisons. L'insolation se réduit rapidement à des durées bien inférieures à 2 000 heures/an. Le régime pluviométrique devient franchement bimodal, avec un maximum principal d'octobre et un maximum secondaire de mai. Le minimum principal, en décembre-janvier, est nettement plus marqué que le secondaire, en juillet-août. Pendant cette « petite saison sèche », ce modeste répit de la pluviosité n'empêche pas l'apparition des pluies fines. La première saison des pluies se caractérise par des précipitations espacées, mais souvent très violentes, avec une nébulosité moins importante que pour la seconde saison. L'insolation comme l'évaporation sont sensiblement plus fortes et les températures plus élevées. La poussée pluviale de la seconde saison, à la fois plus brève et plus puissante, reste marquée par le régime de mousson.

Les caractères géographiques (relief, continentalité, proximité de la mer...) induisent des sous-domaines climatiques : climat subéquatorial de cuvette abritée du bassin de la moyenne Sanaga avec une pseudo-saison sèche de décembre à février ; climat subéquatorial à nuance continentale plus humide du bassin de la Kadéï, marqué par l'influence de la grande sylve congolaise.

La plaine côtière camerounaise, les hauts plateaux et massifs qui la bordent ainsi que les **hautes terres de l'Ouest** appartiennent au climat équatorial de mousson ou domaine atlantique hyperhumide. La forte humidité du domaine se combine à la fréquence élevée des bruines et des pluies persistantes et abondantes sous le plafond bas des nuages, conférant à cette partie la plus arrosée du Cameroun, une personnalité propre, où le relief entraîne une recrudescence des précipitations. La pluviométrie ne connaît plus de répit estival ; le régime redevient unimodal et il n'y a plus de séquence sèche. Sur les hautes terres de l'Ouest, domaine de la mousson à faciès montagnard, en revanche, la sécheresse hivernale se manifeste à nouveau et le relief définit une véritable marqueterie de régimes pluviométriques à tonalité tropicale parfois franchement tempérée.

Les tendances climatiques récentes montrent un allongement des périodes de sécheresse et une diminution des séquences de grandes précipitations. Elles s'accompagnent aussi de périodes plus ou moins chaudes ou fraîches hors saison. Les zones les plus sensibles incluent le Sahel et les hautes montagnes. Outre ses conséquences sur l'agriculture, le réchauffement du climat global est reconnu comme un des facteurs de développement du paludisme et d'autres maladies à transmission vectorielle.

Climat

Domaine des climats tropicaux

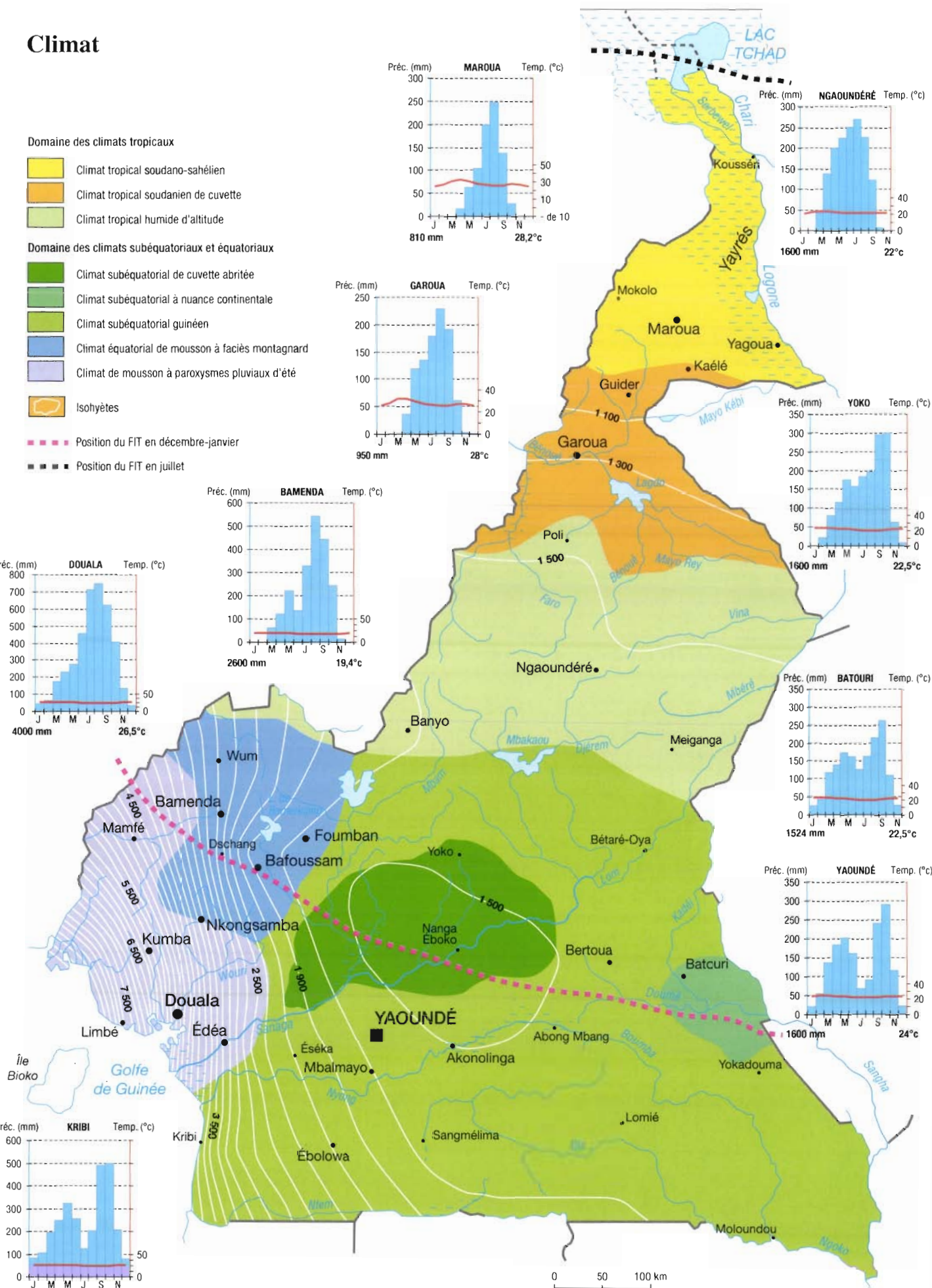
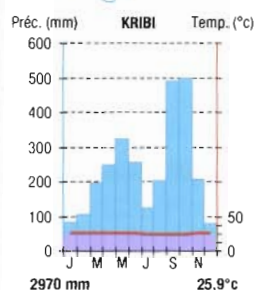
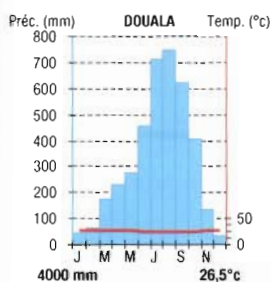
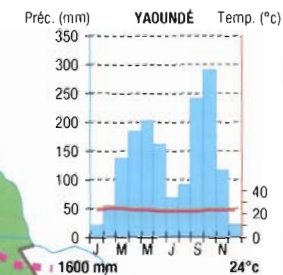
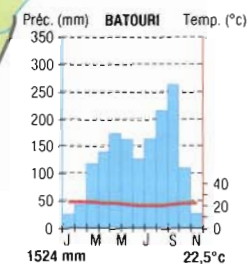
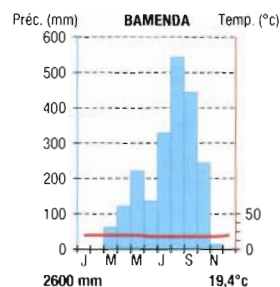
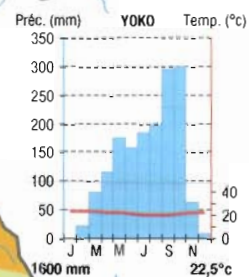
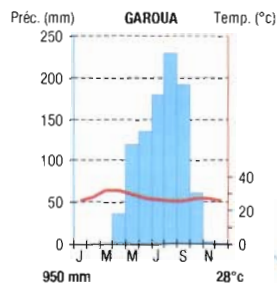
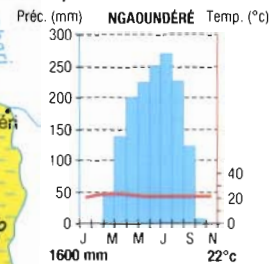
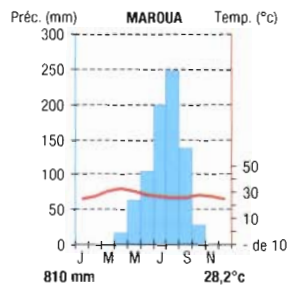
- Climat tropical soudano-sahélien
- Climat tropical soudanien de cuvette
- Climat tropical humide d'altitude

Domaine des climats subéquatoriaux et équatoriaux

- Climat subéquatorial de cuvette abritée
- Climat subéquatorial à nuance continentale
- Climat subéquatorial guinéen
- Climat équatorial de mousson à faciès montagnard
- Climat de mousson à paroxysmes pluviaux d'été
- Isohyètes

Position du FIT en décembre-janvier

Position du FIT en juillet



Végétation

par Gaston ACHOUNDONG

Le Cameroun est souvent présenté comme un condensé d'Afrique tropicale. Sa végétation l'illustre particulièrement. La flore compte plus de 8 000 espèces réparties en unités végétales regroupées en régions, domaines, secteurs et districts.

La région congo-guinéenne

Le domaine de la forêt dense humide toujours verte possède les plus grands arbres, de 50 à 60 m de hauteur.

Dans le secteur atlantique, les mangroves entourent les deltas de la Cross River (Nigeria), du Wouri, et les estuaires des fleuves Sanaga, Nyong et Ntem. La végétation est dominée par *Rhizophora racemosa* (palétuvier rouge).

Du nord vers le sud, des populations de *Nypa fruticans* s'accompagnent de *Pandanus candelabrum*, *Pandanus satabei*, *Avicenia germinans*... Les mangroves sont un écosystème particulièrement fragile. Sur la lisière externe des mangroves, les cordons littoraux portent une végétation pionnière sur les sables marins, herbeuse vers la mer et arbustive vers l'intérieur.

La forêt atlantique littorale se développe sur les plaines basses. Elle se caractérise par la présence remarquable de deux grands arbres : *Lophira alata* (azobé) et *Saccoglottis gabonensis* (bidou), et dans la strate moyenne par *Coula edulis* (éwomé). Elle héberge de nombreuses espèces endémiques des genres comme *Allexis*, *Cola* et *Rinorea*. Depuis des décennies, l'abattage systématique de l'azobé par les exploitations forestières a fait disparaître le type primitif de la forêt atlantique littorale.

La forêt atlantique biafréenne borde le golfe de Guinée, de la Cross River au Nyong. Au sud de Mamfé, elle est en contact avec la forêt nord-occidentale encore préservée. À l'est du mont Cameroun, elle s'étend dans les plaines de Nkam et de Makombé et rejoint Ndikiniméki et Yaoundé. Du point de vue physiologique, elle comporte de grands arbres de 4 m de diamètre comme *Microberlinia bisulcata*, et des arbres à vastes contreforts comme *Piptadeniastrum africanum*. Floristiquement, elle est caractérisée par l'abondance de Césalpiniacées, en particulier aux sommets des collines. Au sud de Yaoundé, une imbrication de plusieurs types de forêts subit la dégradation des caféières et cacaoyères sous leurs arbres de couverture.

Dans le secteur camerouno-congolais, le district du Dja a pour principales caractéristiques la dispersion relative des grands arbres, l'absence d'espèces de forêts semi-décidues, de Césalpiniacées et l'importance des rotins. On note la présence de forêts, inondables, souvent à *Uapaca paludosa* sur leurs racines à échasses.

Dans le domaine congo-guinéen, la forêt semi-décidue se différencie par des arbres plus nombreux aux cimes tabulaires plus rares. On observe une présence significative des Sterculiacées avec les caractéristiques *Cola altissima*, *Cola cordifolia* et *Cola gigantea*, et, en sous-étage parmi les espèces arborescentes, *Funtumia* (caoutchouc sauvage). La strate herbacée est plus développée par suite d'un meilleur éclaircissement du sol.

Le secteur guinéo-soudanien se compose de savanes périforestières. Ce sont des savanes à *Pennisetum purpureum* (sissongo), des savanes à *Imperata*, d'autres à *Hyparrhenia* avec des éléments floristiques du Nord. Les forêts se juxtaposent en

mosaïques composées de flores guinéennes : *Terminalia glaucescens*, *Albizia adianthifolia*, *Albizia glaberrima*, *Albizia zygia*. À propos de la présence de rôniers (peuplement de *Borassus*) dans les savanes, on hésite entre des causes anthropiques ou paléoclimatiques.

Le secteur des prairies afro-alpines ne concerne plus que le mont Cameroun, affecté par le volcanisme, et le mont Oku, attaqué par le surpâturage et la remontée des cultures. Un énorme espace de « paysage domestiqué agricole » s'étend sur les hautes terres de l'Ouest, mordant sur les trois derniers secteurs évoqués. C'est en grande partie l'ancienne zone du bocage bamiléké. Aujourd'hui, des arbres introduits, eucalyptus, cyprès, caféiers et fruitiers dominent. Même les raphiales des bas-fonds marécageux sont mises en culture.

La région soudano-zambézienne

Elle s'étend de 6° N au lac Tchad et est couverte de formations mixtes graminéennes et ligneuses.

Le secteur soudano-guinéen d'altitude type (800-1 200 m) est représenté par le plateau de l'Adamaoua avec ses formations de *Daniellia oliveri*, de *Lophira lanceolata* sur un tapis d'Andropogonées et de *Panicum phragmitoides*. La flore herbacée de ces savanes d'altitude reste très marquée par le pacage du bétail. Ce secteur se retrouve avec quelques essences caractéristiques plus au nord dans les monts Alantika et de Poli.

Le secteur médio-soudanien s'étend au nord de la « falaise » de Ngaoundéré. Il correspond aux savanes boisées ou aux forêts sèches claires souvent dégradées par l'agriculture. On y distingue une partie nord à *Anogeissus leiocarpus* abondant et *Uapaca togoensis*, et une partie méridionale à *Isoberlinia doka* accompagnés d'autres espèces qui trouveraient aussi dans ce secteur leur optimum écologique : *Monotes kerstingii*, *Oxyanthra abyssinica*, *Parinari curatellifolia*...

Le secteur soudano-sahélien s'étend de 8°30' à 10° N. Floristiquement, il marque la limite nord de certaines espèces soudanaises : *Amblygonocarpus andongensis*, *Lophira lanceolata*, *Vitellaria paradoxa* (karité), *Terminalia macroptera*. Des peuplements d'épineux apparaissent, accompagnés d'un tapis herbacé encore continu.

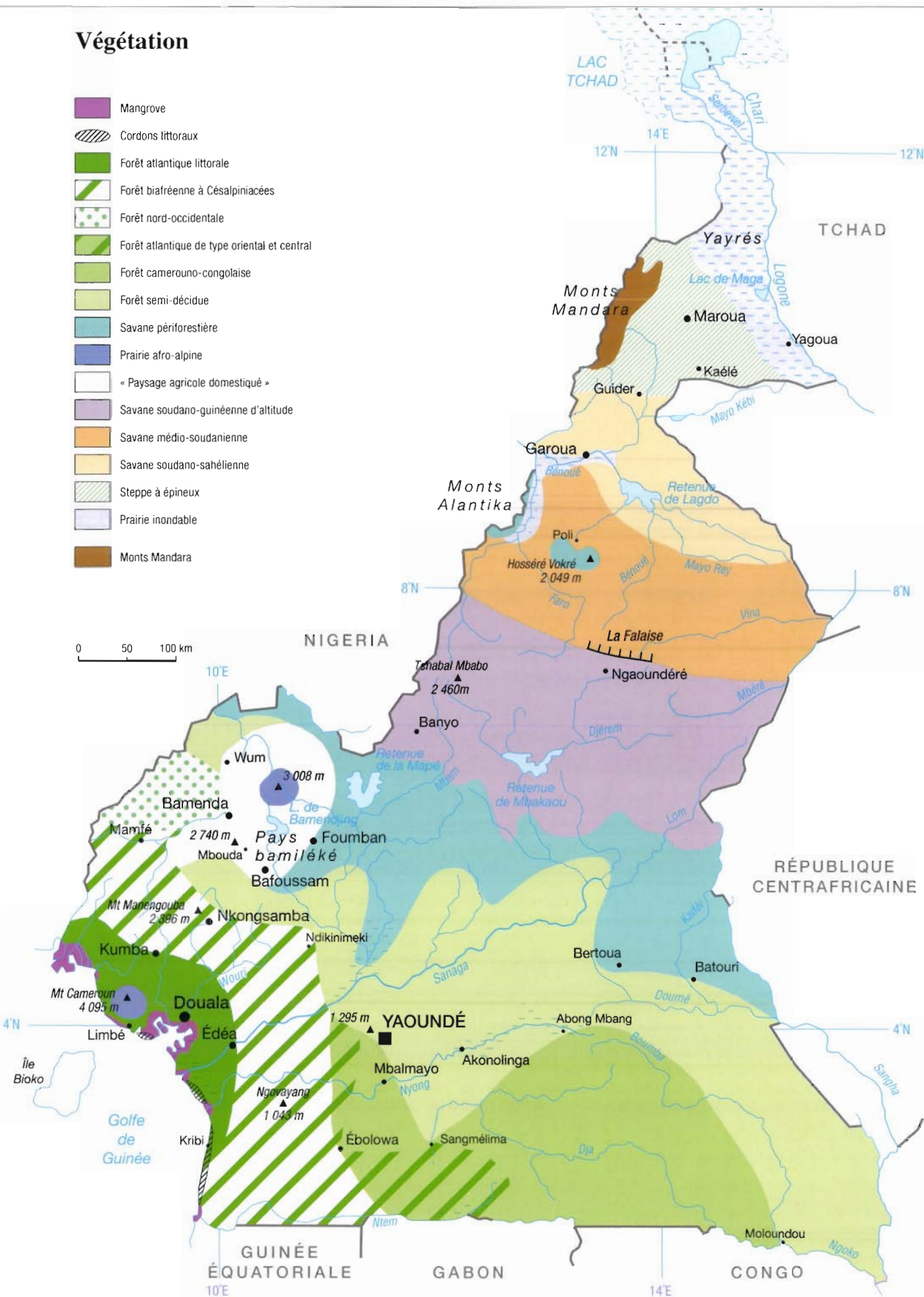
Les monts Mandara constituent une imbrication de formations sahélo-soudanaises, mais, en raison de la densité des populations, la végétation anthropique l'emporte sur les champs en terrasse avec *Ziziphus mauritiana*, *Olarrhena floribunda*, *Celtis integrifolia*, *Faidherbia albida*, *Diospyros mespiliformis*, caillé-drat, tamarinier...

Le domaine sahélien compte deux types de paysages : les formations à épineux, *Acacia seyal*, *A. senegal*, *A. nilotica* et *Balanites aegyptiaca*, et les prairies inondées périodiquement, les yayrés. On y relève des dominantes graminéennes : *Echinochloa stagnina* (bourgou), *Veriveria nigrifolia*, *Hyparrhenia rufa* et des *Oryza* (riz sauvages). Toutefois, dans les zones fortement peuplées, la végétation sélectionnée par l'homme domine avec des parcs en continu de *Faidherbia albida* (piémonts des Mandara, rives du moyen Logone) et de *Prosopis africana* à la frontière du Tchad.

Végétation

-  Mangrove
-  Cordons littoraux
-  Forêt atlantique littorale
-  Forêt biafréenne à Césalpiniacées
-  Forêt nord-occidentale
-  Forêt atlantique de type oriental et central
-  Forêt camerouno-congolaise
-  Forêt semi-décidue
-  Savane périforestière
-  Prairie afro-alpine
-  « Paysage agricole domestiqué »
-  Savane soudano-guinéenne d'altitude
-  Savane médio-soudanienne
-  Savane soudano-sahélienne
-  Steppe à épineux
-  Prairie inondable
-  Monts Mandara

0 50 100 km





IRD Jacques Brevallet

■ En haut : les chutes de la Vina au sud-ouest de Ngaoundéré.



IRD Yves Marguerat

■ Ci-contre : Paysage de forêt semi-décidue.



DR

■ En bas : paysage du pays Kapsiki.



■ En haut : col de Koza, ethnie Mafa.

■ Au centre gauche : Bandjoun, la grande case de la chefferie.

■ Au centre à droite : sculptures et décorations bamiléekées.

■ En bas à gauche : Saré d'un chef mboum.

■ En bas à droite : Case obus à Pouss.



Archéologie

par Olivier LANGLOIS et Christophe MBIDA MINDZIÉ

Dans l'état actuel des connaissances, la préhistoire de l'Afrique centrale peut se diviser en trois grandes périodes :

– Un Âge de la pierre (3 000 000-5 500 BP [*before present* = 1950]), subdivisé en Âges de la pierre ancien (3 000 000-50 000 BP), moyen (50 000-10 000 BP) et récent (10 000-5 500 BP), où l'alimentation reposait sur les seules activités de prédation (chasse, pêche et collecte).

– Un Âge de transition (5 500-3 000 BP), parfois dénommé SMA (*Stone to Metal Age*) ou Néolithique, où apparaissent de nouveaux modes de subsistance (agriculture, élevage) et de nouvelles techniques (céramique, pierre polie...). Ces changements sont toutefois loin d'être généralisés, de nombreux groupes demeurant chasseurs-collecteurs.

– Un Âge du fer (3 000-400 BP) où se développe la métallurgie, sans nécessairement entraîner la disparition de la taille lithique.

L'Âge de la pierre (3 000 000-5 500 BP)

Au Cameroun septentrional, plusieurs sites de surface ayant livré uniquement des pièces lithiques ont été repérés dans des contextes remaniés. Selon le type de matériel observé, ils furent rattachés aux Âges de la pierre moyen ou récent. Des industries dites acheuléennes, voire pré-acheuléennes, ont ainsi été reconnues à Kontcha et à Mokrovong, d'autres (Figuil-Louti, Nassarao) étant associées au Douroumien (50 000-40 000 BP). Des assemblages analogues ont été découverts au Cameroun méridional où leur âge est évalué entre 50 000 et 10 000 BP sur la base de comparaisons régionales (Ezézang, Koukony, Gbiti). Dans les Grassfields, l'abri sous roche de Shum Laka semble occupé dès 32 000 BP, alors que les autres abris n'ont pas révélé d'occupations antérieures à 19 000 BP. De nombreux gisements, pour certains datés, se rapportent ainsi à l'Âge de la pierre récent. À cette période, les populations préhistoriques africaines ont surtout produit des microlithes (petits outils sur éclats aux formes géométriques) fixés, parfois en série, sur des manches en bois ou en os. Si, au terme de cette longue période, de nombreux abris sous roche furent occupés, non seulement dans le nord-ouest du pays, mais aussi dans la région de Kribi (Ndtoua), peu de sites de plein air leur sont contemporains : seul Obobogo (Yaoundé) semble occupé dès 6 000 BP.

L'Âge de transition (5 500-3 000/2 500 BP)

Dans la région du lac Tchad, les premières traces d'économie de production remontent au 4^e millénaire BP, période à laquelle différents sites nigériens furent occupés par des groupes alliant activités de prédation et élevage. Il faudra attendre le millénaire suivant pour que soient décelables les premiers indices d'agriculture (*Pennisetum glaucum*).

Dans le nord du Cameroun, plusieurs sites ont été occupés à des périodes situées entre 4 000 et 2 500 BP (Déguessé, Gréa Twin Peaks, Sou Blamé Radjil), mais ils n'ont pas apporté de preuves d'activités de production aussi anciennes.

Dans les Grassfields (Abéké, Shum Laka, Mbi Crater), dès le 5^e millénaire BP, la poterie et les outils en pierre polie apparaissent, ainsi que les premiers signes d'une collecte intensive de fruits d'ailé (*Canarium schweinfurthii*).

L'Âge du fer (3000/2500-400 BP)

Dans la partie septentrionale du pays, les plus anciennes traces de production de fer se rapportent à la plaine périthadienne (Sou Blamé Radjil) et au nord des monts Mandara (Doulo-Igwaza, Manaouatchi-Gréa) où vivent des agropasteurs sédentarisés qui produisent du fer dès le milieu du 3^e millénaire BP. Plus au sud, à Djaoro Mbama (vallée de la Mbéré), deux fours de réduction ont été récemment datés entre le 2 200 et 1 500 BP. Entre ces deux régions, on utilisait des objets en fer dès les premiers siècles de notre ère (Tsanaga, Bibalé), voire antérieurement (site CFDT), mais, dans la région de Maroua, probablement depuis longtemps spécialisée dans la production de haches en partie exportées vers les plaines alluviales, l'industrie lithique s'est maintenue tardivement (1 700 BP à Tsanaga). Vers 1 500-1 300 BP, des changements sont observés partout. Près du lac Tchad, la poterie dite « sao » (Krénak) et des pavages de tessons apparaissent. Ici et dans le périmètre Mandara-Diamaré les peuplements semblent s'étendre, multipliant les « buttes ». Des communautés, peut-être d'origine septentrionale, gagnent le nord du Diamaré (Mongossi, Méhé-Djiddéré, Tagamré) et les alentours de Maroua (Moundour, Tchoukol), tandis que les descendants des tailleurs de Maroua s'installent au sud de la Tsanaga (Salak, Goray, Mowo). Les savanes de la Bénoué sont alors déjà occupées, probablement par des agriculteurs (Djaba-Hosséré). Vers 1 000 BP, une nouvelle céramique est attestée sur certains sites périthadiens (Blé) et les réseaux d'échanges s'étendent. Dans cette région, entre 500 BP et 200 BP (Houlouf), apparaissent les caractères classiquement associés à la « civilisation sao » : *terra cota*, bijoux en alliages cuivreux, sépultures en jarres. Ces dernières sont aussi présentes vers Garoua (Ngoutchoumi, Bibémi). Entre ces deux régions, au Diamaré, de nombreuses évolutions sont constatées, en particulier vers 1 000 BP, vers 800-700 BP, puis entre 500 et 300 BP. À cette dernière période, une partie du peuplement actuel des piémonts orientaux des Mandara semble se mettre en place, notamment à partir d'apports orientaux (Moundour, Tchoukol).

Au Cameroun méridional, vers 3 000 BP, apparaît un nouveau type d'habitat permanent : les « sites à fosses ». Avant d'être utilisées comme dépotoirs, ces fosses eurent certainement diverses fonctions : puits, fosses d'extraction d'argile... Dans la région de Yaoundé, ces sites (Obobogo, Okolo, Ndindan, Nkométou) révèlent une relative homogénéité culturelle. Les populations y collectaient des noix d'*Elaeis guineensis* et des fruits d'ailé, cultivaient déjà des bananiers (*Musa* sp.) et élevaient des chèvres et des moutons (Nkang). Des sites semblables ont été identifiés jusqu'au sud de l'Adamaoua et au Gabon. Dans ces villages ont été découverts les premiers indices de métallurgie (scories) et les plus anciens fourneaux d'Afrique centrale (vers 2 600 BP) : à Oliga (Cameroun), Otoumbi (Gabon), Gbabiri (RCA). Cette culture, connue sous le nom de « Groupe d'Obobogo », va prospérer dans la zone forestière jusqu'au début de notre ère. Elle disparaît autour de 1 500 BP, ouvrant sur un demi-millénaire quasi vide de traces archéologiques. La seconde moitié de l'Âge du Fer, qui commence vers 1 000 BP, correspond à la mise en place d'une partie du peuplement actuel et s'achève, vers 400 BP (XVI^e siècle), au moment des premiers contacts avec l'Europe et les Amériques.

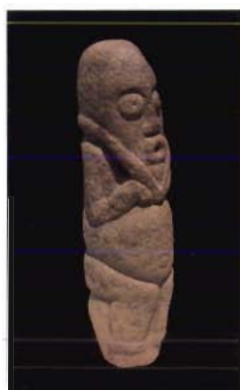
Archéologie

- Site de l'Âge de la pierre
- Site de l'Âge de la pierre et du SMA
- Site de l'Âge de la pierre, du SMA et de l'Âge du fer
- Site du SMA
- Site du SMA et de l'Âge du fer
- Site de l'Âge du fer

0 50 100 km



Lieu de mouture (Mindif).



Monolithe sculpté (Nkambé).



Mégalithes (région de Nkambé).



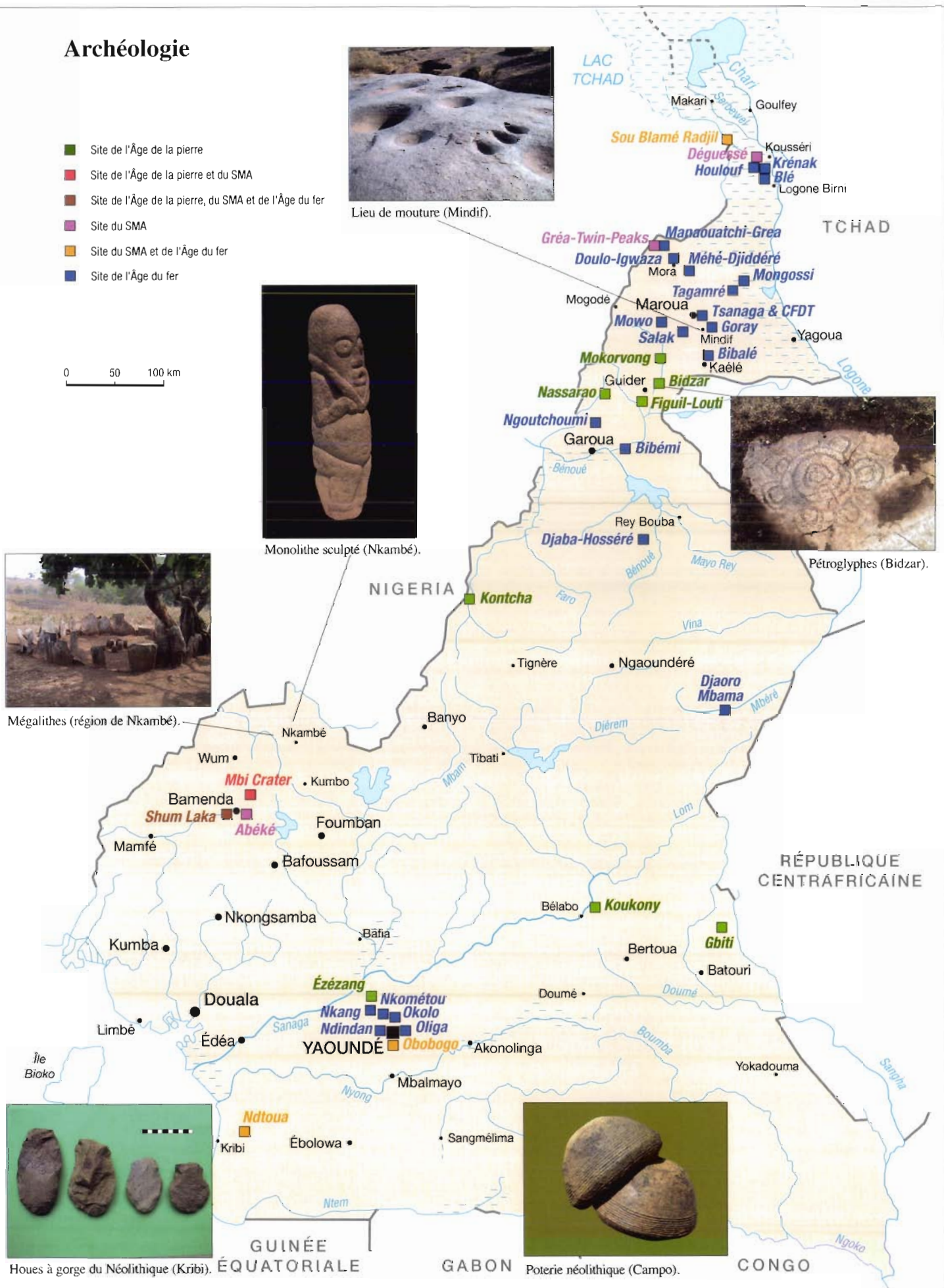
Houes à gorge du Néolithique (Kribi).



Poterie néolithique (Campo).



Pétroglyphes (Bidzar).



Patrimoine culturel

par Christophe MBIDA MINDZIÉ

Le Cameroun, pour des raisons de convenance, est souvent découpé en quatre aires culturelles.

L'aire culturelle sawa se situe sur la zone littorale. La plupart des fractions sawas (Doualas, Malimbos, Bakokos, Bakweris, Balongs, Bafaws, Mbos) se considèrent comme des peuples de l'eau. Cette région littorale a vu accoster les navigateurs portugais et hollandais ; les premiers comptoirs britanniques et allemands s'y fixent vers 1860. Ainsi, cette aire présente-t-elle le plus de vestiges anciens de la pénétration coloniale et la totalité du patrimoine architectural de l'époque allemande. On relève le palais dit « la pagode » du roi Auguste Manga Ndumbe (fin du XIX^e siècle), l'hôpital allemand (1896), le palais des gouverneurs à Buea (1901), la résidence du négociant Madessi Bell (1910) ou encore le pont métallique sur la Sanaga à Édéa (1906). À ce patrimoine s'ajoute celui de la période française : la chambre de commerce (1928), le palais de justice (1931) à Douala, etc.

Aujourd'hui, les Sawas ont redynamisé le « Ngondo », leur grand festival avec courses de pirogues aux proues de bois sculpté.

L'aire culturelle fang-béti est plus proprement forestière. C'est le domaine des Bantous et de quelques groupes oubanguiens. Ils reconnaissent une antériorité dans la forêt aux chasseurs-collecteurs nomades, les Pygmées : Baka dans l'Est, Bakola dans le Sud et Bedzan au Centre. Ils se présentent comme des virtuoses de polyphonies vocales. Leurs répertoires, qui renvoient à des circonstances précises, s'accompagnent de tambours, hochets, du mvet et du lamellophone. Ils ont aussi développé un riche patrimoine à travers la connaissance des plantes et de leurs vertus thérapeutiques. Dans les communautés bétis, fangs, bassas, batangas..., des rites et des sociétés secrètes à caractère religieux régulent la vie sociale, favorisant l'éclosion d'expressions artistiques. Parmi les plus remarquables se trouvent les statues fangs du Byéri (culte des ancêtres). La tête, qui porte un ou plusieurs cimiers, présente un front bombé alors que la face est creusée et la bouche projetée à l'avant. Cette statuaire compte de nombreux styles ; ntoumou, ngoumba... Le patrimoine immatériel très riche de ces civilisations de l'oralité reste encore peu valorisé.

Au nord de cette zone, les Tikars issus des Mboums fondent des chefferies sacrées et développent un art de cour aussi remarquable que diversifié. Le travail du bronze consacré à la chefferie s'épanouit dans une statuaire géante. Les trônes des souverains et différentes *regalia* vont peu à peu se répandre dans les royaumes voisins des Grassfields

L'aire culturelle des Grassfields couvre les hauts plateaux de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Les chefferies bamiléekées et le royaume bamoun auraient vu le jour sous l'influence des Tikars. Ici la royauté est sacrée, et la société fortement hiérarchisée se compose de princes, de nobles, de roturiers et d'esclaves. Le centre de la vie sociale est le palais du Fon. Un véritable art s'y est épanoui et a permis la constitution de trésors comprenant les attributs des souverains : trônes sculptés ou perlés, avec des personnages anthropomorphes, statues commémoratives, instruments de musique, tambours, doubles cloches,

vêtements d'intronisation. Parmi les nombreux foyers de ces productions, Bandjoun, par la qualité de ses œuvres, apparaît comme la « capitale de l'art bamiléeké ». Les masques de bovidés très en honneur sont marqués chacun du style d'une région, alors que ceux des éléphants se rencontrent plutôt à Dschang et Mbouda. Il existe de nombreux styles de masques, heaumes polychromes ou anthropomorphes à faces multiples des sociétés secrètes.

Avec leurs longues enfilades de cases pour les épouses et les cases greniers, qui convergent vers des édifices monumentaux aux piliers et encadrements de porte sculptés, ces demeures palatiales figurent parmi les monuments les plus imposants du Cameroun. On compte pas moins de cent cinquante palais dans la région.

L'aire culturelle soudano-sahélienne est une mosaïque d'ethnies. Chaque groupe ayant travaillé sa différence, il s'en est suivi une abondance de cultures matérielles, depuis les parures, les armes, les poteries jusqu'aux architectures et paysages.

La région au sud du lac Tchad a développé de 1 000 avant J.-C. à 1 400 de notre ère une civilisation originale, celle des Saos dont les cités emmurillées élevées sur des buttes anthropiques dominaient des espaces amphibies. Elles livrent d'énormes jarres funéraires, des figurines en terre cuite, en bronze et en cuivre d'une grande finesse. « Les objets saos », cotés sur le marché de l'art africain, sont depuis des décennies la cible de pillages organisés. Héritiers des Saos, les Kotokos, à travers leurs élites et chefferies, ont entrepris des restaurations d'architectures palatiales et la construction de musées comme à Goulfey.

Les paysages restent un patrimoine vivant avec leur végétation variée sélectionnée au cours des générations et qui fait corps avec les architectures. Chez les groupes non musulmans, on peut distinguer plusieurs grandes familles architecturales. Les architectures montagnardes utilisent la pierre, et leurs stéréotypes – un segment de cases débouchant sur une aire des greniers – restent inchangés sur de nombreux massifs (Mofous, Mafas, Mouktélés, Podokwos...). Celles des plaines ont peu évolué le long du Logone, hormis la disparition des cases obus (*teleuk*) des Mousgoums (1975). Chez les Massas et les Toupouris, les toitures de vannerie autoportantes sont encore présentes, adaptées à la mobilité des populations. À l'opposé, la famille architecturale des Moundangs-Mambays-Guidars présentait un ensemble d'unités coalescentes recouvertes d'une toiture de terre débordante (*zadere*) flanquées de greniers cyclopes.

La pointe nord du Cameroun se situe à la croisée des grands empires musulmans qui véhiculent une civilisation pansahélienne fondée sur le vêtement. Tissage, teinture, broderie, et aussi le travail du cuir sont au service de dynasties entourées de courtisans et de serviteurs. Dans ces sociétés du cheval, son équipement et celui du cavalier ont atteint un vrai raffinement. Les grands lamidats ont érigé des palais qui restent des modèles du genre (Rey, Ngaoundéré). Ici, les influences du monde arabe (religion, écriture, musique) sont très présentes. Ce patrimoine vit encore à travers les savoir-faire des artisans (tisserands, brodeurs et maroquiniers).

En ce qui concerne les « curiosités », difficilement datables, du Grand Nord, on peut signaler les structures des pierres sèches de Mouldougwa (sites Dig-Gid-Biy) des monts Mandara, les pétroglyphes de Bidzar et les mégalithes de la zone de la frontière centrafricaine.

Le patrimoine culturel

-  Aire sao-kotoko
 Aire Grassfields-bamiléké / bamoun / tikar
 Aire « pygmée »
 Limite des grandes aires culturelles

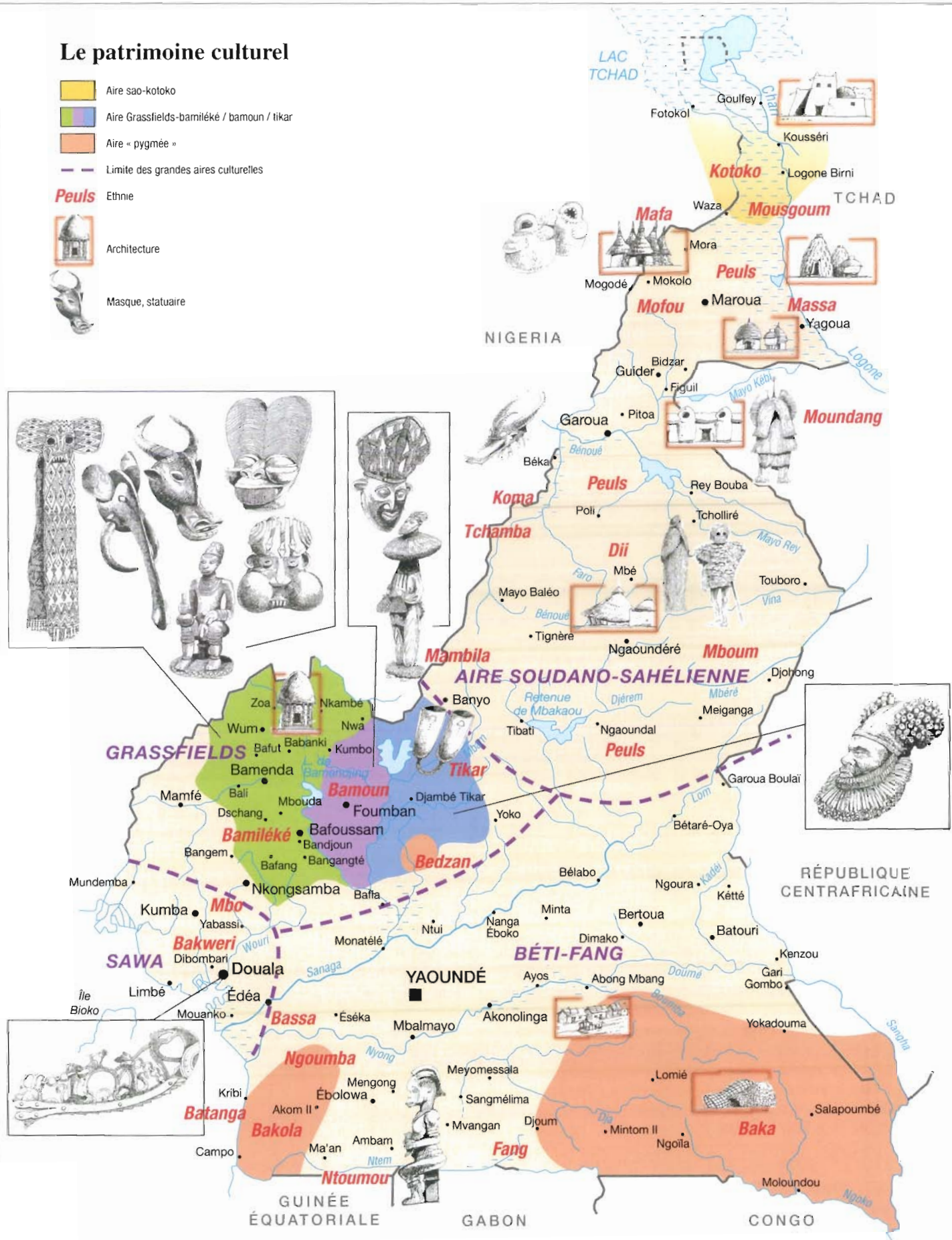
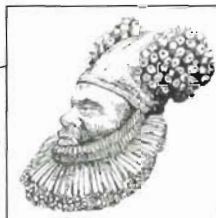
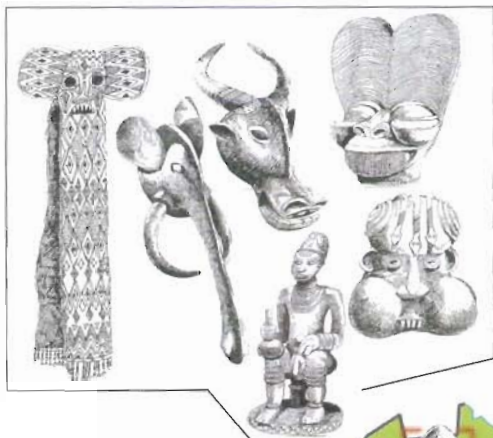
Peuls Ethnie



Architecture



Masque, statuaire



Histoire

par Daniel ABWA

Organisation des anciens peuples du Cameroun

Bien avant l'arrivée des Européens, le territoire du Cameroun comprenait une mosaïque de peuples classés en trois catégories en fonction de leurs modes d'organisation politique.

C'étaient *les peuples à système politique hiérarchisé* comme les Bornouans, Mandaras, Kotokos, Peuls au Nord ; les Bamilékés, Nsos, Bafuls, Bamouns, Tikars et Mboums sur les hauts plateaux de l'Ouest et de l'Adamaoua. Leurs appareils dynastiques reposaient sur des sociétés de classes de notables, d'hommes libres et de populations serviles. *Les peuples à système décentralisé* se rencontraient dans la zone forestière : Bétis, Fangs, Makas, Gbayas, Banens, Bassas, Bafias, Yambettas... ainsi que dans le Nord avec les populations dites « Kirdi » : Toupouris, Massas, Mafas, Mouktélés, Podokwos... *Les peuples à système mixte*, soit à encadrement décentralisé, mais marqué d'influences venant des royaumes d'Europe, résidaient sur la côte (Doualas, Bakweris, Bakossis...).

– Le plus ancien des royaumes sahéliens est le Kanem au nord du lac Tchad. Il embrasse l'islam au XI^e siècle et établit des liens durables avec le monde arabe. Au XIV^e siècle, il va basculer à l'ouest du lac et deviendra le Bornou. La dynastie des Sefuwas va régner un millénaire et connaître son apogée au XVII^e siècle sous le règne d'Idriss Alaoma. Le Bornou couvre alors une grande partie du bassin du lac Tchad grâce à son organisation politique et une force militaire sans égale. À l'est, son extension est limitée à partir du XVI^e siècle par l'émergence du Baguirmi, qui passera épisodiquement le Logone, les principautés kotokos entrant alternativement sous l'influence du Bornou ou celle du Baguirmi.

– À la fin du XVIII^e siècle, les Peuls, présents depuis deux siècles dans le pays, vont s'enrôler à la suite d'un réformateur de la foi, Ousman dan Fodio de Sokoto, dans un *jihad* qui donnera naissance à l'un des plus vastes empires soudaniens. Les Peuls Ngara, qui échouent dans la conquête du Bornou et en seront chassés, s'établissent sur les marges du Wandala au sud du mayo Mangafé. Les différentes fractions peules vont descendre par paliers en direction du sud, créant des lamidats. Les Peuls Yillaga fondent Binder, Bibemi, Rey. Les Peuls Wolarbe créent Ngaoundéré, Tchamba, Tibati. Ils s'arrêteront aux limites de la forêt dense.

– La fin du XIX^e siècle est marquée dans le Nord par l'arrivée d'un conquérant, Rabeh, qui s'installe à Dikwa (Nigeria) après avoir conquis et ravagé le Baguirmi, le Wandala et le Bornou. Il rapporte du Soudan le mahdisme, qui va rapidement se répandre chez les Peuls. Ce sont ces « combattants de la foi » qui vont s'opposer le plus farouchement à la pénétration coloniale. Rabeh sera tué en 1900 à la bataille de Kousséri par les colonnes françaises.

Le rôle des Européens

Les Européens sont présents sur les côtes depuis le XV^e siècle. Les Anglais s'installent les premiers, au XIX^e siècle, pour lutter contre la traite négrière. Ils semblent se décider pour une annexion lorsque les Allemands, arrivés bien après eux (1875), les devancent. Par le traité germano-douala (12 juillet 1884), le Cameroun devient un protectorat allemand et le territoire est organisé en postes, stations et *bezirk*.

Après la Première Guerre mondiale (1914-1918), le congrès de

Versailles (1919) entérine le partage des vainqueurs en deux territoires sous mandat de la Société des Nations. Le Cameroun sera administré par les Anglais et par les Français comme une véritable colonie, sans en être une juridiquement. Avec la montée de l'hitlérisme, l'Allemagne réclame le retour de ses anciens territoires d'outre-mer. Devant ces menaces, les deux puissances mandataires autorisent la création des premiers mouvements politiques indigènes, la Jeucafra (1938-1939) au Cameroun français et la Cameroon youth league (1940) chez les Britanniques.

La Seconde Guerre mondiale met fin à cette première phase de politisation officielle. La conférence de Brazzaville (1944) permet la transition entre le Cameroun sous mandat de la SDN et le Cameroun sous tutelle des Nations unies (1946-1960). Dès cette époque, les Camerounais réclament l'indépendance et la réunification pour les deux Cameroun. Cette revendication devait se faire de manière violente à partir de 1955, incarnée dans l'UPC créé en avril 1948 dans le Cameroun français et l'One Kamerun au Cameroun anglais. La figure emblématique de cette lutte pour l'indépendance est Ruben Um Nyobé tué le 13 septembre 1958.

La République du Cameroun

Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun sous tutelle française proclame son indépendance, et celui sous tutelle anglaise, le 1^{er} octobre 1961, date de la naissance de la République fédérale du Cameroun. C'est l'aboutissement de rencontres entre les leaders Ahmadou Ahidjo et John Ngu Foncha.

La structure fédérale sera remplacée à la suite du référendum du 20 mai 1972 par la République unie du Cameroun après la fusion des partis en un seul (1966), l'Union nationale camerounaise (UNC). Mais l'UPC estimait que l'indépendance n'était qu'un leurre et que le Cameroun restait sous domination française. Pour briser cette « rébellion », Ahmadou Ahidjo utilisa les moyens juridiques (loi sur la subversion de 1962) et la force armée. L'épilogue devait se concrétiser dans l'« affaire Ndongmo-Ouandié » au cours de laquelle le premier évêque de Nkongsamba fut exilé et le second, dernier père fondateur de l'UPC, fusillé à Bafoussam en 1971.

Le 4 novembre 1982, Ahmadou Ahidjo décide de démissionner de ses fonctions de président de la République pour ne conserver que la présidence du parti unique. Paul Biya, son successeur constitutionnel, devient ainsi le deuxième président de la République le 6 novembre 1982. Cette démission permit une passation pacifique du pouvoir et fut saluée par tous ; mais Ahmadou Ahidjo s'employa à récupérer son pouvoir par le biais du parti. Il s'ensuivit un bicéphalisme de l'État qui ne pouvait qu'aboutir à une crise, dont les conséquences furent une tentative de coup d'État matée par les forces loyalistes. Le président demanda et obtint du peuple camerounais sa légitimité par les urnes. Le parti unifié UNC devint le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), les condamnés furent amnistiés et le Cameroun reçut la dénomination de République du Cameroun (1984).

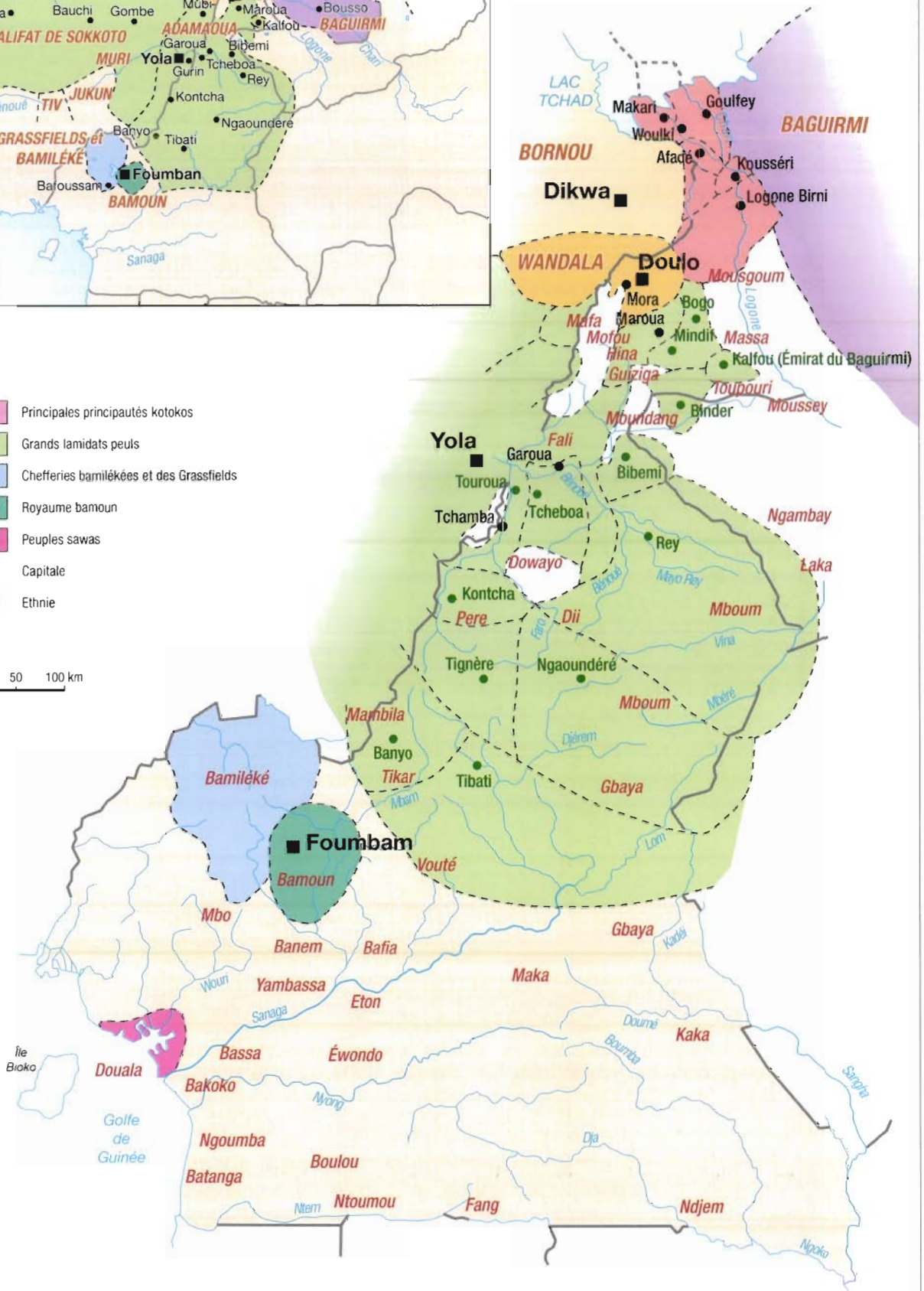
Des progrès décisifs ont été réalisés sur le plan politique et le multipartisme, instauré en 1990, est entré dans les mœurs. La prohibition de la censure préalable et la création d'un organe de supervision des élections vont dans le sens de plus de démocratie.

Organisation politique (fin du XIX^e siècle)



- Principales principautés kotokos
- Grands lamidats peuls
- Chefferies bamiléekées et des Grassfields
- Royaume bamoun
- Peuples sawas
- Capitale
- Dii* Ethnie

0 50 100 km



Évolution des frontières et découpage administratif

par Daniel ABWA

L'histoire des frontières du Cameroun est faite de fluctuations qui vont de 1884 à 1961. On relève quatre grands moments correspondant chacun à une phase importante de l'histoire du pays.

Des ébauches de frontières (1884-1910)

Lorsque les Européens commencent à fréquenter les côtes de ce qui deviendra le Cameroun (XV^e siècle), la région méridionale est constituée d'une mosaïque de peuples indépendants. Il faudra attendre la signature d'un traité de protectorat germano-douala (12 juillet 1884) pour voir une première mise en place de frontières : « le territoire nommé le Cameroun (est) situé le long du fleuve Cameroun (le Wouri), entre les fleuves Bimbia au nord et Kwakwa au sud ».

La conférence de Berlin (du 15 novembre 1884 au 26 février 1885), qui cherche à instituer des règles dans les rivalités européennes en Afrique, va entraîner de nombreuses modifications de cette première frontière. Parmi les clauses, il est demandé qu'une fois les accords passés avec les chefs locaux, l'hinterland de ces territoires soit mis en valeur. C'est alors le départ d'âpres marchandages pour l'établissement de frontières formelles entre puissances colonisatrices.

Les Allemands entreprennent la conquête de leur hinterland malgré les résistances que leur opposent les populations, tout en engageant des négociations sur les délimitations des frontières avec les Français au sud et à l'est. Le fleuve Campo délimitera le Sud. La frontière orientale devait suivre dans sa majeure partie le 15^e méridien jusqu'au Chari, où la frontière s'aligne ici sur le 10^e parallèle nord. Cette convention ne mettra pas fin aux incidents sur la frontière orientale entre agents des compagnies concessionnaires des deux pays respectifs. Du côté allemand, ces heurts traduisent la volonté des milieux impérialistes de créer une « Mittel Afrika » reliant le Cameroun aux possessions allemandes de l'Afrique de l'Est. Des missions bipartites se succèdent pour établir des limites acceptables par les protagonistes. En 1908, la frontière théorique est révisée à partir de l'alignement sur les cours d'eau chaque fois que cela est possible.

Du côté des possessions anglaises, la convention du 6 mai 1886 voit les Anglais abandonner leurs prétentions sur l'embouchure de la Cross River, alors que la frontière est prolongée jusqu'à Yola sur la Bénoué. Yola va constituer la pomme de discorde entre Allemands et Anglais. Les Anglais ne veulent pas céder Yola, dernier grand port sur la Bénoué et aboutissement de nombreuses pistes caravanières. Pour les Allemands et les Français enclavés à l'Est, la Bénoué est le seul exutoire pour les zones soudaniennes qu'ils occupent. Et les Allemands voient un intérêt stratégique à cette capitale politique et religieuse de l'émirat de l'Adamaoua créée au début du XIX^e siècle, dont ils administrent maintenant la plus grande partie. Un accord est signé le 15 novembre 1893 : la frontière contournera Yola, qui restera en territoire anglais, et elle sera prolongée jusqu'au lac Tchad. Hormis quelques rectifications techniques de cette frontière, on peut dire qu'en 1910 le triangle camerounais, qui couvre alors 478 000 km², est en place.

Le Neu Kamerun (1911-1916)

Malgré les résolutions de la conférence de Berlin, le Maroc attise les convoitises. La France, qui veut impérativement garder ce pays sous son influence, doit donner des compensations à d'autres compétiteurs. Après le « coup d'Agadir », l'Allemagne contraint la France à négocier (4 novembre 1911). Pour avoir les mains libres au Maroc, elle acceptera de se dessaisir de 275 000 km² de terre en AEF. Le Neu Kamerun couvre dès lors 750 000 km². Le nord du Gabon est annexé, la frontière s'étend jusqu'au Congo, à la confluence de la Sangha à Bonga. Le Congo devient fleuve international. Le Neu Kamerun atteint aussi le confluent de l'Oubangui-Lobaye à Zinga. L'Allemagne cède en contrepartie à la France le « bec de canard » : l'interfluve Chari-Logone au nord de 10° de latitude. À peine l'Allemagne prend-elle possession du Neu Kamerun que la Première Guerre mondiale éclate.

Les frontières du Cameroun éclaté (1915-1961)

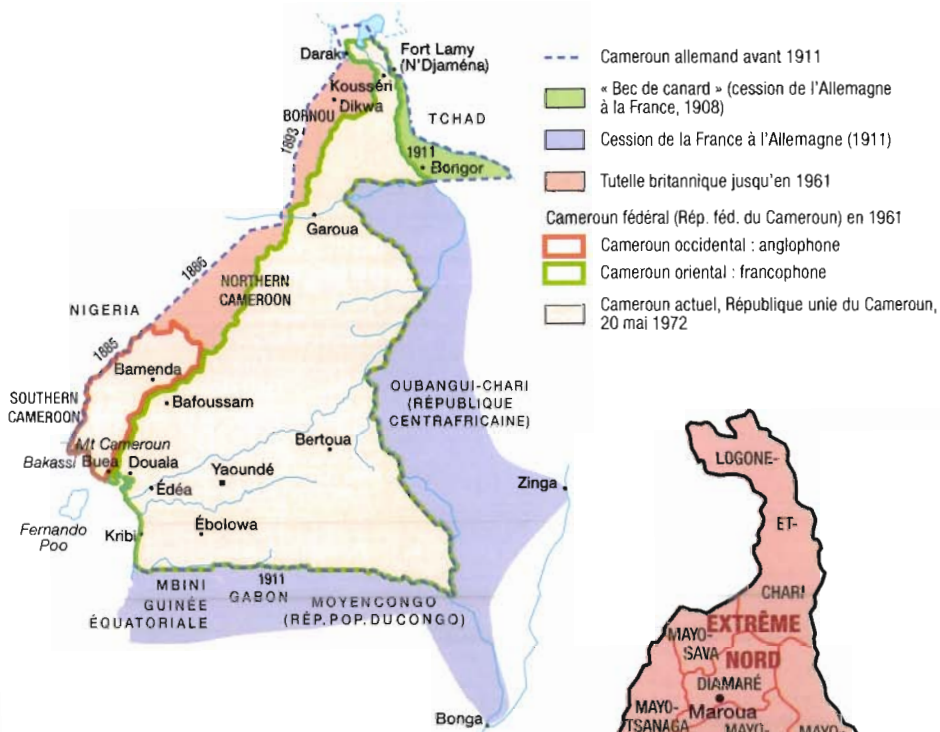
La coalition anglo-franco-belge va avoir rapidement raison de la résistance allemande. Le 18 février 1916, la capitulation de Von Raben marque la fin des hostilités. À Douala, Anglais et Français se partagent le Cameroun. Les 275 000 km² pris à l'AEF sont restitués sans faire partie des tractations. À l'ouest, un Cameroun britannique en deux parties est dessiné : le Northern Cameroon intégré à la province du Nord-Nigeria (44 000 km²) et le Southern Cameroon rattaché à la région de l'Est-Nigeria (41 000 km²). Le Cameroun français englobe la majorité du territoire, soit 425 000 km².

Les frontières du Cameroun unifié en 1961

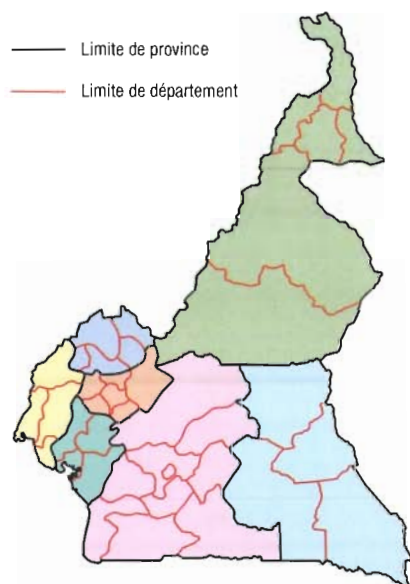
Après la conférence de Brazzaville (février 1944) puis la mise en application de la loi-cadre (1957), les conditions seront réunies pour que les Africains des colonies françaises participent à la gestion de leurs territoires. Les nationalistes camerounais vont atteindre leurs objectifs lors de la réunification des deux Cameroun le 1^{er} octobre 1961. Le Cameroun français est le premier à obtenir son indépendance (1^{er} janvier 1960). À la conférence de Fombran (juillet 1961), des pourparlers mettent en place les structures d'un État fédéral. Lors du plébiscite du 11 février 1961, les populations du Southern Cameroon se prononcent pour le rattachement au Cameroun oriental, alors que celles du Northern Cameroon font le choix de leur maintien au sein de la Fédération nigériane. La République fédérale du Cameroun est un État d'une superficie de 475 442 km², délimité par la Fédération nigériane à l'ouest, par le Tchad au nord, la République centrafricaine à l'est, la Guinée équatoriale, le Gabon et le Congo au sud. Depuis 1961, le triangle national demeure inchangé, même si de temps en temps éclatent de petits incidents frontaliers, résolus à l'amiable. Seul, en 2002, le problème de Bakassi a été porté devant la Cour internationale de Justice de La Haye. Nigeria et Cameroun ont alors cherché à réviser l'ensemble de leurs frontières à travers une interprétation plus stricte des bassins versants ; ce qui fit passer quelques villages d'un côté ou de l'autre. Les points sensibles se trouvaient aux extrémités de la frontière, l'un sur le lac Tchad à Darak qui a fait retour au Cameroun et l'autre, plus délicat, sur le littoral pétrolier, à Bakassi.

Évolution des frontières, découpage administratif

Formation de la République unie du Cameroun au XX^e siècle



Divisions administratives de 1961 à 1983

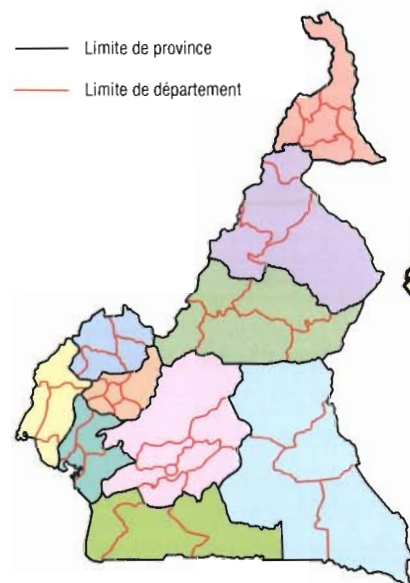


Divisions administratives en 2006

- 1- NGO KETUNJIA
- 2- LEBIALEM
- 3- MÉNOUA
- 4- BAMBOUTOS
- 5- MIFI
- 6- K.K.
- 7- H.P.
- 8- HAUT-NKAM
- 9- MFOUNDI



Divisions administratives de 1983 à 1994



Composantes du peuplement du Cameroun

par Alain FROMENT

De par sa position à la fois littorale et centrale – puisque le lac Tchad est le centre de gravité de l'Afrique –, le Cameroun a toujours été parcouru de vagues migratoires. Pour preuve, des quatre grandes familles de langues qui existent sur le continent, seule manque la plus petite, celle des langues à clicks, parlée seulement par divers petits groupes de chasseurs-cueilleurs répartis entre la Tanzanie et l'Afrique australe. En sus de la linguistique, les méthodes pour reconstituer l'histoire du peuplement font traditionnellement appel à l'archéologie, aux traditions orales et à l'histoire. Toutefois l'archéologie, qui aborde les strates les plus anciennes, est muette sur les hommes et ne décrit que des objets – essentiellement pierres taillées et poteries –, peinant à définir des aires culturelles significatives ; les traditions ne peuvent remonter à plus de quelques siècles, et sont souvent subjectives ; et l'histoire proprement dite ne débute qu'avec les documents écrits.

Il faut donc utiliser d'autres méthodes, la paléontologie et la génétique, pour aborder la profondeur du peuplement. Il s'agit exclusivement d'un problème de biologie, et non de culture, car les éléments culturels, langues comprises, peuvent s'emprunter et se perdre, tandis que la continuité des hommes est assurée par leurs gènes. La paléontologie humaine n'a guère de place au Cameroun, car aucun fossile humain n'y a été trouvé, à la différence du Tchad où a été découvert le plus ancien des hominidés (*Sahelanthropus tchadensis* dit *Toumaï*, vieux de 7 millions d'années) et un australopithèque classique, *Australopithecus bahrelghazali*, daté de 3,5 millions d'années. Seules, les grottes du Nord-Ouest (Shum Laka et Mbi Crater) ont livré quelques squelettes humains, vieux d'environ 5 000 ans, une date beaucoup trop récente pour qu'ils soient différents des hommes actuels. Ailleurs, l'acidité des sols empêche la conservation des ossements, qu'ils soient humains ou animaux, ce qui prive l'archéologie de témoins capitaux.

La génétique anthropologique demeure donc l'outil de choix pour reconstruire l'histoire des peuples. Grâce aux mutations spontanées qui surviennent constamment sur l'ADN, support de l'information génétique, présent sous forme de chromosomes dans le noyau et les mitochondries de toutes nos cellules, on peut en effet définir des groupes de personnes porteuses de la même mutation et qui donc descendent d'un même ancêtre. En 2005, l'étude du sang d'un millier de Camerounais appartenant à une quarantaine de groupes ethniques a permis de mettre en évidence plusieurs « motifs » génétiques correspondant à des ensembles de mutations caractéristiques de certaines régions d'Afrique

Ces profils ont été répartis en six catégories désignées arbitrairement par les populations ou les groupes linguistiques où on les rencontre le plus : Khoisan, Kouchitique, Pygmée, Niger-Congo, Tchadique, et Moyen-Orient. Les principales contributions

repérées au Cameroun définissent clairement trois groupes que les études anthropométriques reconnaissent déjà :

- les trois groupes pygmées (Bakas, Bakolas et Bedzans), plus métissés de bantou que les Akas de République centrafricaine ou les Mbutis de République démocratique du Congo ;
- un groupe bantou *sensu lato*, où populations du Sud, du Centre et de l'Ouest apparaissent comme peu différenciées ;
- un groupe nordiste aux composantes plus complexes.

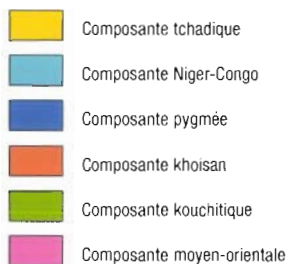
Les Pygmées présentent une originalité génétique forte qui traduit une origine commune de tous les groupes africains, puis un isolement géographique et une ségrégation sociale. Cette ségrégation n'est toutefois pas totale, puisque 15% de leurs gènes (et jusqu'à 40% dans le cas des Pygmées Tikars) sont communs avec les Bantous. Réciproquement, les populations bantoues du Sud-Cameroun présentent des traces de métissage avec les Pygmées, allant jusqu'à 8% dans les groupes les plus en contact.

En dehors de cette influence, tous les **Bantous** ou **Bantoides** offrent une forte ressemblance, que ce soit les ethnies du Sud (Bétis-Bulus-Fangs et côtiers), du Centre (Bafias, Banens, Lemandés, Yambassas, Tikars), ou de l'Ouest (Bamouns, Bamilékés, Grassfields). Du reste, ce profil se prolonge au Nigeria (Yorubas, Ibos) et semble caractéristique de tout l'Ouest africain côtier ; c'est aussi cet élément que l'on retrouve chez les Noirs américains.

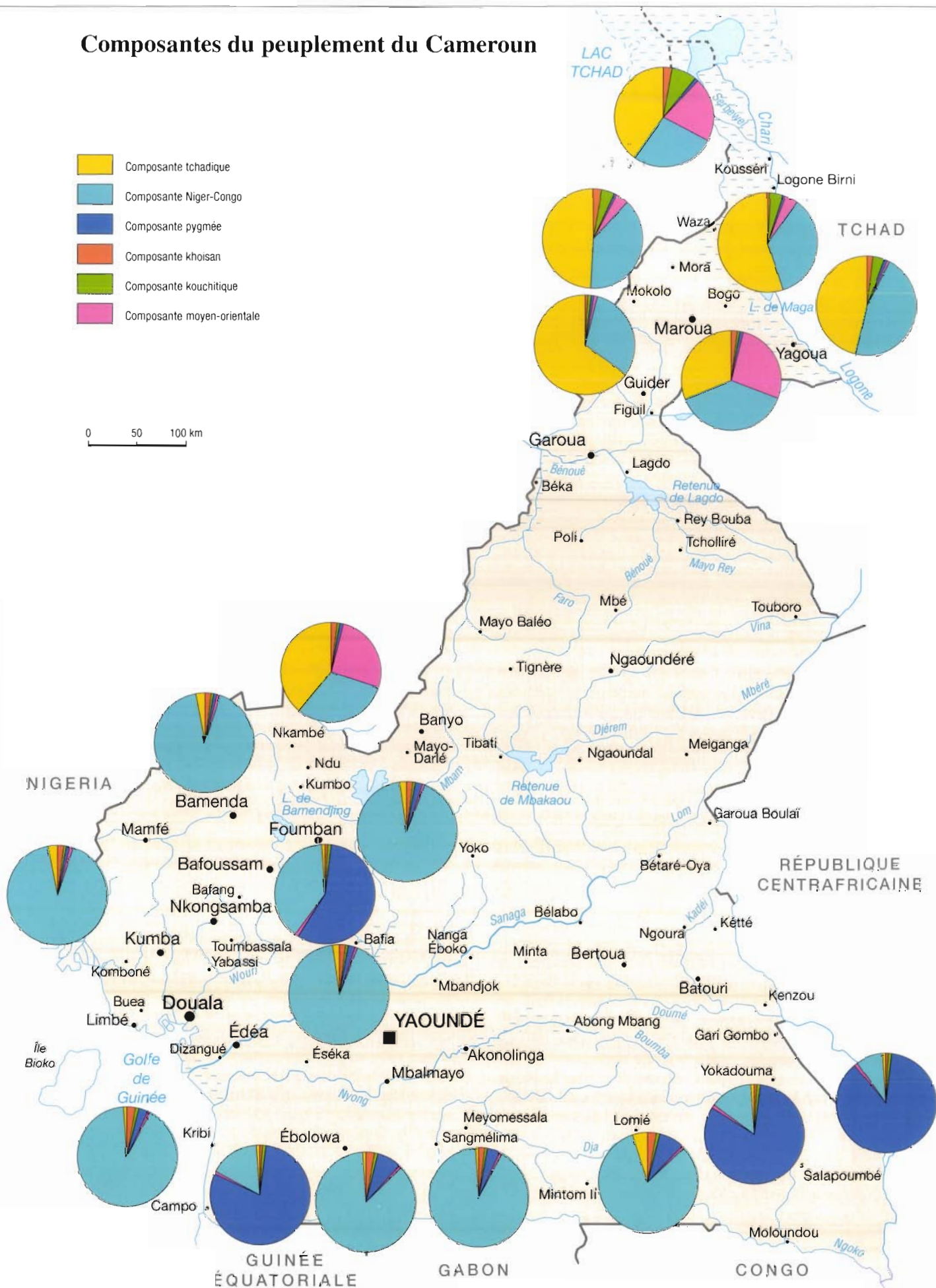
Au Nord, cette composante persiste, mais est surpassée par un profil dit tchadique, que l'on observe surtout chez les peuples des monts Mandara et, de façon encore importante, dans la plaine. Toutefois, deux groupes dont l'immigration est relativement récente se distinguent, les Peuls, dont 27% des gènes sont communs avec les habitants du Moyen-Orient et de l'Europe, et les Arabes Choas, qui y ajoutent une contribution assez nette (7%) représentative de l'Afrique de l'Est.

Plusieurs peuples, et pas seulement au Cameroun, affirment avoir des origines égyptiennes. Il s'agit soit d'un mythe inspiré par la lecture de la Bible, introduite par la colonisation, soit de théories à prétention scientifique, mais basées sur des comparaisons culturelles (langues, objets, usages) qui peuvent être des emprunts par diffusion, ou simplement des convergences ; celles-ci ne prouvent aucune migration effective et aucune descendance biologique, que seule la génétique peut établir. L'ADN des Égyptiens anciens, encore peu étudié, et souvent mal conservé, fournira à terme une réponse objective au même titre que les études faites sur les gens vivants. Malheureusement, comme dans l'exemple du génocide rwandais, les questions de peuplement, avec ou sans la caution de la génétique, peuvent être dévoyées à des fins identitaires, et les généticiens doivent à cet égard être très vigilants.

Composantes du peuplement du Cameroun



0 50 100 km



Ethnies et langues

par Léonie METANGMO TATOU et Henry TOURNEUX

Les langues du Cameroun

La langue ethnique assure les besoins communicatifs d'un groupe humain. Toutefois, dans des situations coercitives d'intercompréhension entre individus de langues ethniques différentes, le recours à une langue véhiculaire s'impose. Le morcellement linguistique, mais aussi l'apparition d'espaces d'hétérogénéité ethnique liés à des facteurs tels que l'urbanisation, l'islamisation, l'évangélisation, la scolarisation..., ont constitué les conditions d'émergence et de développement de langues véhiculaires. Cependant, toute langue est en principe éligible pour assurer une fonction véhiculaire ; cela est vrai *a fortiori* pour les pidgins, dans la mesure où cette fonction constitue leur principale raison d'être. Le Cameroun compte huit langues véhiculaires : l'arabe, le *foulfuldé* (*fulfulde*), le *wandala*, le *douala* (*duala*), le *bassa* (*basaa*), le *mongo-ewondo*, le *pidgin-english* et le français pour environ 260 langues ethniques (dites quelquefois langues vernaculaires) et une population de 16 millions d'habitants. Ces langues sont d'importance inégale. En tant que langue officielle, le français assure avec l'anglais un rôle de vecteur officiel de la communication au plan national ; dans cette fonction, il est tout à fait comparable au standard international. Il faut signaler que certaines zones, à l'instar de la zone frontalière du Logone, lieu de diffusion du *toupouri* (*tupuri*), du *massa* (*masa*) et du *munjuk*, ne disposent pas d'un idiome véhiculaire. Cela peut s'expliquer par des raisons culturelles ou conjoncturelles : refus d'une forme de domination, forte homogénéité ethnique, ... On remarque par ailleurs une spécificité structurelle des langues véhiculaires. Néanmoins, il n'y a pas rupture franche entre le standard de base et la variété véhiculaire, mais plutôt un faisceau de styles intermédiaires s'inscrivant au sein d'un *continuum* linguistique.

Les langues véhiculaires principales

Ce sont le *fulfulde*, le *mongo-ewondo*, le *pidgin-english*, et le français. Le *foulfuldé* (*fulfulde*) gagne du terrain grâce au poids démographique croissant de ses locuteurs non natifs dans sa vaste zone de diffusion. On a noté une restructuration de l'idiome de base par rapport à l'idiome véhiculaire. Ce dernier tend à devenir une langue commune consensuelle et transethnique qui assure désormais une fonction identitaire sur toute l'aire concernée. Au sud du pays, le *mongo-ewondo* (littéralement « petit ewondo ») s'est développé à partir de l'*ewondo*, parler bété de la capitale politique Yaoundé et de ses environs ; il a bénéficié de cette conjoncture favorable pour s'étendre sur toute l'aire géographique bété-fang. Il se diffuse aujourd'hui jusqu'à la pointe extrême sud-est où il progresse à la faveur d'un désenclavement de la zone. Le *pidgin-english*, quant à lui, langue compositée à base lexicale anglaise, s'étend prioritairement dans les provinces anglophones du pays ; on le retrouve aussi dans les zones contiguës du littoral et de l'Ouest, dans les couloirs frontaliers du Nigeria voisin, ainsi que dans les centres urbains. Non identifiable comme langue naturelle d'une communauté linguistique particulière, contrairement aux autres véhiculaires, le *pidgin-english* se caractérise par un dynamisme sociolinguistique exceptionnel : dans les provinces officiellement anglophones, il devient une langue vernaculaire puis-qu'il investit désormais la sphère privée et la communication

intraethnique, apparaissant même de plus en plus en première position dans l'ordre chronologique d'acquisition des langues. Le français, enfin, occupe une position particulière. Jouant *de facto* un rôle déterminant dans la communication interethnique, le français acquiert dans les provinces francophones une fonction véhiculaire au sens strict du terme. Il parvient lui aussi à se vernaculariser, entrant en concurrence avec les langues camerounaises. L'expansion du français comme véhiculaire a été favorisée par les progrès de la scolarisation, son positionnement au-delà des particularités ethniques, sa valeur sur le marché linguistique comme moteur de promotion sociale, le tout sous-tendu par l'héritage d'un jacobinisme linguistique qui stipulerait que le plurilinguisme détruit l'unité nationale. Toutefois, l'attrait exercé par ce français commun, légitimé de surcroît par de la littérature et les activités scientifiques, n'a d'égale que la séduction des Camerounais dans les formes les plus épurées du standard international.

Les autres langues véhiculaires

Quelques autres langues véhiculaires subissent la concurrence des précédentes. L'arabe, autrement appelé « arabe choa (ou shuwa) » par les locuteurs non natifs, assure l'intercompréhension entre locuteurs du groupe *mandage*, de l'ethnie kotoko, fortement fragmentée. Toujours dans la partie septentrionale, l'aire d'extension du *wandala* en tant que véhiculaire tend à se réduire. En effet, les Mandaras, éléments d'origines ethniques diverses absorbés jadis dans une entité nouvelle, ont plutôt pratiqué cette langue comme langue maternelle ; elle est concurrencée par l'expansion véhiculaire du *foulfuldé*, son puissant voisin. Sur le littoral camerounais, l'expansion véhiculaire du *douala* (*duala*) a longtemps bénéficié de sa fonction de langue d'évangélisation dans l'aire culturelle sawa, puis de la position dominante de la ville de Douala dans le contexte économique national. Mais un ensemble de facteurs sociologiques jouent actuellement en sa défaveur : la démographie régressive de ses locuteurs, la concurrence d'un emblématique *pidgin-english* et le recul dans les mémoires collectives d'un passé politique prestigieux. Citons enfin le *bassa* (*basaa*) : l'homogénéité linguistique de sa zone d'extension explique l'absence de véhiculaire dans l'ethnie bassa, même si l'on note la fréquence d'un multilinguisme individuel (*pidgin-english*, *douala*, *béti*). Par contre, dans les marges de son territoire natif, le *basaa* fonctionne comme véhiculaire parmi les différents groupes bakokos.

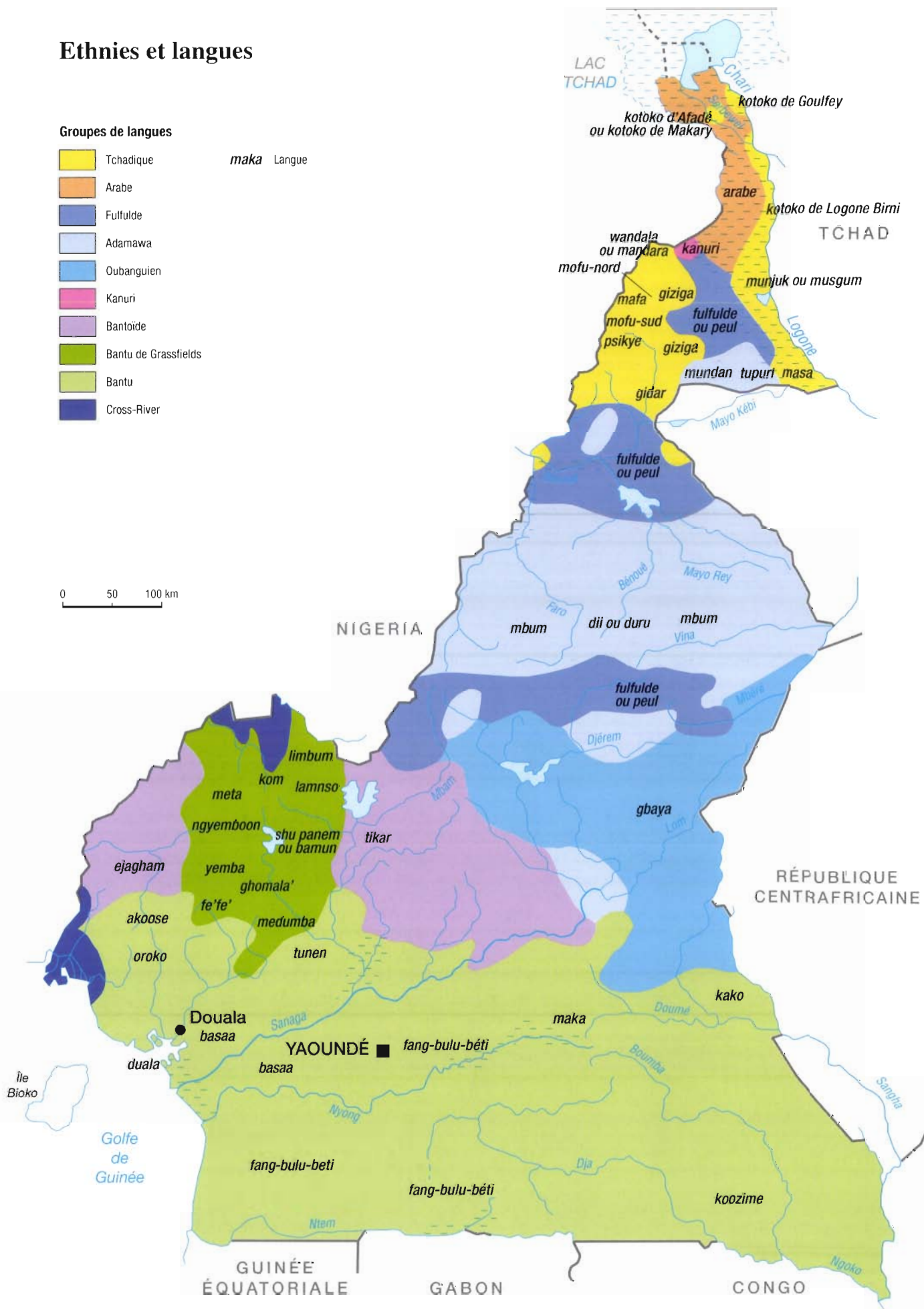
Quel bilan ? Au-delà des modifications intervenues depuis les années 1980, on peut s'interroger sur l'intérêt que présentent ces langues. En relativisant une hétérogénéité linguistique que l'on ne saurait nier, les langues véhiculaires du Cameroun méritent une gestion adaptée aux exigences de développement économique et social. La formation des hommes constitue la pierre angulaire du développement. Or, les ressources d'un type particulier que représentent les langues – et singulièrement les langues véhiculaires du fait de leur plus grande audience – sont capables de contribuer valablement et à un coût moindre aux programmes d'éducation des masses. Cependant, ces alternatives ne montreront leur efficacité qu'à la condition que soient mis en place les instruments juridiques et politiques appropriés.

Ethnies et langues

Groupes de langues

	Tchadique	<i>maka</i> Langue
	Arabe	
	Fulfulde	
	Adamawa	
	Oubanguien	
	Kanuri	
	Bantoïde	
	Bantu de Grassfields	
	Bantu	
	Cross-River	

0 50 100 km



Religions

par Maud LASSEUR

État laïc, le Cameroun regroupe trois religions principales : les religions traditionnelles (« animisme »), l'islam et le christianisme. Aucun recensement incluant la variable religieuse n'ayant été publié à l'échelle nationale, on estime qu'il y a 50 à 60 % de chrétiens (catholiques et protestants), 20 à 30 % de musulmans (essentiellement sunnites de rite malékite), 20 à 30 % d'animistes (chez qui bien des pratiques traditionnelles ont intégré les religions monothéistes). Globalement, la géographie des religions combine une logique Nord/Sud et une logique ethno-régionale.

Nord composite, longtemps dominé par l'islam

L'islam, première religion d'origine proche-orientale à pénétrer au Cameroun, est présent depuis au moins le XVI^e siècle. Son implantation est particulièrement ancienne dans l'extrême Nord, marge méridionale d'anciens empires soudanais comme le Bornou, en contact avec l'Afrique du Nord par les pistes transsahariennes. Dans cette région vivent aujourd'hui des groupes exclusivement musulmans (Kotokos, Arabes Choa, Mandaras), organisés en sultanats et principautés. Dans le reste du Grand Nord, l'empreinte de la religion musulmane se dilue et se confond avec les implantations des Peuls (Foulbés), qui vivent à proximité de populations beaucoup plus diverses sur le plan religieux.

Dispersés et longtemps soumis aux groupes païens plus anciennement établis, les Foulbés s'unirent au début du XIX^e siècle à la faveur d'un *jihad* lancé par Ousman dan Fodio depuis le nord du Nigeria. Ce mouvement de conquête permit aux Foulbés de soumettre les groupes non peuls, démographiquement majoritaires, à leur ordre politico-religieux, ancré sur un réseau de *lamidats* (sortes de sous-émirats) dont la plupart des villes actuelles du Grand Nord sont les héritières. Au sein des populations vivant dans la proximité des Foulbés (Guizigas, Falis, Mboums...), de nombreuses conversions à l'islam entraînèrent de complexes phénomènes de *foulbéisation* (fait de devenir foulbé par adoption de la religion musulmane et de la culture peule). Toutefois, le *jihad* rencontra aussi de fortes résistances face aux Massas, Toupouris, Mousgoums... des régions amphibies proches du Logone et des montagnards des monts Mandara, qui constituèrent, dès les années 1920, les pôles d'implantation privilégiée des missionnaires chrétiens dans le Grand Nord. La domination des groupes musulmans sur le monde *kirdi* (terme péjoratif désignant les animistes du Grand Nord) reçut la bienveillance de l'administration militaire coloniale, puis s'accrut après l'indépendance, sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo (1960-1982), durant laquelle fut menée une politique d'islamisation forcée. La situation a grandement évolué depuis l'arrivée au pouvoir de Paul Biya (1982), d'obédience chrétienne, et on constate une résurgence du christianisme dans tout le Grand Nord.

Sud multiconfessionnel, à coloration chrétienne

Vers le sud, la migration peule fut bloquée par l'environnement forestier où sévissait la trypanosomiose décimant les troupeaux et la cavalerie, et où les Européens commençaient à pénétrer au XIX^e siècle. Sur les hautes terres de l'Ouest, le lamido de Banyo fut repoussé par la bonne organisation militaire des Bamouns qui fortifièrent leur capitale, Foumban. Le sultan bamoun se convertit néanmoins à l'islam au début du XX^e siècle et fut suivi par la

majorité de sa population. La limite de l'islam peut conquérant se fixa ainsi, globalement, sur la retombée méridionale de l'Adamaoua. Répondant à une logique essentiellement commerçante, l'implantation de l'islam dans la moitié sud du Cameroun se calque plutôt sur le réseau des quartiers dits « haoussas ».

Le schéma d'implantation du christianisme apparaît géographiquement inverse de celui de l'islam. La moitié sud de l'actuel Cameroun connut sa première vague missionnaire dès les années 1840-1890, à partir de la porte d'entrée littorale méridionale du pays. Missionnaires anglais et jamaïcains de la *Baptist Mission Society*, Mission presbytérienne américaine, missionnaires allemands de la Mission de Bâle (*Basler Mission*), Pères catholiques de la congrégation des Pallotins... s'installèrent sur la côte puis progressèrent vers l'intérieur du pays, au rythme de la pacification du territoire par l'administration coloniale allemande (après 1884). Selon leur ordre d'arrivée, les concurrences missionnaires, l'accueil des chefs locaux, les accords de partage, chaque mission eut tendance à établir sa propre base territoriale, si bien que les Églises indépendantes restent aujourd'hui fortement teintées du point de vue ethnique.

Le christianisme se subdivise aujourd'hui en une Église catholique puissante (3,6 millions de baptisés), dont le centre de gravité reste le Centre-Sud et l'ensemble bété, dominant au sein du pouvoir central. Elle est contrebalancée par le dynamisme et la variété du protestantisme au Cameroun, où l'on compte une dizaine d'Églises protestantes, dont les trois plus importantes sont l'Église évangélique du Cameroun (EEC), l'Église presbytérienne du Cameroun (EPC) et la *Presbyterian Church of Cameroon* (PCC). Au contraire de l'Église catholique, d'assise nationale, la base de ces Églises protestantes reste fortement régionalisée.

Interpénétration et diversification religieuses

Comme les églises et temples chrétiens au nord, les mosquées se sont multipliées à un rythme rapide ces dernières années dans la moitié sud du pays. Cela reflète les brassages de populations liés aux migrations, auxquels s'ajoute la multiplication des nouveaux mouvements religieux depuis les années 1980. Au sein de l'islam, une nouvelle génération de réformistes musulmans (*wahhabites*, *tabligh*) concurrence le clergé traditionnel des confréries soufies (*tijaniya* principalement), tandis que le « vent de la libéralisation » a provoqué l'entrée du chiisme sur la scène camerounaise. Le même dynamisme religieux est remarquable dans le champ chrétien où une myriade de « nouvelles Églises » (*Full Gospel Mission*, *Apostolic Church*, *Vraie Église de Dieu*...), se rattachant aux mouvances évangélique et pentecôtiste, se sont développées, d'abord dans la zone anglophone jouxtant le Nigeria (années 1950) puis dans le Cameroun francophone ; sans compter les courants philosophiques ou confessions plus discrètes : Rose-Croix, Témoins de Jéhovah (autorisés depuis 1993). Les grandes religions établies exercent un poids inégalé dans l'encadrement scolaire et sanitaire. L'enseignement confessionnel scolarisait ainsi encore près de 600 000 enfants dans plus de 2 000 établissements en 2004, avec une avance remarquable des catholiques (66 % des enfants scolarisés), face aux protestants (29 %) et aux musulmans (5 %). Ces derniers commencent depuis peu à développer des écoles islamiques modernes, sur le modèle de celles des pays du Golfe et grâce à la coopération des États.

Principales religions monothéistes

BORNOU Région

Kotoko Ethnie citée

- Grande chefferie musulmane
- Région majoritairement musulmane
- Grande chefferie musulmane et ville musulmane
- Forte minorité musulmane

Siège des principales Églises protestantes

Aire d'influence des Églises protestantes

Dénominations protestantes

- | | |
|--|--|
| CBC Cameroon Baptist Convention | EPC Église presbytérienne du Cameroun |
| EBC Église baptiste camerounaise | PCC Presbyterian Church of Cameroon |
| EEC Église évangélique du Cameroun | UEBC Union des Églises baptistes du Cameroun |
| EELC Église évangélique luthérienne du Cameroun | UEEC Union des Églises évangéliques du Cameroun |
| EFLC Église fraternelle luthérienne du Cameroun | |

Archevêché catholique

Évêché catholique

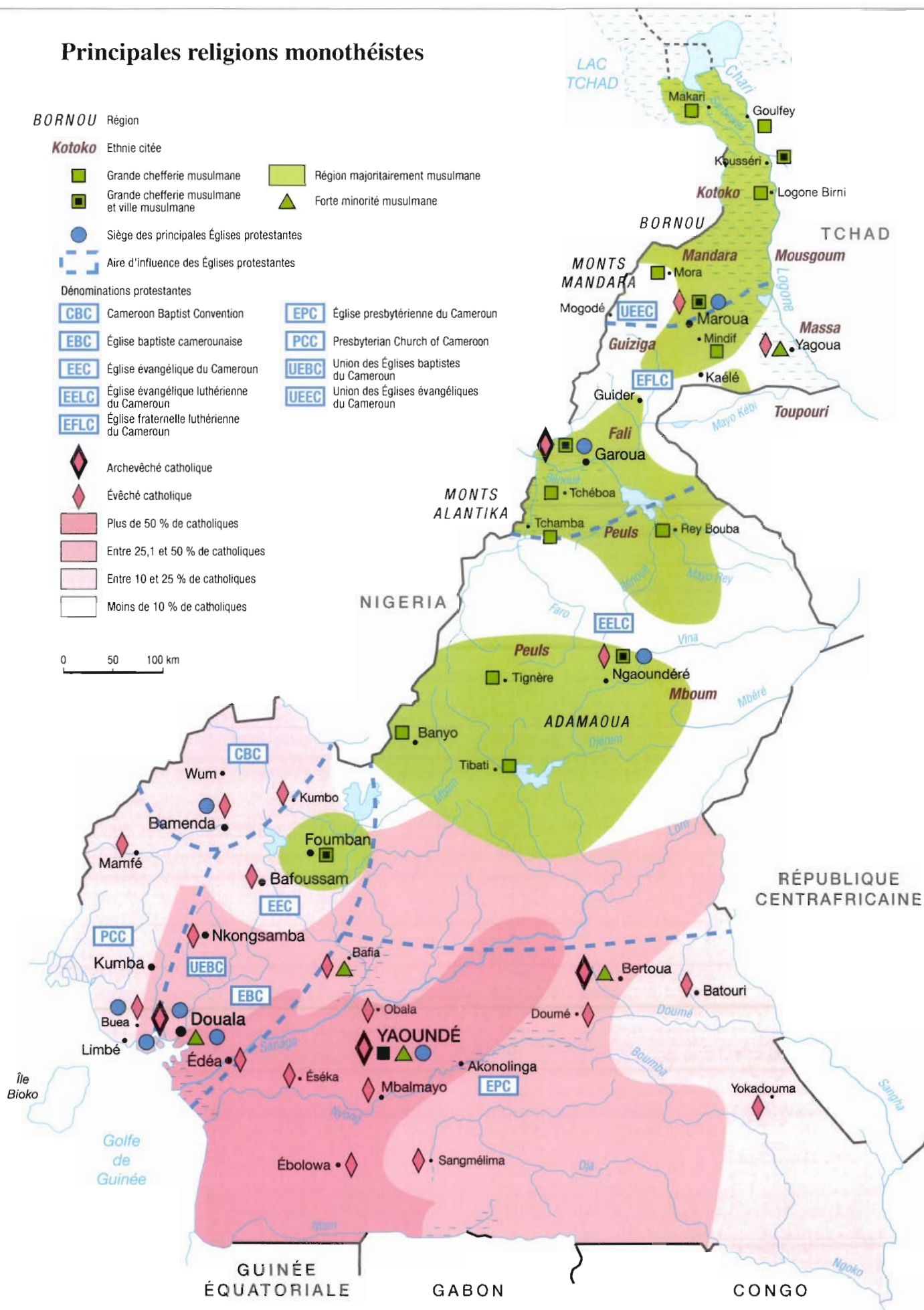
Plus de 50 % de catholiques

Entre 25,1 et 50 % de catholiques

Entre 10 et 25 % de catholiques

Moins de 10 % de catholiques

0 50 100 km



Population, migrations

par Olivier IYÉBI-MANDJEK

Le premier recensement de la population d'envergure nationale a eu lieu en 1976, suivi de deux autres, en 1987 et 2005. Le dernier n'ayant pas encore été exploité, seuls les deux précédents et leurs projections sont utilisables

La population

La population est passée de 5 296 000 en 1960 à 7 millions en 1976, 11 millions en 1987 ; on estime à 16 087 000 habitants celle de 2003. Le taux d'accroissement va de 1,5 % par an de 1960 à 1965 à 2,8 % au recensement de 1987. Le croît démographique doit beaucoup à l'encadrement médical et à l'acceptation par les populations des campagnes de vaccination et des pratiques hygiéniques. Cela a diminué notablement la mortalité infantile.

Cette baisse n'a pas infléchi pour autant le comportement des familles, qui continuent d'aller au bout de leurs possibilités de procréation. Pendant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance (1960), le Cameroun a conduit une politique nataliste : fonctionnaires et salariés percevaient des indemnités pour chaque enfant, les mères de plus de dix enfants étaient décorées... Après 1980, le gouvernement a revu sa politique et pris des mesures pour limiter les naissances avec le planning familial et « la parenté responsable ». À partir de 1988, la crise économique a poussé certaines catégories socioprofessionnelles à limiter les naissances. Aussi une transition démographique semble-t-elle se dessiner à partir des années 1990. Elle ne se manifeste pas encore dans la pyramide des âges, qui montre une population entièrement jeune avec 46,4 % de moins de 15 ans et 64,2 % de moins de 25 ans, les plus de 60 ans n'étant que 5,2 %. La répartition par sexe et par âge donne un avantage au sexe masculin de la naissance jusqu'à 14 ans, répartition qui va par la suite s'inverser.

Le Cameroun, qui compte 34 hab/km², est le pays le plus densément peuplé de la zone CEMAC. Toutefois cette population se répartit inégalement. Dans le Nord, les densités les plus fortes se trouvent dans les monts Mandara septentrionaux (parfois plus de 250 hab/km²) et le long du moyen Logone, résultats d'une accumulation ancienne de populations dans des zones défensives. L'habitat y est dispersé.

Dans le Sud, de fortes densités se signalent autour de Yaoundé, la région littorale Douala-Limbé et le Mounjo qui fait transition avec les hautes terres de l'Ouest. Avec 3 % de la superficie nationale ces dernières concentrent 13 % de la population. Signalons, enfin, qu'en 1987 38,6 % de la population vivaient dans les villes et que cette proportion devrait dépasser les 50 % en 2006.

Les migrations historiques

Le Cameroun compte 230 ethnies. Celles du Nord sont issues des pôles répulsifs qu'ont été les grands empires Kanem, Bornou et Baguirmi. Du XVI^e au XVIII^e siècle, les populations tentent de se soustraire à leur emprise ont suivi des directions nord-sud le long des monts Mandara jusqu'à la Bénoué, mais surtout nord-est/sud-ouest, s'arrêtant au Logone et aux monts Mandara. Il s'agissait de locuteurs de langues tchadiques, qui seront suivis par des populations de langue adamaoua poussées par l'avancée est-ouest du groupe Sara-Ngambay et, plus au sud, des Gbaya.

« L'invasion Bare-Chamba », vaste coulée en profondeur des populations guerrières parties au milieu du XVIII^e siècle de la haute vallée de la Bénoué jusqu'aux Grassfields aurait entraîné la recompo-

sition, sur leur passage, de nombreuses ethnies : Vouté, Tikar, Bamoun, Bali... Ces migrations auraient fait le lit de la suivante animée par le *Jihad* peul. Il s'agit pour les Peuls de grands déplacements en latitude, infiltrations dès le XVI^e siècle, qui deviendront un vaste mouvement de conquête au début du XIX^e siècle. Une autre grande migration venue de l'Est (XVIII^e-XIX^e s.) intéresse les fractions arabes choa qui occupent le sud du lac Tchad.

Les migrations contemporaines

Les migrations intérieures (régionales ou internationales) sont les entrées successives des fractions d'éleveurs mbororos par la Bénoué et le Faro en direction de la dorsale centrafricaine et des mouvements concernant certaines activités comme le commerce ou la pêche. Il s'agit de pêcheurs haoussaphones et des Bornouans installés le long de la Bénoué sur les rives du lac Tchad et des retenues de Maga, Lagdo, Mbakaou, Mapé, ou encore des pêcheurs nigériens ou ghanéens sur le littoral. Les Camerounais migrent peu chez leurs voisins, si ce n'est au Gabon, mais, en revanche, nombreux sont les candidats pour l'Europe.

Les mouvements de populations les plus importants sont internes et liés aux fortes disparités de peuplement. Les provinces du Nord sont les plus concernées. Dès 1930 et 1950, l'administration coloniale, puis nationale, va chercher à faire descendre les montagnards des Mandara dans les plaines voisines. Avec la série des stress climatiques 1973, 1984, 1998..., les candidats à la migration viendront d'autres régions comme les plaines du Mayo Danay. Ils seront encadrés par des projets Guider (1970), NEB (1970-1980), région de Garoua, SEB (1980-1990), région de Touboro, WB (1990-2000) et, enfin, Sud-Vina (2000). Ces projets vont faire descendre, par paliers, les populations de l'Extrême-Nord dans les plaines « vides » de la Bénoué. Avec la migration spontanée qui les accompagne, il s'agit de près de 100 000 familles dominées par deux groupes : les Mafas et les Toupouris. Ces déplacements ont été en grande partie encadrés par la SODECOTON, qui trace routes et pénétrantes, implante forages et infrastructures scolaires et sanitaires. Mais en organisant ces transferts de population, l'État n'a pas tenu compte des droits des « peuples autochtones », ce qui explique en partie les conflits fonciers récurrents dans ces zones. Les migrations non urbaines des populations du Nord s'arrêtent au sud dans le complexe sucrier de Mbandjok où l'on trouve près de 10 000 de leurs ressortissants.

Dans le Sud, en dehors des villes, ce sont plutôt des migrations spontanées à partir de gros réservoirs de populations, ici les hautes terres de l'Ouest. La descente des Bamilékés dans la région du Mounjo a déclenché des problèmes fonciers et politiques qui sont loin d'être résolus. Au nord de Yaoundé, le pays éton, autre zone densément peuplée, alimente une migration vers le nord...

Les migrations saisonnières temporaires sont très nombreuses : montagnards pour le repiquage des sorghos dans les plaines du Diamaré, « anglophones » travaillent dans les cacaoyères du Mbam ou encore dans les grandes plantations d'hévéas du littoral...

Les années 1950 ont marqué le début de l'afflux des campagnes vers les villes. Ces mouvements se sont peu à peu diversifiés. Ils passent par des corps de métier à coloration ethnique : commerçants, artisans, bouchers, gardiens, vendeurs à la sauvette..., satellisant une parentèle déjà installée en ville.

Les migrations actuelles



Agriculture vivrière

par Christian SEIGNOBOS

Les cultures suivent une zonalité nord-sud sur différents types de sols et sous des isohyètes passant de 400 mm de pluies aux abords du lac Tchad à plus de 4 000 mm sur le littoral.

Grandes cultures et aires de civilisations agraires

Le Nord offre, comme dans d'autres sahels, des civilisations de greniers à céréales que l'on stocke jusqu'à la prochaine récolte. Les **petits mils** et les **sorghos** dominent. Le sorgho est encore la céréale omniprésente au nord de la Bénoué et dans la région de Poli. Le petit mil, partout en recul à cause de rendements médiocres, continue néanmoins à opérer une rotation biennale avec le sorgho chez les Mafas (monts Mandara). Une variété très particulière de sorghos repiqués, les *muskuwaari*, se sont développés sur des vertisols, terrains argileux à réserve d'eau durant la saison sèche. Cette culture sur des terres jadis incultes a permis, dans les décennies 1960-1970, de libérer des espaces pour le coton. D'autres cultigènes s'adaptent aussi au milieu : les sorghos exclusifs des lithosols sur les terrasses des monts Mandara et, sur les rives du Logone, ceux qui supportent à la fois sécheresse et inondation.

Avant la période coloniale, les sorghos étaient cultivés dans l'Ouest et le Mbam. Ils ont été peu à peu refoulés par le maïs diffusé de la côte. Celui venu du nord, des royaumes sahéliens, s'est montré, en revanche, peu conquérant.

Au début du XX^e siècle, la culture du **riz** était présente dans le Nord sur de petites surfaces et la cueillette des riz sauvages active dans les yayrés. Le riz fut le prétexte à de grands projets productivistes le long du Logone et dans les plaines de Ndop et des Mbo. Ces projets terminés, on assiste au développement de cultures rizicoles familiales. Il faut noter enfin les tentatives rémanentes de riz pluvial.

Les **tubercules** pris au sens large sont produits dans le Sud à travers des cycles culturels prenant en compte deux saisons des pluies. Mis à part l'îlot de production des Diis de la Bénoué, c'est dans le Mbam et l'Ouest que les **ignames** conservent leur position d'aliment valorisé. Parmi une large gamme, l'igname jaune (*Dioscorea dumetorum*), très appréciée, se commercialise préparée.

Le **taro** et, plus récemment introduit, le **macabo** occupent le pays bassa, la région de Bafoussam et tout le nord du Cameroun anglophone.

L'agriculture forestière, qui reste encore très largement entre les mains des femmes, a conservé ses grands traits. Sur de petites parcelles issues de brûlis, les femmes pratiquent un complantage systématique (maïs, ignames, taro, niébés, pois de terre, manioc, banane plantain et cucurbitacées).

Les grandes zones pourvoyeuses de vivriers pour les centres urbains de Douala et Yaoundé sont, d'une part, les hautes terres de l'Ouest et, d'autre part, le pays éton.

Les modifications récentes

La zonalité culturelle des céréales dans le Nord et des tubercules dans le Sud se trouve remise en cause. De nouvelles variétés de **maïs** à fort rendement et répondant bien aux intrants continuent à être introduites. Le **manioc**, jadis apporté par les Portugais, progresse en tandem avec le **maïs** pour devenir dominant, comme dans l'est du Cameroun, chez les Gbaya. Il se répand dans la

Bénoué. Mal aimé des nutritionnistes, il a pourtant fait reculer les disettes partout où il s'est imposé. Dans le Nord, on cultive de plus en plus de taro et de macabo ainsi que de la patate douce.

La division commode entre cultures vivrières et cultures commerciales n'a plus lieu d'être. Depuis plus d'une décennie, au Cameroun tout se vend, y compris les produits de cueillette comme le *ekok* (*Gnetum africanum*), légume-feuille de la zone forestière humide.

Le brassage des populations et la croissance urbaine se sont accompagnés d'importantes transformations de l'agriculture. Les cultures de rente en perte de vitesse, comme le café dans l'Ouest, sont remplacées par les ignames, la banane plantain, les légumes. Dans le Mbam, le cacao se voit concurrencé par les agrumes.

Les **fruitiers** se développent partout appuyés par des centres de diffusion, Kismatari, Nkolbisson, Foubot et Njombé (IRAD). Il s'agit de mangues, goyaves, agrumes, bananes douces, pommes cythère, anacardes... Les cocotiers ne se cantonnent plus à la côte, mais remontent à l'intérieur des terres à Éséka, Bafia, de même que le safoutier n'intéresse plus seulement le littoral et l'Ouest.

C'est sans doute le **maraîchage** qui a le plus progressé avec les légumes locaux (gombo, oseille de guinée, *gubudo*) et des légumes exogènes (tomates, salades, carottes, aubergines...), le tout entraîné, dans le Nord, par la première culture maraîchère : l'oignon. Acclimaté au Bornou, l'oignon a peu à peu gagné les régions de Mora, Maroua, puis Garoua. Dans l'Ouest et la plaine de Foubot aux riches sols noirs, les pommes de terre, les choux, les haricots sont intégrés peu à peu à l'alimentation locale.

Agriculture et développement

Jusque vers la fin des années 1980, le développement était rural et conduit par des agronomes. Il passait par de grandes structures paraétatiques. Ainsi, dans le Sud, le « projet soja » transitait par UCCAO, celui sur la valorisation des bas-fonds dans l'Ouest, par le MINADER. Dans le Nord, il a été réalisé par des « paysannats » ou des « planteurs » encadrés par le SEMNORD, la SODECOTON et la SEMRY. Les cultures vivrières devaient bénéficier des techniques culturelles acquises à travers eux.

Après les échecs des essais de motorisations lourdes, puis légères (arrêt au début des années 1990), les projets de développement se sont recentrés sur la culture attelée et l'association agriculture/élevage, puis des labours à traction asine, plus légers, et enfin vers des semis directs après épandage d'herbicides.

Depuis le FONADER (Fonds national de développement rural), qui organisait le crédit agricole, et aujourd'hui le FIMAC (Financement de microprojets agricoles à caractère communautaire), le PNVRA (Projet national de vulgarisation de la recherche agricole), et différentes ONG, on est toujours à la recherche d'une formule viable pour les microcrédits.

La croissance démographique se conjuguant avec la progression des parcellaires a fait peu à peu disparaître toute forme de jachère dans le Nord et l'Ouest. Aujourd'hui, le développement se doit de prendre en compte la lutte contre l'érosion et bien d'autres mesures en faveur de l'environnement à travers des démarches dites patrimoniales. L'accent est désormais mis sur les organisations paysannes et leur participation à leur propre développement.

Cultures vivrières



Agriculture de rente

par Médard LIEUGOMG

Une agriculture de rente construite par l'histoire et réorientée par la conjoncture

Au début du XX^e siècle, les colons ont créé de vastes plantations sur les riches terres volcaniques qui bordent le mont Cameroun pour y cultiver bananiers, cacaoyers, caféiers, hévéa et palmier à huile. Progressivement, les plantations de cultures d'exportation vont être mises en place dans les autres régions du pays, notamment dans les zones côtières.

L'intérieur forestier et les hauts plateaux de l'Ouest connaissent alors l'essor du cacao et du café. Après la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale introduit le coton dans le Nord (1950) et le tabac de cape à l'Est. Après l'indépendance (1960), le gouvernement ne change pas cette orientation vers les cultures d'exportation. Il adopte une politique de grands projets et construit des agro-industries et des sociétés d'encadrement et de développement rural.

En mettant en place l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), l'État fait de l'agriculture de rente la base de l'économie du pays. Les grandes plantations autour du mont Cameroun, regroupées en 1974 au sein d'une société d'État dénommée Cameroon Development Corporation (CDC), dont les exploitations s'étendent sur 40 000 ha de cultures, servent de modèle aux complexes agro-industriels. L'ONCPB qui gère le volet commercial apporte un appui à la production en devenant une caisse de stabilisation des prix. La chute des cours des produits de base (cacao et café) à partir de 1986-1987 place l'ONCPB dans l'incapacité de jouer son rôle. La politique de libéralisation et ses conséquences vont faire baisser la production.

En 2002, la production agricole en général était de près de 16 % inférieure à celle du milieu de la décennie 1970. Depuis 1996, grâce à la nouvelle politique de relance gouvernementale, et malgré le relèvement du coût des intrants, ces cultures sont en nette progression.

Écologie et cultures de rente

Du sud au nord, du climat équatorial au climat de type sahélien, chaque zone écologique favorise un type spécifique de cultures de rente.

La zone côtière couvre les provinces du Sud-Ouest, du Littoral et une partie de la province du Sud. Ce secteur, le plus pluvieux (entre 3 000 et 7 000 mm par an), est le domaine du palmier à huile, de l'hévéa, de la banane et du thé dans la province du Sud-Ouest. Le département du Moungo dans le Littoral cultive le café robusta dans le nord, les fruits (banane, ananas, papaye, etc.) dans le centre (région de Njombe-Penja), le palmier à huile et l'hévéa dans le sud ; celui de l'Océan : le palmier à huile, l'hévéa et le cocotier.

La région équatoriale et forestière du Centre et du Sud développe les cultures pérennes : cacao, tabac (Est, et Bafia dans le Centre), canne à sucre (Mbandjok et Nkoteng), café (Est).

Dans la zone du climat camerounien d'altitude des hauts plateaux de l'Ouest prédominent le café arabica et le thé (Djuttisa et Ndu). Dans la zone de haute savane guinéenne qui couvre le plateau de l'Adamaoua (1 500 mm/an), zone d'élevage du gros bétail, le coton est en train d'opérer une avancée.

La zone soudano-sahélienne, de la plaine de la Bénoué au lac Tchad (1 500 à 500 mm/an), reste le domaine du coton (plaines du Diamaré et de la Bénoué) et du riz (vallée du Logone).

Plusieurs types d'exploitations

Les cultures de rente sont pratiquées dans trois types d'exploitations.

– Les exploitations agro-industrielles s'étendent sur des centaines d'hectares et emploient des centaines et même des milliers de travailleurs salariés. Les plus importantes sont : CDC (banane, palmier à huile et hévéa), SOCAPALM, PAMOL, SPFS (palmier à huile), SAFACAM, HEVECAM (hévéa), le groupe SPNP/PHP/SBM (banane), SOSUCAM (canne à sucre), etc. Ces exploitations mécanisées bénéficient d'une haute technologie.

– Les exploitations moyennes (entre 10 et 100 ha, voire plus) sont tenues par des élites ou hauts cadres des secteurs public et privé. Elles ont recours à la mécanisation et à la main-d'œuvre salariée.

– Les petites exploitations, ou plantations paysannes non mécanisées, se caractérisent par leurs faibles superficies, de 1 à 5 ha au plus. Elles utilisent le petit matériel agricole et la main-d'œuvre familiale.

Situation actuelle de quelques produits

Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) se situe entre le vivrier et la rente. Sa culture est menée en grande partie dans les agro-industries où 4 entreprises possèdent à elles seules plus de 120 000 ha en production. Mais les palmeraies villageoises couvrent aujourd'hui 60 000 ha dont 40 000 en production. Le rapide développement de la palmeraie villageoise a permis de produire autour de 50 000 t d'huile de palme en 2005.

Le cacao et le café restent, malgré les difficultés (vieillesse des plantations et des planteurs, etc.), les principales cultures d'exportation et représentent à eux seuls 28 % de la valeur des exportations non pétrolières de ces dernières années. Toutefois, alors que les exportations de fèves de cacao sont passées de 110 000 t en 2001 à 162 220 t en 2005, celles des cafés arabica et robusta ont régressé de 9 369 à 4 569 t et de 60 276 à 34 613 t respectivement. Cette chute s'explique en partie par la consommation intérieure.

Le poivre blanc de Penja dans le département du Moungo, trop peu connu, a des qualités exceptionnelles qui en font un poivre très recherché. Le Cameroun en produit seulement 25 t par an sur 60 ha. La banane, qui représenterait le potentiel le plus important à l'exportation, a bénéficié d'importants investissements de la Compagnie fruitière de Marseille (Groupe SPNP/PHP/SBM) et de la CDC. En 2005, les exportations étaient de 257 510 t pour ces deux seuls groupes et SPM.

Depuis 1990, la production de coton connaît une hausse régulière. En 2005, il couvrait 215 027 ha pour une production de 304 053 000 t avec des rendements de 1 414 kg/ha, qui alimente 9 usines d'égrénage-huilerie. Le Mayo Rey et la Bénoué représentent à eux seuls 50 % de la production. Depuis 1993, la culture du coton, à la suite d'un infléchissement des isohyètes, descend vers le sud et progresse sur les plateaux de l'Adamaoua par la vallée de la Vina.

Le développement rural par grands projets menés par l'État après l'indépendance du pays a été un échec. Les politiques d'appui aux agriculteurs n'ont pas favorisé un développement rural durable. Aujourd'hui, la relance de l'agriculture de rente devient une nécessité. Depuis 2002-2003, l'État a engagé une ambitieuse politique dans ce sens qui porte, entre autres, sur le crédit rural décentralisé, la distribution de plants améliorés et la mécanisation des terres paysannes.

Principales cultures de rente



Élevage et pêche

par Jean BOUTRAIS

Le Cameroun est un grand pays d'élevage par les effectifs du cheptel (4,5 millions de bovins, 2,5 millions de petits ruminants) et surtout l'importance économique et socio-culturelle du bétail. Au-delà d'une large gamme d'animaux élevés, c'est l'élevage bovin qui sous-tend de grandes régions d'élevage.

Les principales régions d'élevage

Bien que l'effectif de bovins y soit peu important (200 000 têtes), la plaine riveraine du lac Tchad est originale par son contexte écologique et l'identité des éleveurs. Les Arabes Choas ont développé l'élevage, à partir de l'époque coloniale, grâce à la protection vétérinaire. Éprouvé par les sécheresses des années 1980, le cheptel bovin a été difficilement reconstitué. D'anciens éleveurs de bovins n'ont gardé que des petits ruminants, surtout des caprins. Le Diamaré et les plaines voisines du Logone constituent une ancienne région d'élevage. Activité dominante des Foulbés dès le XIX^e siècle, l'élevage a bénéficié d'une assistance vétérinaire active et de la sécurisation des pâturages à partir de l'époque coloniale. Après l'indépendance, l'expansion de la culture cotonnière et l'installation de cultivateurs en plaine ont imposé un délestage du cheptel à la périphérie du Diamaré. Ce cheptel a encore diminué lors des sécheresses des années 1980. Il est probable qu'il reste stationnaire (environ 600 000 têtes), l'équipement en bétail de cultivateurs étant compensé par des départs ou l'appauvrissement des éleveurs foulbés. Dans les plaines de la Bénoué, l'élevage par les Foulbés est resté, pendant longtemps, peu important. Puis les migrations de Mbororos et la diffusion d'insecticides ont permis une augmentation des effectifs. Actuellement, l'expansion de l'aire d'élevage (plus de 500 000 bovins) se heurte à l'emprise de zones de chasse et à une forte infestation en mouches tsé-tsé au sud.

Sur le plateau de l'Adamaoua, l'élevage bovin des Foulbés était contenu aux environs des villes fortifiées à la fin du XIX^e siècle. Les arrivées de Mbororos, d'abord Djafouns puis Akous, de même que les interventions du service d'élevage ont contribué à un accroissement régulier du cheptel et à une extension de l'aire d'élevage. Cependant, l'invasion d'une grande partie du plateau par les mouches tsé-tsé à partir des années 1960 enraya l'essor de l'élevage. Après les pulvérisations aériennes d'insecticides à la fin des années 1970, les éleveurs ont réoccupé les pâturages assainis, et le cheptel a augmenté jusqu'à 1 500 000 têtes. Actuellement, de nombreux pâturages présentent des signes de surcharge, si bien que l'effectif de cheptel semble stationnaire.

Les hauts plateaux des Grassfields constituent une région d'élevage relativement récente puisque des Mbororos Djafouns s'y installèrent en nombre à partir des années 1920. Sur ces pâturages salubres et abondants, les effectifs du cheptel progressèrent rapidement. À partir de la fin des années 1950, une seconde vague migratoire de Mbororos Akous aborda les Grassfields, en tirant parti de pâturages situés à des altitudes moindres. Cependant, dès les années 1940, des conflits entre éleveurs et cultivateurs ont freiné l'essor de l'élevage. Les effectifs de cheptel, estimés à 600 000 bovins, sont stationnaires ou diminuent.

Les savanes de la province de l'Est forment la région d'élevage la plus récente car des Mbororos n'ont commencé à s'y installer qu'à partir des années 1960. Akous et Djafouns y disputent les

pâturages aux transhumants venus de l'Adamaoua. L'effectif du cheptel, estimé à 300 000 bovins, augmente probablement, mais ces éleveurs passent souvent la frontière, dans l'un ou l'autre sens.

Les types d'éleveurs

Les pasteurs sont spécialisés dans l'élevage bovin qu'ils conduisent eux-mêmes et, pour leur compte, cette activité revêt une importance essentielle. En fait, la plupart entreprennent actuellement un peu d'agriculture mais de façon aléatoire. Ces pasteurs et agropasteurs effectuent souvent de grandes transhumances. C'est le cas des Mbororos des Grassfields, de l'Adamaoua et de la Bénoué.

Les agro-éleveurs mènent de front l'élevage et une agriculture vivrière. L'élevage est une activité ancestrale, associée à l'agriculture par le biais de la fumure animale et parfois de la culture attelée. Les Foulbés de l'Adamaoua et du Diamaré, sédentaires, gardent sur place des vaches laitières, tandis que la majorité du bétail transhume avec des bergers. Ceux du Diamaré sont organisés pour se rendre aux yayrés (pâturages inondables). Par contre, les Arabes Choas transhument eux-mêmes avec tout leur bétail.

Les cultivateurs-éleveurs toupouris et massas des plaines du Logone valorisent l'élevage bovin par des pratiques sociales originales : prêt de vache, cure de lait, dot en vaches. Ici, les bovins sont étroitement associés à l'agriculture.

Les nouveaux éleveurs, sans tradition pastorale, ont acquis du bétail qu'ils conduisent en engageant des bergers. Dans les Grassfields, des ruraux sont devenus les propriétaires de la majorité des troupeaux sur des secteurs de hauts plateaux. Ils ont commencé à acheter des bovins dans les années 1950 et 1960, grâce aux revenus procurés par la culture du café.

Les éleveurs modernes sont, pour la plupart, des notables foulbés qui ont adopté de nouvelles techniques d'élevage (ranchs, bains détiqueurs, complémentation) pour des objectifs spécialisés, le plus souvent d'embouche. Ces éleveurs sont nombreux aux environs de Ngaoundéré. Beaucoup de citadins propriétaires de bétail se sont engagés dans cet élevage, parfois grâce à des crédits.

Les politiques d'appui à l'élevage dans les années 1970 et 1980 (« plans viande ») ont créé trois grands ranchs étatiques : Faro, Dumbo et Ndokayo. D'abord destinés à pallier les déficits de production de l'élevage traditionnel, ils ont été reconvertis en centres de démonstration de techniques modernes d'élevage.

La pêche

Depuis le lac Tchad jusqu'à la côte et à travers les grands lacs de retenue de Maga, Lagdo, Mbakaou, Mapé..., la pêche mobilise de nombreux groupes professionnels. Hormis les Mousgoums, ces colonies de pêcheurs sont dominées (à 80 %) par des étrangers : Kanouris, Haoussas du Nigeria, et d'autres encore venus de l'Afrique de l'Ouest, comme les Ghanéens sur la côte. La majorité du poisson pêché, conditionné sous la forme fumée ou, surtout, séchée, alimente l'énorme marché du Nigeria. La pêche maritime connaît des difficultés avec l'exploitation frauduleuse des eaux territoriales par des pêcheurs étrangers, et aussi à cause des conflits frontaliers qui provoquent des suspensions de pêche. Paradoxalement, le pays importe 82 000 tonnes de poissons, soit presque l'équivalent des tonnages pêchés sur l'ensemble du territoire.

Élevage et pêche

Régions d'élevage

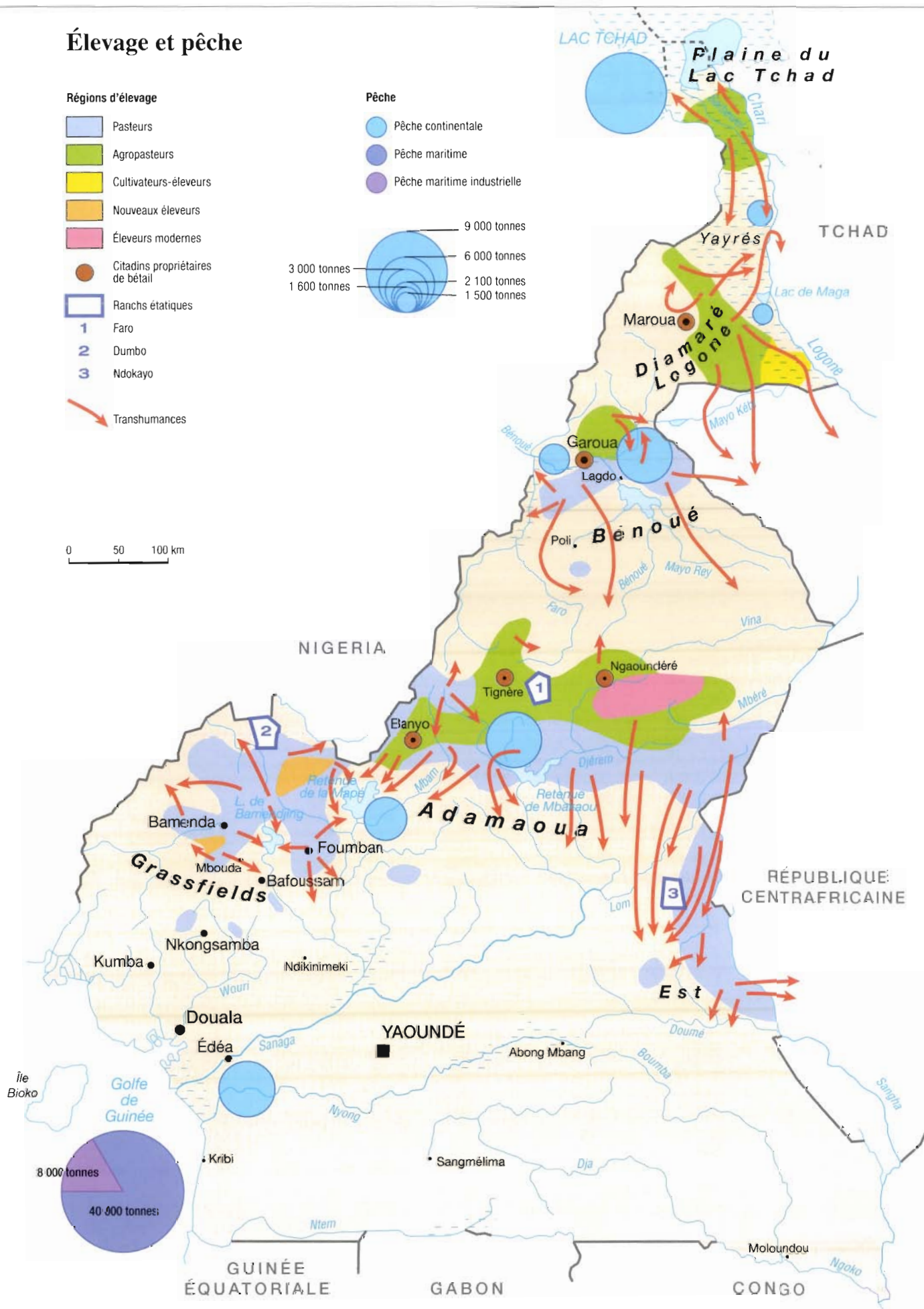
- Pasteurs
- Agropasteurs
- Cultivateurs-éleveurs
- Nouveaux éleveurs
- Éleveurs modernes
- Citadins propriétaires de bétail
- Ranchs étatiques
 - 1** Faro
 - 2** Dumbo
 - 3** Ndokayo

→ Transhumances

Pêche

- Pêche continentale
 - Pêche maritime
 - Pêche maritime industrielle
- 9 000 tonnes
 6 000 tonnes
 3 000 tonnes
 1 600 tonnes

0 50 100 km



Eau, irrigation et énergie

par Joseph Yves ZOA

L'eau et l'irrigation

Le Cameroun dispose d'abondantes ressources en eau, alimentées par des précipitations atmosphériques variant en moyenne de 4 000 mm/an au sud à 400 mm/an au nord. Les plaines inondables et les marais sont estimés à 34 000 km², les lacs à 18 000 km² et les lacs de retenue à 2 800 km². Quant aux fleuves et rivières, leurs superficies sont estimées à 19 000 km². Les eaux souterraines exploitables s'élèveraient à environ 120 milliards de m³, stockés dans de vastes zones aquifères. Mais, avec 72% des fleuves et rivières localisés dans le Sud, le réseau hydrographique est inégalement réparti.

Le Cameroun apparaît comme particulièrement bien pourvu en eau, pourtant le taux d'accès à l'eau potable reste insuffisant. Son arrivée au robinet des ménages coûte cher, et moins de 50 % d'entre eux avaient accès à l'eau potable en 2000.

L'approvisionnement des villes se fait pour l'essentiel par la SNEC, créée en 1967 pour l'exploitation des réseaux en milieu urbain et dont les activités ont été concédées en 2005 à la Camwater. La SNEC arrivait à satisfaire les besoins privés et publics en eau malgré l'existence de disparités entre petites et grosses agglomérations. Durant la décennie 1990, on a enregistré une augmentation des abonnés de 59 000 à 194 400 et le volume d'eau distribué est passé de 34,2 à 49,3 millions de m³. En 2006, près de 4 000 000 de personnes sont desservies. Douala et Yaoundé ont vu leur capacité d'alimentation augmenter de 60 000 à 110 000 m³/jour grâce aux nouveaux ouvrages de Massombou à Yabassi, d'Akomnyada et au renforcement du barrage de la Méfou. Dans les grandes villes, la demande en eau ne cesse d'augmenter avec les exigences des « nouveaux riches » (arrosage des jardins, chasse d'eau, lavage de véhicules). Les réseaux de la SNEC sont parfois vétustes dans les villes secondaires et l'accès à l'eau potable problématique. Des particuliers passent alors des accords avec la SNEC pour vendre l'eau à partir de chez eux. Les porteurs d'eau en « pousse » sillonnent les villes du Nord (Garoua, Maroua, Kousséri...).

Le milieu rural est approvisionné à partir de cinq réseaux complémentaires. Les puits et les forages dans les villages sont équipés de pompes manuelles de toutes provenances ; 5 950 seraient en fonction. On compte 2 000 sources aménagées et 1 360 mini-adductions d'eau pour ravitailler quelque 7,5 millions de ruraux. Les sources minérales et thermominérales sont abondantes dans les régions volcaniques. Cette distribution d'eau conditionnée est assurée par des groupes privés, Source Tanguy (BGI, France), Supermont, de Guinness (Angleterre) et Madiba du groupe Kadji, Semme...

L'irrigation est de plus en plus développée dans les zones septentrionales du pays où la faible pluviométrie et les sécheresses constituent une contrainte majeure à la mise en valeur agricole. Malgré la présence de centaines de motopompes dans les « jardins » maraîchers, le chadouf reste présent au nord de la latitude de Mora. Grâce à l'irrigation, la riziculture a pu se développer dans la plaine de Ndop et surtout dans le Nord, le long du Logone, qui alimente de vastes périmètres rizicoles. Pour SEMRY II, l'alimentation en eau des rizières est gravitaire à partir de la retenue de Maga. La SEMRY n'étant plus à même d'encadrer « ses planteurs », cela a relancé des formes de rizicultures en irrigation non contrôlée dans les yayrés, le long du Serbewel. Au total, l'irrigation intéresserait 240 000 ha

de rizières, 3 200 ha de bananeraies dans l'Ouest et 3 950 ha pour les cultures maraîchères dans le reste du pays.

Il faut enfin noter dans les monts Mandara septentrionaux, depuis 1985, la construction de milliers de « biefs », micro-barrages qui retiennent temporairement l'eau lors de la saison des pluies afin d'alimenter les puits en aval.

À cela s'ajoutent les barrages-réservoirs destinés à la régulation du débit de la Sanaga, Mbakaou (1996), avec une réserve de 2,6 milliards de m³, Mabé sur le Mbam (1988) et Bamendjing sur le Noun (1974) qui ont une capacité respective de 3,2 milliards de m³ et de 1,8 milliards de m³.

L'énergie

La production électrique fait appel non seulement à l'hydraulique, mais elle a besoin d'un appoint thermique, dont les hydrocarbures. Au cours des années 1980, la production électrique du Cameroun était de 311 MW (mégawatts) ; en 2006, de 800 MW. La gestion et l'exploitation de cette ressource sont assurées uniquement par la SONEL, devenue en 1999 l'AES-SONEL. Pour satisfaire la demande nationale et celle de pays voisins en électricité, le Cameroun exploite un ensemble d'ouvrages : les centrales d'Edéa 1, 2 et 3, d'une puissance de 263,5 MW, créées en 1953-1957 et 1957-1958 avec 14 groupes complémentaires ; la centrale de Song Loulou 1 et 2, de 387 MW, et ses 8 groupes complémentaires construits en 1980-1981 et 1986-1988. La centrale de Lagdo, d'une puissance de 72 MW, mise en place en 1972, est encore en sous-régime.

Les principales centrales thermiques de secours des « réseaux interconnectés » du Sud et du Nord sont Bassa I et II, à Douala (15 MW), Bafoussam (10 MW), Méfou (10 MW) et Djamboutou (19 MW), auxquelles s'ajoutent quelque 32 unités dispersées de centres thermiques diesels, comme dans l'Est.

Si la demande d'électricité est satisfaite pour les administrations et les ménages, elle ne l'est pas pour le secteur industriel. Les besoins s'élèveraient à 654 MW. Seule, la réalisation des projets de barrages de Lom-Pangar (51 MW), celui de Memvélé (201 MW), de Nachtigal (272 MW) et de Colomines (20 MW) permettrait d'augmenter notablement la production.

Les énergies renouvelables ne sont qu'anecdotiques ou expérimentales. L'énergie solaire pourrait être utilisée toute l'année grâce à une insolation moyenne cumulée de 2 327,5 MWh dans le Grand Nord en particulier. Deux stations (Ngoksa et Mefomo) ont été construites à cet effet. La biomasse reste naturellement toujours utilisée par plus de 75% de la population. Elle sert, dans certains cas, à l'autoproduction d'électricité par incinération des déchets ligneux, comme pour la Sosucam à Mbandjok.

Le secteur des hydrocarbures est fortement structuré : production assurée par la SONARA, stockage par la SCDP, enfûtage par la SCDP, la SCTM et la CSPH, et distribution par GPP et GPC. Importations, exportations et contrôle de qualité des produits pétroliers passent par une trentaine de sociétés agréées. La distribution est confiée aux sociétés Mobil, Total, Elf, Shell, Texaco et, depuis la libéralisation du secteur pétrolier (1999), à Tradex et Alco.

Le vieillissement des champs pétrolifères offshore, les tensions avec les voisins sur les nouveaux champs à exploiter font que la vraie richesse énergétique du Cameroun reste encore l'eau.

Eau, énergie et irrigation

Bassin du Niger

Bassin hydrographique

— — — Limite de bassin

Principaux barrages de production électrique

Inférieur à 100 MW

200 à 300 MW

Supérieur à 300 MW

11

Inférieur à 100 MW

200 à 250 MW

plus de 250 MW

Principaux barrages de régulation

Inférieur à 1.8 milliard de m³

Inférieur à 2,6 milliards de m³



Inférieur à 3,2 milliards de m³

Centrale isolée

Centrales de secours

10 MW



15 MW



19 MW

Irrigation

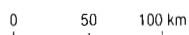
Riziculture



Cultures maraîchères irriguées

■■■■

Bananiers irrigués



Infrastructures, communications

par Fernand Guy ISSÉRI

Les transports

Le réseau routier. Le Cameroun dispose, sur le plan national, d'un ensemble de routes d'une longueur d'environ 50 000 km (hors voiries urbaines).

La stratégie d'entretien du programme sectoriel des transports adoptée en 1992 a introduit la notion de réseau prioritaire. Le réseau jugé non prioritaire représente 43 % du réseau national. Le désengagement des Travaux Publics sur certains tronçons secondaires est parfois relayé par des sociétés comme dans le Nord la SODECOTON pour évacuer la production cotonnière.

Les communications entre le Nord et le Sud du pays restent difficiles à cause du manque ou de la mauvaise qualité des routes. Pour ne pas concurrencer le rail, il n'existe pas jusqu'à présent une route bitumée qui relie le Sud au Nord. La construction du réseau intégrateur de la CEMAC, sur financement de l'Union européenne, représente la seule initiative qui tend à résoudre ce problème, notamment avec le tronçon Bertoua-Garoua Boulai proche de la République centrafricaine. Une nouvelle route goudronnée Ngaoundéré-Toubo vers Moundou, au Tchad, a été ouverte en 2006. Au sud, le tronçon Ebolowa-Ambam-Eking relie le Cameroun au Gabon et à la Guinée équatoriale. La particularité de ces routes est qu'elles ne prennent pas en compte le désenclavement des localités, mais suivent un tracé dit du « chemin le plus court ». L'échec de la compagnie de transport urbain dans les villes de Yaoundé et Douala a été compensé par les taxis et la prolifération de mototaxis. Cette révolution est partie du Nord au début des années 1990 (Ngaoundéré, Maroua, Meiganga, Tibati). Ce secteur informel a créé des milliers d'emplois pour les jeunes.

Le réseau ferré au Cameroun atteint 1 016 km. Le rail assurait jusqu'à la fin des années 1990 le transport effectif des personnes et des biens entre Yaoundé et Ngaoundéré. Mais depuis la privatisation de la Régie nationale de chemin de fer au début de 2000, la nouvelle société CAMRAIL a préféré privilégier le transport des grumes et des marchandises d'un meilleur rapport que celui des passagers. Cette situation se traduit par la suppression des trains *Navettes* et *Réguliers* entre Yaoundé et Ngaoundéré. Dès lors, les voyageurs préfèrent le transport par route à cause de la flexibilité des itinéraires, même avec, dans l'Est et le Nord, le risque épisodique de coupeurs de route. Le parc de taxis-brousse est partiellement remplacé par des cars plus confortables.

Le transport maritime passe par 4 ports dont le plus important est le Port autonome de Douala (PAD) qui a enregistré le débarquement de 3 987 110 tonnes de marchandises en 2004.

Le transport aérien. Le Cameroun dispose de 7 aéroports, dont les aéroports internationaux de Douala et de Yaoundé-Nsimalen. La Compagnie nationale de transport aérien du Cameroun (Camair) ne pouvait plus satisfaire la demande grandissante des voyageurs sur les lignes intérieures.

Communication et télécommunications

Des efforts considérables ont été faits en matière de communication et télécommunications. Avec l'arrivée du courrier électronique, du SMS, du MMS et autres, le bureau de poste n'a pas disparu mais doit faire face à la concurrence de nouvelles formes de messageries (agences de transport, de transfert d'argent). L'arrivée en 1999

d'Internet et du téléphone mobile a révolutionné le secteur des télécommunications. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ont complètement investi les mœurs, et développé de nouveaux secteurs d'activités : cybercafés, Call Box, cartes de recharge et d'appel sur Internet, etc.

En dépit d'un système de téléphonie fixe numérique performant dès le début des années 1990, et malgré une restructuration en 1998 avec Cameroon Telecommunication (CAMTEL), le téléphone fixe n'a pas joué son rôle à cause de la lenteur d'obtention d'une ligne ; ce n'est plus le cas avec l'accès à Internet. Le Cameroun est relié au réseau international via deux centres de télécommunications par satellite (VSAT) à Douala et à Yaoundé.

Le téléphone. Deux réseaux de téléphonie cellulaire sont opérationnels au Cameroun (norme GSM 900) et bientôt arrivera un troisième opérateur. Le nombre d'abonnés au mobile a décuplé en 4 ans, passant de 135 000 en 2000 à environ 1,4 million en 2004. Le taux de couverture du réseau national dépasse les 70 % : 100 % pour les grandes agglomérations, 80 % pour les villes moyennes, 60 % pour les petites, et moins de 40 % pour les campagnes.

La première connexion du pays au **réseau Internet** a été réalisée en 1997 via un nœud installé à Yaoundé. Deux ans plus tard, un deuxième a été mis en service à Douala. L'arrimage du pays au câble sous-marin SAT3 en 2002 a permis d'améliorer considérablement la connectivité au réseau. La qualité du service s'est fortement améliorée avec des connexions plus stables et plus rapides. On dénombre aujourd'hui près d'un million d'internautes, dont environ 10 000 abonnés à Internet. Toutefois, l'ensemble des usagers est difficilement quantifiable compte tenu de son utilisation dans les cybercafés (plus de 200 dans les villes de Douala et Yaoundé).

L'Internet atteint des couches les moins favorisées par le biais des sites de rencontre qui entretiennent une sorte de rêve sur l'extérieur.

La télévision a connu une extension fulgurante depuis 1985 avec l'arrivée du satellite et du câble. Outil de propagande et au service des pouvoirs publics jusqu'à un passé très récent, la télévision constitue de nos jours une fenêtre sur le monde. Le Cameroun dispose d'une chaîne de télévision publique, la CRTV, et d'environ 10 chaînes de télévisions privées. Le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation dans le but d'accorder des licences d'exploitation. Mais, dans le souci de contrôler les opérateurs privés, seules des autorisations provisoires sont délivrées.

La radio, longtemps dominée par deux grandes stations, Yaoundé et Garoua, continue à être très suivie dans les campagnes du Nord, en particulier grâce aux émissions en langues locales. Le pays compte actuellement plus de 50 stations dont deux tiers sont privées. Mais, après des décennies de contrôle étatique sur la radio, celle qui est aujourd'hui la plus écoutée est RFI.

La presse écrite a subi un changement profond témoignant de l'évolution de la liberté d'expression au Cameroun. Avant les années 1990, *Cameroon Tribune*, le quotidien national, était pratiquement le seul journal malgré les parutions épisodiques de deux journaux privés tels que *Le Combattant* et *La Gazette*. Aujourd'hui, on compte plus de 60 journaux privés, concentrés dans les villes de Douala et de Yaoundé, avec des sensibilités diverses. Les plus distribués sont : *Le Messenger*, *La Nouvelle Expression*, *Mutations*, *Le Popoli*...

Infrastructures, communications



Industrie

par Henri YAMBÉNÉ BOMONO

Relativement diversifié, le secteur industriel du Cameroun, fruit d'une politique volontariste menée depuis 1960, est en phase de réhabilitation à la faveur des mesures d'ajustement structurel, de la dévaluation du F CFA (1994) et de la libéralisation de l'économie. En 2005, le secteur secondaire employait 15 % de la population active et sa participation au PIB était de l'ordre de 26 %.

Les secteurs industriels

Les industries extractives regroupent pour l'essentiel les entreprises pétrolières (Totalfina-Elf, Pecten, Perenco...). Le pétrole est le premier produit d'exportation même si son volume est en diminution. En 2002, sa production n'était plus que de 5 millions de tonnes. Actuellement, seuls les gisements de Rio del Rey, Limbé et Lokélé sont exploités. Mais il existe des indices de gisements ; ceux offshore du bassin Douala/Kribi-Campo (200 à 900 millions de barils) et onshore de Logone-Birmi (100 à 300 millions de barils). Le Cameroun bénéficie du passage sur son territoire de 85% (soit 890 km) de l'oléoduc acheminant le brut tchadien de Doba à Kribi, sur lequel pourrait se brancher une arborescence d'exploitation onshore. Le reste de l'activité minière est surtout artisanal et sa production s'écoule par des circuits clandestins. Il s'agit de l'or (provinces de l'Est, Adamaoua, Nord), du diamant (Est) et du saphir (Adamaoua). En 2003, on a estimé la production d'or à 700 kg, celle de diamant à 5 500 carats et celle de saphir à 1 000 kg. Celle de quartzites micacés (486 t), taillés comme pierres ornementales, s'échelonne le long de l'axe routier Douala-Yaoundé.

L'exploitation du rutile dans la province du Centre et de l'étain à Mayo-Darlé a été arrêtée. Des permis d'exploration ont été attribués pour l'or, l'étain et le saphir à Afko Mining (société sud-coréenne), pour la bauxite de l'Adamaoua à Hydromine Inc., pour le fer et le gaz de Kribi respectivement à Steel Cam et Perenco. Geovic Cameroon (joint-venture américano-camerounaise) commencerait à partir de 2009 l'exploitation du vaste gisement latéritique et superficiel de cobalt/nickel de Lomié.

L'agro-industrie est la branche la plus représentative du secteur industriel camerounais. L'agriculture d'exportation, qui vient en tête pour le chiffre d'affaires, compte de grandes entreprises, telles que la CDC (banane, huile de palme, caoutchouc, poivre), Hevecam, Safacam (caoutchouc), Sosucam (sucre), Sodecoton (coton et huile de coton), Palmol, Socapalm (huile de palme). Avec plus de 4 millions d'hectolitres de bière, le Cameroun, qui exploite les maïs locaux pour ses malts, est l'un des principaux brasseurs d'Afrique. Il compte 5 grandes brasseries implantées à Douala et Yaoundé. Une partie de leur production est exportée vers les pays voisins. Tout aussi compétitives sont la production d'eau minérale, l'industrie laitière, de sel et bouillons, et les huileries. D'autres entreprises transforment les produits de l'agriculture : brûleries, confiseries et chocolateries de Douala, sucreries de Mbandjok et Douala, conditionnement du thé à Ndu et à Tole, et du tabac à Bokito, Douala et Yaoundé. L'accroissement de la consommation de pain a entraîné un développement de la minoterie.

L'industrie du bois, l'une des plus développées d'Afrique, s'est structurée à la faveur de l'adoption d'un code forestier en 1994 et de la limitation depuis 1999 de l'exportation de grumes. Depuis, plusieurs unités de transformation du bois se sont installées dans la

région de Yaoundé et ses environs. On dénombre une centaine d'usines (scieries, unités de déroulage, de menuiserie industrielle, parqueteries...). Bois sciés et ouvrages en bois représentent 32 % des exportations. La filière du meuble s'est particulièrement développée. Les « salons » camerounais sont prisés dans toute la sous-région.

Les industries du cuir et du textile ne comptent que quelques entreprises mais de nombreux artisans dans le domaine du cuir, surtout dans les régions de Maroua et Fouban. En dehors de l'utilisation artisanale, la quasi-totalité du cuir est exportée. Principale entreprise de son secteur en zone CEMAC, la Cicam, créée en 1963, produit en moyenne 7 500 tonnes de filés de coton, 32 millions de mètres de tissu écru et 35 millions de mètres de tissus imprimés dans ses deux usines de Garoua et Douala. Sa filiale, la Solicam, produit du tissu-éponge destiné surtout à l'exportation. Les industries du textile et du cuir sont fortement concurrencées par la contrebande des produits fabriqués au Nigeria et en Asie, et par les importations de friperie en provenance d'Europe et d'Amérique. Le faible pouvoir d'achat du Camerounais moyen l'amène à se tourner vers le marché du vêtement d'occasion (*gondjo*, *akrika* ou *aboré azamsa* en langues locales).

L'industrie chimique est un secteur actif et prometteur. La production de savons, détergents et produits de beauté (à Douala, Yaoundé, Bafoussam...) se diversifie et la production d'emballages industriels, matériaux de construction, gadgets publicitaires et articles ménagers à partir de plastiques devient très concurrentielle. Les industries du papier, de la cartonnerie et les imprimeries se développent. La production de mousse, peintures et vernis se modernise et couvre l'essentiel de la consommation nationale. La branche **métallurgie et matériaux de construction** regroupe la fabrication de l'aluminium, de l'acier et du ciment. Créée en 1965, la Cimencam, filiale du groupe Lafarge, produit annuellement, dans ses usines de Douala-Bonabéri et Fiquil, un million de tonnes de ciment. Une cimenterie à capitaux coréens est en cours d'installation à Limbé.

L'aluminium représente à lui seul 7 % de la production industrielle et 5 % des recettes d'exportations. Alucam a développé, en aval de la production (100 000 t) de l'aluminium primaire (électrolyse d'alumine), un réseau de filiales de fabrication de lingots, tôles et ustensiles ménagers ; il est envisagé de porter sa capacité à 260 000 t. L'unique aciérie (Les aciéries du Cameroun) produit 40 000 t par an de fer à béton et d'éléments en acier. Il existe également une fonderie (Cofrem), des unités d'usinage mécanique, une dizaine de chaudronneries et entreprises de construction métallique. Un wharf à Limbé est en projet, en vue de la réparation des plates-formes pétrolières.

Difficultés et perspectives

Le secteur manufacturier, bien que dynamique, est confronté à un déficit énergétique, un environnement social et juridique peu sécurisé et à des difficultés d'accès des PME aux financements. La contrebande et la concurrence des produits importés à bas prix, notamment d'Asie, handicapent le développement des industries au bénéfice des activités liées à la circulation des marchandises. L'ouverture des marchés en 2008, dans le cadre de l'Accord de partenariat économique entre l'UE et la CEMAC, induit pour les industries camerounaises une exigence pressante de l'amélioration de leur niveau de compétitivité.

Industries et ressources minières

Ressources pétrolières

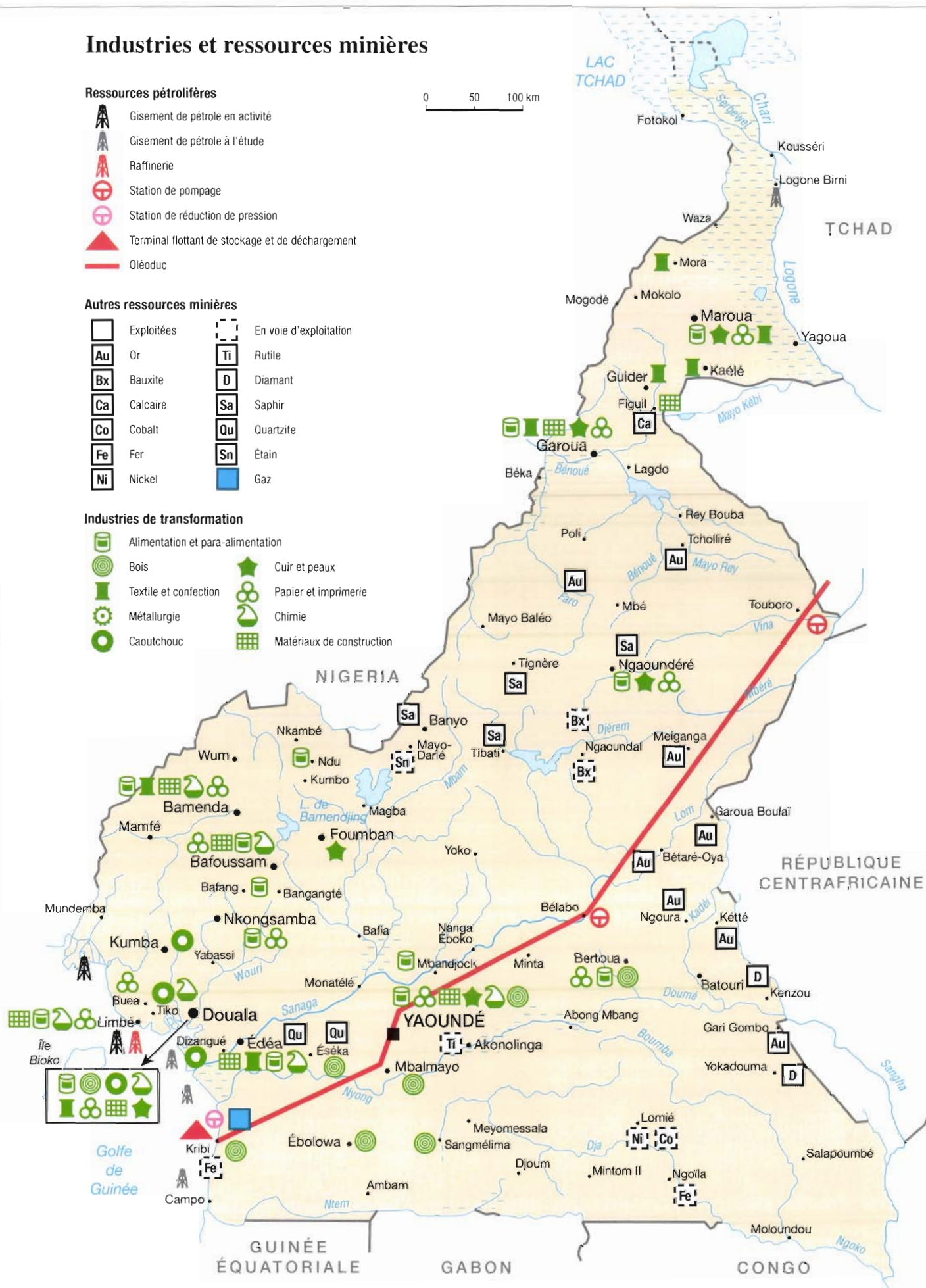
- Gisement de pétrole en activité
- Gisement de pétrole à l'étude
- Raffinerie
- Station de pompage
- Station de réduction de pression
- Terminal flottant de stockage et de déchargement
- Oléoduc

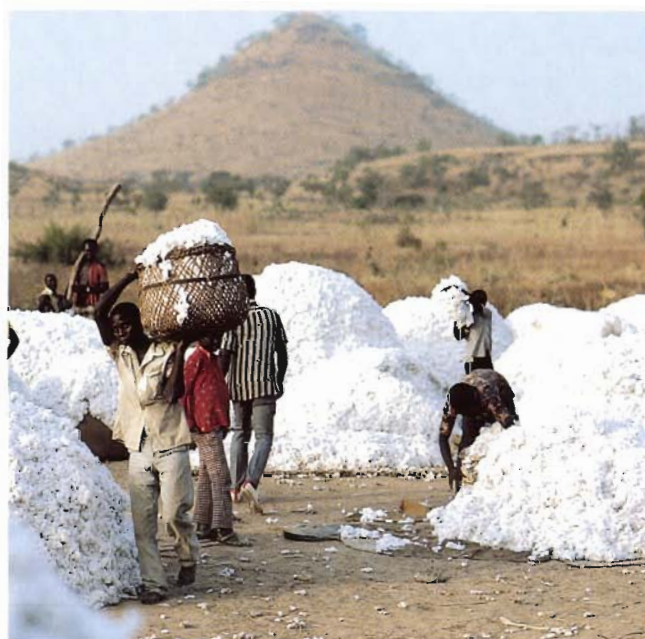
Autres ressources minières

- | | |
|------------|------------------------|
| Exploitées | En voie d'exploitation |
| Or | Rutile |
| Bauxite | Diamant |
| Calcaire | Saphir |
| Cobalt | Quartzite |
| Fer | Étain |
| Nickel | Gaz |

Industries de transformation

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| Alimentation et para-alimentation | Cuir et peaux |
| Bois | Papier et imprimerie |
| Textile et confection | Chimie |
| Métallurgie | Matériaux de construction |
| Caoutchouc | |





- En haut : la culture de haricots verts dans la région de Fombot, à l'est de Bafoussam.
- Au centre à gauche : la culture de rente de la banane représente un potentiel important à l'exportation.
- Au centre à droite : la production de coton connaît une hausse régulière.
- En bas : le cheptel bovin sous-tend les grandes régions d'élevage .

- En haut : Barrage sur la Sanaga, à Édéa.
- Au centre : cargos à quai dans le port de Douala.
- En bas : grumes de bois destinées à l'exportation.



JA Le Page



JA Vincent Fourmies



JA Jean-François Rollinger

Économie et commerce extérieur

par Jeannot ENGOLA OYEP

La politique agricole et industrielle

Au Cameroun, l'État a toujours été au cœur de l'économie nationale en s'impliquant dans ses principaux secteurs. L'agriculture a néanmoins occupé la première place.

La **politique agricole** des autorités postcoloniales s'est située dans le prolongement des précédentes, axée sur le soutien des cultures d'exportation pourvoyeuses de devises. Le secteur traditionnel, favorable aux cultures d'exportation, bénéficie d'une aide des pouvoirs publics avec en amont la subvention des intrants et en aval des prix garantis grâce à l'ONCPB. Le secteur dit moderne s'organise toujours autour du caféier, du théier, du palmier à huile, de l'hévéa et du bananier. Les résultats nets des principales entreprises parapubliques agro-industrielles, hormis la SODECOTON et HEVECAM, se sont avérés structurellement négatifs, induisant des subventions publiques récurrentes couvertes par les revenus de la rente du pétrole. Le processus d'ajustement structurel (1988) a conduit à la liquidation ou à la privatisation de la plupart de ces complexes.

L'**industrialisation** fut plus laborieuse en dépit du volontarisme de l'État. Comme dans les années 1970, elle en est restée à la fabrication de l'aluminium et à la transformation des produits de l'agroalimentaire. Elle est affublée des mêmes défauts : manque de capitaux et faible articulation avec la demande solvable.

Les activités commerciales

Des hommes d'affaires dynamiques, originaires pour la plupart de l'Ouest et du Nord commerçants, vont remplacer à la fin des années 1960 et courant 1970 les Grecs et les Libanais.

Cette première génération très inféodée au politique, membre du parti unique, a disparu, endettée auprès du système bancaire. Entre les deux grands groupes régionaux, une règle tacite s'était instaurée pour la répartition de la rente de l'importation sur des produits à rotation rapide. Les Alhadjis du Nord faisaient du commerce dans la minoterie et le sucre, les Bamilékés dans les alcools, le commerce général. Depuis la libéralisation, à la fin de 1980, les activités sont moins tranchées et une partie de ces grands commerçants passent du commerce à la production. Les « niches commerciales » ethnico-régionales n'en continuent pas moins d'exister. Les Peuls restent leaders dans le commerce des tissus ; les Bamilékés dans la quincaillerie et le commerce général, plus spécifiquement ceux de Mbouda occupent une position dominante sur le marché des produits pharmaceutiques, alors que ceux de Baham sont dans la friperie. Les Biafrais ont la haute main sur les pièces de voitures et les Bamouns sur les objets d'art traditionnel...

Une spécificité camerounaise est apparue au milieu des années 1990, la « feymania ». Ces « feymen », sorte de golden boys, sont les héros de la masse des petits commerçants essayant de survivre à travers le secteur informel, qui occupe 40 % des actifs, contre 10 % (5+5) au secteur privé, et aux administrations et secteurs parapublics, le reste allant à l'agriculture.

Le **commerce extérieur** du Cameroun affiche en 2004 un résultat de 1 264,3 milliards d'exportations et de 1 383,8 milliards d'importations, soit un déficit de 119,5 milliards. Ce déficit, structurel, est observé depuis le milieu des années 1990.

Les produits bruts constituent l'essentiel des exportations. Hors

pétrole, le cacao, le coton, l'aluminium, les grumes maintiennent leur niveau, tandis que le café est à la baisse. Bois sciés, caoutchouc et bananes sont, en revanche, sur une tendance haussière. Malgré la baisse tendancielle des volumes de pétrole, les prix sur le marché international permettent de maintenir les mêmes revenus. Producteur modeste (7 millions de tonnes), le Cameroun a pendant longtemps placé les revenus du pétrole sur un compte hors budget. Il devait servir à couvrir des dépenses imprévues. Les bailleurs de fonds ont obtenu une budgétisation tardive (2001) des rentrées pétrolières.

Dans le domaine des importations, les produits destinés aux équipements des entreprises et à la consommation des ménages sont prépondérants.

En 2006, l'UE reste le principal partenaire commercial suivi de loin par l'Asie orientale, l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique du Nord et la CEMAC. Plus précisément, la France reste le premier fournisseur suivi du Nigeria et de la Chine (produits manufacturés) ; l'Espagne est le premier client (pétrole et bois) devant l'Italie et la France.

Le poids du Nigeria

Le Nigeria pèse lourdement sur l'économie du Cameroun. Avec sa frontière passoire, il est souvent accusé de concurrence déloyale sur les tabacs et les produits brassericols non alcoolisés. Il s'agit souvent de produits de réexportation dont son énorme marché a amorti les coûts, produits manufacturés d'Asie en particulier. Le Nigeria est aussi une voie de transit pour les tissus, chaussures, motos, voitures achetées sur le grand marché de l'occasion de Cotonou. Le Cameroun est demandeur d'essence (fédéral ou zoua zoua) qui passe en contrebande la frontière, mais c'est aussi un gros importateur du pétrole brut de son voisin.

Le Nigeria est avant tout un énorme marché. Il absorbe le bétail sur pied du Cameroun, mais aussi celui du Tchad qui transite par les marchés de Kousséri, Bogo et Adoumri. Depuis 1980, il est preneur du paddy de la SEMRY. La demande nigérienne semble intéresser tous les produits.

En plus des échanges officiels, il y a tout le flux souterrain de l'informel, toléré par les autorités car il implique une multitude d'acteurs, jeunes pour la plupart, véritable soupape sociale pour amortir le chômage.

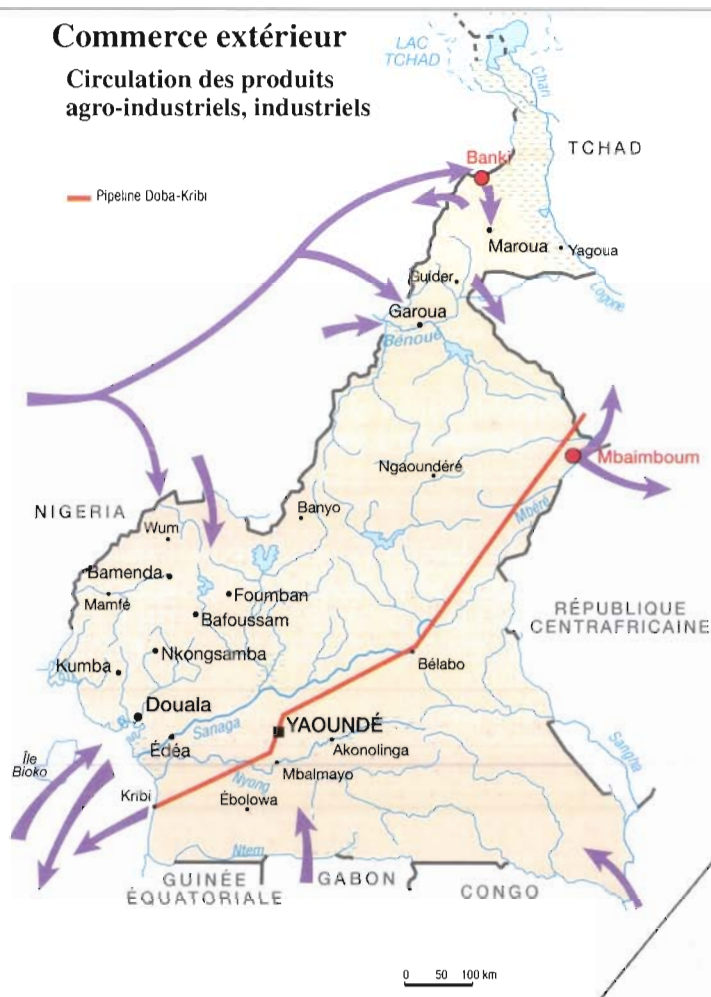
Les autres flux de marchandises

Dans la zone CEMAC, le Cameroun peut écouler des petits produits manufacturés en concurrence avec ceux du Nigeria et du ciment... Parmi les marchés frontaliers, celui de Mbaimboum à la charnière des frontières du Tchad et de la RCA, mais qui vise aussi le marché du Congo démocratique, se révèle le plus important. Au Gabon et à la Guinée équatoriale le Cameroun fournit des produits agropastoraux (bétail, plantain, oignons, tomates) contre du pétrole brut.

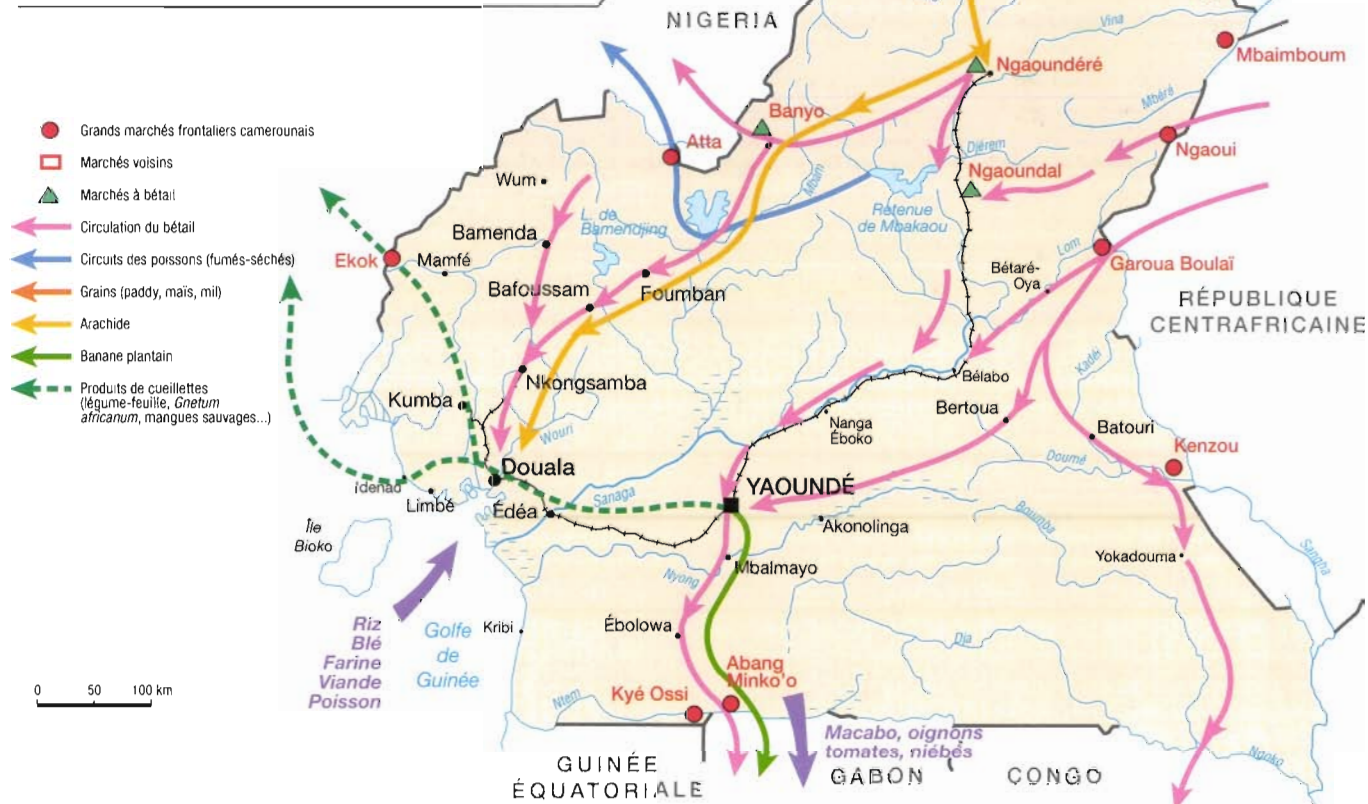
Kribi exporte des grumes et le pétrole du Tchad, Limbé des hydrocarbures. Douala, principal point d'entrée et de sortie pour le Cameroun, concentre tous les flux : à l'exportation, l'aluminium, les bois ouvrés, le café, le cacao, les bananes, l'huile de palme, les balles de coton ; à l'importation, des biens d'équipement, de la bauxite, du blé, du riz...

Commerce extérieur

Circulation des produits
agro-industriels, industriels



Marchés frontaliers et circulation des produits de l'agriculture et de l'élevage



Les perspectives de ressources financières pour l'État peuvent paraître favorables si l'on intègre l'exploitation du pétrole de l'offshore de Bakassi ou du Rio del Rey. L'initiative PPTE (2006) va apporter une bouffée d'oxygène en

réduisant fortement le poids de la dette extérieure. Un problème demeure, celui de l'affectation de ces fonds. Iront-ils à des projets productifs ou seront-ils utilisés à des dépenses de fonctionnement au service d'anciens projets, toujours aussi discutables ?

Tourisme

par Sali BABANI

La diversité géographique et culturelle du Cameroun, si souvent vantée, se traduit par un certain nombre de sites qui ont varié en importance depuis les années 1950, mais sont aujourd'hui répertoriés et labellisés par la dizaine de délégations provinciales du ministère du Tourisme. La liste officielle n'est nullement limitative et bien des lieux remarquables demeurent confidentiels.

Les attraits touristiques naturels sont à peu près également répartis sur le territoire. Ce sont des paysages ou des sites liés à la faune et à la flore. Outre les parcs nationaux, dont les plus riches sont ceux de Dja au sud et de Bouba Njidda au nord, on relève de grands classiques paysagers : le mont Cameroun, les paysages ruiniformes volcaniques du plateau kapsiki, les rives du Logone, les monts Atlantika... À cela s'ajoutent nombre de sites secondaires : la dent de Mindif, déjà signalée par Jules Verne, les plateaux du Tinguélin, le promontoire de Shouan dominant la zone forestière du Centre dans l'arrière-pays de Ndikiniméki, la mangrove de Tiko et ses villages de pêcheurs ; toute une série de lacs de cratère ou de retenues dans l'Ouest et l'Adamaoua : ceux du Manengouba, Nyos de triste mémoire, Mbalang, Awing, Tison... ; des chutes d'eau : celles de la Lobé dont l'originalité est de se jeter directement dans l'océan, de Menchum, Vina, Ekom Ekam... ; et bien évidemment les longues plages de sable à cocotiers de Campo ou de sable noir de Limbé.

Les paysages culturels sont sans doute les plus attractifs. Ils représentent l'aménagement réalisé par les hommes au cours de générations, avec le bocage bamiléke, même après transformation, et les terroirs en terrasses des monts Mandara. Ici, les architectures des Mafas, Mofous, Mouktéls, Ouldémés, inchangées, font partie du paysage. Les palais retiennent aussi l'attention : ceux de Goulfey, Logone Bimi chez les Kotokos, celui de la chefferie d'Oudjila chez les Podokwos, les palais des lamidos de Rey et de Ngaoundéré, celui du sultan bamoun, et les ensembles des chefferies bamilékes comme à Bafoussam ou dans le Cameroun anglophone ; ou des architectures moins connues, comme celles des maisons-chefferies de l'époque coloniale du Mbam. À l'opposé de ces demeures palatiales, on peut visiter les campements pygmées de Mayo dans l'Est ou les campements des Mbororos, éleveurs de la plaine du Faro. Il convient de retenir aussi les témoins d'architectures coloniales des villes de Buéa et de Douala et celle des forts allemands de Yoko et Doumé.

On voit naître une demande de construction d'architectures aujourd'hui disparues, comme la case obus mousgoum des bords du Logone, reconstituée à Mourla à la fin des années 1990. Ces reconstructions vont de pair avec le déroulement de festivals où les ethnies se donnent à voir et communiquent sur elles-mêmes. La remontée de l'ethnicité, jointe au multipartisme depuis 1990, a réveillé certaines fêtes, comme le Nguon (une fête biennale) chez les Bamouns, qui exalte la personnalité du sultan. La demande de musées locaux de la part des élites citadines se généralise et vise aussi une reconnaissance par le tourisme : région bamoun aidée, entre autres, par la coopération italienne, et pays kotoko.

Les itinéraires et les circuits. Les stations climatiques de Buéa, Dschang et même de Roumsiki sont moins fréquentées qu'à la fin de la période coloniale, de même que d'autres destinations touristiques, du fait de la disparition des parures et des traits de différenciation ethniques (fête de Lam, marchés de Pitoa, de Mora...). D'autres ont plus récemment pris le relais : la montée sur la cuvette sommitale du

mont Ziver ou la descente du Chari de Blangoua jusqu'à son embouchure sur le lac avec l'île de Kofié, sorte de Babel de la pêche.

Bien après l'époque de Norcamtour (années 1970) qui avait inauguré le circuit à thème (visite des artisans de Maroua, de Tourou), des circuits se mettent à nouveau en place, comme « les routes des chefferies » de l'Ouest, et du pays kotoko ou celui historique des Mora Massifs, qui retracent la résistance allemande de Von Raben (1914-1915). Les circuits de référence gardent tout leur attrait, comme dans le Cameroun anglophone avec la Ring Road et celui, le plus connu, à partir de Maroua, qui rayonne à la fois sur les plaines, avec les rives du Logone et l'aire protégée de Waza, jusqu'aux monts Mandara et, à partir de Mokolo, les pittoresques routes du pays kapsiki, de Tourou et de Djinglia. Il s'agit dans ce cas d'un tourisme « multicartes » qui a déjà une histoire.

L'artisanat produit abondamment en direction du tourisme. Maroua en est le centre, en particulier avec les tissus traditionnels (*godon*), la maroquinerie et les objets ethniques de plus en plus repris en série par des artisans (pipes, tabatières d'alliage cuivreux, cache-sexe perlés, etc.). Dans le Sud, c'est Fombran qui entretient un artisanat de masques et objets de cuivre et de bronze.

Le Cameroun est à même de répondre aux types de tourisme les plus divers : tourisme de vision, chasse sportive, varappe, randonnées équestres, écotourisme, équivalents du « tourisme à la ferme » ; et même aux formes les plus incertaines de tourisms culturels, voire humanitaires, et pourquoi pas, le tourisme gastronomique sur le littoral.

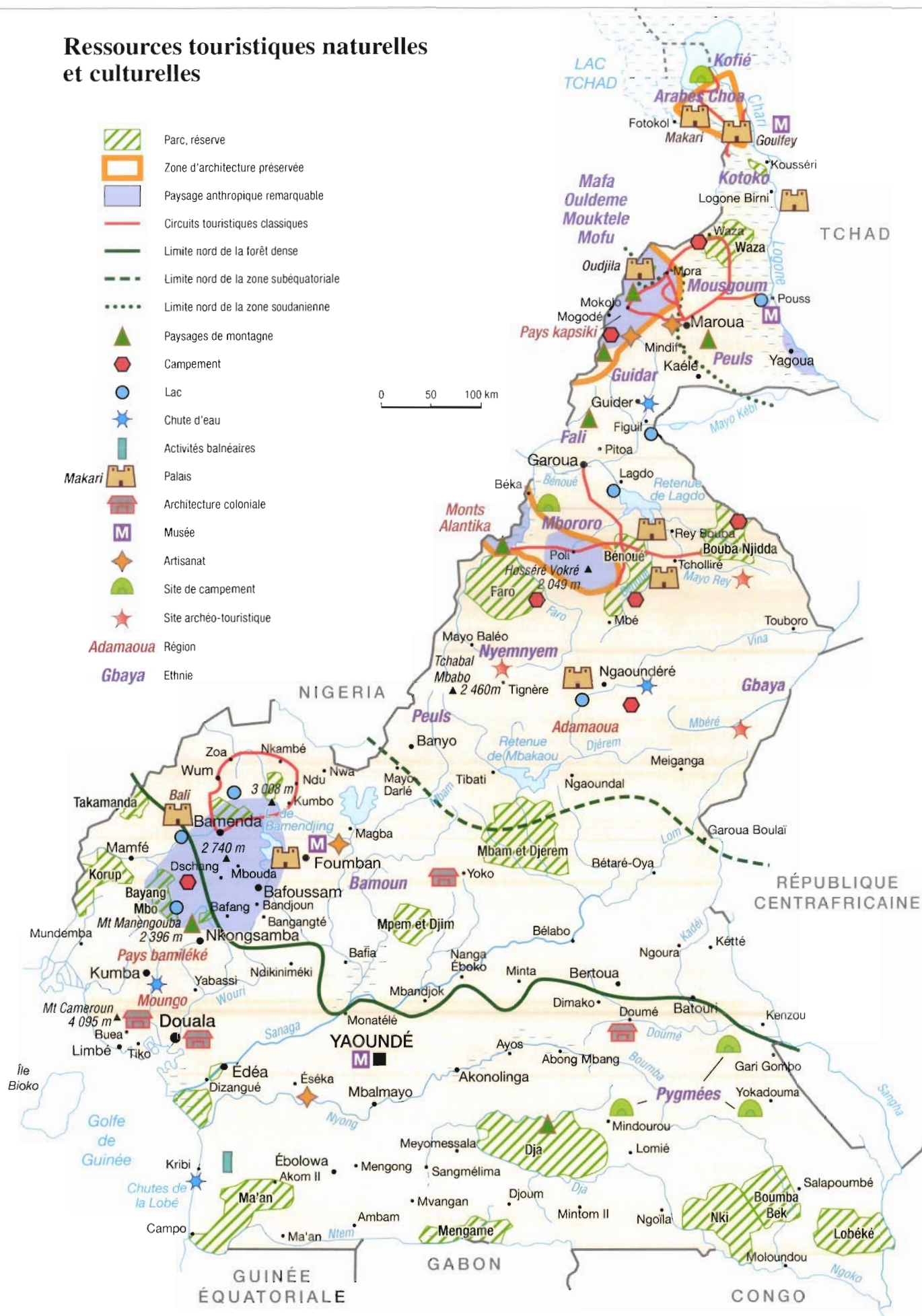
Certaines communautés ont pris en main les activités touristiques. Ainsi, les Bamouns et les Kapsikis se montrent très actifs sur l'ensemble du territoire.

Devant un tel potentiel, on ne peut que s'étonner du faible poids du tourisme dans l'économie du pays. Le Cameroun reste très en deçà des 500 000 entrées de touristes qui, selon les normes de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme), le ferait figurer comme une destination touristique sur le continent.

À cela plusieurs raisons : l'administration camerounaise est longtemps restée très tracassière dans ses contrôles, et les populations n'ont pas toutes acquis une culture d'accueil. Les insécurités récurrentes, dans le Nord en particulier, ont fait reculer bien des tours opérateurs. Les infrastructures hôtelières semblent ne jamais devoir s'adapter à des formes de tourisme toujours changeantes et la privatisation en 1988 du parc hôtelier d'État n'y a rien changé. Le renforcement des centres d'information touristique auprès des principaux « marchés émetteurs » du Nord et la rhétorique d'un tourisme durable (2004) qui propose une villagisation du tourisme avec ses circuits culturels intégrés (CCI) ne sauraient, à eux seuls, y apporter remède. Toutefois, le principal handicap demeure les transports avec une compagnie, Cameroon Airlines, qui depuis une décennie n'a plus été en mesure d'assurer des vols intérieurs réguliers.

Le tourisme a été un objectif affiché dès l'époque Ahidjo (création en 1960 de l'Office national du tourisme) et jusqu'à ces dernières années où il se signale comme la 4^e priorité du gouvernement. Mais le Cameroun hésite encore entre un tourisme élitiste et un tourisme de masse ; sans doute devrait-il plus se préoccuper d'un tourisme intérieur pourtant prometteur.

Ressources touristiques naturelles et culturelles



Éducation

par Emmanuel MOSELLY-MAKASSO

Les Allemands s'installent au Cameroun en 1884. Un enseignant du nom de Christaller crée une école à Douala en 1888. En 1916, le Cameroun passe sous tutelles française et britannique. Après les indépendances et l'unification (1961), le pays adopte une double culture dans l'éducation. Ce système prévaut encore aujourd'hui.

Structure du système éducatif

Le système éducatif camerounais est multiple. À la dualité des langues d'enseignement et les modalités y afférant (l'anglais principalement dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le français dans les autres provinces) s'ajoute la diversité des ordres d'enseignement. On a ainsi, d'un côté, l'ordre d'enseignement public, et, de l'autre, l'ordre privé comprenant les établissements laïques et les établissements confessionnels, catholiques, protestants et musulmans.

L'enseignement en maternelle reçoit officiellement des jeunes de trois à cinq ans. Dans le sous-système francophone, il est fait état de trois classes : la petite, la moyenne et la grande sections. Dans le sous-système anglophone, deux classes sont relevées : le nursery 1 et le nursery 2. Ici, le privé l'emporte sur le public.

Dans la mesure où il précède de peu l'âge de la majorité légale, **l'enseignement primaire** au Cameroun correspond à l'éducation de base formelle, c'est-à-dire au minimum de formation dont le citoyen a besoin pour répondre à ses besoins fondamentaux. Il est largement contrôlé par l'État (76 % des 2 906 732 élèves en 2004), probablement du fait de la politique gouvernementale égalitaire de l'enseignement primaire : suppression des frais d'écologie dans le public, distribution gratuite des manuels essentiels sur fonds PPTE dans les zones d'éducation prioritaires (depuis 2002), et construction de nombreuses écoles primaires sur l'ensemble du territoire. Les études du primaire sont sanctionnées respectivement par le CEP (Certificat d'études primaires) dans le système francophone et l'Ordinary Level Certificate dans le système anglophone. Les difficultés ne sont pas les mêmes en zone rurale et en zone urbaine. Il y a des écoles avec moins de maîtres que de classes offertes, parfois des écoles avec une ou deux salles de classe en tout. Dans les villes, en revanche, on trouve plusieurs enseignants pour une seule classe. De même, des milliers d'instituteurs valablement formés attendent d'être recrutés par l'État. En conséquence, on arrive à un ratio de 54 élèves pour un maître, alors que la norme Unesco est de 45 élèves, qui s'accompagne d'un taux de redoublement de 25 %.

L'enseignement de l'École normale est uniquement l'œuvre du public. Constitué de 58 établissements, il forme des instituteurs pour l'enseignement primaire. Les filles y sont majoritaires (sur 5 000 normaliens).

La vocation de **l'enseignement postprimaire** est de fournir une formation technique pendant deux ans aux élèves issus du primaire, dans les SAR/SM (section artisanale rurale/section ménagère). Les spécialités développées sont, entre autres, la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie, la plomberie, l'art ménager.

L'enseignement secondaire regroupe deux types d'enseignement : l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel. Sept classes sont proposées en deux cycles : un premier cycle de quatre classes dans le sous-système francophone, sanctionné par le BEPC (Brevet d'études du premier cycle). Le sous-

système anglophone offre cinq classes. Il est sanctionné par l'obtention du GCE (General Certificate of Education) Ordinary Level. Un second cycle francophone de trois classes conduit les élèves à l'obtention du probatoire en première et du baccalauréat en terminale. Le second cycle anglophone offre deux classes (Lower Sixth et Upper Sixth), et débouche sur le GCE Advanced Level. L'enseignement secondaire, en 2004, héberge quelque 762 000 élèves dont 68 % dans le public. Ici le *sex ratio* peut être très déséquilibré selon les provinces, comme dans celles du Nord où les filles, déjà minoritaires, mettent rapidement fin à leur scolarité. Certaines élites ont fait construire des établissements qui restent en attente de l'autorisation de l'État et de l'affectation d'enseignants.

L'enseignement supérieur débute au Cameroun avec la création de l'Université fédérale du Cameroun en 1962. Cet établissement a connu un tel accroissement de ses effectifs au fil des ans qu'il devint inévitable et urgent d'initier la réforme du système universitaire camerounais. Celle-ci a vu le jour en janvier 1993 avec la création de 6 universités d'État : Yaoundé I, Yaoundé II, Douala, Dschang, Buea et Ngaoundéré. Les deux dernières sont monolingues (respectivement anglais et français), les quatre autres sont bilingues. Ces structures d'État présentaient en 2004 les effectifs de 74 100 étudiants, avec 62 % de garçons. 34 institutions privées d'enseignement supérieur encadrent environ 8 000 étudiants. L'université catholique d'Afrique centrale (Institut de Yaoundé), créée en 1991, affiche une vocation sous-régionale et compte 1 366 étudiants.

Le Cameroun, malgré ses taux d'alphabétisme en constante progression (77 % pour les hommes et 60 % pour les femmes), a remis en route en 2005 un programme national d'alphabétisation. Parallèlement, plusieurs initiatives d'alphabétisation fonctionnelle opèrent dans les provinces qui présentent des poches d'analphabétisme. C'est l'œuvre de Missions, d'entreprises et d'ONG.

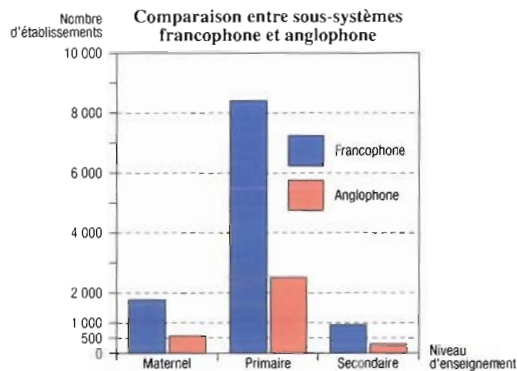
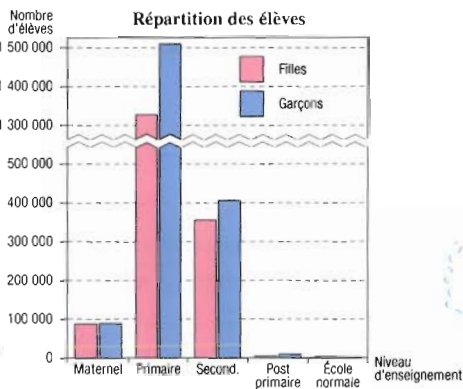
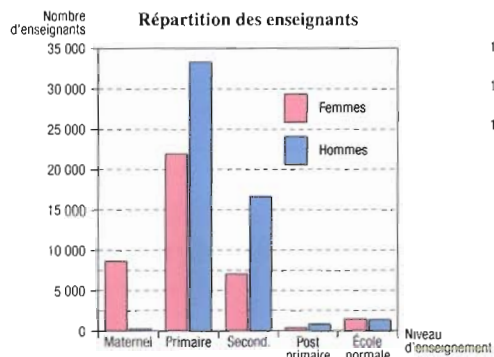
Perspectives

La scolarisation exponentielle du Cameroun connaît néanmoins quelques bémols, dans l'Est et dans le Grand Nord, où l'école, boudée par les populations musulmanes – alors qu'elle avait été créée à leur intention durant la haute période coloniale – n'a jamais réussi à être populaire. À l'opposé, l'Ouest ou même certains groupes du Nord engrangent aujourd'hui les bénéfices de leur précoce engouement pour l'école.

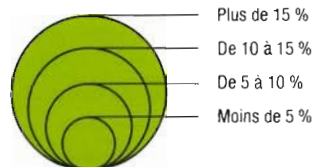
L'effondrement des salaires de la fonction publique et la dévaluation du F CFA en 1994 ont pénalisé les enseignants originaires du Sud en poste dans le Nord alors qu'ils constituaient plus de la moitié des effectifs. Le rapatriement des enseignants sudistes va fragiliser l'enseignement dans ces zones. C'est aux associations de parents d'élèves que revient la charge de construire les écoles, de recruter et de rémunérer des enseignants (ce qu'on appelle « école des parents » ou « maître des parents »).

Par ailleurs, chaque année, le système universitaire libère environ 1 500 étudiants nantis de diplômes (licence, maîtrise...), qui ont de plus en plus de mal à trouver leur premier emploi en raison de l'inadéquation entre leur formation et les exigences du monde du travail.

Enseignement (2003-2004)



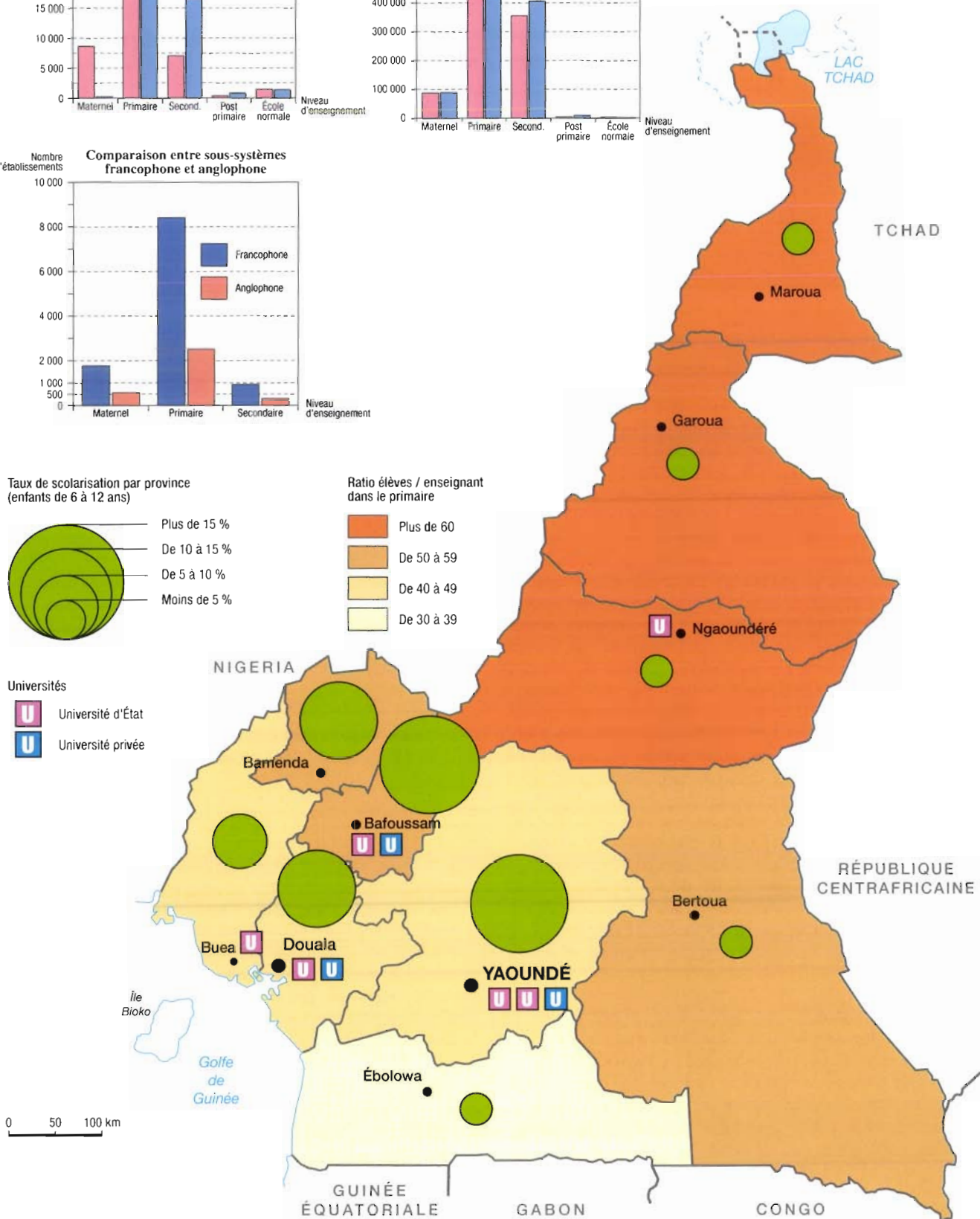
Taux de scolarisation par province (enfants de 6 à 12 ans)



Ratio élèves / enseignant dans le primaire



Universités



Santé

par Fred ÉBOKO

Les indicateurs de santé, qui avaient progressé depuis l'indépendance et surtout depuis le boom pétrolier, ont connu un net fléchissement dès le début des années 1990. Cette décennie a vu tous les indicateurs de santé de base se dégrader, de l'espérance de vie à la naissance aux taux de mortalité infantile et maternelle. La détérioration de l'encadrement sanitaire, lié à la crise du système de santé durant la période de récession du pays, est une des causes de cette situation, due aussi aux effets sociaux des Programmes d'ajustement structurel. Le gouvernement camerounais et ses partenaires internationaux tentent d'y remédier, notamment pour les soins de santé primaire, la prévention et le contrôle des trois principales pathologies : le paludisme, le sida et la tuberculose.

Le sida

À la fin de l'année 2004, l'Enquête démographique et de santé (EDS III 2004) évaluait à 5,5 % (au lieu de 12 %) le taux de séroprévalence au VIH/sida dans la population sexuellement active (15-49 ans). Toutefois, ces taux recouvrent une diversité géographique (de 1,7 % à 8,7 %) et sociodémographique importante. Le ratio femmes/hommes confirme la vulnérabilité des premières et une spécificité subsaharienne : la féminisation de l'épidémie ; à 100 hommes infectés correspondent 170 femmes. En revanche, la dynamique du « rajeunissement » de la maladie semble s'inverser. La séroprévalence au VIH/sida augmente avec l'âge, pour les hommes et surtout les femmes. Les hommes et les femmes les plus instruits sont parmi les plus touchés. La subordination de la femme à l'homme, toutes catégories sociales confondues, précisément dans le domaine de la sexualité, fait que les femmes mariées s'infectent dans le lit conjugal, alors que les professionnelles du sexe ont recours au préservatif. Les transfusions sanguines et, surtout, la transmission du VIH de la mère à l'enfant restent préoccupantes.

Si la prévention a été le centre de la politique de lutte contre le sida jusqu'à la fin des années 1990, l'accès aux antirétroviraux (ARV) constitue un tournant majeur de la réponse internationale des années 2000. Après l'entrée en lice des médicaments génériques et des accords signés en 2001 avec un groupe de grands laboratoires pharmaceutiques, le coût de la trithérapie a chuté de manière spectaculaire (de 1 200 dollars, par mois et par personne, à 10 dollars). Pour la promotion du dépistage, une soixantaine d'Unités de prise en charge (UPEC) placées sous la tutelle de 24 Centres de traitement agréés (CTA) a pour objectif de décentraliser l'accès au traitement. Ces actions se répartissent de manière inégale sur le territoire. Deux régions sont pénalisées par la répartition géographique aléatoire de l'action internationale : l'Est et le Sud.

La tuberculose

Par ailleurs, la pandémie du sida a contribué à la recrudescence de la tuberculose. La majorité des porteurs du bacille de Koch (BK), responsable de la maladie, sont des porteurs sains. La co-infection BK-VIH est de 30 à 40 %. Les autorités sanitaires indiquent un taux de mortalité de 6 % en 2005. Il existe pourtant un vaccin contre la tuberculose, ce qui pose la question de la médecine préventive. Celle-ci a payé un lourd tribut à la crise socio-économique du pays. La recrudescence de la tuberculose et les cas sporadiques de choléra montrent la résurgence de problèmes qui intéressent autant l'hygiène de

base que la couverture vaccinale ; celle-ci a atteint un de ses niveaux les plus bas entre 1985 et 1997. Ceci vaut aussi pour les maladies à transmission vectorielle. En dépit des campagnes de vaccination dès les années 1950, et du contrôle des camets de vaccination aux frontières, des cas de fièvre jaune sont régulièrement diagnostiqués dans le nord du pays. Les données entomologiques et sérologiques récentes soulignent en outre que d'autres arboviroses (la fièvre dengue ou celle à virus chikungunya) menacent d'exploser au Cameroun, comme dans d'autres zones intertropicales. Ces phénomènes sont la conséquence de la globalisation des échanges et des changements environnementaux au niveau mondial.

Le paludisme

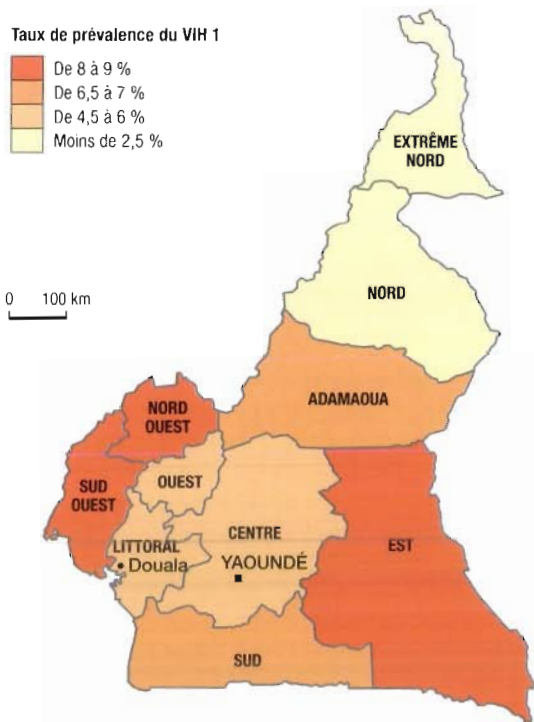
Pour sa part, le paludisme cumule des déterminants des pathologies évoquées ci-dessus et des spécificités géoclimatiques. Le pays se situe dans la zone d'adéquation maximale pour la transmission du plasmodium. Le Cameroun compte trois faciès. Le faciès soudano-sahélien dans l'extrême Nord connaît une transmission saisonnière de 3 mois par an, interrompue pendant la longue saison sèche. Les prévalences parasitaires issues des piqûres sont relativement faibles : de 10 à 20 %. Le faciès tropical, qui concerne les plateaux de l'Adamaoua, subit une transmission saisonnière de 6 à 9 mois par an. Les prévalences parasitaires chez les enfants de moins de 10 ans sont supérieures à 50 %. Dans le reste du pays, dominé par le faciès équatorial, la transmission est dite « pérenne » : 12 mois sur 12. Dans cette zone forestière, l'immunité augmente avec l'âge du fait de l'exposition permanente aux piqûres d'anophèles.

Le poids socio-économique du paludisme est sans pareil. Il représente 40 % du total des décès dans les formations sanitaires ; 50 % de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans ; 30 % des hospitalisations ; 26 % des arrêts maladie et 40 % des dépenses des ménages pour la santé. La prophylaxie contre le paludisme est confrontée à une résistance. Apparue en 1985 à Limbé, cette résistance s'est étendue inégalement à l'ensemble du pays, entraînant des taux d'échec thérapeutique variant de 2 à 66 %, selon un gradient nord-sud. Depuis peu, une bithérapie est mise sur pied. Son coût de 4 500 F CFA n'est pour l'instant compensé par aucune subvention. Reste le recours aux moustiquaires imprégnées dont l'efficacité est prouvée. Leur diffusion massive est en cours.

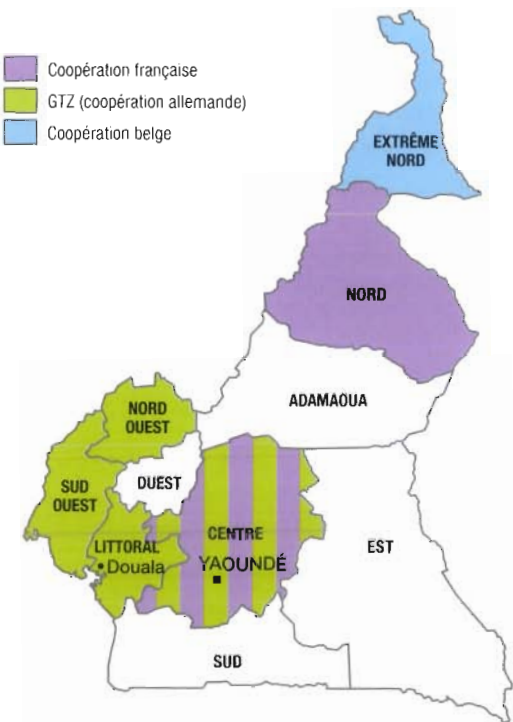
La comparaison avec l'action internationale contre le sida fait du paludisme un parent pauvre de la santé publique. Le gouvernement a donc élaboré un Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP, 1995), tout en adhérant à l'initiative internationale « Faire reculer le paludisme » (2000). Mais, comme pour le sida, cette « adhésion passive » aux normes internationales montre la faiblesse du pays à formuler ses besoins et imposer son expertise, faute d'autonomie financière et de constance dans ses mobilisations.

Entre le système public dont les dysfonctionnements sont profonds, le privé confessionnel efficace, qui manque de moyens, et le privé laïque qui combine le meilleur et le pire, c'est toute l'architecture sanitaire du Cameroun qui réclame une profonde mutation. La sortie de crise du système de santé passerait par une revalorisation des carrières des personnels de santé, sans laquelle l'on peut difficilement faire appel à leur responsabilité déontologique.

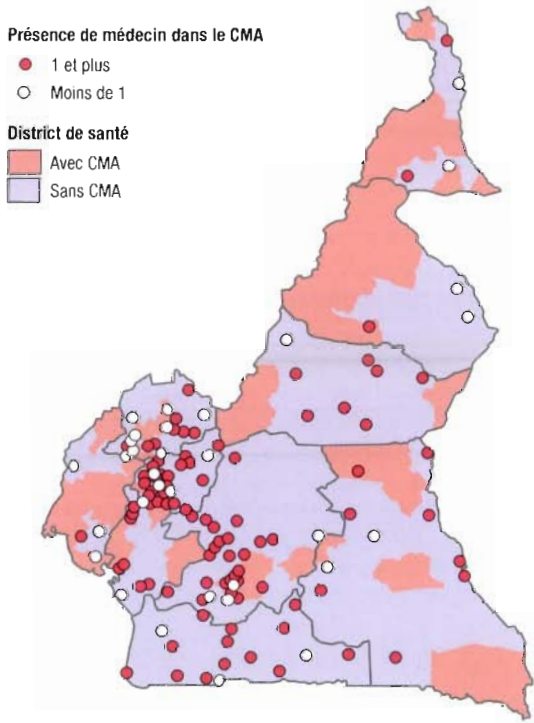
Prévalence du VIH 1 dans la population active en 2005 par province



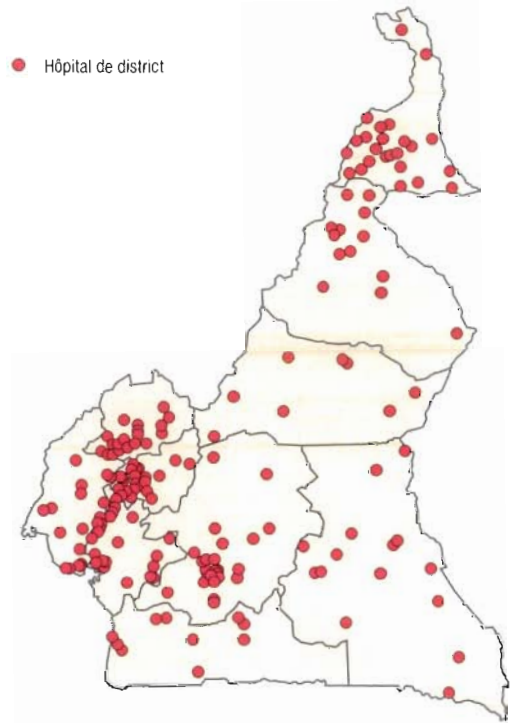
Provinces couvertes par un partenariat bilatéral en 2006



Districts sans CMA et présence de médecin dans les CMA (Centre médical d'arrondissement)



Localisation des hôpitaux, cliniques et assimilés



Urbanisation

par Michel SIMEU-KAMDEM

Le Cameroun se singularise par son système urbain où trois générations de villes se sont succédé. La première, celle des villes pré-coloniales, intéresse les cités emmurillées kotokos (Gouffey, Kousséri, Logone Birni, Makari) et les cités fondées lors de la conquête peule, au début du XIX^e siècle (Banyo, Garoua, Ngaoundéré, Rey Bouba, Tibati...). La plus importante, Maroua, était alors plus peuplée que Yola, capitale de la vaste province de l'Adamaoua. Les villes créées par la colonisation forment le gros du contingent et s'inscrivent dans le cadre de l'économie de traite (arachide, café, cacao...). Ce sont, au nord, Guider, Yagoua, Mokolo, Kaélé ; au sud et à l'ouest, l'ensemble des villes excepté Foumban.

Les réalisations de l'État postcolonial sont en nombre relativement limité. Hormis quelques rares villes, comme Mbandjok, Waza ou Belabo, créées pour une activité particulière (industrie, tourisme ou terminus provisoire de la voie ferrée Yaoundé-Ngaoundéré), les autres ont vu le jour à la faveur des décrets présidentiels qui ont transformé des centres ruraux en chefs-lieux administratifs, leur conférant ainsi le statut de villes. Quoi qu'il en soit, dans les années 1980, un certain nombre de petits centres vont se muer en villes, confirmant le caractère dynamique de l'urbanisation au Cameroun.

Une structuration autour de deux métropoles

Contrairement à la plupart des États d'Afrique marqués par la macrocéphalie de leur capitale, le système urbain camerounais se structure autour de deux métropoles, consacrant de fait un bicéphalisme urbain. De taille comparable, Douala et Yaoundé se hissent au sommet de la hiérarchie urbaine. Leur localisation dans la partie méridionale du pays crée un déséquilibre dans la distribution spatiale des villes entre le Nord et le Sud.

Le rayonnement de **Yaoundé**, capitale politique, se fait certes sentir sur tout le pays, mais sa zone d'influence directe s'étend quasiment sur tout le plateau sud-camerounais. Deuxième ville du Cameroun, elle connaît depuis une vingtaine d'années une explosion urbaine spectaculaire (8 % l'an) en relation avec ses fonctions administratives et universitaires, mais aussi avec ses activités économiques. Peuplée de 318 700 habitants en 1976, 649 000 en 1987, elle dépasserait aujourd'hui 1 500 000 habitants. Son rayonnement chevauche celui de Douala, qui s'étend sur tout le littoral, les hautes terres de l'Ouest et la zone des Grassfields.

Douala, l'un des grands ports de l'Afrique de l'Ouest, est, avec près de deux millions d'habitants, la ville la plus peuplée du pays. C'est, avec l'essentiel des activités industrielles du Cameroun, le centre économique du pays.

Le rythme de croissance de ces deux métropoles est deux fois plus élevé que la moyenne de leurs provinces. Depuis l'indépendance du Cameroun en 1960, la population de Douala a été multipliée par plus de 11, celle de Yaoundé par 10. Cette accélération démographique, dont la migration constitue la cause majeure, fait d'elles les principaux pôles d'attraction des migrations intérieures et extérieures.

Des villes secondaires dynamiques

La polarisation du territoire national par ces métropoles n'obère cependant pas le fonctionnement de quelques villes intermédiaires, chefs-lieux de province pour la plupart. Même si elles n'ont pas les

moyens de maintenir durablement une population importante, leur rayonnement régional est indéniable. Les plus en vue, Garoua, Maroua, Bafoussam, Bamenda, abritent chacune une population dont la taille varie aujourd'hui entre 200 000 et 300 000 habitants. Nkongsamba, une grande ville des années 1960, traîne à la queue de ce groupe. Une troisième catégorie rassemble les villes plus modestes dont la population approche, pour les plus importantes, 100 000 habitants. Ce sont Loum, Édéa, Foumban, Limbé, Dschang, Ébolowa... Un chapelet de petites villes gravite plus ou moins autour de ces trois premières catégories de villes en fonction de leur importance économique. Ces petites villes, dont le développement est en général beaucoup moins rapide, connaissent un dynamisme variable. Certaines comme Abong Mbang, Eséka, Nanga Eboko ou Akonolinga apparaissent assez figées, l'ancien noyau commercial tenu par des Grecs n'ayant pas été rénové. Yabassi, Mamfé, Banyo, Tibati, Meiganga, Kaélé, Batouri, connaissent à peu près le même sort. D'autres, comme Doumé ou Penja, seraient en train de stagner. À l'inverse, des localités comme Mbouda ou Kumbo semblent particulièrement dynamiques.

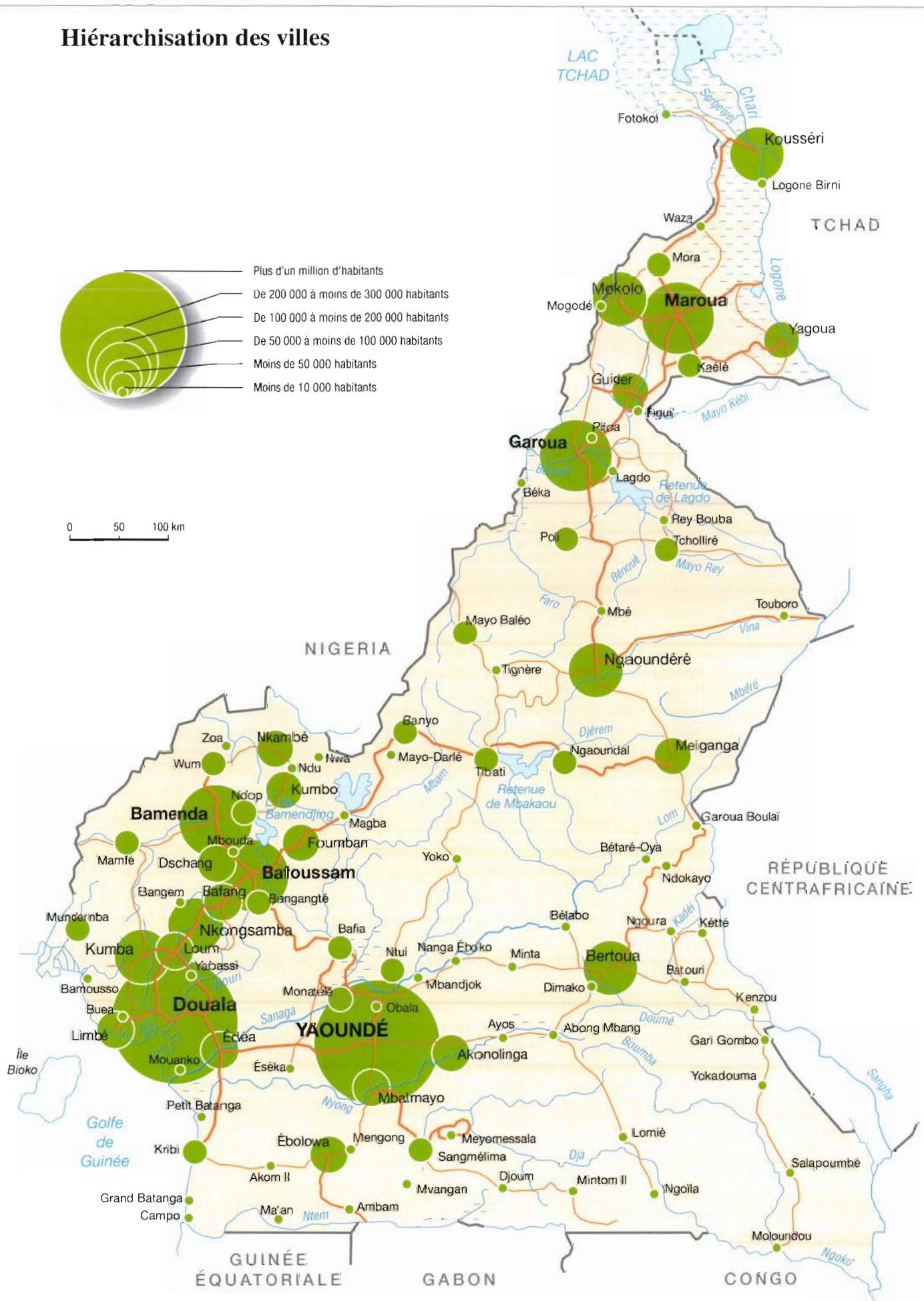
Le réseau urbain bien développé coïncide avec la répartition géographique de la population et des régions économiques. Les liaisons de ville en ville les plus grandes se font directement avec les métropoles nationales. Le réseau des villes de l'Ouest apparaît le plus dense (8 chefs-lieux départementaux de plus de 60 000 habitants, 33 villes d'arrondissement et une centaine de chefferies composant autant de bourgades). Dans les provinces de l'Est et de l'Adamaoua, en revanche, les réseaux de villes sont les moins intégrés.

L'explosion démographique se manifeste par le développement très rapide des villes, 20 % de la population totale en 1960, plus de 50 % en 2005. Il est probable que le niveau d'urbanisation approchera les 63 % en 2010.

Impact de l'essor urbain. Une telle urbanisation n'est pas sans incidence tant sur le développement du Cameroun que sur la qualité de la vie citadine. La perspective de ravitailler un marché de consommateurs en pleine expansion constitue pour les agriculteurs urbains et ruraux un puissant stimulant. Dès lors, les périphéries plus ou moins proches s'organisent pour approvisionner ces marchés urbains. Cette urbanisation, qui se traduit par une tertiarisation de plus en plus accrue de l'économie, s'accompagne par ailleurs d'une contribution croissante des villes au PNB, et de l'apparition de nouvelles possibilités d'emploi. L'évolution de la structure économique du Cameroun et la division croissante du travail ont, en effet, été bénéfiques pour le milieu urbain.

Mais ce développement rapide des villes n'a pas que des incidences positives. L'entassement des ruraux dans ces agglomérations pose des problèmes cruciaux de logement, de dégradation de l'environnement, très souvent exacerbés par les difficultés d'accès à la propriété foncière. Les banlieues non contrôlées, véritables villes « parallèles » et « irrégulières », où le dénuement est criant, rappellent que toute urbanisation massive s'accompagne rarement de la mise en place des équipements nécessaires à l'installation des populations. Ces urbanisations rapides imposent de la part des principaux acteurs urbains, bien plus que de simples qualités de gestionnaires, la capacité à proposer de véritables projets urbains.

Hiérarchisation des villes



Yaoundé

par Athanase BOPDA

Quand, en 1888, une première colonie allemande partie de Kribi sur la côte atlantique opère la reconnaissance du site de l'actuelle région de Yaoundé et mentionne Epsum (Essomba) sur une carte, elle est loin d'imaginer qu'elle amorce ainsi l'histoire de la future capitale du Kamerun.

Se voyant freinés par l'opposition des Étons et bloqués par la résistance des Voutés, les Allemands implantent en 1889 une station militaire dans un pays éwondo plus accueillant. Ils la baptisent Sono Station, du nom d'Essono Éla, notable éwondo qui leur a offert l'hospitalité. En exigeant un fortin pour abriter leur station, les Allemands engagent l'aventure de Yaoundé, que les Bétis appellent Ongolo-Éwondo, la clôture des Éwondos. Puis, suivant la désignation de leurs porteurs venant de la côte, qui identifient la station par Ya-Éwondo, « chez les Éwondos », les Allemands adoptent l'appellation « Yaunde ».

De militaire, la station devient rapidement administrative. Son premier administrateur, le botaniste Zenker, en dresse une carte détaillée en 1890. Au terme d'une compétition serrée avec Kribi, Douala et Buéa, Yaoundé accède au rang de capitale du Kamerun en 1914, peu avant le départ des Allemands. Commence alors une évolution fulgurante. De moins de 100 habitants sur 2 ha à la fin du XIX^e siècle, Yaoundé en compte près d'un million et demi en 2006. Le moteur de cette croissance démographique est liée à des migrations massives, qui viennent de tout le pays, plus particulièrement des provinces du Centre, de l'Ouest et du Littoral.

Le site

À plus de 300 km de la côte, à la lisière nord de la forêt sur l'interfluve du Nyong et de la Sanaga, Yaoundé se déploie entre 600 et 1 000 m d'altitude sur un site de collines et de vallées marécageuses. Si l'essentiel de la ville s'est construit d'abord à l'intérieur du bassin de la rivière Mfoundi, l'agglomération yaoundéenne s'étend aujourd'hui du bassin de la Foulou au nord, à celui de l'Angaa au sud-est et de la Mefou au sud-ouest. Longtemps limitée à l'ouest et au nord par les monts Messa, Fébé, Akokdoué, Nkol-Ondom, l'expansion urbaine a atteint les villages de Nkol Koumou, Nyom II et le Leboudi.

Le plan de la ville

La capitale du Cameroun est une agglomération tentaculaire de plus de 150 km² dans un département de 366 km², le Mfoundi, créé pour gérer son expansion. Globalement concentrique, le plan de Yaoundé dégage un centre double constitué par un plateau administratif et un plateau commercial. C'est l'ancienne ville blanche de la période coloniale. L'essentiel des emplois modernes s'y concentrent dans différents ministères et organismes administratifs. Une ceinture discontinue d'anciens quartiers indigènes entoure ce noyau historique. Ils ont gardé une forte identité socioculturelle : musulmane dans le quartier « haoussa » de la brique-terie, bamiléké à Madagascar, bété pour Mvog-Ada, Melem... De là partiront des vagues de néocitadins qui vont peupler les fronts d'urbanisation. Une deuxième couronne est constituée de lotissements résidentiels, industriels, de « camps » SIC (Société immobilière du Cameroun) ou militaires. Un chapelet discontinu de nouveaux quartiers amorce alors la transition vers la zone rurale.

Viennent ensuite les villages aux terroirs fortement bouleversés par le front d'urbanisme très actif, entre 12 et 30 km du centre, et qui se caractérise par des morcellements et des mises en réserves foncières publiques ou privées. Un semis de marchés, de lieux de cultes, d'établissements scolaires, de centres de santé, de postes de police et de divers équipements collectifs arme la trame des échanges et de la circulation.

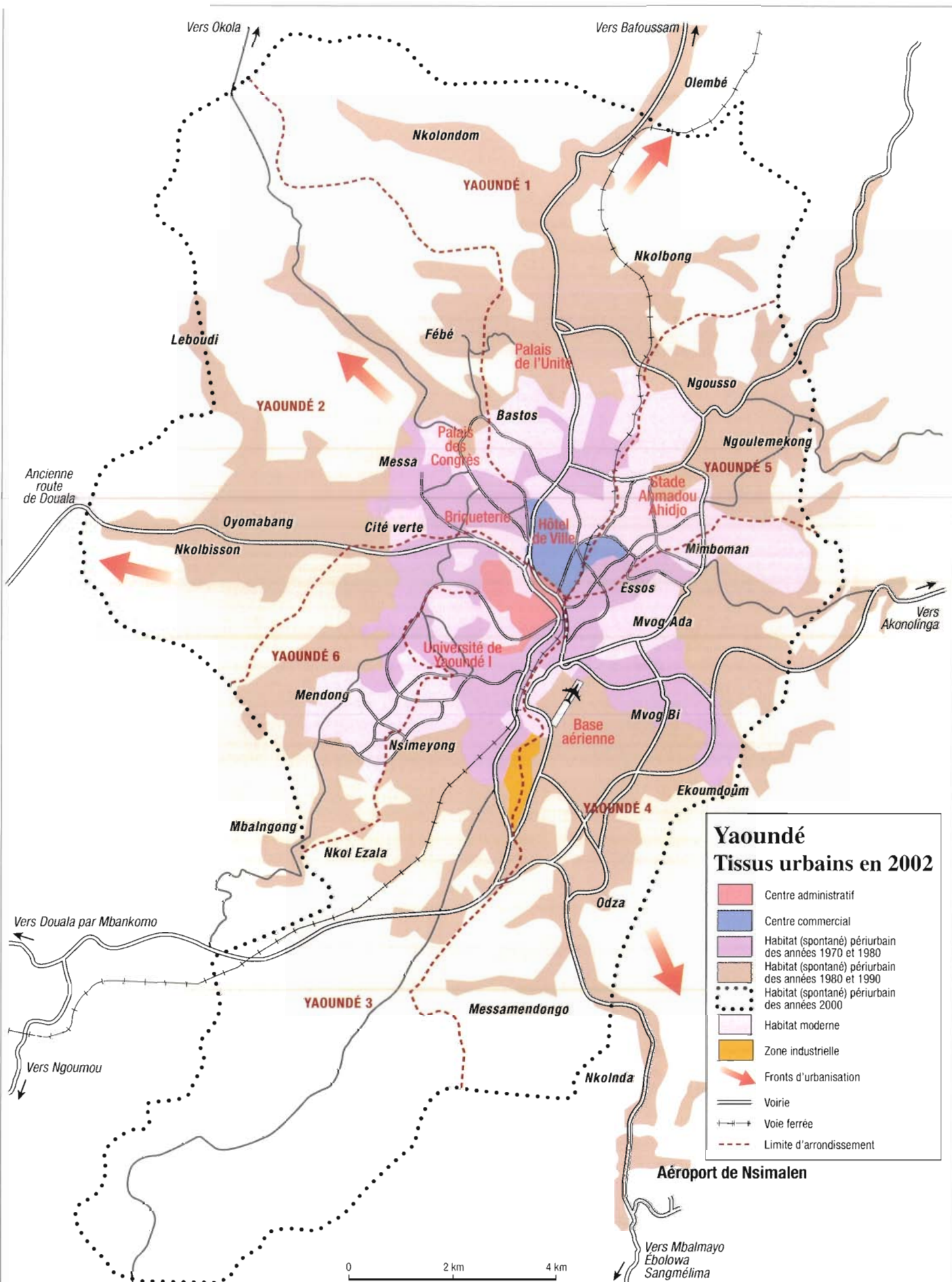
Face à la congestion urbaine, les aménageurs se sont résolus depuis 1980 à transférer des équipements administratifs vers les petits centres périphériques : prison des femmes à Mfou, université de Yaoundé II à Soa... Des centres plus anciens comme Obala, Awaé et Mbankomo sont devenus *de facto* des villes-satellites de la capitale.

L'aménagement urbain

Pôle local et régional de modernisation, Yaoundé impose très tôt une organisation volontariste de l'espace. Jusqu'en 1923, l'urbanisme colonial ségrégatif par option ignore, interdit ou expulse les habitants indigènes. L'expansion de la ville suit globalement un axe ouest-est. À partir de 1935, chaque nouvelle opération de planification urbaine annexe des espaces périphériques transformés en réserves pour équipements collectifs et lotissement résidentiels ou industriels. Avec le PDU (Plan directeur d'urbanisme) de 1963, les lotissements communaux de recensement ont accéléré l'expansion urbaine : Mballa, Etoudi, Ngoussou et Emana au nord, et Nkoldongo, Essos, Mimboman à l'est. Dans les années 1980, la MAETUR (Mission d'aménagement de terrains urbains et ruraux) et la SIC accélèrent la mise en place des constructions périphériques vers le sud-ouest. Un axe routier nord-sud structure alors l'expansion urbaine avec le déplacement du palais présidentiel à Emana. Toutefois la qualité des voies ne suit pas toujours. Un déficit de logements décentés constaté dans le SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de 1982 s'est encore accentué.

À partir de 2000, la production annuelle est de 2 500 habitations modernes et de 8 500 à structures traditionnelles (SDAU 2020) à la périphérie, alors qu'au centre on constate une obsolescence relative des tissus urbains plus anciens. Les déguerpissements brutaux et les restructurations s'avèrent coûteux et sources de conflits. Entre 1983 et 1990, 12 000 à 25 000 personnes ont été annuellement déplacées. Or 1 ha de déguerpissement en impose 2 de recensement pour un coût de 23 millions F CFA. Les moyens manquent. Le SDAU de 1982 prévoyait 140 000 emplois en 2000, alors qu'on estime à 87 000 les emplois existant en 2001, secteur informel exclu. Le sous-emploi s'est accentué et, à une population frappée par une précarité chronique, au salaire réduit au cinquième depuis la fin des années 1980, privée d'accès aux crédits fonciers ou immobiliers, on ne peut demander plus d'efforts.

L'apport de la société civile reste très insuffisant et la décentralisation municipale, amorcée avec la création de six communes urbaines d'arrondissement, souffre d'une mise en route laborieuse. Avec un secteur industriel peu développé et des recettes communales faibles, la ville ne peut autofinancer son aménagement. L'amorce des projets plus osés, depuis la création d'un ministère de la ville, ainsi que la remise de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) seraient-elles les signes précurseurs d'une ère nouvelle ?



Douala

par Athanase BOPDA

Si, à la fin du XVII^e siècle, des Portugais, stupéfaits, découvrent au fond du golfe de Guinée un fleuve charriant littéralement des crevettes qu'ils baptisent « Rio dos Camaroes », ni eux, ni les autres navigateurs européens par la suite n'avaient fait état de l'existence d'une quelconque bourgade Douala.

Une ville avant la lettre

Sur place au milieu du XIX^e siècle, les indigènes doualas, s'imposant comme intermédiaires (*middlemen*) dans les transactions commerciales entre les Européens et les populations de l'intérieur, qualifient leurs modestes campements de pêcheurs de Town. Des appellations telles que Akwa-Town, Bell-Town sont transcrites sur les cartes allemandes de la fin du XIX^e siècle comme quartiers de Kamerunstadt. Kamerunstadt sera le nom de cette agglomération naissante jusqu'en 1901, date à laquelle « Kamerun » sera réservé à l'ensemble de la colonie, la capitale recevant le nom des Doualas. Les Allemands vont peu à peu transformer leur comptoir côtier pour en faire une cité portuaire qui, aujourd'hui, compte près de 2 millions d'habitants.

Le site

Don de la mer, Douala s'est implantée à 24 km de l'océan au détriment de la mangrove sur la côte et de la forêt à l'intérieur des terres. Les replats sommitaux de son relief oscillent à quelques dizaines de mètres d'altitude, émergeant à peine des marécages. Douala baigne dans l'eau, 4 125 mm de précipitations s'y déversent en moyenne en 225 jours chaque année.

La structure de la ville

Ville d'estuaire, elle se divise en deux parties, séparées par le fleuve Wouri. Sur la rive gauche se concentrent les deux tiers de la ville, le centre historique en cours de restructuration et qui s'est accompagné d'une croissance spatiale plus ancienne. Construit après la Seconde Guerre mondiale, un grand pont relie l'autre rive, Bonabéri, développé autour de l'annexe du port. Le département du Wouri (917 km²) a été créé pour gérer l'expansion de Douala, subdivisée en six communes urbaines d'arrondissement.

Composé de la zone administrative sur le plateau de Joss et du centre commercial que prolonge le quartier de haut standing de Bonandjo, le centre historique campe autour du port. En allant vers l'est, une « zone libre » instituée par l'urbanisme colonial allemand pour séparer les Blancs des indigènes précède une bande quasi ininterrompue d'anciens quartiers aujourd'hui quelque peu figés. Sur la périphérie urbaine des années 1960-1970 se déploie un chapelet de grosses infrastructures collectives : l'aéroport, la gare ferroviaire de Bessengue, le stade omnisport de la Réunification, des établissements universitaires. Par ailleurs, des lotissements industriels comme ceux de Bassa et Ndokoti occupent des dizaines d'hectares.

Alors qu'on aurait pu s'attendre à un ralentissement des constructions à la suite de la crise économique amorcée en 1988, qui a suscité l'effondrement du pouvoir d'achat des populations et la fin des transports publics, on assiste à une prolifération de nouveaux quartiers au-delà d'un rayon de 7 km du port. Traver-

sant les rivières Longmayagui au sud-est et Kondi au nord-est, Douala s'étale autant grâce à des lotissements résidentiels privés ou publics qu'à des quartiers d'habitations spontanées mettant en place une vaste couronne de près de 6 km de profondeur. Les flux migratoires des hautes terres de l'Ouest ne se sont toujours pas taris.

Une planification urbaine en difficulté

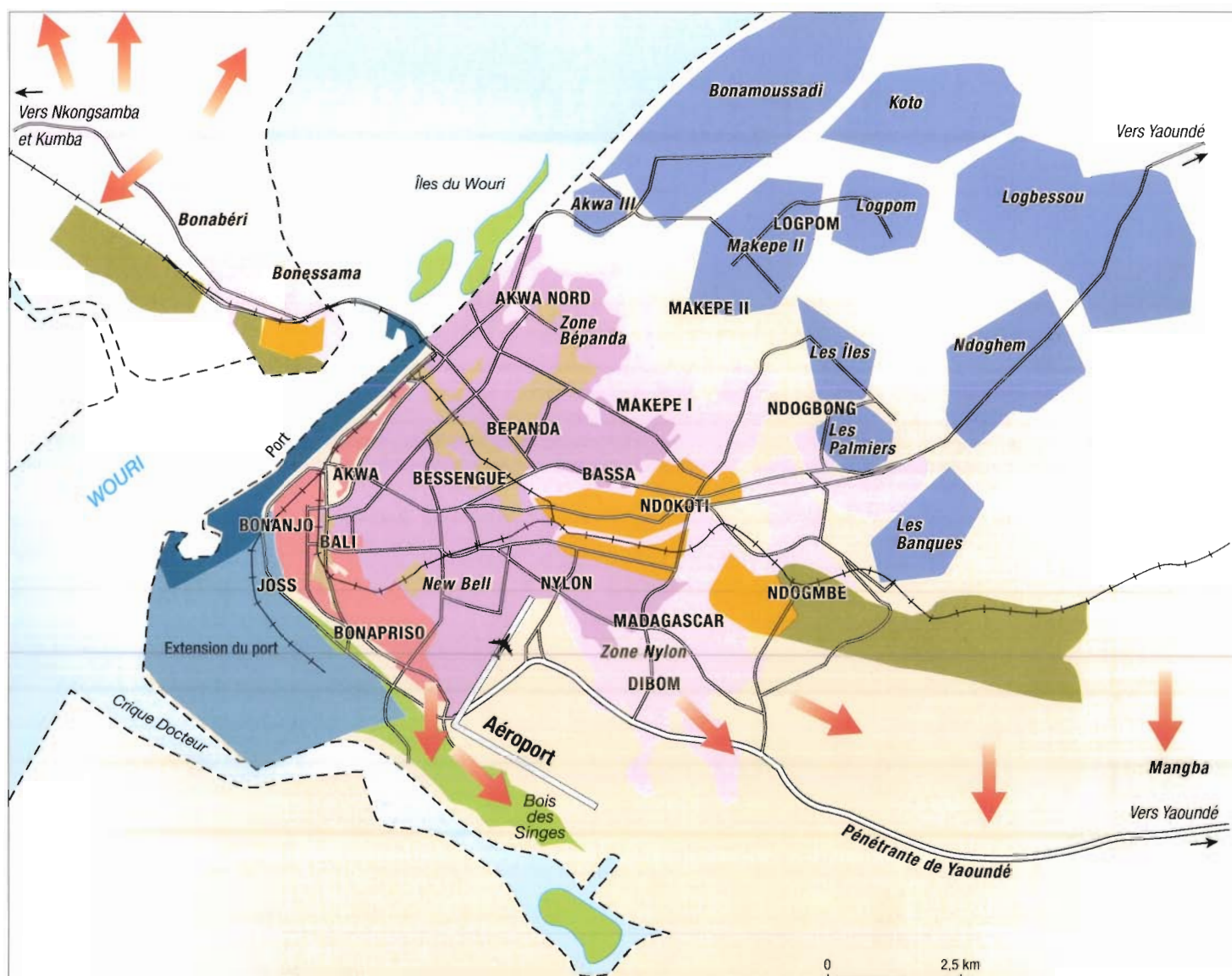
Terminus ferroviaire, routier et aéroportuaire, principal port marchand du Cameroun et des pays enclavés de l'Afrique centrale, concentrant plus de 70 % du potentiel industriel du pays, Douala exerce une attraction qui se renforce d'année en année. L'essentiel des impulsions données à l'économie de la ville part du port, qui a vu sa capacité de chalandage augmenter grâce à la création d'un vaste parc à bois au sud et d'un atelier de réparation de navires et d'équipements maritimes ; il est aussi muni d'un portique à conteneurs. Ce port d'estuaire, sur le Wouri, est relié à la mer par un canal de 24 km et raccordé aux réseaux ferroviaire et routier. Il assure 95 % des échanges du Cameroun avec l'extérieur ; en 2004, plus de 6 millions de tonnes de marchandises y ont été traitées.

La ville s'étire sur un axe d'ouest en est le long de deux voies ferrées et de deux axes routiers partant de son port vers le nord et vers l'est. Une voie rapide reliant Douala à la capitale a été mise en place au milieu de la décennie 1980. Favorisés par un relief peu contraignant, plus de 25 000 ha de terrain urbanisables ont été occupés sur la périphérie ces vingt dernières années ou sont en voie de l'être.

Depuis la période coloniale, les problèmes qui se posent à la ville concernent l'organisation de l'implantation des populations. Douala a toujours offert le spectacle d'une cité inachevée ; elle enchaîne des phases d'occupations non réglementaires massives avec les opérations de déguerpissement-relogement. Mais ces rattrapages urbanistiques semblent toujours pénaliser les plus démunis. Avec leur étalement dans l'espace, l'état de leurs chaussées et le pouvoir d'achat de leurs habitants, les quartiers marginaux précaires apparaissent comme de véritables creusets de la débrouille et d'un informel totalement adapté. Il s'agit de chapelets de petits marchés, de flux d'ambulants et d'une circulation très fluide reposant sur plus de 2 300 bendskins (motos-taxis) qui peuvent emprunter la moindre venelle détremmée. Les grands projets ne sont pas absents, mais toujours incertains, comme un des derniers en date visant à transformer les abords du port en une sorte de « Miami Beach »...

Métropole majeure, Douala reste le plus important bassin d'emplois du Cameroun. Il s'y déverse journalièrement des gens qui pensent pouvoir mieux se « débrouiller » là qu'ailleurs dans le reste du pays. Ce grouillement d'activités entre tensions et solidarités assumées fait de Douala une ville-cité encore en devenir.

On oppose souvent la capitale économique (Douala) à la capitale politique (Yaoundé), la ville des entrepreneurs et celle des administrateurs. L'indice de cette confrontation a été particulièrement éclatant lors des événements des « villes mortes » en 1990-1991 qui ouvraient au Cameroun l'époque du multipartisme. Ils touchèrent Douala mais épargnèrent Yaoundé.



Douala Tissus urbains

- | | | | |
|-----|------------------------------------|--|---|
| --- | Berges de l'estuaire | | Extension des années 1960 et 1970 |
| | Port | | Extension des années 1980 et 1990 |
| | Extension du port | | Projet du SDAU de 1982 DOUALA-NORD |
| | Centre commercial et administratif | | Industries existantes |
| | Extension de l'habitat précaire | | Zones industrielles en projet ou en cours |
| | Fronts d'urbanisation | | |

Des bords du Wouri à l'intérieur des terres, l'histoire de la ville se révèle dans les composantes de sa population. Sur la rive du Wouri, les anciennes « towns » des Doualas (Akwa-Town, Joss-Town, Bell-Town) ont été transformées en infrastructures portuaires et en centres administratifs. Vers l'intérieur se maintiennent d'autres villages doualas et apparentés, où le préfixe « bona » (« les gens de ») reste prédominant : Bonabéri, Bonandalé, Bonakwamouang, Bonatéké... À l'arrière de cette couronne de quartiers, les Allemands ont créé des lotissements pour recaser

la population douala déguerpie de la rive. Les nouveaux quartiers – aujourd'hui anciens – sont alors précédés de « new », tel le célèbre New-Bell. À partir de cette ceinture vont se concentrer les premiers néocitadins bamiléks, bétis, bamouns venus de loin, de l'intérieur du pays. En s'étalant toujours plus vers l'extérieur, Douala annexe des villages éloignés qui appartiennent à l'ethnie bassa. Les quartiers créés apparaissent alors précédés systématiquement de « ndog » (« la descendance de », en bassa) avec Ndogbong, Ndogpassi...

Buea, Bamenda

par Zephania NJI FOGWE

Buea

Buea est située à 800 m d'altitude, sur la pente orientale du mont Cameroun, volcan actif qui enchaîne les éruptions (2000, 1999, 1982, 1959, 1954, 1922, 1909, 1868...). En 1884, lorsque les Allemands s'installent à Buea (Gbéa), c'est un village bakweri de chasseurs essarteurs, isolé à la limite de la forêt sempervirente.

Les différentes phases historiques

De 1894 à 1899, le quartier général allemand à Buea campe autour de la forteresse. En 1896, l'administration préempte 50 ha pour ses bâtiments, qui deviendront la « Station ». Ce premier noyau urbanisé compte la résidence du gouverneur Puttkamer, le Old Secretariat, le Old Native Authority (1903), la Bismark Fountain (1904). De cette époque ont été conservés l'Église de la Mission presbytérienne, les quartiers de Lower et Upper Farm. Ces bâtiments sont souvent surélevés par des piliers, couverts de toitures en tôle galvanisée, dans une région parmi les plus arrosées du Cameroun. De 1901 à 1909, Buea dispose des attributs d'une capitale du Kamerun avant de se voir dépossédée par Yaoundé.

– L'époque anglaise qui suit (1916-1960) développe les voies d'accès, les zones résidentielles, avec un quartier des clercs, des casernes pour les gardes, la police... En 1949, Buea devient le quartier général de l'administration britannique. Elle comprend la « Station », Buea Town, Great et Small Soppo, Bokwaongo.

– De 1960 à 1972, Buea héberge la cohabitation administrative du gouvernement de l'Ouest-Cameroun et du gouvernement fédéral du Cameroun. On enregistre la création d'un « quartier fédéral » et le desserrement de Soppo vers Bonduma et Molyko.

– Après 1972, Buea n'est plus que la capitale provinciale du Sud-Ouest. Elle témoigne aujourd'hui d'une croissance relativement faible en dépit de la création d'une multitude d'institutions : Institut panafricain, Écoles de formation de la police et de l'administration pénitentiaire, Écoles des travaux publics, des topographes, des télécommunications, Centre de formation des communautés locales et, enfin, Centre universitaire, sans oublier les collèges et lycées. La plupart de ces établissements ont récupéré des structures de l'ancienne administration britannique. Buea reste un bourg d'ouvriers agricoles qui travaillent sur les grandes plantations bananières de la CDC et, au sud, sur les plantations de thé de Tole. La population de Buea était estimée à 15 800 habitants en 1964 et 24 600 en 1976. Le recensement de 1987 fait état de 30 000 habitants. Avec un taux de croissance de 2,9 % loin d'être excessif pour le Cameroun, Buea arrive avec peine à dépasser les 45 000 habitants en 2000.

Une cité figée

Le Centre administratif, comme la voirie, date de la première moitié du XX^e siècle. Mais une grande partie des quartiers résidentiels rend compte d'une urbanisation très approximative. La moitié des habitations sont en caillebotis, le reste en matériaux composites avec souvent des tôles d'aluminium ; un cinquième seulement est en « dur ». Les maisons ont en moyenne 30 ans. Les densités, quoique variables d'un quartier à l'autre, sont de 5,9 personnes par pièce pour un ménage moyen de 12 personnes. L'effort d'urbanisation a renoncé à s'appliquer aux quartiers sur

les pentes à la topographie postvolcanique très heurtée (Babouti, Stranger Quarter, Buea Town). On construit sur les voies de drainage, et régulièrement des ensembles de maisons sont emportés par les glissements de terrain. Les rues, véritables fondrières, ne sont plus carrossables. À l'est de la ville, à Bomaka, on tente de respecter les normes urbanistiques laissées par la structure d'une plantation de la CDC et on pense même promouvoir des infrastructures antisismiques.

Le secteur tertiaire de l'enseignement, qui a réoccupé le centre administratif dévitalisé, n'a pas réussi à donner un second souffle à Buea. Mais, avec le palais du Prime minister's lodge, Buea n'en garde pas moins le charme désuet des vieilles cités coloniales.

Bamenda

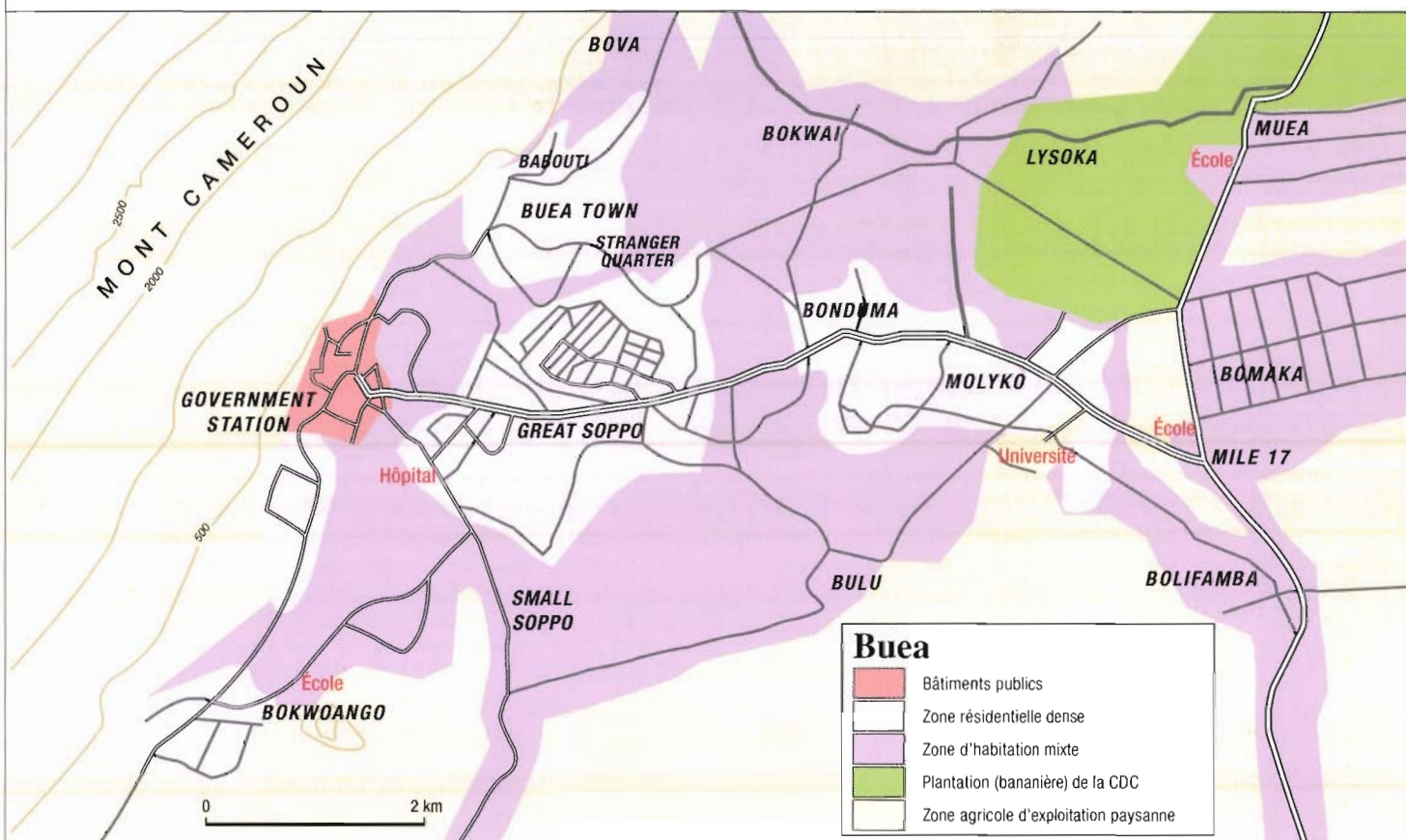
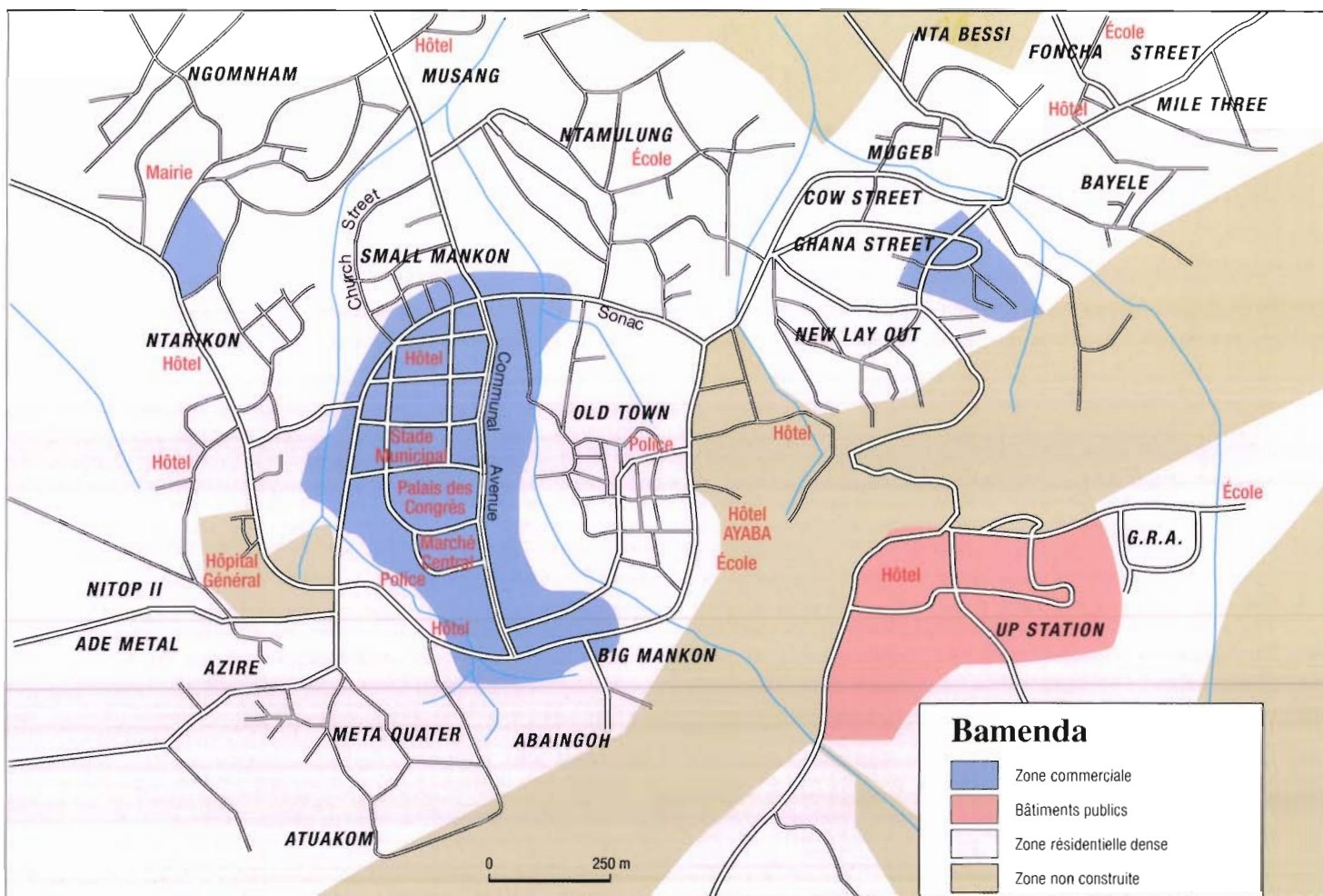
Bamenda, ou encore Abakwa, est située au cœur des hautes terres de l'Ouest à 1 525 m d'altitude. Sa création remonte à 1901, quand le premier poste allemand installé à Bali a été transféré à Mendankwe-Bamenda. Bamenda regroupe alors trois entités : Mankon, Nkwen et Station. La population autochtone, composée des Mankons, Mendankwes et Kwens, va passer de 87,5 % en 1964 à 12 % en 2000, noyée sous l'arrivée de nouveaux venus de toute la région. La population a régulièrement progressé de 1953 à 1979, mais, à partir de 1980, elle fait véritablement un bond. Elle était de 110 000 habitants en 1987 pour 293 000 en 2000, enregistrant un taux de croissance supérieur à 5 %.

– Bamenda est une ville à deux niveaux. Le centre-ville, Down-Town, est dominé par un escarpement qui le sépare de Up Station, zone résidentielle et administrative avec ses casernes. Old Town est peuplé par les natifs et les Haoussas. Les quartiers les plus peuplés, dont les densités dépassent 150 hab/km², sont Bayele, Meta, Ntarikon et Ntamulung ainsi que Old Town. Certains quartiers (Musang, Azire, Mulang) révèlent un manque criant d'infrastructures. 40 % des rues ne sont pas goudronnées. Les espaces résidentiels d'un plus haut standing sont dispersés : Station, Atua-kom, New lay Out, Church Street et Foncha Street.

– Les banques et les commerces s'alignent le long de Commercial Avenue et se concentrent autour de l'Urban Council Market (Marché central). Ce centre est complété par deux autres, secondaires, à Nkwen et Ntarikon. À cela s'ajoute une myriade de boutiques de commerce général et spécialisé. Ainsi, Bamenda est le centre commercial de toute la région des Grassfields, extrêmement peuplée. Toutes les compagnies de transport y ont leurs sièges et dépôts.

Les industries, en revanche, sont faiblement représentées : International Soap Factory, Sotramilk (transformation des produits laitiers), des unités de traitement d'huile de palme et de conditionnement de riz. Bamenda progresse aujourd'hui au-delà d'un rayon de 20 km du centre et couvre 3 200 ha, annexant au passage les villages voisins. Cette croissance spatiale a été renforcée par l'achèvement des routes goudronnées Bamenda-Bambwi, Bamenda-Bafut et Bamenda-Bafoussam.

Au milieu d'une région aux populations particulièrement actives, avec son commerce tenu à plus de 85 % par les « autochtones », avec ses universités et collèges privés, Bamenda a pris son destin en main. Elle apparaît, sans conteste, comme la capitale économique et politique du Nord-Ouest.



Garoua

par Michel SIMEU-KAMDEM

Située dans la cuvette de la Bénoué, le chef-lieu de la province du Nord occupe une position stratégique au croisement de la voie navigable la plus longue d'Afrique – Bénoué-Niger-Océan atlantique – et de l'axe routier camerounais nord-sud.

Origine. Créé par les Bata, pêcheurs de la Bénoué, le petit village « ga-ruwe » devint, vers 1830, un centre de religieux peul, à la faveur de la guerre sainte (*jiha*d) lancée par Ousman dan Fodio. Bien que resté à l'écart des grands mouvements de la conquête peule, le petit village fortifié prit le nom de « Ribadou ». Les Allemands, qui occupent au début du XX^e siècle ce site stratégique, font sortir Garoua d'une longue léthargie en lui octroyant le statut de poste administratif. Ils renforcent l'autorité du lamido en plaçant sous son commandement les petites principautés longeant la Bénoué. Dès cette époque, Garoua est choisie au détriment de Maroua et de Ngaoundéré comme chef-lieu d'une circonscription du Nord. En 1916, les Français la reconduisent dans la même fonction. À l'indépendance, alors que le Sud éclatait en plusieurs inspections d'administration, le Nord se trouva épargné avec toujours à sa tête, Garoua. Nœud des voies de communication nord-sud et est-ouest grâce au fleuve et à la route, cette capitale régionale au peuplement composite et aux caractéristiques démographiques variées mit pourtant longtemps à trouver sa place parmi les grandes agglomérations camerounaises. Si les avantages naturels et historiques de la ville ont très tôt attiré les populations d'horizons variés, et en particulier les commerçants haoussas et kanouris, les bases de l'urbanisation actuelle ne datent que des années de l'indépendance.

L'urbanisation contemporaine. Sous l'influence de divers facteurs, parmi lesquels la prise de conscience des autorités du Cameroun indépendant de la nécessité de développer la ville natale du chef de l'État A. Ahidjo, la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée, etc., Garoua s'est transformée, devenant le plus grand centre industriel et commercial d'un Nord, il est vrai, bien démuné. Elle est la ville la plus peuplée de cette partie du pays, l'urbanisation contemporaine étant non seulement récente à Garoua, mais aussi un phénomène d'une certaine ampleur. Le tableau ci-dessous permet de la comparer aux autres villes importantes du Nord.

Évolution démographique des chefs-lieux de province

Année	Garoua	Maroua	Ngaoundéré
1961	15 300	-	-
1968	29 000	28 000	20 227
1976	68 800	67 100	38 800
1987	142 000	123 000	78 000
1997	293 000	214 000	147 000

Sources : Recensements administratifs, RGPH 1976 et 1987, DSCN 1998.

Il montre que la population de Garoua a connu un accroissement plus important que celle des deux autres villes qui, à la fin des années 1960, se situaient sensiblement au même niveau. Si Garoua et Maroua ont continué à peser d'un poids semblable en 1968 comme en 1976, l'écart s'est considérablement creusé en 1987 au

profit du chef-lieu de la province du Nord. L'apport des flux migratoires de croissance a enregistré plus de 4 % par an en moyenne. En quatre décennies, la population de Garoua a été multipliée par près de 20. C'est le fait certes d'un croît naturel très élevé, mais surtout d'une immigration importante.

Après l'indépendance, les services administratifs se sont développés en même temps que les moyens d'assumer pleinement la fonction de capitale de région, ce qui se manifeste à travers un réel effort d'équipement de la ville et se traduit par une industrialisation appréciable, consolidée par le transfert du siège de la SODECOTON de Kaélé à Garoua en 1973. La ville compte alors plus du tiers des industries de la région (textiles, alimentaires, chimiques, etc.). Elle bénéficie en outre d'un système de boulevards périphériques, unique au Cameroun, permettant un contournement aisé de l'agglomération. Place forte de l'import-export et du commerce en gros par son port, son activité portuaire périclité cependant après la guerre du Biafra, avant de repartir timidement jusqu'à la mise en eau du barrage de Lagdo. Cette activité est aujourd'hui relayée par celle des camionneurs. La ville concentre par ailleurs, grâce à ses multiples banques, et en particulier l'agence régionale de la Banque centrale (BEAC), environ la moitié des activités financières de cette région. Avec son aéroport, elle assure la fonction de troisième porte d'entrée du Cameroun après Douala et Yaoundé. Parallèlement à la centrale de Lagdo, de nombreux projets d'aménagement de la vallée de la Bénoué consacrent son rayonnement. Garoua se présente ainsi comme la troisième métropole du Cameroun.

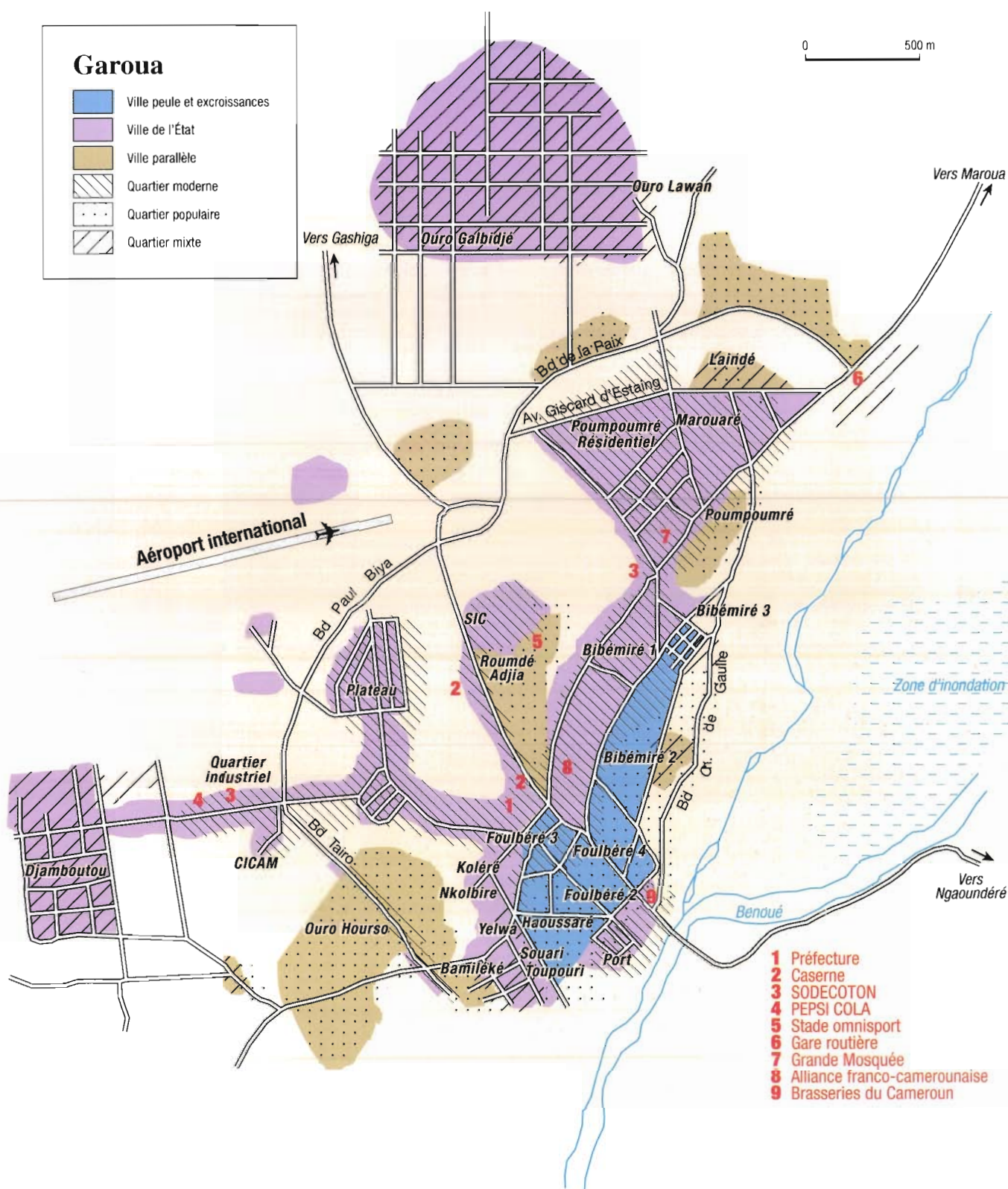
Le paysage urbain. L'histoire singulière de Garoua et l'essor urbain actuel se traduisent sur le paysage de la ville par une certaine ségrégation socio-politique. On reconnaît en effet la ville peule, en plein centre, sur les meilleurs sites. Elle frappe par son architecture résolument traditionnelle au cœur de la modernité qui l'entoure et qui constitue, avec ses belles résidences, le secteur effectivement contrôlé par les pouvoirs publics. Au-delà se développent à une allure vertigineuse les quartiers populaires, considérés comme la ville parallèle, celle des « hors-la-loi ». C'est là que se déverse le flot de migrants. Ces derniers sont en partie responsables, au même titre que l'absence de constructions en hauteur, du fort étirement du tissu urbain qui se déploie sur près de 10 km du S-O au N-O, favorisé par la platitude des terrains.

Développement et perspectives. Principal centre administratif, industriel et financier de l'ensemble de la région, A. Ahidjo aurait voulu en faire une métropole d'équilibre au même titre que Douala et Yaoundé. Dans ce cas, Maroua et Ngaoundéré seraient demeurées des villes secondaires sous l'influence de Garoua. Un scénario différent s'est mis en place. Il a donné lieu à un partage de fonctions entre Maroua, Ngaoundéré et Garoua. Cette dernière continue de recevoir une part importante des investissements industriels, tandis que Maroua semble poursuivre et développer ses activités commerciales. Toutefois, au début des années 1980, lorsqu'un décret mit fin à l'unité administrative démesurément vaste du Nord, en la scindant en trois entités, certes Garoua est resté le chef-lieu de la nouvelle province du Nord, mais qui ne correspond plus qu'à l'ancien département de la Bénoué.

Garoua

- Ville peule et excroissances
- Ville de l'État
- Ville parallèle
- Quartier moderne
- Quartier populaire
- Quartier mixte

0 500 m



Garoua n'est donc plus prioritaire aux yeux des pouvoirs publics, pas plus qu'à ceux des investisseurs privés. Le partage du pouvoir administratif avec Maroua et Ngaoundéré s'est accompagné d'une réduction sensible des moyens de fonctionnement de l'ancienne capitale du Nord (parc automobile, immobilier, budget). Aux mouvements migratoires jadis orientés vers elle, principal marché de l'emploi de la région, s'en substituent de nouveaux, en particulier vers l'université de Ngaoundéré, mais plus encore

orientés vers Douala et Yaoundé. Son influence économique ne semble cependant pas avoir trop souffert. Elle reste la ville industrielle à l'échelle régionale. Cette influence tend même à se renforcer, notamment à travers les projets de développement agricole dont le bassin de la Bénoué constitue un cadre privilégié (NEB, SEB, OB). Il est raisonnable de penser que, tant que Maroua n'aura pas suffisamment d'équipements pour maintenir sa population immigrante, Garoua continuera à l'accueillir.

Index

Les références des noms géographiques de cet index renvoient à la carte **Relief et hydrographie** p. 55.

Abong Mbang	B4	Bamendjing (lac de)	B3
Adamaoua (rég.)	B3-C3	Magba	B3
Akonolinga	B4	Mandara (monts)	B2
Alantika (monts)	B2	Maroua	C2
Ambam	B4	Mayo Baléo	B3
Bafia	B3	Mayo-Darlé	B3
Bafoussam	B3	Mayo Godi (riv.)	C2
Bagangté	B3	Mayo Kébi (riv.)	B2-C2
Bamboutos (monts)	A3	Mayo Rey (riv.)	C2
Bamenda	B3	Mbakaou (retenue de)	B3
Manengouba (mont)	A3	Mbalmayo	B4
Banyo	B3	Mbam (riv.)	B3
Batang	B3	Mbandjok	B3
Batouri	C3	Mbang (monts)	C3
Béka	B2	Mbé	B3
Bélabo	B3	Mbére (riv.)	C3
Bénoué (cuvette de la)	B2	Meiganga	C3
Bénoué (riv.)	B2-C2	Meyomessala	B4
Bertoua	B3	Minta	B3
Bétaré-Oya	B3	Mintom II	B4
Boumba (riv.)	B4-C4	Mogodé	B2
Buea	A3	Mokolo	B2
Cameroon (mont)	A3	Moloundou	C4
Campo	A4	Monatéle	B3
Diamaré (plaine du)	C2	Mongo (riv.)	A3
Dizarigué	A4	Mora	C2
Dja (riv.)	B4-C4	Mundemba	A3
Djérem (riv.)	B3-C3	Nanga Eboko	B3
Djoum	B4	Ndian (riv.)	A3
Donga (riv.)	B3	Ndop	B3
Douala	A3	Ndu	B3
Doumé (riv.)	B3-C3	Ngaoundal	B3
Ébolowa	B4	Ngaoundéré	B3
Édéa	B4	Ngoïla	B4
El Beïd (riv.)	C1	Ngoko (riv.)	C4
Eséka	B4	Ngoura	C3
Faro (riv.)	B2-B3	Ngovayang (chaîne de)	B4
Figuil	B2	Nkambé	B3
Fotokol	C1	Nkongsamba	A3
Foumban	B3	Ntem (riv.)	A4-B4
Gari Gombo	C4	Nyong (riv.)	A4-B4
Garoua	B2	Oku (mont)	B3
Garoua Boulai	C3	Poli	B2
Grassfields	A4-B4	Poli (monts de)	B2
Guider	B2	R. del Rey	A3
Guimbiri (monts)	B4	Rey Bouba	C2
Hosséré Gorna	B2	Rumpi Hills	A3
Hosséré Tcholliré	B2	Salapoumbé	C4
Hosséré Vokré	B2	Sanaga (riv.)	A4-B4-B3
Kadéï (riv.)	C3	Sangmélina	B4
Kaélé	C2	Serbewel (riv.)	C1
Kenzou	C3	Tchabal Gandbada	B3
Kétté	C3	Tchabal Mbabo	B3
Koupé (mont)	A3	Tchabal Ngandaba	B3
Kousséri	C2	Tchabal Ngangha	C3
Kribi	A4	Tcholliré	C2
Kumba	A3	Tibati	B3
Lagdo	B2	Tignère	B3
Limani	C2	Touboro	C3
Limbé	A4	Vina (riv.)	B3-C3
Linté	B3	Waza	C2
Lobé (riv.)	A4	Wouri (riv.)	A3-B3
Logone Birni	C2	Wum	B3
Logone (riv.)	C2	Yabassi	A3
Lokoundjé (riv.)	B4	Yagoua	C2
Lom (riv.)	B3-C3	Yaoundé	B4
Lomié	B4	Yayrés (rég.)	C2
Maga (lac de)	C2	Yokadouma	C4
Mambila(monts)	B3	Yoko	B3

Sommaire

LE CONTINENT AFRICAÏN

- 10. RELIEF ET HYDROGRAPHIE
- 12. GÉOLOGIE
- 14. CLIMAT
- 16. VÉGÉTATION
- 18. HISTOIRE
- 24. L'AFRIQUE DANS LE MONDE
- 28. L'INTÉGRATION RÉGIONALE
- 32. AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE
- 36. MINES ET INDUSTRIES
- 38. ÉNERGIE
- 40. COMMERCE
- 42. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS
- 44. DÉMOGRAPHIE
- 46. PEUPLES ET RELIGIONS
- 48. ENSEIGNEMENT
- 50. SANTÉ
- 52. TOURISME
- 54. ENVIRONNEMENT

LE CAMEROUN

- 58. RELIEF ET HYDROGRAPHIE
- 60. GÉOLOGIE, RESSOURCES MINIÈRES
- 62. CLIMAT
- 64. VÉGÉTATION
- 68. ARCHÉOLOGIE
- 70. PATRIMOINE CULTUREL
- 72. HISTOIRE
- 74. ÉVOLUTION DES FRONTIÈRES ET DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF
- 76. COMPOSANTES DU PEUPLEMENT DU CAMEROUN
- 78. ETHNIES ET LANGUES
- 80. RELIGIONS
- 82. POPULATION, MIGRATIONS
- 84. AGRICULTURE VIVRIÈRE
- 86. AGRICULTURE DE RENTE
- 88. ÉLEVAGE ET PÊCHE
- 90. EAU, IRRIGATION ET ÉNERGIE
- 92. INFRASTRUCTURES, COMMUNICATIONS
- 94. INDUSTRIE
- 98. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR
- 100. TOURISME
- 102. ÉDUCATION
- 104. SANTÉ
- 106. URBANISATION
- 108. YAOUNDÉ
- 110. DOUALA
- 112. BUEA, BAMENDA
- 114. GAROUA
- 116. INDEX
- 118. LEXIQUE

Lexique

Alhadji : dans le nord du Cameroun, alhadji (celui qui a fait le pèlerinage à La Mecque) a pris le sens de riche commerçant affairiste et sans scrupules.

Antirétroviraux (ARV) : molécules visant à combattre le VIH. En association, elles constituent les trithérapies, dont la vertu est de combattre le virus mais aussi les effets secondaires liés aux autres molécules.

Bacille de Koch (BK) : microbe de la famille des bacilles responsable de la tuberculose ; il porte le nom de son découvreur.

Bassin arrière-arc : dépression bordant une fosse océanique et séparée de cette dernière par une chaîne (ou arc) de volcans (exemple classique et actuel : la mer du Japon).

Bezirk : région administrative pendant la colonisation allemande.

CAMWATER : Cameroon Water Utilities Corporation.

Case obus : case des Mousgoums entièrement en terre, en forme d'obus, présente sur les rives du Logone moyen (Cameroun, Tchad).

CDC : Cameroon Development Corporation

CEMAC : Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale.

Chadouf : puits à balancier.

Cuirasse : matériau très dur, constitué d'un mélange de fer et/ou d'alumine, d'argile et d'autres éléments plus grossiers résultant des effets des climats contrastés en milieu tropical.

Endémique : espèce à la distribution restreinte à une aire spatiale limitée.

Faïlle coulissante : plan de discontinuité en forme de rampe s'incurvant vers l'horizontale en profondeur.

Feyman : jeune homme dont la fortune rapide repose sur des trafics internationaux, le plus souvent illicites.

Forêt semi-décidue : forêt dont les arbres perdent progressivement leurs feuilles.

Hinterland : arrière-pays.

Hosseré (mot foulfouldé) : petit massif constitué de roches granitiques ou basaltiques.

Inselberg : relief résiduel rocheux aux flancs raides surplombant une surface plane.

Kirdi : appellation des populations non musulmanes du Nord durant la période coloniale, terme péjoratif récemment réhabilité par le mouvement de la « Kirditude ».

Lamellophone : instrument connu sous l'appellation de « piano à pouces ».

Lamidat : juridiction d'un lamido (sultanat).

Lamido : chef peul.

Lithosol : sol peu évolué des champs en terrasse.

Mangrove : végétation dense des côtes basses lagunaires et vaseuse à la rencontre des eaux douces et salées, composée de palétuviers, arbres à échasses.

Mayo (mot foulfouldé) : cours d'eau des zones soudano-sahéliennes caractérisé par un écoulement temporaire.

Morbidity : propension d'une population ou d'un groupe de cette population à être atteint d'une maladie.

Mortalité : propension d'une population ou d'un groupe à succomber à une maladie ou à un autre phénomène.

Mvet : instrument de musique, sorte de harpe-cithare à quatre cordes.

NEB : Nord Est Bénoué.

Ngaou : chicots rocheux caractéristiques des plateaux de l'Adamaoua.

ONCPB : Office national de commercialisation des produits de base.

Subsidence : approfondissement progressif d'un bassin par empilements sédimentaires successifs.

Paléoclimat : climat ancien.

PDOB : Projet de développement de l'Ouest Bénoué.

Plasmodium : agent parasitaire responsable du paludisme inoculé par l'anophèle femelle. Quatre espèces de plasmodium provoquent le paludisme : *Plasmodium falciparum*, *P. ovale*, *P. malariae* et *P. vivax*. Si les trois premières sévissent au Cameroun. Plus de 90 % des infections palustres sont dues au *Plasmodium falciparum*.

PPTE : Pays pauvres très endettés. « Le point d'achèvement de l'initiative PPTE » fut atteint en 2006.

Prévalence, séroprévalence : proportion d'une population atteinte d'une maladie ou d'un virus diagnostiqué à partir d'un prélèvement sanguin (séroprévalence). On parle alors de séroprévalence au VIH, au virus de l'hépatite C...

Raphiale : formation végétale des bas-fonds marécageux en zone tropicale humide composée de différents palmiers raphia, entretenue par les populations qui y puisent matériaux de construction et vin de palme.

Rôneraie : formation de palmiers rôniers (*Borassus aethiopum*).

SEB : Sud Est Bénoué.

SEMRY : Société d'exploitation et de modernisation de la riziculture de Yagoua.

Sida : syndrome d'immunodéficience humaine dû au VIH. Le sida n'est pas en soi une maladie mais une diminution des défenses immunitaires provoquant la survenue d'une ou plusieurs autres pathologies appelées « maladies opportunistes » diarrhéiques, tuberculose, les maladies de la peau (zonas) et les candidoses.

SNEC : Société nationale des eaux du Cameroun.

SONEL : Société nationale d'électricité du Cameroun.

Tabligh : mouvement missionnaire musulman né en Inde vers 1920.

Trithérapie : association de trois molécules pour combattre un gène et/ou les effets secondaires liés à une ou plusieurs de ces molécules. Au Cameroun, le traitement du VIH s'effectue sous forme de trithérapie et celui du paludisme dans les cas compliqués sous forme de bithérapie.

VIH : virus d'immuno-déficience humaine, responsable du sida. Il existe deux sous-types de ce virus : le VIH 1 et le VIH 2. Le premier, majoritaire au Cameroun, est le plus virulent et le plus transmissible.

Tchabal : massif montagneux caractéristique de l'Adamaoua.

Wahhabite : partisan du wahhabisme, mouvement fondamentaliste né en 1745 en Arabie Saoudite.

Yayré (mot foulfouldé) : plaine d'inondation ou prairie inondable.

DANS LA MÊME COLLECTION

Atlas de l'Afrique (éditions française et anglaise)

Atlas historique de l'Afrique (édition française)

Le Gabon (édition française)

La Guinée équatoriale (éditions française et espagnole) – Le Mali (édition française)

Le Maroc (édition française) – Le Nigeria (éditions française et anglaise)

Le Tchad (édition française)

■ En haut : hôtel Mont Fébé à Yaoundé.

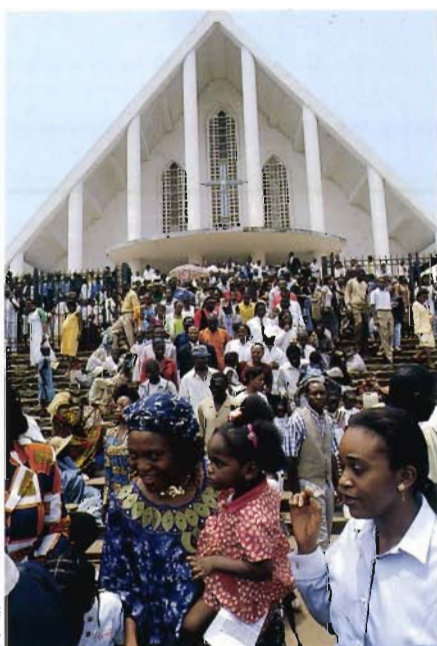
■ Au centre : vue panoramique de Douala.



JA Pascal Maitre



JA Vincent Fournier



JA Vincent Fournier



JA Jean-François Rollinger

■ En bas à gauche : la cathédrale de Yaoundé.

■ En bas à droite : le centre ville de Yaoundé.

ISBN : 978-2-86950-376-2
EAN : 9782869503762

Achevé d'imprimer en France - 4^e trimestre 2006 par Mame

**© 2006 - 1^{re} édition. Tous droits réservés.
Les Éditions J.A. aux Éditions du Jaguar
57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris-France**

ATLAS DE L'AFRIQUE



Une cartographie originale alliant rigueur scientifique et accessibilité à tous : relief et hydrographie, géologie, ressources minières, climat, végétation, histoire, population, agriculture vivrière et de rente, énergie, industrie, commerce extérieur, tourisme, éducation, santé, urbanisation...

Sont parus dans la même collection les atlas Burkina Faso, Gabon, Guinée équatoriale (français et espagnol), Mali, Maroc, Nigeria (français et anglais), Tchad.

ISBN 978-2-86950-376-2



9 782869 503762

LES ÉDITIONS J.A.

57 bis, rue d'Auteuil -75016 Paris-France